

HISTOIRE
DU
SIÈCLE DE PÉRICLÈS

TOME I

In. A. 29715.

HISTOIRE

DU

SIÈCLE DE PÉRICLÈS

PAR M.-E. FILLEUL

Nec magis id nunc est, nec erit mox, quam
fuit ante.

(LUCRÈCE, de *Natura rerum*.)

TOME PREMIER

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C^{IE}

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56

1873

54934

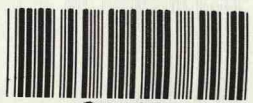
1953

Biblioteca Centrală Universitară
"Carol I" - București
Cota..... 55430

1956

PC 138/10

B.C.U. "Carol I" - Bucuresti



C54934



De tous les siècles qui ont précédé celui où nous vivons, le cinquième siècle avant Jésus-Christ, que l'histoire a nommé le siècle de Périclès, est le plus fameux certainement, et pourtant il n'est qu'imparfaitement connu. Le seul des historiens contemporains qui nous soit resté, Thucydide, l'a peint fidèlement, il est vrai, mais en partie seulement et presque exclusivement sous un seul de ses aspects multiples. Il n'a pas prétendu écrire l'histoire de son temps, mais l'histoire de la guerre du Péloponnèse, qu'il n'a pas même finie. Depuis lors les anciens et les modernes ont cherché à compléter son récit; les uns avaient entre leurs mains de précieux documents, mais leurs ouvrages sont perdus, et les autres n'ont d'aide que l'étude de plus en plus attentive des rares monuments conservés.

Quelques-uns d'entre eux se sont illustrés de nos jours par de grands et beaux travaux ; et cependant, à mon sens, il reste de nombreuses erreurs à redresser, beaucoup de lacunes à remplir. C'est ce qui m'a porté à entreprendre cet ouvrage. Après avoir passé de longues années à étudier les restes de l'antiquité grecque épargnés par les âges, pour en tirer tout ce qui pouvait servir à mon œuvre, je viens aujourd'hui, à mon tour, tenter de reconstituer dans son entier et exactement le tableau de cette grande époque qui comprend, depuis sa virilité jusqu'à sa décrépitude, la vie de ce peuple illustre, plus grand sur son petit coin de terre que tant d'autres sur des continents entiers, et auquel le monde doit, dans les lettres, les arts, la philosophie et la politique, des modèles non surpassés.

Si je suis entré dans les *petits détails des mœurs* et de la vie privée, c'est moins pour satisfaire les artistes et les curieux que parce qu'ils expliquent la plupart de ces grands événements d'où ressortent les enseignements qui font l'utilité et la dignité de l'histoire. Nulle plus que celle d'Athènes n'est semblable à la nôtre. L'espoir de contribuer à l'éducation politique de mon pays stimulait mon travail. Depuis, d'immenses désastres ont frappé la France, et nos malheurs semblent ne nous avoir rien

appris ; comment espérer que les malheurs d'autrui nous apprennent quelque chose ?

J'offre cependant au lecteur ce récit fidèle ; c'est à lui d'en juger. Mais, soit qu'il conclue avec les fatalistes que, dans les desseins de la providence, la civilisation doit succéder à la barbarie et la barbarie à la civilisation comme le jour à la nuit ; soit qu'il ait foi dans l'avenir et croie que plus les causes premières des catastrophes humaines seront connues, plus il deviendra possible de les éviter ; il ne retrouvera pas sans intérêt, je l'espère, dans ce siècle reculé, les mêmes événements qui ont éprouvé le nôtre, les mêmes idées qui nous agitent encore et dont l'expression dans notre langue semble être la traduction mot pour mot de l'expression grecque. Cette similitude lui semblera d'autant plus remarquable que nous aurons à constater des différences plus grandes entre les éléments dont se formèrent les sociétés antiques et ceux qui composent les sociétés modernes. Bien que les unes et les autres soient entièrement dissemblables par leurs constitutions, leurs organisations, le climat, la race, le nombre de leurs membres, elles en sont cependant toutes venues au même point. Alors comme maintenant l'envie, l'orgueil, l'égoïsme et l'ignorance des uns, exploités par l'ambition des autres, ont enfanté ces révo-

lutions où périssent tous les sentiments élevés et justes qui sont l'âme et la vie des nations. Les institutions diffèrent; mais les hommes sont les mêmes!

Beaucoup de lecteurs seront surpris, désagréablement peut-être, de trouver dans ce livre les noms propres grecs écrits suivant l'orthographe grecque. Je n'ai fait que suivre l'usage adopté dans ces dernières années par les philologues et historiens allemands, anglais et même français, mais ceux-ci encore en petit nombre. Cette innovation était nécessaire pour les noms des dieux; car les dieux grecs ne doivent pas être confondus avec les dieux latins. Pour les hommes, la nécessité était moindre. M. Grote, lui-même, a été intimidé devant les noms des auteurs trop connus et leur a laissé leur forme latine, tout en rendant leur forme grecque aux noms des hommes politiques et des guerriers, ce qui, à mon avis, produit une disparate choquante. Je l'ai imité, cependant; mais je me suis refusé à donner aux villes leur nom grec ancien. Elles existent encore, et il n'y a pas de raison pour les nommer autrement que nous ne faisons aujourd'hui.

HISTOIRE

DU

SIÈCLE DE PÉRICLÈS.

CHAPITRE PREMIER.

Formation de la société athénienne. — Origine et théorie des religions helléniques. — Les chefs religieux maîtres absolus. — Réformes de Solon. — Les propriétaires fonciers seuls électeurs et éligibles. — Le jury institué. — Les redevances seigneuriales (obrock) abolies. — Réformes de Clisthène. — La phylé et le dème, divisions politiques substituées à la phratrie et au génos, divisions religieuses.

Avant de décrire les phases diverses des révolutions d'Athènes, nous chercherons quels étaient les éléments de la société athénienne, son origine, son état exact au moment où doit commencer notre récit. Il est donc indispensable d'en étudier d'abord la religion; c'est là seulement que nous trouverons la véritable base de tout édifice social de l'antiquité.

Celui qui aborde pour la première fois l'étude de la mythologie s'étonne de l'infinie quantité des dieux et des déesses, de la contradiction permanente des légendes, de leur absurdité, de leur immoralité; et il n'entrevoit

pas qu'il puisse y avoir au fond de toute cette confusion une base pour la croyance d'hommes sensés. En persistant cependant il ne tarde pas à reconnaître qu'il a sous les yeux, non pas une religion, mais des milliers de religions qu'il faudrait séparer pour les comprendre, et même que chacune de ces religions, comme le constate Eusèbe, évêque de Césarée ¹, se divise en trois religions : la religion des poètes, la mythologie qui leur est abandonnée, dont ils peuvent faire ce qu'ils veulent, ce dont ils ont abusé au point que Platon les bannit de sa république, jugeant qu'ils ont « mille fois mérité la mort » pour avoir indignement diffamé les dieux, — la religion des philosophes qui explique les légendes par le symbolisme, moins volontiers tolérée, vraie sur beaucoup de points, mais dont ils ont abusé aussi, les néoplatoniciens surtout, au point de transformer en principes cosmogoniques un grand nombre de héros anciens qui ont existé réellement et en allégories des événements qui ont eu lieu, — enfin la religion de l'État, celle à laquelle nul ne peut toucher sans s'exposer à la mort et dont la loi a dit : « Ne remuez pas ce qui ne doit pas être remué ². »

Laisant de côté les vaines légendes des poètes, ne prenant aux philosophes physiologistes que ce qui est simple et vrai, nous allons embrasser d'un même coup d'œil toutes ces religions d'État. Bien qu'elles soient aussi nombreuses que les cités où elles régnaient, elles n'ont toutes qu'une seule et même théorie. C'est cette théorie qu'il faut pénétrer, parce qu'elle explique facilement tous

¹ *Prép. évangél.*, l. IV, ch. 1.

² Μὴ κινεῖν τὰ ἀκίνητα, *ibid.*

les cas particuliers et surtout la constitution primitive des sociétés anciennes.

Les Grecs et Hérodote le premier, frappés par d'évidentes analogies de doctrines et de rites, attribuaient aux Égyptiens et aux Phéniciens l'origine de leurs institutions religieuses ; la science moderne affirme qu'ils les tenaient des Aryens, leurs pères et les nôtres, et les avaient apportés des bords de l'Oxus, berceau de leur race. La lecture des Védas confirme cette opinion en nous découvrant la source principale de la mythologie grecque ; mais elle laisse subsister, en la faisant ressortir encore, la complète similitude des religions de la race aryenne avec celles de tous les autres peuples de l'antiquité et en particulier des Hébreux. En effet pour quiconque voudra rechercher dans les livres de la Bible les détails du culte, les rites des sacrifices, et les comparer à ceux des Grecs comme à ceux des autres nations anciennes, il sera certain que le hasard seul n'a pu produire une telle identité et que toutes ces religions proviennent d'une religion mère, celle que les Juifs affirment, à bon droit, avoir plus que tout autre peuple conservée dans sa pureté primitive ¹. Jetons donc un regard sur quelques-uns des usages religieux du paganisme. Nous verrons aisément comment il se rattache à cette religion du genre humain et par où il s'en est séparé.

Aussitôt qu'un Grec ou un Romain avait rendu le dernier soupir, le plus proche des parents présents ² fermait

¹ Voir la note I, à la fin du volume.

² Homère, *passim*. — Euripid., *Phœniss.* — Id., *Hécube*.

sa bouche et abaissait pieusement ses paupières : le regard d'un mort *ne devait* pas rencontrer celui d'un vivant ¹. On l'appelait trois fois par son nom, puis les femmes de la famille, son épouse, sa mère, ses sœurs, lavaient soigneusement son corps avec de l'eau assez chaude pour le ranimer si tout sentiment n'était pas éteint ² et l'enduisaient de parfums plus ou moins coûteux suivant la richesse de la famille. L'exposition avait lieu ensuite, soit dans la maison du mort, soit dans celle de l'héritier si celui-ci l'aimait mieux ³. Enveloppé d'un blanc linceul ⁴, recouvert d'un manteau d'étoffe précieuse, la bouche pleine d'aromates, les joues soutenues artificiellement et fardées, les cheveux lissés, la tête ceinte d'une couronne de fleurs ou de feuilles d'olivier, le défunt était exposé les pieds tournés du côté de la rue sur un lit élevé à l'entrée de la maison, sous le prothyrium, dont le sol était jonché de fleurs ainsi que le lit funèbre. En dehors de la porte étaient suspendues des branches de cyprès et des mèches de cheveux coupés pour annoncer de loin la présence de la mort et prévenir ceux qui pouvaient avoir quelque devoir religieux à remplir de ne point entrer dans la maison *funestée* ⁵. Devenus impurs, l'accès des autels leur eût été interdit. Sur le seuil était posé un grand vase de terre cuite plein d'eau lustrale dont s'aspergeaient pour se purifier en

¹ Pline (*nefas*). — Freq. apud auct.

² Euripid., *Phœniss.*, — et freq.

³ Isée, Lysias, passim.

⁴ Blanc souvent brodé d'or chez les Grecs anciens (Homère), — de pourpre chez les Spartiates et les Romains qui avaient exercé des magistratures curules. Les autres Romains et Italiens étaient couverts de leur toge.

⁵ *Funestata*. Servius, in *Æneidos* l. IV, p. 258.

entrant et en sortant ceux qui venaient rendre leurs devoirs au défunt¹. Car les parents et les amis venaient le visiter et lui adresser à lui-même et aux assistants des discours sur son mérite et les regrets causés par sa perte². Au temps d'Homère cette exposition durait dix jours, plus tard nous en trouvons qui ne durent que trois jours.

Au jour fixé pour les obsèques, avant le lever du soleil, afin de ne rencontrer ni prêtres ni magistrats, le convoi se mettait en marche pour se rendre hors de la ville au lieu de la sépulture. Des esclaves portant des torches précédaient la marche ; puis venaient les *tymbauli*³ soufflant dans des trompes et dans des flûtes énormes dont les sons sourds et lugubres contrastaient avec les voix aiguës des pleureuses de profession louées pour la circonstance, qui chantaient sur le mode lydien les *næ-nixæ*⁴, chants de douleur adaptés tant bien que mal à tous les morts. Le *phérétron* venait ensuite, lit soigneusement orné sur lequel était couché le mort porté sur les épaules de ses plus proches parents. Ceux-ci chez les Romains avaient la tête voilée comme pour un sacrifice ainsi que les hommes qui suivaient le cortège. Chez les Grecs, ils avaient la tête rasée jusqu'à la peau⁵. Les femmes avaient la tête nue contre l'usage ordinaire ; leurs cheveux tombant dans toute leur longueur et couverts de cendre leur servaient de voile. Tous étaient vêtus de noir en signe

¹ Homère, l. XXIV. — Isée, passim.

² Id., *id.*

³ Τύμβαυλοι.

⁴ Νηγίαι.

⁵ Xénoph., *Hellenic.*, l. I, ch. VII, § 5.

de deuil¹. A Athènes, à l'exception de quelques vieilles femmes, toutes les autres étaient proches parentes du mort, car une loi de Solon défendait aux femmes âgées de moins de soixante ans de suivre le convoi d'un ami ou d'un parent éloigné. Elles poussaient des cris lamentables, s'arrachaient les cheveux, se frappaient la poitrine, s'égratignaient la figure avec les ongles, et, avant que cela fût défendu par les lois, elles entamaient si profondément la chair de leurs joues et de leur gorge qu'elles étaient couvertes de sang et restaient défigurées pour toujours. Si quelqu'une, comme l'Hélène d'Euripide, voulait ménager un peu sa beauté, les autres le lui reprochaient amèrement comme une action honteuse. A leur suite venait la foule des amis, des affranchis, des esclaves, donnant les signes du plus violent désespoir.

Lorsque le cortège était arrivé devant le bûcher, pyramide de bois brut masqué par des branches de cyprès entrelacées et des cyprès entiers qui devaient en brûlant modifier par leur fumée aromatique l'horrible odeur des chairs carbonisées, le corps y était posé avec le phérétron, on rouvrait les yeux² du mort et les plus proches parents mettaient le feu en détournant la tête pour montrer qu'ils n'accomplissaient ce devoir qu'à regret³. — C'était le moment des offrandes. Dans les temps héroïques on avait égorgé et jeté sur le bûcher des prisonniers de guerre, des captives, des esclaves achetés à

¹ La femme et les enfants devaient garder ces vêtements noirs pendant un an, les autres plus ou moins longtemps suivant le degré de parenté.

² Pline.

³ Servius, in *Æneid.* l. VI.

cette intention, des chevaux, des bœufs, des chiens; on avait brûlé à profusion les plus riches étoffes, des bijoux, des armes. Ainsi, suivant Homère, douze jeunes Troyens avaient été tués et brûlés sur le tombeau de Patrocle. Polyxène, fille d'Hécube, avait été immolée sur la tombe d'Achille, et plus tard le tyran de Corinthe, Périandre, avait fait brûler sur le tombeau de sa femme les vêtements de toutes les dames de cette cité ¹.

Avec ces offrandes on répandait à grands flots sur la flamme les parfums les plus rares et les plus coûteux : le nard, la myrrhe, l'amomum, luxe fort utile à l'odorat des assistants qui devaient rester à chanter ou à entendre chanter les *næniæ* jusqu'à ce que la crémation fût complète. La flamme tombée, on éteignait avec du vin le reste du feu; les parents du mort, après avoir trempé leurs mains dans l'eau lustrale, saluaient les restes calcinés en les félicitant de leur avènement à la divinité ², jetaient dessus quelques grains de terre, puis recueillaient les os blanchis ³ et les cendres qui les entouraient, les arrosaient de vin d'abord, puis de lait, laissaient égoutter un instant sur un linge et les déposaient dans une urne de terre, de bronze, d'argent ou d'or.

La cérémonie était accomplie; le chef de la famille purifiait l'assistance en l'aspergeant trois fois ⁴ avec un rameau trempé dans l'eau lustrale, et l'on rentrait à la maison mortuaire, où était préparé un repas funèbre

¹ Diog. Laert., *Périandre*.

² Plutarque, *Quest. rom.*, 14.

³ Homère, *Il.*, l. XXIV.

⁴ Suidas, *Schol. d'Aristoph.*, *Nub.*

auquel les parents et les amis prenaient part. Un d'entre eux prononçait l'éloge du défunt.

A partir de ce moment commençait le culte du mort. Neuf jours après avaient lieu les *ennata*¹. La famille se rendait au tombeau, vaste amas de terre recouvrant une chambre où étaient déposées les urnes cinéraires des ancêtres et qui était surmonté d'un cippe en pierre gravée et sculptée où se lisaient les noms des morts et l'énumération de leurs vertus. On couvrait ce tombeau de fleurs et de couronnes, de bandelettes de laine, de mèches de cheveux²; on répandait, dans des fossettes creusées à cet usage, du lait, du vin, de l'huile; on déposait des aliments; on immolait des victimes dont on faisait entièrement brûler la chair. C'était là le repas du mort; nul vivant ne devait y toucher; mais ce sacrifice était accompagné d'un festin auquel prenait part toute la famille qui rentrait ensuite à la maison où une dernière cérémonie avait lieu : la purification. On purifiait la maison d'abord avec du soufre pur³, puis en l'aspergeant avec de l'eau lustrale, eau pure mêlée de quelques grains de sel, prise dans un vase couronné de feuillage⁴. On immolait ensuite un porc à Zeus et la maison cessait d'être « funestée ».

La même cérémonie se renouvelait chaque année plusieurs fois. D'abord en un jour commun à tous, jour des morts, le dernier du mois d'Anthestérion, jour lugubre

¹ Έννατα.

² Eschyle, *Choéphores*.

³ Καθαρῶ θείῳ, Théocrite, *Idylle* 24.

⁴ Θαλλῶ, id.

où tous sacrifiaient en même temps chacun sur les tombes des siens et ensuite aux divers anniversaires particuliers à chaque famille; rien n'en arrêtait plus l'accomplissement périodique que la ruine et la destruction totale de la race. Loin de chercher à s'affranchir de ces honneurs rendus aux morts, les vivants les avaient tellement exagérés que Solon à Athènes, et à Rome les décemvirs, qui l'ont presque toujours copié, avaient cru devoir y mettre des bornes. Ainsi il fut défendu aux femmes de se raser entièrement la tête, de se mutiler; il ne fut plus permis d'immoler plus d'une brebis, jamais de bœufs; de brûler plus de trois manteaux, point de bijoux; d'élever des monuments coûtant plus de trente journées d'ouvriers: voilà pourquoi, dit Cicéron¹, les tombeaux anciens du Céramique étaient si vastes et les modernes au contraire si modestes.

Mais ce n'était pas à l'excès de la tendresse et de la douleur qu'il fallait attribuer ces manifestations; ce n'était pas au désir de faire admirer sa sensibilité ou sa magnificence; c'était à la nécessité de rendre propices les esprits, les mânes des morts², de s'en faire des protecteurs et non des ennemis redoutables. Nous venons de voir qu'à Rome les enfants suivaient le convoi de leur père la tête voilée comme pour sacrifier; Plutarque³ nous en dit la raison: c'est que, dans les rites romains, l'homme ne devait pas paraître tête nue devant les dieux. Plus loin nous les avons vus saluer les os qu'ils retrouvaient

¹ Cic., de Legibus.

² Δάσκεισθαι νοῦν ου νόον (poét.) placare, propitiare manes, de (ilâ), en sans-crit, « offrande, parole, hymne ».

³ Quest. rom., XIV.

dans la cendre pour les féliciter de leur avènement à la divinité. En effet, pour les enfants, le mort ou plutôt l'être immortel qui avait animé le corps du mort était un dieu : c'était leur créateur immédiat, le dernier anneau de la chaîne de dieux auxquels ils devaient l'existence. Car les anciens ne se figuraient point la création de l'homme comme ayant eu lieu autrement que par les voies ordinaires de la génération. Pour eux la terre avait engendré les dieux ; les dieux avaient engendré les demi-dieux ; des demi-dieux étaient nés les héros et de ceux-ci les hommes¹, chacun transmettant à celui qui naissait de lui le principe divin qui, après avoir animé et dirigé le corps humain, lui survit et, purifié par cette séparation, reprend possession de ses fonctions célestes.

Eschyle dans les *Choéphores*² nous montre Électre sur la tombe d'Agamemnon, lui adressant une prière telle que le meilleur chrétien la pourrait adresser à Dieu. « O mon père, dit-elle, donne-moi d'avoir le cœur pur ! » Et bien plus tard, au moment où le paganisme vaincu va céder la place au christianisme, le rhéteur Thémistius, dans une sorte d'oraison funèbre de son père, s'écrie encore : « O mon père ! toi qui étais naguère le meilleur des hommes et qui es maintenant le meilleur des dieux³ ! » — Ces deux exemples pris entre mille suffisent à prouver que le mort devenait bien réellement dieu et de la même nature que les autres dieux. Son action était semblable à la leur, son pouvoir analogue, bien que resserré

¹ Pindare (passim).

² Eschyle, *Choéphores*.

³ Themistius, *Orat.* 20.

dans de plus étroites limites. « Zeus, dit Jamblique ¹,
 « étend sa puissance sur tous et pour tout, les autres
 « dieux sur tous mais pour certaines choses seulement,
 « les démons et les âmes sur certains individus et pour
 « certaines choses. » Ces dernières n'ont de pouvoir par
 elles-mêmes que dans leurs familles auxquelles elles sont
 liées par des devoirs et des besoins réciproques, car, par
 une superstition inexplicable et contraire à d'autres idées
 grecques, la position d'une âme dans l'autre monde dé-
 pendait en quelque sorte du culte qu'elle recevait dans
 celui-ci. Aussi, lorsque les devoirs de la famille envers elle
 n'étaient pas accomplis régulièrement, elle la frappait de
 tous les maux dont elle avait la disposition. Par contre,
 si elle recevait conformément aux rites les honneurs aux-
 quels elle avait droit, elle protégeait la famille, faisait
 prospérer ses entreprises, écartait d'elles les maladies,
 la défendait contre l'ennemi. De plus elle veillait sur la
 conduite de ses descendants, punissait les mauvaises ac-
 tions et récompensait les bonnes. Ainsi faisaient les autres
 dieux qui n'étaient autre chose que des ancêtres réels
 ou supposés et n'étaient adorés qu'à ce titre.

De là les divisions et subdivisions primitives de toute
 société. Une maison (οἶκος) honore son chef mort, nous
 venons de le voir, et ses ascendants; mais ces ascendants
 n'ont pas laissé chacun un enfant unique; souvent il y
 en a plusieurs qui se sont séparés et ont fondé des mai-
 sons nouvelles. La réunion de plusieurs maisons s'ap-
 pelle en grec γένος, en latin *gens*, et honore son auteur

¹ Jamblique, *de Mysteriis*.

commun ; c'est son héros éponyme ; elle en tire son nom : on dit la *gens* des Alcméonides, des Butades, des Lycomédiens. De même la réunion de plusieurs *gentes* forme une tribu, en grec φρατρία, dont l'auteur éponyme descend généralement du héros éponyme de la cité, toujours issu lui-même de quelque dieu ou déesse céleste et par conséquent de Zeus, père des dieux et des hommes. Car toute nation, tout peuple, tout pays, toute ville et tout village a son fondateur éponyme, ancêtre commun, et, contrairement à ce qui a lieu pour l'ancienne noblesse européenne où la terre donne son nom et son titre à l'homme dont les aïeux sont censés l'avoir possédée dès les temps les plus reculés, chez les Grecs la terre prend avec ceux qui l'habitent le nom d'un héros antique qui passe pour l'avoir occupée. Sans doute dans le monde antique la fraude n'était pas plus rare que dans le monde moderne, et si beaucoup de comtés et de marquisats n'ont jamais été que de simples métairies ou même n'ont jamais existé, beaucoup de prétendus fils de Zeus avaient été de leur vivant de très-minces personnages et de plus nombreux encore étaient tout à fait imaginaires. Quoi qu'il en soit, le système était admis, on suivait le conseil ironique de Platon¹ : « Pour tous ces dieux-là, ceux qui en parlent sont leurs descendants ; qui peut savoir mieux qu'eux l'histoire de leur famille ? Croyons donc ces fils des dieux, puisque la loi l'ordonne. » Et les aïeux de chacun étaient sans conteste acceptés pour dieux. Aussi, par les alliances contractées dans la suite des temps, un Grec

¹ Platon, *Timée*.

de bonne maison, un eupatride, rencontrait dans sa généalogie tous les dieux de son pays, et quand il invoquait, suivant l'usage, les dieux paternels et maternels ¹, il appelait à son aide l'Enfer et l'Olympe entiers. L'on n'admettait pas que ces dieux manquassent à l'appel et ne vinsent pas prendre fait et cause pour ceux qui descendaient d'eux contre ceux qui descendaient des autres, à moins qu'ils n'eussent été offensés ou négligés. C'est ce qui explique l'active intervention des dieux dans les poèmes épiques bien que la confusion postérieure de divinités d'abord distinctes ait pu jeter de l'obscurité sur ce point.

C'est pourquoi, aux jours voulus, les *gentes* et les phratries se réunissaient aux tombeaux des héros et des dieux pour sacrifier. L'État faisait les frais des sacrifices offerts aux grands dieux ; les frais des sacrifices offerts aux autres étaient une des charges de la richesse, et tous ceux qui le pouvaient remplissaient chacun à son tour dans sa *gens* ou dans sa tribu les fonctions d'*hestiateur* ², fonctions qui consistaient à fournir les victimes dont la chair devait faire le fond du repas. Car, au tombeau comme au temple, ce qu'on nommait sacrifice était un repas pris en *commun* ³ avec le dieu auquel on l'offrait et les assistants ses descendants. C'est pourquoi sur les sarcophages antiques on voit le mort couché sur un lit de repos, tenant à la main une écuelle, et ayant la table à manger devant lui.

¹ Πρὸς θεῶν πατέρων καὶ μητέρων. Xenoph., *Hist. gr., et multi.*

² Ἑστιάτωρ.

³ Κοινωνία, κοιτωνεῖν (communier).

C'étaient donc bien leurs ancêtres que les anciens adoraient, et certaines pratiques sembleraient indiquer qu'il s'agissait purement et simplement de leurs corps restés toujours vivants sous la terre du tombeau. Telles sont les libations de vin, de lait, d'huile, les dépôts d'aliments. On ne peut nier qu'à de certaines époques de barbarie les Grecs ne l'aient ainsi compris, et leurs cérémonies religieuses conservèrent toujours la trace de cette opinion. Cependant, en les observant attentivement, on reconnaît qu'il y avait là seulement une corruption par le vulgaire d'une idée plus élevée et que l'âme non le corps avait été primitivement l'objet de ce culte de la mort. Examinons encore une des phases de ce culte.

Entrons dans une maison antique : dans l'atrium, sur le bord du bassin qui reçoit l'eau des toits, s'élève un autel, bloc de pierre dont la surface supérieure est concave et contient des charbons ardents. Sur cet autel, le chef de la maison, la patère à la main, entouré de sa famille et de ses serviteurs¹, verse des libations, brûle des parfums, des portions de victimes, toujours pour rendre propice l'âme de ses aïeux. Des peintures et des statues représentant ces divins ancêtres entourent la salle, plus ou moins précieuses par l'art et la matière suivant l'époque, le pays et la richesse du maître. Parmi ces effigies se trouvent celles des dieux les plus puissants, de Zeus lui-même ; mais, si ce n'est dans des cas particuliers, ce n'est pas à elles que s'adressent les prières ; ce n'est

¹ Eschyle, *Agamemnon*.

pas à leurs pieds que les membres de la famille se réfugieront s'ils ont besoin de la protection divine, c'est à l'autel dont ils saisiront les bandelettes, les *anses* ¹, comme ils les nomment. Car là brille le véritable représentant de la divinité, le feu de l'autel, l'*hestia*.

Ce nom du feu, les Grecs l'ont emprunté à l'Orient. Les Hébreux disent *esch*, les Chaldéens *escha*, les Aryens *is* dont ils ont fait *îstî*, l'offrande au foyer, et *estica*, le sanctuaire où se fait cette offrande; les Latins, substituant suivant leur usage le *v* à l'esprit rude des Grecs, ont dit *vesta*.

Pour les Grecs l'*hestia*, le feu de leur foyer, est le démon, le génie de leur race, *δαίμων γέννας* ², et il en est de même chez les Romains. Ils le nommaient *genius* ou *lar familiaris* ³. — *Lar*, dans la langue de l'Étrurie, signifiait « seigneur » ⁴. Le plus souvent ils parlent de ce foyer au pluriel; nous allons voir pourquoi. Ils disent les lares et aussi les pénates; les dieux pénates (des vieux mots latins *penus*, *penetral*). Enfin ils donnent encore au foyer, comme à ce qui reste de l'homme après sa mort, le nom de mânes ⁵, dieux mânes, et ce mot vient du radical sanscrit « man », penser, d'où les Aryens ont fait « manas », l'âme et « manu », l'homme. C'est pourquoi, dans plusieurs des langues indo-européennes, le mot homme se

¹ Servius, in *Æneid.* Varron cite Macrob., *Saturn.*, l. I, ch. II, *Ansæ*.

² Eschyle, *Agamemnon*, v. 1402 à 1430. Cic., *de Univ.*, 2.

³ Apulée, *de Deo Socratis*. Columelle, XI, 1, 19. Cicéron, *Pro domo, pro Quintio et freq.*

⁴ Censorinus, *de Die natali*, ch. III, focus.

Servius, in *Æneid.*, passim, citant Varron.

⁵ Apulée, *id.*

dit « man ». « L'homme », dit Proclus, « est une âme dont le corps est l'instrument ¹. »

Qu'est-ce donc d'après cela que ce feu brûlant à cette place même de la demeure où jadis les hommes à demi sauvages enterraient leurs morts, si ce n'est l'âme même de ces morts? Et, quelque étrange que cela nous paraisse, y a-t-il rien de plus conforme à l'idée que les anciens se faisaient de l'âme, qui pour eux n'était autre chose que du feu : *nihil esse animam nisi ignem* ²? On trouve dans Apollodore cette phrase : « Prométhée fit des formes humaines avec de l'argile et leur donna aussi le feu, » pour dire qu'il les anima. Thémistius s'exprime de même ³. Pour Eschyle ⁴ aussi, le feu dérobé par Prométhée, ce feu qui est la source de tous les arts et de toutes les sciences, c'est l'intelligence, la raison, c'est l'âme humaine, c'est ce qui différencie l'homme de la brute, c'est ce qui le rend semblable aux dieux en lui donnant la vie éternelle et la connaissance du bien et du mal que Zeus avait voulu se réserver ; ce n'est pas le feu de la cuisine, car, dit Quintilien ⁵, « ce n'est pas de notre feu que l'âme tire l'élan de sa force ignée ; mais de là où volent les astres, où tournent les axes sacrés ; d'où nous concluons que l'esprit (*spiritus*), auteur et père de toutes choses, est impérissable et, aussitôt qu'il a brisé sa prison du corps humain, qu'il est délivré de ses

¹ Proclus, *ad Platon. Alcibiad.*

² Cicéron, *de Natura deorum*, l. III, ch. XIV.

³ Apollodor., *Bibl.*, l. I, ch. VII, § 1. — Thémistius, *Orat.* 27, p. 407 Dindorf.

⁴ Eschyle, *Prométhée*, v. 110, 240 à 260 et passim.

⁵ Quintilien, *Declamat.* 10.

« membres mortels par le feu du bûcher, il va prendre
« son siège entre les astres. »

Le feu de l'Hestia, remarquons-le, n'est pas l'âme d'un ou de plusieurs ancêtres, c'est l'âme de tous, c'est le principe immortel que leurs générations se sont transmis depuis Zeus « comme une torche transmet son feu à une « torche qu'elle allume, *ut cursores vitæ lampada tradunt* ¹ ». Bien plus, c'est une portion de l'âme universelle : « Ce n'est pas un dieu, ce n'est pas un homme qui « a fait le monde, dit Héraclite ², c'est le feu éternel qui « était, qui est et qui sera toujours. » Ces idées sur le feu éternel, la secte austère et religieuse des stoïciens les conservait encore au temps de Cicéron comme au temps de Zénon, son fondateur. Pour eux, la cause, l'origine de toutes choses (*natura*), c'est le feu artisan de la génération, la force ignée d'où tout procède; la mort c'est l'extinction du feu ³. La plupart des anciens philosophes parlent de même. Phérécyde, Pythagore, Empédocle, sont sur cela d'accord avec Platon; mais, pour eux comme pour Quintilien, ce feu auteur et père de toute chose est quelque chose de plus pur que le feu qui sert aux usages ordinaires, c'est un élément à part : l'éther.

Les Grecs font venir le mot αἴθρῆ de αἴθω, brûler ⁴, et c'est, comme nous venons de le dire, le feu à son état de pureté absolue, la chaleur, la lumière du jour. Mais, chose singulière! c'est aussi le mouvement, le mouve-

¹ Lucrèce, *de Nat. rer.*, allusion aux courses symboliques de torches, aux fêtes de Prométhée, d'Héphaïstos et d'autres dieux.

² Cité par saint Clément d'Alexandrie, *Stromates*, 5.

³ Cicéron, *de Nat. deorum*, l. II.

⁴ Aristoph., *Schol. Nuées*, 265. Eusèbe, *Prép. évang.*

ment perpétuel et originel. C'est pour cela qu'il est l'âme du monde (*animus*); seul il est *animé* par lui-même et il *anime*¹ le reste. Cette vérité, proclamée en ce moment même par la science moderne, que la chaleur et le mouvement sont une seule et même chose, avait été devinée par l'antiquité, et cette chose y était *Dieu*. « Vois, disait « Euripide, cet *éther* immense qui environne la terre de « toute part; c'est Zeus²; Zeus, le dieu né de lui-même « (*αὐτοφυής*), qui englobe dans son cercle éthéré la na- « ture entière; Zeus, l'intelligence infallible, l'incorrupt- « tible éther³. — La splendeur suprême que les Ro- « mains invoquent sous le nom de Jupiter⁴, que les « Crétois appellent du même nom que le jour, les vers « saliens : Lucetius, et les vieux Latins : Diespiter, le « jour-père⁵⁻⁶. »

Si je voulais citer tous les auteurs qui affirment l'identité du feu, de l'éther et de Zeus, il me faudrait énumérer tous les philosophes, pythagoriciens, stoïciens, platoniciens, alexandrins, tous ceux en un mot des sectes que j'appellerai religieuses et qui tendaient non point à détruire la religion, mais à la ramener à sa pureté primitive, au culte de cet être immatériel, infini, tout-puissant, duquel émanent la chaleur, la lumière, le

¹ Platon, *Phèdre*, *Timée*. — *Timée de Locres*. Cf. Cicéron, *de Natura deorum*, l. II.

² Euripide, pièce perdue citée par Eusèbe, *Prép. évang.*, l. XIII, ch. XIII.

³ Fragment orphique cité par Plutarque, Lucien et Eusèbe.

⁴ Vers d'Ennius cité par Cicéron, *de Natura deorum*.

⁵ Macrobe, *Saturnales*.

⁶ Les Éoliens disaient Δεύς comme les Latins, et ce mot, comme notre mot *dieu*, vient du sanscrit *dya*, qui signifie jour, ciel, éther. *Diespiter* rappelle *divas pati*, maître ou père du ciel (sanskrit).

mouvement, qui est le commencement et la fin, l'alpha et l'oméga, le tout du monde, la vie de tout ce qui vit, intelligence suprême, principe de toutes les religions antiques qui le révèrent également sous la forme du feu ¹.

Dans les Védas, poésies sacrées des Aryens qui sont, comme nous l'avons dit, les pères et les initiateurs religieux de la race hellénique, c'est Indra qui tient la place de Zeus. Comme lui, il est l'éther. Comme Zeus règne au-dessus des autres enfants de Cronos, Indra règne au-dessus des fils d'Aditi, ses frères, et au-dessus d'un très-grand nombre de dieux et de déesses en lesquels, conformément à des idées que nous allons tout à l'heure voir se reproduire chez les Grecs, se personnifient les éléments, les astres et des conceptions métaphysiques, et après lesquels viennent plusieurs catégories de pitris ou ancêtres ². Tantôt les prêtres-poètes, auteurs des hymnes védiques, invoquent ces divers dieux séparément comme autant de puissances indépendantes; tantôt l'un d'eux, plus doué que ses confrères du sens de l'exégèse, dévoile ce qu'il y a réellement au fond de leurs doctrines en s'écriant : « L'esprit divin qui circule au ciel, on l'appelle Indra, Mitra, Varouna, Agni, etc.; le sage donne à l'être unique plus d'un nom ³ ! » Mais que l'invocation s'adresse à Indra ou à Savitri, à Bagha ou à Aryaman, l'acteur principal dans la cérémonie est toujours Agni ⁴, le feu sacré qui réside dans le *Vedi* comme l'hestia dans

¹ Eusèbe, *Prép., évangl.* citant des auteurs païens.

² Cf. le *Rig Véda*.

³ *Rig Véda*, sec. 2., lec. 3, h. 7.

⁴ *Id.*, lec. 2, h. 3.

l'hercos; comme elle il vient toujours à la première ligne de la prière : « O Agni, lui dit le poëte, *tu es tous les dieux*, ils ont pris ta bouche et ta langue ¹, c'est par toi qu'ils reçoivent les offrandes, c'est par toi qu'ils dévorent l'holocauste ! »

L'examen le moins attentif de ces hymnes suffit pour comprendre que souvent plusieurs divinités sont des personnifications différentes d'un même élément; d'où l'on doit conclure que cette religion aussi était une agglomération des cultes divers de plusieurs peuplades.

Le *Zend-avesta*, l'écriture sainte des nations qui du sud de l'Oxus, de l'Euphrate à l'Indus, reconnaissent la loi de Zoroastre, présente presque le même spectacle; les noms seulement sont changés. Là, l'Être suprême n'est plus Indra, mais Ormuzd, *le grand Ahura mazda, brillant et éclatant de lumière, le céleste des célestes*, qui est aux autres *amschaspands* ce qu'Indra est aux *adytias* ses frères. Outre ces dieux parmi lesquels nous retrouvons encore la divinité solaire Mithra, les Mazdéiens adorent aussi les *ferouers* des ancêtres, et ce mot, *ferouer*, paraît signifier proprement ce que nos langues modernes appellent l'âme en la distinguant du principe vital avec lequel elle se confondait chez les Grecs sous le nom de psyché. Dans cette religion qui a encore aujourd'hui des sectateurs, connus sous le nom de Parsis, prétendus adorateurs du feu, nous retrouvons de nouveau l'*hestia* sous le nom d'*athrée* ², dont le radical est évidem-

¹ *Rig Vêda*, lec. 5, h. 9.

² *Zend-avesta*.

ment le même que celui d'aïther. Chacun a son feu particulier qui relève du feu éternel de chaque cité ¹.

Quoique les travaux des savants sur les antiquités égyptiennes n'aient point encore donné de résultats définitifs, on peut cependant déjà en conclure que les livres dits d'*Hermès trismégiste*, ouvrages de prêtres égyptiens hellénisés ou peut-être seulement traductions faites par eux d'anciens livres de leurs prédécesseurs, expriment fidèlement les théories religieuses de l'Égypte dont les Grecs considéraient la religion comme la source de la leur. En effet les inscriptions déchiffrées, les sculptures et les peintures exhumées, nous montrent les religions de l'Égypte, comme celles de la Grèce, aussi nombreuses que ses cités; le culte des ancêtres, c'est-à-dire le culte de l'âme, y est poussé si loin, que non-seulement les hommes morts, mais les animaux morts eux-mêmes, y sont honorés; et cela, Porphyre nous l'apprend, par une conséquence bizarre mais logique de la confusion faite entre l'âme et la vie. Du moment que les animaux sont comme l'homme « *participant de ce principe divin* ² », il n'y a pas de raison pour ne pas l'adorer chez eux comme chez l'homme. Parmi ces dieux innombrables et de toute sorte s'élèvent comme toujours, au-dessus des autres, des éléments et des astres personnifiés; mais au-dessus d'eux encore, et en tête du système, il y a l'*intelligence*, l'âme unique du monde, qui a pour corps le plus subtil des éléments, le *feu*, qui s'entretient par le *mouvement*. De cette âme que les livres

¹ Zend-avesta.

² Τὸ θεῖον. Porphyre, *de Abst.*, l. IV, § 9.

nermétiques appellent νοῦς et la langue égyptienne *Noum*, Chnouphis, etc., sont nées toutes les âmes humaines. C'est là le dieu qui crée l'homme à son image en lui donnant une âme formée comme lui du cinquième élément, l'éther; âme qui après la mort de l'homme redevient *daimôn* et prend un corps de feu¹. La religion des Chinois, telle que l'avait réglée Confucius, est, sauf les détails, semblable aux précédentes. C'est encore le culte de l'esprit des morts, des mânes de leurs ancêtres et par conséquent de l'âme générale du monde.

Si maintenant nous comparons l'Être suprême de toutes ces religions avec celui de la religion mosaïque, nous verrons qu'il y a entre eux une identité complète. En effet, par une continuation des usages païens, les peintres chrétiens représentent Dieu sous les traits d'un vieillard à barbe blanche; mais cette figuration anthropomorphique était chez les Hébreux un sacrilège abominable. Pour eux aussi la forme de Dieu est indéfinie; sa nature était lumineuse et ignée. Dans les passages de la Bible où il apparaît, c'est toujours sous l'apparence d'un feu ardent, d'une lumière éclatante, d'une gloire, d'où sort la voix divine. L'esprit de Dieu, en grec *Pneuma*, en latin *Spiritus*, est feu et se manifeste sous une forme ignée. Si la simple lecture du livre saint ne suffisait à l'établir, saint Eusèbe, évêque de Césarée, dont l'orthodoxie n'est pas suspecte, l'affirmerait : « Dans l'Écriture, dit ce père de l'Église, le feu et la lumière représentent Dieu et son Verbe. » Eux aussi, les Hébreux entretiennent un feu

¹ Hermès Trismégiste, *Poimandres*, l. I^{er}, ch. 1^{er}, § 3. *Id.*, § 5. *Id.*, § 7. *Id.*, § 10. — *La clef*, ch. x. — *Id.* — *Asclepias*, l. II, ch. III, et passim.

éternel en lequel ils honorent Dieu « comme étant, suivant l'expression de Porphyre, ce qu'il y a de plus semblable à lui¹ ». Et les rites suivant lesquels ils l'honorent sont tellement semblables, même dans les petits détails, à ceux des peuples dont nous venons de passer en revue les religions et en particulier à ceux des Grecs, qu'il est impossible de ne pas voir là une origine commune. On ne saurait donc nier l'existence antérieure à la séparation des races humaines, d'une religion première à laquelle appartenait ce qui se retrouve dans toutes les autres : la croyance à un Dieu unique, toujours conçu de même et qui a pour intermédiaire entre les hommes et lui le feu de l'autel. C'est plus tard seulement que chaque race a ajouté au fond commun des cultes nouveaux, des divinités et des conceptions nouvelles, portant l'empreinte de son génie particulier.

Les seuls Hébreux n'ont point innové ; s'ils ont comme les autres le culte du feu sacré, à la différence des autres ils n'ont qu'un feu unique pour toute la nation : celui du tabernacle, feu jaloux à ce point que Nadab et Abiu, fils d'Aaron, voulant l'honorer et ayant mis dans leurs encensoirs des charbons ardents pris ailleurs que sur l'autel, « furent immédiatement dévorés par un feu sorti du Seigneur pour avoir offert devant lui un feu étranger² ». C'est grâce à la résistance inflexible opposée par les enfants de Lévi à toute concurrence faite à ce foyer commun, à tout honneur rendu à un feu étranger et à toute tentative de représentation anthropomorphique de la divi-

¹ Porphyre, *de Abst. carn.*

² *Lévitique*, ch. X.

nité, qu'ils parvinrent à conserver intacte l'idée de l'unité divine et la firent survivre aux nombreuses mais passagères hérésies des rois d'Israël et de Juda.

Il serait peut-être difficile de prouver que tous les peuples anciens eurent un foyer national commun comme les Hébreux et les Mazdéens ; mais le fait est parfaitement établi pour les nations grecques et latines. Les Grecs le nommaient Hestia Koinê, Hestia Prytanitis ; les Romains feu éternel, feu de Vesta. Chez les uns comme chez les autres, le culte de ce feu est le culte important entre tous ; il est confié aux premiers magistrats de la cité¹ et prime celui de tous les autres dieux, celui même de Jupiter. C'est pourquoi toute invocation aux dieux commence invariablement par s'adresser à Hestia ou Vesta (ἄφ' ἑστίας).

Ce qui est singulier, c'est que ce feu éternel qu'ils honorent avant tout, les uns ni les autres ne savent plus ce que c'est. Les Athéniens l'entretiennent dans un édifice circulaire couvert d'un dôme, forme particulière aux temples de Vesta, d'où lui vient le nom de Tholos. C'est le Prytanée : là chaque jour cinquante prytanes tirés au sort dans toutes les tribus, et un certain nombre d'autres citoyens désignés par des services extraordinaires rendus à l'État, sacrifient à l'autel en prenant autour de lui leur repas ; là le conseil des cinq cents tient ses séances, circonstance à laquelle l'Hestia prytanitis athénienne doit son nom ordinaire d'Hestia boulaia². Quant aux Romains, ce feu de Vesta dont ils confient le culte aux consuls et

¹ Aristote, *Pol.*, l. VI, ch. v.

² De βουλή, conseil.

l'entretien aux vierges vestales, ils savent bien que « la puissante Vesta, le feu éternel, le lar pergaméen, les pénates romains, les grands pénates, les grands dieux, » ne sont qu'une seule et même chose : le feu apporté par Énée à Laurum Lavinium ; mais quels dieux représente ce feu ? Ils ne s'en doutent pas. Les uns proposent le Ciel et la Terre, les autres Jupiter, Junon, Minerve et Mercure, d'autres encore Castor et Pollux ou les Cabires de Samothrace¹.

On ne saurait dire à quelles époques bien antérieures aux livres de Moïse et par quels relâchements successifs les foyers particuliers s'élevèrent à côté du foyer commun ; comment on en vint à voir dans le foyer particulier, non plus une représentation de l'âme du monde, mais l'âme, le génie d'une race seulement, et comment, pour le vulgaire, l'âme de chaque ancêtre reçut une personnalité distincte et des attributions particulières. L'usage d'entourer l'atrium de portraits peints et sculptés dut jouer un grand rôle dans cette altération des saines doctrines et surtout la division entre les chefs des diverses tribus du pouvoir sacerdotal qui, chez les Hébreux, resta exclusivement concentré dans les mains des membres de la tribu de Lévi.

Une fois que l'ancêtre fut devenu un dieu distinct dont son descendant fut le prêtre, chacun put faire de la religion ce qu'il voulut et l'arranger au gré de ses passions. La vanité, la flatterie, l'intérêt, la haine, la rivalité na-

¹ Virgile, *Æneid.*, passim. — Servius, in *Æneid.* — Macrob., *Saturn.* — Varron, cité par Servius.

tionale, la superstition, produisirent cet amas confus de contes longtemps inexplicables qu'on nomme la mythologie, et dont le sens nous apparaît maintenant. Nous comprenons pourquoi les auteurs qui ont écrit les histoires des dieux et des héros comme Hésiode, Phérécyde, Helanicius et tant d'autres intitulent leurs ouvrages *Catalogues* ou *Généalogies*; pourquoi les écrivains anciens appellent ces auteurs les *généalogistes*¹. C'est que, et je n'entends pas pour cela diminuer leur mérite littéraire, leur œuvre n'est pas autre chose que le classement et la mise en œuvre des chants de poètes plus anciens qu'eux encore, chants composés moyennant salaire, sans autre but que d'expliquer comment les rois, les princes et les seigneurs qui les payaient descendaient d'un dieu par une suite de héros illustres. De là ces innombrables histoires des amours des dieux qui blessent toutes nos idées sur la morale et qui ont invariablement pour résultat la naissance de l'auteur d'une race puissante et du fondateur d'une nation. Si Zeus prend la figure d'Amphitryon pour entrer dans le lit d'Alcmène, c'est qu'il veut donner le jour à Héraclès de qui descendront tous les Spartiates. Si Vénus s'unit à Anchisès, c'est qu'elle veut porter elle-même dans son sein le pieux Énée, l'ancêtre du peuple-roi.

Tous les amours des dieux sont ainsi motivés, et si les plus anciens poètes qui les chantent ont quelquefois des détails naïfs, ils n'ont jamais d'intentions érotiques qu'on trouve même rarement dans les poètes de la décadence beaucoup plus sceptiques. De là aussi les exploits mira-

¹ Notamment Cic., de *Natura deorum*.

culeux des héros. Nul ne connaît les bornes du possible et de l'impossible lorsqu'il s'agit d'exalter la puissance divine de ses aïeux. En revanche, on accumule volontiers les atrocités sur le compte des héros de ses voisins. Ainsi les histoires des familles d'Atrée ou d'Œdipe n'étaient pas dans les légendes péloponnésiennes et béotiennes ce qu'elles étaient dans les tragédies athéniennes.

Cette contradiction entre les légendes parvenues jusqu'à nous est très-frappante. Jamais deux auteurs ne racontent la même chose ou ne la racontent de même. Et ils se contredisent ainsi non pas seulement sur les détails, mais sur les événements les plus importants, sur les faits et gestes des plus grands dieux, *des dieux des plus grandes gentes*¹, comme les appelle Cicéron. Sur leurs noms, leur filiation et leurs attributions, il y a toujours la version des poètes étrangers et celle des poètes nationaux. Ceux-ci, exaltant de plus en plus à chaque génération leurs héros, finissent par les assimiler aux dieux célestes et les identifier avec eux. Jupiter même n'échappe pas à ces confusions; on montrait son tombeau en Crète, on le faisait régner en Italie; pour les Lacédémoniens, il ne se distinguait pas de Lacédémon, leur ancêtre². On en citerait bien d'autres cas.

Le système d'Évhémère, suivant lequel les dieux n'étaient que des hommes divinisés, système adopté par beaucoup d'écrivains de l'antiquité et avec tant d'empressement par les Pères de l'Église dont il servait la cause, rejeté au contraire avec tant de mépris par les savants modernes,

¹ Dii majorum gentium, Cic., *de Nat. deor.*

² Pausanias, *Lacon.*

n'était donc point faux ; il n'était qu'incomplet. Il tenait compte seulement des héros anciens qui s'étaient confondus avec les grands dieux et avec Zeus lui-même ; mais non de Zeus, Éther et âme du monde, ni des autres principes cosmogoniques, ses coopérateurs, généralement considérés comme dieux aussi. Car les Grecs et les Latins, comme les Aryens, les Perses et les Égyptiens, n'avaient pas seulement détaché pour en former des divinités nouvelles les portions émanées de cette âme universelle qui avaient animé les corps humains ; ils avaient aussi attribué une âme, un génie particulier aux divers éléments, aux astres, aux montagnes, aux fleuves, aux arbres même. Conformément à leur génie plastique, qui les portait à tout représenter par la peinture et la sculpture, ils donnèrent des formes humaines à toutes ces âmes divines. Ensuite, continuant de plus en plus à faire Dieu à l'image de l'homme, ils les distinguèrent des éléments et des corps qu'elles étaient censées animer et leur attribuèrent des sentiments humains mis au service d'une puissance sur-humaine.

Ainsi à Éleusis, Démêter est la terre et Perséphonê la semence. Mais la vraie divinité est le νοῦς, l'âme des deux déesses qui accomplit beaucoup de choses étrangères aux fonctions de la terre et de la semence.

En général, l'imagination des Grecs a attribué aux divinités de cette sorte des incarnations, des *passions* ¹, pendant lesquelles elles ont la faculté d'engendrer des humains ou de les adopter, et c'est par là qu'elles s'intercalent dans les généalogies où souvent elles se confondent avec

¹ Πάθη.

quelqu'un de leurs prétendus descendants. Ainsi le roi Érechtheus s'identifie avec Poseidôn, son père, au point qu'il est impossible de savoir si son nom est celui d'un ancien chef ayant réellement existé ou une appellation ancienne de Poseidôn. Telle fut l'origine des dieux dits supérieurs ou célestes, *superi*, par opposition aux dieux infernaux, *inferi*, les morts. Parmi les premiers, quelques-uns prenaient le nom de grands. Théseus, dit Plutarque, en admettait neuf, Solon et les Athéniens douze comme les Romains, et chacun de ces grands dieux était le résultat d'une sorte de fusion imparfaite et bizarre. En effet tous les peuples primitifs à un certain moment adoraient bien les mêmes astres, les mêmes éléments, les mêmes principes générateurs, et ces principes étaient peu nombreux; mais chaque race, chaque cité, chaque tribu leur donnait une forme humaine différente, des attributions, des aventures, des symboles différents, des noms et des cultes différents. Lorsque les progrès de la civilisation mirent les peuples en rapport fréquent, un grand nombre de ces dieux purent se fondre ensemble; mais un grand nombre aussi continuèrent à faire plusieurs dieux bien qu'ils ne représentassent qu'un seul et même principe, qui, par suite d'importations d'un pays dans un autre, se trouva adoré sous plusieurs noms et sous plusieurs formes par les mêmes adorateurs. Ainsi Hestia et Héphaistos, Vesta et Vulcain sont l'une et l'autre le feu; Dionysos, Apollon, Adonis, sont le soleil; Poseidôn, fondu ensuite avec Neptune, a été le soleil avant d'être le dieu de la mer comme Thétis. Cérès, Kybélè, Vénus, Aphroditè, sont la terre; plusieurs déesses, la lune. Cette ten-

dance à faire une seule divinité de toutes les divinités analogues est déjà très-marquée dans Hérodote; elle s'accuse encore mieux dans les hymnes orphiques dont les litanies donnent presque à chaque dieu l'épithète de πολυώνυμος, « qui est adoré sous beaucoup de noms ». C'est surtout chez les Romains de la décadence qu'entre les mains des poètes, des peintres et des sculpteurs, ce système de fusion à tout prix produit les effets les plus bizarres, et qu'on voit, par exemple, la chaste Diane latine, héritant des amours d'une déesse asiatique, aller visiter Endymion sur un mont de la Carie.

Mais, remarquons-le encore, la religion des littérateurs n'avait rien de commun avec celle des hiérophantes. Sans doute tous les temples offraient à l'admiration des voyageurs les types splendides en lesquels le génie des artistes avait personnifié les diverses divinités; sans doute même le vulgaire en était venu à attribuer à ces simulacres, aux plus antiques surtout, la puissance des dieux qu'ils représentaient, et, pour légitimer cette hérésie qu'ils ne pouvaient détruire, les prêtres s'étaient résignés à « fixer » dans ces statues une part de l'âme divine par des incantations psychagogiques, à la grande indignation d'Héraclite qui comparait les adorateurs de statues à des gens qui parleraient à des murailles; mais cependant c'était surtout sous la forme du feu que les divers dieux étaient honorés sur l'autel où le feu sacré ne cessa jamais d'être le centre religieux de chaque temple¹, et conserva aux yeux des anciens une telle importance que Cicéron

¹ Ἑστίας μεσομφάλου. Eschyle, *Agamemn.*, v. 997.

s'écriait : « Ce n'est point dans les murs que consiste la cité, mais dans les foyers et les autels. (*Non in parietibus respublica, sed in aris et focus* ¹.) » Dans Eschyle, lorsqu'Athênê veut engager les Euménides à se fixer dans sa ville : Restez, leur dit-elle, je vous promets dans cette terre pieuse des sanctuaires que vous aurez (sic), « *résidant dans des escharas de pierre polie* ² ». Pour Sophoclès, c'est de l'*Hestia delphique* que sortent les oracles de Phoëbus, et dans l'hymne homérique à Dêmêter, ce que la déesse demande en s'éloignant, c'est un vaste temple avec un autel dessous, sur lequel on charmera son âme et celle de sa fille ³. Nous verrons en étudiant les mystères d'Éleusis que, lorsqu'à la fin de l'initiation la divinité apparaissait, c'était aussi sous la forme du feu.

De cette idée sur la nature ignée de la divinité, était née l'adoration des astres que les anciens prenaient pour les feux des divers dieux vus dans le lointain. Ainsi le comprenait Platon ⁴ qui les fait tourner autour de la terre immobile, parce qu'elle est l'*Hestia* commune des dieux et des hommes. C'est pourquoi, dit Eusèbe ⁵, les dieux sont nommés θεοί, mot dont l'étymologie est θέω (courir). Jamblique ⁶ se perd en dissertations sur les feux des divers dieux et leurs aspects variés. Les grands dieux sont le soleil, la lune et les planètes; les autres astres beau-

¹ Cicér., *ad Atticum. Epist.* 10, l. VII.

² L'*eschara*, autel, semble différer du βωμός; grec (en hébreu *bamah*), et de l'*ara* romaine, parce qu'elle est à ras de terre; l'autre est plus ou moins élevé. Eschyle, *Eumenid.*, in fine.

³ Sic, trad. mot à mot.

⁴ Platon, *Timée et Timée de Locres*.

⁵ Eusèbe, *Prép. évangel.*

⁶ Jamblique, *de Mysteriis Ægyptiorum*.

coup plus difficiles à classer sont les archanges, les anges, les démons, les héros, les trônes, les dominations et les simples âmes. « C'est de ces feux éternels qu'on appelle les astres et les étoiles que vient l'âme des hommes, » comme le constate Cicéron¹. De là l'intérêt que Jamblique trouve à les distinguer. Si par la position de chaque astre à la naissance d'un homme on peut savoir duquel d'entre eux son âme est émanée, on en peut inférer quelle sera sa nature et sa destinée. L'astrologie et l'horoscopie n'ont point d'autre origine que cette idée. Jamblique² d'ailleurs a, comme Cicéron, soin de faire remarquer que ce n'est pas le corps même de l'astre qui est dieu, mais seulement la lumière dont il est investi, comme, dans l'homme, c'est l'âme seule qui est divine. Pour beaucoup d'auteurs, les astres innombrables et imperceptibles dont la Voie lactée se compose, étaient les âmes des hommes; le plus souvent on distinguait des dieux célestes les simples morts. Ceux-ci étaient dieux infernaux, *dii inferi*, à l'exception des héros et des rois qui à leur mort prenaient rang parmi les dieux des cieux³. Cette dernière idée si bizarre à nos yeux était toute naturelle aux yeux des anciens, puisque pour eux il ne s'agissait que d'un grade entre dieux. Elle avait déjà cours au temps d'Hésiode et la déification des empereurs romains n'en est qu'une application.

Chacun de ces dieux et de ces déesses, à bien peu d'exceptions près, entrait dans les généalogies, sinon

¹ Cic., cité par Macrob., *Somnium Scipionis*, ch. xiv. Id., *de Republic.*, l. VI.

² Jamblich., *de Mysteriis*.

³ Macrob., *Saturn*.

toujours par les voies ordinaires de la génération, au moins par adoption et initiation, c'est-à-dire par la communication de ses mystères. Les mystères d'un dieu étaient les rites de son culte, l'ensemble des moyens secrets, cérémonies, formules, prières, par lesquels un nombre limité de personnes disposaient de sa puissance. Dans l'*OEdipe à Colone* de Sophocle, ce héros outragé, chassé par ses enfants et son peuple, arrive sur le territoire des Athéniens et fait appeler leur roi Théséus. Il l'emmène dans un lieu écarté où il disparaît à ses yeux dans le gouffre qui doit être son tombeau après lui avoir révélé les rites mystiques et les formules incantatrices avec lesquelles il peut l'évoquer et faire de lui un auxiliaire invincible dans les guerres d'Athènes contre Thèbes. Nul ne doit connaître ces secrets, ni le lieu de sa sépulture, que le roi d'Athènes, et celui-ci ne doit le révéler qu'en mourant à celui qui doit être son successeur. — Dans l'hymne homérique à Déméter, cette déesse, pour récompenser l'hospitalité des Éleusiniens, leur ordonne de bâtir un *vaste temple* et un *autel dessous*, comme nous l'avons vu plus haut; elle leur enseigne les rites des ὄργια qu'ils devront célébrer pour *rendre propices* son esprit et celui de sa fille Perséphoné. « Nul ne doit en parler, nul ne doit chercher à les pénétrer. » Ces deux exemples de mystères suffisent. Les derniers sont de tous les plus fameux; nous les étudierons plus loin; mais au fond ils ne sont que ce que sont les autres mystères. Car il n'y a point de dieu, de héros, de mort qui n'ait ses *orgia* dont les rites ne sont connus que de ses descendants et dont l'effet est de *charmer* son âme.

Le livre des poésies orphiques n'est autre chose qu'un recueil de formules invocatoires, d'*hymnes*, attribuées au grand mystagogue, instituteur prétendu de presque tous les cultes grecs. Ce recueil fut divulgué, dit-on, par des prêtres païens qui avaient abandonné leurs temples pour embrasser le christianisme. Les Romains avaient la prétention d'avoir des « charmes », *carmina*, qu'ils tenaient très-secrets, pour évoquer et faire passer chez eux les dieux des cités qu'ils assiégeaient, et d'autres pour dévouer leurs ennemis aux dieux infernaux. C'est à la crainte que leurs ennemis n'en possédassent de semblables qu'on doit, suivant certains auteurs, attribuer le soin que prenaient les pontifes romains de cacher le nom des véritables dieux, protecteurs de Rome, et le secret qui a toujours été gardé sur le vrai nom *latin* de cette ville, celui sous lequel ses prêtres la désignaient dans leurs prières et qui n'était pas celui que tout le monde connaît ¹.

Les mystères de toute divinité étaient donc une propriété particulière. Celui qui n'était pas d'une famille ne devait pas connaître les rites propres à cette famille; celui qui n'était pas d'une tribu, les rites de cette tribu. L'étranger n'était pas admis aux cérémonies communes aux citoyens; il ne devait ni en user ni les connaître. Toute usurpation à cet égard était sévèrement punie; les Grecs la qualifiaient de *hierosulia*, vol des choses sacrées, et la punissaient ordinairement de mort. C'est qu'en effet, par les rites et les formules d'un culte, on ne se bornait pas à capter la bienveillance du dieu : on le contraignait à faire ce qu'on lui demandait. C'est un des grands reproches

¹ Macrob., *Saturn.*, l. III, ch. IX.

adressés par les Pères de l'Église aux dieux des Gentils, d'être esclaves de leurs adorateurs et d'être forcés d'obéir à la *nécessité* résultant des hymnes et des incantations¹. Leurs adversaires, Porphyre et Jamblique, répondaient que les dieux obéissaient non point à l'*ἀνάγκη*, mais à la *πειθανάγκη*, non point à la nécessité, mais à la *persuasion assurée*. Ils faisaient ce qu'on voulait, à la vérité; mais parce qu'ils le voulaient bien, et leur majesté n'avait point à en souffrir.

Ce sophisme est démenti par beaucoup de faits; c'est là ce qui motive la colère des dieux contre ceux qui cherchent à s'imposer à eux sans être de leur descendance, ou même sans être celui de leurs descendants auquel appartient par droit de succession régulière le droit de les invoquer². Les efforts de Junon pour empêcher Énée, fils de Vénus, son ennemie, d'atteindre les rives du Tibre, déterminent la plupart des événements qui font le sujet de l'Énéide. Ce héros ne peut lui sacrifier conformément aux rites, sans ablution dans l'eau de ce fleuve, et, versé comme il est dans tous les secrets des cultes, la déesse sera obligée de céder à ses prières dès qu'il aura rempli cette condition.

Les dieux punissaient eux-mêmes cruellement toute tentative pour surprendre leur secret. Dans la 26^e églogue de Théocrite, Ino, Autoché et Agavé conduisent sur la montagne trois chœurs de Bacchantes, les mains chargées de guirlandes de chêne, d'asphodèle, de lierre. Elles ornent douze autels de gazon : neuf à Dionysos, trois à

¹ Eusèbe, *Prép. évangél.*, l. V, ch. VIII.

² Isée, *passim*.

Dioné, sa mère. Au moment où elles tirent de la *ciste mystique*¹ les choses sacrées pour les placer sur les autels, « comme Dionysos lui-même l'a enseigné », Autonoe aperçoit Pentheus, fils d'Agavé, qui les regardait, caché derrière un lentisque. Aussitôt, *affolée*, elle renverse de ses pieds les orgia, et, avec ses compagnes, poursuit le malheureux enfant qui est mis en pièces ; sa propre mère lui arrache la tête. « Je ne blâme pas Dionysos, dit Théocrite ; que personne ne le blâme, lui ni celles qui obéirent à ses ordres. Il faut respecter la volonté des dieux ! » Et en effet, pour châtier ceux qui la bravaient, la mort, la guerre, la maladie, la ruine étaient au service des divinités du dernier ordre comme à celui des grands dieux. L'homme qui la veille de sa mort occupait dans sa cité un rang des plus modestes pouvait dès le lendemain, aussi bien que Zeus, les déchaîner sur l'héritier usurpateur dont les mains versaient sur sa tombe des libations sacrilèges².

C'est sur ces divisions et subdivisions des puissances divines, pour ainsi dire en propriétés particulières et héréditaires, que furent fondées originairement toutes les sociétés antiques ; la société grecque et la société romaine absolument comme les sociétés aryennes, perses et égyptiennes.

A l'origine de ces sociétés la religion est tout. Il n'y a pas d'autre droit, pas d'autre morale. C'est elle qui est le pouvoir, celui qui en est le représentant est maître absolu, et cet état de société est dit *patriarcal* parce que ce

¹ Boîte qui contenait les instruments du culte.

² Isée, *passim*.

représentant est le père de famille. Il est seul prêtre, car lui seul a droit de sacrifier aux dieux-ancêtres et de disposer de leur puissance surnaturelle au profit de la famille. Il est seul juge absolu avec droit de vie et de mort, car lui seul sait la volonté des dieux et leur opinion sur les actes des membres de la famille. Il est seul chef militaire, car lui seul sait quand et comment les dieux veulent combattre avec la famille, et il n'y a point de victoire sans leur concours. A sa mort son fils aîné lui succède et devient maître absolu à son tour de toutes les propriétés et de tous les individus de la famille. Les frères puînés ne peuvent ni se séparer de lui, ni se soustraire à son autorité, et comme les frères de son père n'ont pas pu le quitter non plus, il en résulte que l'héritier d'un chef de famille se trouve *père* de ses ascendants en ligne collatérale et de leurs descendants à quelque degré que ce soit.

On conçoit qu'après un certain laps de temps une famille formait un groupe très-nombreux d'individus; son chef prenait le titre de βασιλεύς qui, aux fonctions sacerdotales près, se traduit exactement par le mot sire ou seigneur de notre moyen âge français. La confédération de ces seigneurs sous l'autorité unique d'un autre plus puissant, la substitution à cette autorité unique de l'autorité collective de ces seigneurs eux-mêmes, la division de la famille et la libération de ses membres, voilà toute l'histoire des révolutions intérieures d'Athènes jusqu'au sixième siècle avant Jésus-Christ.

Je n'entreprendrai pas de débrouiller la généalogie athénienne. Les Athéniens l'ont obscurcie eux-mêmes à

dessein, lorsqu'après l'asservissement des Ioniens aux Perses, ils voulurent répudier le nom d'Ioniens et établir que les émigrés colonisateurs de la molle Ionie étaient, il est vrai, d'origine athénienne comme les Achéens, mais que les Athéniens n'étaient pas Ioniens. En sorte qu'ils ont deux généalogies : une qui les fait descendre de Zeus par Apollon et Ion; une autre, et ils la préférèrent, qui les fait descendre de Zeus et de Héra par Héphaïstos et la Terre avec l'aide d'Athênê, lesquels donnèrent le jour à Érichthonios. Apollon figurait aussi dans cette dernière, car, pour être considéré comme citoyen, il fallait avoir un *Apollon phratrios*, c'est-à-dire, appartenir à une phratrie, qui sacrifiait à *Apollon patrôos*, à Apollon ancêtre.

Érechtheus, Érichthonios, Kécrops, Érysichthôn, Knaos, Amphictyôn, Pandiôn, Iôn, Égeus, Théseus; ces quelques noms sont à peu près ce qui nous reste de l'histoire de dix siècles. Quels personnages représentent-ils? Sont-ils ceux d'êtres imaginaires, ou des auteurs communs de la nation, ou encore ceux des auteurs de la famille qui réussit à dominer les autres? Chacun d'eux représente-t-il un seul personnage ou plusieurs, ce que rend vraisemblable l'usage de donner aux enfants les noms portés par leurs aïeux? Un de ces personnages était-il venu de Phénicie ou d'Égypte, comme on le disait aussi de Cadmos et de Danaos? Nous ne nous appesantissons pas sur ces questions inutiles à l'intelligence de l'histoire que nous étudions.

Aussi loin que notre vue peut atteindre dans la nuit des temps, nous entrevoyons confusément les *gentes*

athéniennes vivant à peu près sans relations entre elles sous le sceptre de leurs chefs particuliers. Puis un premier fait se produit sous Kécrops. Pour résister à des invasions béotiennes, à des débarquements de pirates cariens, ces chefs se groupent autour de douze chefs, chefs des phratries probablement, lesquels se soumettent à l'hégémonie d'un d'entre eux, mais pour les cas de guerre seulement. Chaque chef garde d'ailleurs chez lui son autorité absolue et chacune des douze fractions resté un petit État. Un second fait a lieu sous Théséus, fait tellement important que tant qu'Athènes existera on célébrera en commémoration la fête des Panathénées, la plus grande des fêtes athéniennes. Ce second fait, c'est la réunion de ces petits États en un seul, gouverné non plus entièrement par les caprices particuliers des seigneurs locaux, mais par des lois générales votées par des assemblées siégeant au prytanée d'Athènes. Sans doute, à cette mesure, qui par elle-même était une protection pour les groupes subordonnés, vinrent se joindre quelques relâchements de l'autorité hiérarchique ; il est difficile d'expliquer autrement le titre de fondateur de la démocratie qui resta définitivement acquis à Théséus. Ces résultats furent obtenus par la force des armes, non sans une résistance acharnée des détenteurs du pouvoir, qui, déposés, restèrent ennemis de Théséus, et qui plus tard, renforcés d'autres mécontents, devinrent assez forts pour le chasser du pays. Tout ce qu'on peut tirer de vraisemblable des légendes merveilleuses qui le concernent, c'est qu'il mourut en exil et qu'il fut remplacé par Mnestheus, le chef du contingent athénien au siège de Troie. Après

Mnestheus furent rappelés les fils de Théséus dont les descendants régnèrent longtemps et portèrent à son apogée la puissance royale. Le dernier d'entre eux, ayant refusé le combat singulier qui lui était offert par le roi béotien Xanthos, fut détrôné et remplacé par Mélanthos, un étranger descendant de Néleus, roi de Pylos, qui tua Xanthos. Kodros, fils de Mélanthos, connu par son dévouement légendaire, fut le dernier roi d'Athènes.

Ses descendants lui succédèrent ; mais seulement avec le titre d'*archontes*, ce qui implique une diminution d'autorité. Douze archontes à vie se succédèrent ainsi jusqu'en 752 av. J.-C. A cette époque et sous Alcméon, la durée de l'archontat fut réduite à dix ans. Il y eut dix de ces archontes décennaux dont les quatre premiers furent encore pris dans la descendance de Kodros. Sous Hippomanès, ils commencèrent à être pris indistinctement par voie d'élection entre tous les eupatrides. En 714, l'archontat devint annuel et fut démembré ; neuf archontes s'en partagèrent les différentes fonctions.

Nous n'avons aucun détail sur les troubles et les guerres civiles qui amenèrent ces changements. Nous savons seulement que, cent ans avant Solon, les chefs des *gentes*, sous l'influence desquels ces troubles eurent lieu, avaient établi un système de gouvernement qui les rendait seuls maîtres de l'État. Mais, en même temps qu'ils recouvraient leur propre indépendance, ils voyaient par un mouvement parallèle échapper à leur domination la plupart de ceux pour lesquels ils avaient été des rois. Les détails nous manquent aussi sur cette révolution. On peut seulement constater qu'au temps de Solon l'ancienne

gens n'existe plus; elle est fractionnée en phratries, *gentes* et familles ou maisons ¹. La propriété commune est divisée. A la mort de chaque chef de famille, son fils aîné continue à garder sa maison; mais les autres la quittent, emportant avec eux une part de l'héritage, et ils fondent une maison à leur tour. L'autorité paternelle est limitée à ceux qui sous le même toit sont « enfumés par le même foyer », *ὀμόκαπνοι*, comme les nomme Aristote après Épiménide ². Bien plus, une grande partie de la propriété a passé, quoique à titre précaire, entre les mains d'autres détenteurs dont nous n'avons pas encore parlé.

Quand nous avons dit que les membres d'une phratrie ou d'une *gens* descendaient de l'ancêtre-dieu éponyme de cette phratrie ou de cette *gens*, cela n'est vrai que des eupatrides; ceux-là seuls sont du sang des dieux et des rois ³, du sang des maîtres; mais chacun de ces groupes comprenait encore, et même en nombre bien plus grand que les eupatrides, une plèbe ⁴ dont il est difficile de préciser l'origine et qui descendait probablement d'une race anciennement vaincue, de prisonniers de guerre, d'affranchis, d'enfants d'eupatrides et de femmes esclaves. Pour mieux séparer d'eux cette foule méprisée, les eupatrides avaient imaginé cette légende que les Géants, fils de la Terre, ayant voulu détrôner Zeus, avaient été taillés en pièces et que, de leur sang répandu sur le sol, était né le commun des mortels. Ces esclaves cultivateurs,

¹ Φρατρία, γένος, οἶκος.

² Aristote, *Pol.*, I, 1, 6.

³ Μετέχοντες τοῦ βασιλικοῦ γένους. *Etymologicum magnum*, au mot Εὐπατρίδαι.

⁴ Πλῆθος, qui correspond au latin *plebs*.

ces serfs de la glèbe, s'appelaient *thètes*. Comment étaient-ils devenus propriétaires d'une portion des terres de la *gens*? Nous n'en savons rien; mais on le devine facilement. Si la servitude est dure pour l'esclave, elle est fastidieuse pour le maître, condamné à passer sa vie le fouet levé pour veiller à ce que le travail de l'esclave produise plus que ne coûte sa nourriture. La terre ne donne tout ce qu'elle peut donner que travaillée par celui qui a un intérêt direct à la faire produire. Le maître avait donc eu avantage à confier à l'esclave la portion de terrain que cet esclave pouvait cultiver avec sa famille, à charge de rendre seulement une quotité fixée de la récolte et à lui laisser longtemps ce terrain afin qu'il pût exécuter les travaux qui ne produisent qu'après un long temps. Peu à peu ce qui n'était qu'un engagement volontaire de la part du maître était devenu un droit pour l'esclave, et il était demeuré propriétaire incommutable du terrain, à charge de payer à son seigneur, comme le serf russe paye l'*obrock* au sien et pour la même cause, la sixième partie de la récolte. C'est pourquoi les *thètes* s'appelaient aussi Hectémores (*Ἑκτημόροι*).

A côté de cette division en eupatrides et en *thètes*, nous trouvons encore à cette époque une autre division en tribus¹. Il y avait quatre tribus auxquelles les Grecs, fidèles à leur système généalogique, ont attribué plus tard des éponymes, Hoplès, Géléon, Ægicoros et Argadès, tous les quatre fils d'Iôn. Il suffit de traduire ces noms en français pour juger que guerrier, cultivateur, pasteur

¹ Φωγή.

et artisan sont des personnages imaginaires. Les hoplites étaient les eupatrides ; les autres étaient répartis soit d'après leurs professions, soit par contrées nommées suivant la profession la plus en usage dans chacune : les artisans habitant les villes ; les cultivateurs, la plaine, et les pasteurs, la montagne. Toutes les phratries athéniennes étaient réparties dans ces quatre tribus dont chacune avait un chef nommé « phylobasileus » sur les fonctions duquel les renseignements sont assez vagues. Enfin on trouve une autre division des citoyens en Diacriens ou montagnards, Pédiéens ou hommes de la plaine, et Paraliens ou habitants de la côte.

Vers 594 avant Jésus-Christ, les Diacriens, les Pédiéens et les Paraliens étaient en guerre ouverte. Les chefs des Pédiéens, qui composaient l'aristocratie territoriale, et ceux des Paraliens, partie commerçante et libérale de la population, se disputaient le pouvoir. Les Diacriens soutenaient ces derniers. Leur querelle durait depuis soixante ans, et c'est pour en brusquer le dénouement qu'avait eu lieu la tentative de Kylôn. Cet eupatride, voyant le progrès de la faction paralienne manifesté par la nomination à l'archontat de Mégacès, fils d'Alcméon, son chef, avait profité de la fête des Diasia pour s'emparer de l'acropole avec ses amis et quelques mercenaires envoyés par son beau-père, tyran de Mégare. Maître de la citadelle, il se croyait maître du pouvoir ; mais, à l'appel de Mégacès, une partie de la population prit les armes et assiégea l'acropole. Vaincu par la famine, Kylôn parvint à s'évader ; les siens se rendirent. Ceux de Mégacès les trouvèrent mourant de faim, assis près de

l'autel d'Athènè, tenant à la main un rameau vert entouré de bandelettes, *ἱετηρία*; par là, ils se constituaient suppliants de la déesse et devenaient sacrés. Non-seulement on ne pouvait sans crime toucher à leur personne, mais on ne pouvait pas les laisser mourir de faim. Cependant, comme ils ne pouvaient rester toujours au pied de l'autel, ils consentirent à se laisser juger par l'aréopage, et, pour s'y rendre sans danger, ils imaginèrent de fixer leur rameau à l'autel et de prolonger la bandelette à ce point qu'ils pussent arriver jusqu'au tribunal sans la lâcher. En chemin, la bandelette se rompit, et, privés de la protection de la déesse, les suppliants furent lapidés. Cet événement suffit pour changer la face des choses : nous venons de voir la version des Alcéméonides; mais sur le moment même un bruit courut dans la ville. On disait que la rupture de la bandelette n'avait pas été naturelle et qu'un grand sacrilège venait d'être commis. Malgré les dénégations des intéressés, ce bruit finit par prévaloir et devint entre les mains du parti oligarchique une arme puissante contre Mégacès et ses descendants. Trente ans après, tous ceux du parti auquel Kylôn avait appartenu, renforcés des superstitieux qui attribuaient au forfait de Mégacès tout ce qu'il y avait eu depuis lors d'épidémies, de famines et de calamités de toute sorte, demandaient encore à grands cris le châtement des coupables et l'expiation du sacrilège; ils demandaient que, pour la *gens* maudite des Alcéméonides, on ne laissât pas plus longtemps la cité exposée à la colère céleste. Les deux partis étaient près d'en venir aux mains.

En même temps une menaçante agitation régnait parmi les thètes ou hectémores, et non sans cause, car leur sort était misérable. De nos jours un fermier qui loue cent hectares de terre peut donner au propriétaire de cette terre la moitié du produit, vivre et réaliser encore un certain bénéfice; mais alors le possesseur d'un petit champ à peine suffisant pour nourrir sa famille ne pouvait que difficilement prélever la sixième partie de sa récolte ou sa représentation en argent; d'autant plus que cette redevance envers son seigneur ne le dispensait pas d'autres charges envers l'État. Telle est l'origine de ces *dettes* qui jouent un si grand rôle dans les commencements de l'histoire d'Athènes et dans la période correspondante de l'histoire romaine. Jadis l'eupatride avait eu intérêt à abandonner un champ au thète pour le sixième du produit annuel. Cet intérêt n'existait plus. Les progrès de l'agriculture permettaient de faire cultiver à un homme une bien plus grande quantité de terre; les progrès du luxe faisaient davantage rechercher les esclaves domestiques; la valeur de la terre avait changé.

Les années de guerre ou de sécheresse, le thète ne payait pas; l'eupatride le laissait faire, souvent même il lui prêtait de l'argent et posait sur son terrain une « hypothèque », ὑποθήκη, c'est-à-dire une borne de pierre ou de bois sur laquelle était inscrite la somme due. Dès lors le thète devait payer, outre la redevance ordinaire, un intérêt exorbitant de cette somme. Le moment arrivait rapidement où il ne pouvait plus payer du tout. Alors l'eupatride saisissait le champ et le vendait; il vendait ensuite les enfants du thète, sa femme et enfin le thète lui-

même, s'il était nécessaire, pour acquitter la dette. A ce genre de dettes étaient venues se joindre celles contractées pour les besoins du commerce et de l'industrie par des hommes qui n'avaient rien à hypothéquer que leur famille et eux-mêmes. La nécessité d'une part, la cupidité de l'autre, multiplièrent le nombre des dettes et des débiteurs. Des exécutions cruelles, la vue de citoyens vendus à l'étranger comme esclaves, indignèrent la population. Elle résolut de résister par la force à un droit barbare; une conflagration générale devint imminente.

Dans ces circonstances critiques, un homme éminent se rencontra : Solon, fils d'Exekestidès. Il descendait de Kodros et était donc eupatride; mais son père avait dissipé sa fortune, ce qui l'avait fait déchoir du rang que sa naissance lui assurait. Commerçant et navigateur, poète, guerrier, homme politique, Solon se montra en tout tellement supérieur que ses contemporains le placèrent au nombre des sept σοφοί, mot qui se traduirait mieux par savant, habile, éminent, que par sage. La gloire qu'il avait acquise dans la victorieuse expédition de Salamine par lui provoquée et conduite, sa position sociale qui le plaçait au milieu des deux partis, les sentiments à la fois conservateurs et libéraux exprimés dans ses belles poésies et sans doute dans ses discours à l'Assemblée, tels furent les motifs qui le firent choisir d'un commun accord pour rétablir la paix dans l'État avec plein pouvoir de faire les réformes nécessaires et de nouvelles lois.

Il s'occupa d'abord de l'affaire du sacrilège. Par son influence, ceux qui y étaient impliqués consentirent, sans doute faute de pouvoir faire autrement, à se laisser

juger par trois cents citoyens pris parmi les plus estimés de la cité (ἀριστίνδην). Ceux qui vivaient encore furent condamnés au bannissement perpétuel ; les autres furent déterrés et leurs os jetés hors du territoire de l'Attique. Ce n'était du reste qu'un moyen terme dont les plus superstitieux ne furent qu'à demi satisfaits. Ils auraient voulu voir bannir non-seulement les coupables, mais encore tous ceux qui étaient issus d'eux. Cent ans après nous verrons attaquer de nouveau les descendants des sacrilèges Kylonien parmi lesquels nous trouverons Périclès et Alkibiadès. La question des dettes fut plus complètement résolue ; il y eut abolition générale des dettes présentes, et pour l'avenir il fut défendu de prêter et d'emprunter sur la liberté des citoyens. Les redevances seigneuriales furent abolies du même coup ; « la terre était esclave, dit Solon, je l'ai rendue libre ¹. »

Enfin une constitution écrite détermina la forme du gouvernement et les droits de chacun en y apportant des modifications profondes. Les citoyens furent divisés en quatre classes : les *pentakosiomedimni* ou citoyens à cinq cents médimnes ², les chevaliers ou citoyens à trois cents médimnes, les zeugites ou citoyens à deux cents médimnes, puis une quatrième classe inférieure en tout à ceux-là. Le médimne était une mesure de blé ou d'huile. Il valait sous Solon une drachme, au temps d'Aristophane trois drachmes, au temps de Démosthène cinq.

¹ Vers cité par Plut., *Vit. Solon*.

² Nous reviendrons plus loin, à propos de l'impôt, sur ce sujet. On verra pourquoi *pentakosiomedimni* est traduit ici par « à cinq cents médimnes » et non par « possédant 500 médimnes ».

Le fait important à noter maintenant est que, dans cette classification, il n'est tenu compte que de la fortune territoriale. Les *pentakosiomedimni*, ceux de la première classe, sont les grands propriétaires; les chevaliers, ceux de la seconde, sont ceux des propriétaires fonciers qui sont assez riches pour entretenir des chevaux; ils sont obligés d'en avoir et composent la cavalerie en temps de guerre; ceux de la troisième, les zeugites, sont propriétaires aussi; ils sont assez riches pour faire la guerre à leurs frais et se pourvoir d'une armure complète en bon état; ils servent parmi les hoplites, l'infanterie pesamment armée. Au-dessous d'eux la multitude, les thètes.

Le pouvoir est divisé aussi en quatre parts. Le pouvoir exécutif appartient aux archontes. Les *pentakosiomedimni* sont seuls éligibles à cette magistrature suprême ainsi qu'aux autres fonctions supérieures. Le conseil d'en haut, ou de l'aréopage, répond au sénat des gouvernements anciens et à ce qu'on appelle chez les modernes sénat, chambre haute¹, des pairs, des lords, des seigneurs. Son rôle est d'empêcher les autres pouvoirs d'enfreindre la constitution. Il se compose de ceux qui ont été archontes. Le conseil des quatre cents, conseil probouleutique, composé de cent citoyens de chaque tribu pris dans les trois premières classes, prépare les travaux de l'assemblée et élabore les projets de loi qui lui sont soumis. Enfin l'assemblée vote les lois qui lui sont présentées. De façon qu'aucune loi, aucune résolution ne peut être validée sans avoir été préparée par le conseil des

¹ Ἡ ἄνω βουλὴ.

quatre cents, votée par l'assemblée du peuple et acceptée par l'aréopage. L'assemblée du peuple a de plus le pouvoir de choisir les archontes et les magistrats parmi les citoyens éligibles et aussi de les juger au sortir de leurs charges. Tout archonte comme tout fonctionnaire doit en résignant ses fonctions rendre compte de sa gestion (εὐθύνας δίδοναι). S'il a mal agi, il est puni et privé des honneurs de l'aréopage.

Mais la plus remarquable des institutions soloniennes est le dicastère (δικαστήριον) ou jury. Jusqu'alors le pouvoir judiciaire s'était partagé entre l'aréopage, les *philobasileis*, les archontes et les *ephetæ* (ἐφέται). On nommait ainsi cinquante et un juges pris, ἀριστίνδην¹, pour juger en appel les affaires graves, comme ceux qui avaient jugé les meurtriers des Kyloniens. Le mot ἀριστίνδην signifie-t-il qu'ils étaient nommés par voie d'élection comme étant les plus considérés et les plus dignes? Signifie-t-il qu'ils étaient pris par ordre de richesse et de noblesse? Dans l'un et l'autre cas, c'étaient toujours les « notables » qui se trouvaient juges des appels et qui, avec les partis pris inséparables de leur position, décidaient de tout en dernier ressort. C'est à cet inconvénient que Solon voulut remédier en leur substituant des groupes de citoyens pris dans toutes les classes, désignés par le

¹ Ἀριστίνδην ne peut se traduire par aristocratiquement. Dans notre langue politique moderne, le mot d'aristocratie s'applique à ce qui concerne les nobles et les riches. Chez les Grecs, le gouvernement aristocratique est celui des meilleurs désignés par l'élection, par opposition au gouvernement démocratique dans lequel les fonctionnaires sont désignés par le sort.

Ils employaient le mot *oligarchique* dans le sens que nous donnons à aristocratique. Cf. Aristote, *Politique*.

sort et liés par un serment solennel de juger conformément à leur conscience. Cette institution, adoptée dans l'antiquité et dans les temps modernes par les nations qui sont à la tête de la civilisation, regardée à bon droit comme la seule qui puisse assurer aux citoyens une justice impartiale, fut le plus beau titre de gloire de Solon avec les lois qu'il y joignit, ces fameuses lois que vinrent copier presque textuellement les décemvirs romains et qui furent la source du droit romain et par conséquent du droit moderne.

La constitution de Solon assura quelques années de repos au pays; mais il ne tarda pas à voir renaître plus violents les troubles qu'il avait voulu apaiser sans doute. Il avait assuré la sécurité personnelle, une bonne justice et une certaine dose de liberté aux membres des *gentes*, des phratries et des tribus; mais il avait laissé subsister l'organisation hiérarchique de ces agrégations qui conféraient à un très-petit nombre d'hommes un pouvoir politique et religieux exorbitant. Toutes les *gentes* de la Paralie étaient inféodées aux Alcéméonides, celles de la plaine à Lykourgos, celles de la Diacrie à Pisistratès qui paraît en outre avoir su capter la faveur de la *plebs* urbaine. Tous trois abusaient de leur position pour se disputer, les armes à la main, la direction des affaires. Une longue suite de troubles, de violences, de crimes, fit naître dans l'esprit de la population le désir du repos à tout prix et la tyrannie en résulta comme toujours. Trente ans après la constitution de Solon, Pisistratès recevait de l'assemblée du peuple l'autorisation d'avoir une garde pour sa défense personnelle, sous le prétexte que

ses ennemis avaient attenté à ses jours ; allégation que l'histoire a regardée comme fausse , bien qu'elle n'ait rien d'in vraisemblable. Il était alors d'accord avec Lykourgos et certainement avec le conseil des quatre cents. Le chef des Alcméonides, Mégacès, fut obligé de s'expatrier avec les siens. Bientôt Lykourgos et Mégacès se liquent et chassent Pisistratès ; puis celui-ci fait la paix avec Mégacès et revient en chassant Lykourgos. Enfin une seconde fois il se brouille avec Mégacès qui, aidé encore de Lykourgos, le force de nouveau à s'enfuir. Cette fois Pisistratès ne chercha plus ses alliés à l'intérieur, mais auprès des tyrans du voisinage, ses collègues, et il revint avec une armée de mercenaires. Les Alcméonides vaincus furent exilés, leurs morts même arrachés de leurs tombes et jetés hors de l'Attique, toujours comme sacrilèges envers la déesse. La tyrannie fut établie définitivement et les masses la subirent d'autant plus volontiers que, tout en leur donnant le repos, elle était fort douce, populaire, libérale, protectrice des lettres et des arts, prodigue de travaux et d'embellissements.

Les nations oublient vite les motifs qui les ont portées à se donner un maître et, l'adulation aidant, les maîtres oublient encore plus vite pourquoi les peuples se sont donnés à eux. Les fils de Pisistratès, Hippias et Hipparchos, Hippias surtout, firent naître le dégoût de la tyrannie et virent se former un parti de mécontents. L'insulte faite à Harmodios mit à la tête de ce parti Aristogéiton qui l'aimait, et Hipparchos périt dans une conjuration qui ne réussit pas. Depuis lors Hippias, pour venger son frère et pour se défendre lui-même, déploya une férocité qui le

rendit encore plus odieux. Quatre ans après la mort d'Hipparchos, Kleisthènes, chef des Alcméonides, et Isagoras, chef des Pédiéens comme successeur de Lykourgos, s'allièrent de nouveau soutenus par une alliée puissante : Sparte. Les Spartiates avaient pour principe politique de détruire autour d'eux, autant qu'ils le pouvaient, tous les gouvernements contraires aux anciennes institutions hiérarchiques qui les gouvernaient encore eux-mêmes. C'est pour cela qu'ils avaient déjà abattu un grand nombre de tyrannies. Il paraît qu'en cette occasion ils furent aussi poussés par la piété. Les Alcméonides s'étaient retirés à Delphes suivis d'une véritable colonie. Le fameux temple de Phœbus-Apollo venait d'être brûlé. Ils se chargèrent à forfait de sa reconstruction et firent les choses avec tant d'intelligence et de bonheur qu'ils méritèrent les louanges de la Grèce entière et l'amitié des prêtres. Depuis lors chaque fois, et cela arrivait souvent, que les Spartiates, les plus superstitieux des hommes, envoyaient consulter l'oracle, la Pythie répondait invariablement : « Il faut délivrer Athènes. » Hippias vaincu se retira dans l'acropole où il aurait pu soutenir un long siège si ses enfants qu'il voulait faire passer à l'étranger ne furent tombés dans les mains de l'ennemi. Il capitula à la condition que ses enfants lui seraient rendus et qu'il s'exilerait pour toujours.

La dynastie avait duré cinquante ans. Les Spartiates retirés, comme les Pisistratides, les deux alliés, Isagoras et Kleisthènes, tournèrent leurs armes l'un contre l'autre pour se disputer le prix de la victoire, la possession de l'autorité. Kleisthènes, le chef du parti libéral, l'emporta

et ce fut à lui qu'il échet de donner au pays une constitution nouvelle.

La réforme de Kleisthénès est un des grands événements de l'histoire athénienne et cependant elle ne nous est connue que très-sommairement. Ses caractères principaux sont le fractionnement des quatre grandes tribus anciennes, la séparation du pouvoir politique et du pouvoir religieux, la substitution des circonscriptions locales aux agrégations hiératiques dans les actes électoraux, l'augmentation du nombre des votants et probablement un changement dans le mode de votation analogue à celui qui dans l'histoire romaine substitua le vote par centuries au vote par tribus. Le but de cette modification était d'enlever aux eupatrides l'influence que leur donnait sur les élections le droit qu'ils avaient, comme les patriciens romains, de connaître et d'appliquer seuls les lois divines et humaines¹. Il fut facile, sans choquer les croyances religieuses, de remplacer les quatre *phylæ* anciennes par dix *phylæ* nouvelles composées d'une ou de plusieurs phratries issues du héros donné pour éponyme à chacune d'elles. Les phratries et les *gentes* continuèrent de subsister, mais seulement comme associations religieuses; elles n'eurent plus de chefs politiques, mais seulement des prêtres. La loi civile ne reconnut plus d'autre subdivision de la tribu que le *dème*, le bourg².

¹ Plut. *Vit. Thesei*, c. xxv, 1.

² D'après un passage d'Aristote cité par Pol'ux, Harpocraton et Photius, la division en *dèmes* aurait remplacé une division en *trittyes* et en *naucraries*. L'ancienne phylé se partageait en trois *trittyes* et la *trittye* en douze *naucraries*. La *naucrarie* fournissait un vaisseau pour la guerre. Il semble que les *naucraries* soient devenues les *dèmes*. La *trittye* était une division militaire.

Le dème, sauf les questions de dimensions, a quelque chose d'analogue aux communes de France. C'est là que sous la surveillance d'un magistrat nommé le *démarque* sont tenus les registres de l'état civil (ληξιαρχικὸν γραμματεῖον), et les tableaux descriptifs des biens de chaque habitant; c'est là que se font les impositions, les élections et les assemblées particulières, toutes celles qui ne nécessitent pas la présence des citoyens à la ville. Sont citoyens du dème tous ceux qui habitent dans sa circonscription. Cependant le dème a un héros éponyme qui descend de l'éponyme de la tribu et dont la majeure partie des démotes sont censés descendre. Et effectivement le bourg a eu pour origine une agglomération de maisons construites jadis autour de celle de l'éponyme par sa famille et les descendants de sa famille¹. L'étranger citoyen qui s'y est établi a dû y contracter des alliances qui l'ont rendu parent des autres habitants. L'innovation de Kleisthénès n'eût donc été qu'une réforme administrative sans grande portée, s'il n'eût en même temps fait entrer dans le dème une multitude d'individus classés jusque-là comme étant de race servile ou étrangère, πολλοὺς γὰρ ἐφυλέτευσε ξένους καὶ δούλους μετοίκους, qui à ce titre ne jouissaient d'aucun droit politique². Kleisthénès leur donna

¹ La non-contiguïté des dèmes d'une même tribu ne prouve pas que leurs éponymes ne puissent descendre de celui de cette tribu. Dans un pays aussi petit que l'Attique les membres d'une même famille riche ont pu avoir leurs terres les uns au nord les autres au sud sans pour cela qu'elles soient bien loin les unes des autres. La preuve en est que les citoyens d'un dème avaient une *hestia* commune et des sanctuaires communs, à eux seuls accessibles, où ne pouvaient être admis les étrangers au dème, même quand, pour leur faire honneur et les récompenser de services particuliers, on leur donnait le titre de citoyen de ce dème. Cf. Boeck, *Corpus inscriptionum*, 76 et 101.

² Aristote, *Polit.*, l. III, ch. 1, § 10.

l'isagoria, c'est-à-dire l'égalité sur l'agora; ce qui signifie qu'ils eurent dès lors le droit de discuter dans l'assemblée et de voter sans intermédiaires et librement sur le même pied que leurs anciens maîtres. Les archontes, l'aréopage, restèrent ce qu'ils étaient. Les membres du conseil des quatre cents furent portés à cinq cents.

Du reste, la révolution ne s'accomplit pas sans guerre. A peine maître du terrain, Kleisthènes fut renversé par Isagoras et l'aristocratie, soutenus par une armée spartiate. Les Spartiates n'aimaient pas plus les démocraties que les tyrannies populaires. Sept cents familles adhérentes aux idées nouvelles furent chassées de l'Attique. Un soulèvement nouveau les ramena après le départ des Spartiates. Alors se forma une coalition de toutes les oligarchies voisines pour étouffer la démocratie naissante; les Spartiates commandés par leurs deux rois, beaucoup de Péloponnésiens, les Corinthiens, les Béotiens, les Eubéens, envahirent l'Attique. Nul doute que les Athéniens n'eussent été écrasés si la discorde ne se fût mise entre les envahisseurs. Les Corinthiens se retirèrent les premiers, puis les autres Péloponnésiens, puis un des rois de Sparte avec la partie de l'armée qui était sous ses ordres. Dès lors la déroute devint générale. Les Béotiens poursuivis chez eux par les Athéniens furent battus ainsi que les Eubéens. Ceux-ci subirent aussi sur leur propre territoire une défaite désastreuse. Athènes resta en possession de son gouvernement, démocratique pour le temps, et le résultat de cette lutte fut d'augmenter son importance, car elle fut dès lors considérée comme la

seconde ville de la Grèce, Sparte étant, d'un commun accord, la première. Ce furent les guerres médiques qui non-seulement mirent Athènes au niveau de sa rivale, mais lui donnèrent un instant le premier rang.

Nous ne raconterons pas ces guerres. Toutes les cités grecques de l'Asie Mineure, ennemies les unes des autres, étaient par suite de ces divisions tombées successivement au pouvoir des Lydiens et ensuite des Perses. Sous le fouet de ces derniers, un sentiment nouveau s'éveilla chez elles; elles se sentirent grecques, s'unirent, se révoltèrent, furent vaincues et plus durement traitées. Les Perses vainqueurs crurent pouvoir asservir aussi les Grecs de l'Europe, et cette ambition leur valut les désastres de Marathon, de Salamine, de Platée et de Mykalé.

Les soldats d'Athènes ne déployèrent pas, sur les champs de bataille, une valeur plus grande que les soldats de Sparte; mais la cité tout entière fit voir une générosité, un dévouement à la cause commune que rehaussa encore le honteux égoïsme de sa rivale. Au premier bruit de la lutte, au premier jour de la révolte ionienne, Athènes avait pris les armes pour la liberté des Grecs; elle avait combattu seule à Marathon; elle s'était sans hésiter résignée aux plus durs sacrifices. Sparte, uniquement préoccupée de sa sûreté personnelle, n'avait pu qu'avec peine être arrachée à l'idée de fortifier l'isthme de Corinthe et de combattre là avec les Péloponnésiens, abandonnant ainsi tous les autres Grecs. Pour la traîner à Platée, il avait fallu qu'Athènes la menaçât d'accepter des Perses l'hégémonie offerte de toute la

Hellade et de s'allier à eux pour envahir le Péloponnèse par mer.

Aussi, malgré la gloire dont la bataille de Platée couvrit les Lacédémoniens et Pausanias leur chef, la voix publique n'en proclama-t-elle pas moins, avec Hérodote, que les véritables sauveurs de la patrie étaient les Athéniens et qu'ils étaient les seuls chefs possibles du mouvement panhellénique¹. C'est à ce glorieux moment de la vie d'Athènes que nous allons commencer l'étude de son histoire.

¹ Hérodote.

CHAPITRE II.

Les oligarchistes et les démocrates. — Procès de Miltiadès, chef des premiers.
— Les Euthynes. — Aristeidès et Thémistoklès, chefs des deux partis. —
Les cinq cents. — La dokimasia, les prytanes, l'ecclesia, l'épistate, les proèdres, les citoyens, les nothi et les metœki, l'ostracisme.

Tandis que les armées de Xerxès opéraient leur retraite désastreuse, inspirant par l'horreur de leurs misères aux peuples dont elles traversaient de nouveau le territoire autant d'étonnement que naguère par leur nombre et leur splendeur, les familles athéniennes réfugiées à Salamine rentraient dans Athènes. A l'exception de quelques maisons habitées par les chefs barbares, il ne restait pas pierre sur pierre de la cité de Kékrops et bien des familles oubliaient la joie publique de la victoire pour pleurer leurs maisons détruites; mais ce qui excitait surtout la douleur et l'indignation, c'était le spectacle que présentait l'acropole. Les temples vénérés pour leur sainteté et leur antiquité, monuments imposants de l'architecture primitive, étaient saccagés, brûlés, renversés; les statues des dieux, œuvres des plus anciens maîtres de l'art ou des grands artistes de l'époque de Pisistratès, étaient brisées et détruites sauf quelques statues d'Athéné qu'on put retirer des décombres et que Pausanias ¹ vit

¹ Pausan., *Attic.*

encore au temps d'Hadrien, noircies et à moitié calcinées. Devant ces débris des objets de leur culte, devant ces fragments mutilés des images que la piété superstitieuse du vulgaire honorait pour elles-mêmes autant au moins que pour les dieux dont elles étaient la représentation, le peuple répétait le serment de ne pas relever ces ruines afin que leur vue ne cessât pas de lui rappeler la vengeance qu'il devait tirer des Perses.

Chacun cependant reprit possession de ses terrains, chacun reconstruisit sa maison, et une ville nouvelle s'éleva rapidement sur les restes de l'ancienne. En même temps toutes les institutions de la société athénienne reprirent leur cours; les conseils, les magistrats, les tribunaux rentrèrent en fonction et les agitations politiques recommencèrent plus ardentes que jamais. A vrai dire elles n'avaient été suspendues qu'un instant au moment suprême du danger, alors que les Athéniens étaient chassés de leur ville. Les avantages obtenus par le parti démocratique au temps de Kleisthènes n'avaient fait que le rendre plus ardent à en poursuivre d'autres, et sur ce terrain, entre les deux guerres médiques, avait eu lieu une lutte que nous ne saurions passer sous silence sans rendre incompréhensibles les événements postérieurs. La première victime de cette lutte avait été le vainqueur de Marathon.

Miltiadès, fils de Kimôn, descendait en droite ligne de Zeus par Éakos et dix-huit aïeux illustres dont un fragment de Phérékydès nous a conservé les noms et parmi lesquels on compte Télamôn et Ajax. Son grand-père avait été le colonisateur de la Chersonèse de Thrace et

lui-même y régnait lorsque les Perses soumirent ce pays. Sous leur domination, il avait gardé le titre de *basileus* et accepté le pouvoir despotique qu'ils confiaient à un tyran de leur choix dans toutes les villes grecques conquises par eux. Cependant il était resté leur ennemi et il n'avait pas cessé de chercher à se soustraire à leur domination. Pendant la révolte de l'Ionie, il avait, avec l'aide des vaisseaux que les Athéniens lui avaient confiés, conquis sur les Perses et les Pélasges les îles d'Imbros et de Lemnos qui depuis lors restèrent définitivement acquises aux Athéniens. La révolte vaincue, Miltiadès fut obligé de se retirer à Athènes. Là aussitôt le parti oligarchique en fit son chef et par contre les démocrates le mirent en accusation comme ayant accepté la tyrannie d'une colonie athénienne. Les oligarchistes l'emportèrent et le gendre du roi de Thrace Oloros, acquitté, fut nommé le premier des dix généraux appelés à commander l'armée qui devait combattre les Perses à Marathon. L'heureuse issue de cette bataille n'apaisa pas ses adversaires. La conduite d'une armée de dix mille hommes ne comportait pas des combinaisons stratégiques bien savantes à cette époque primitive de l'art militaire; la victoire dépendait surtout de la valeur des soldats, et le principal mérite du chef était de savoir leur communiquer l'énergie dont il était animé. Ce mérite, très-grand cependant, était facilement méconnu, les combattants ne lui accordaient pas volontiers dans la gloire commune la part à laquelle il avait droit, et, lorsque Miltiadès demanda pour unique récompense une couronne de feuilles d'olivier, il ne put même pas l'obtenir : « Quand tu auras combattu seul, lui

fut-il répondu, tu demanderas à être honoré seul ¹. »

Cependant il obtint le commandement d'une flotte qu'il avait demandée pour punir et mettre à contribution l'île de Paros qui avait fourni des vaisseaux aux Perses. Sous prétexte de négocier pour leur rançon, les Pariens prirent le temps de mettre en état leurs murailles et de rendre leur ville imprenable autrement que par un long siège. Miltiadès ne renonça pas cependant à son projet; aidé d'une prisonnière de guerre qui avait été prêtresse de Déméter libératrice, il s'introduisit seul la nuit par-dessus les murs dans l'enclos du temple de cette déesse pour voir s'il trouverait quelque endroit qui permît l'escalade; mais, en redescendant précipitamment pour se retirer, il tomba si malheureusement qu'il se brisa la cuisse. En même temps des feux aperçus au loin sur les hauteurs des îles voisines firent croire à l'approche de la flotte perse. Il se décida à abandonner son entreprise sans avoir obtenu d'autre résultat que le pillage des campagnes de Paros. Cet échec mit contre lui la multitude, et ses ennemis politiques ne manquèrent point d'en profiter. A leur tête était Xanthippos, fils d'Ariphrôn.

Nous avons vu qu'une des principales institutions soloniennes était le jugement déferé au peuple de tous les fonctionnaires sortant de charge. Quiconque avait exercé une fonction quelconque devait rendre compte ² de sa gestion. Nul n'en était dispensé; les prêtres, les prêtresses, sans excepter les eumolpides ni les céryces, ³ les aréopa-

¹ Plutarque, *Kimón*. Cf. Eschin., *c. Ctésiphón*.

² Ἐξθόνας δίδοναι.

³ Eschin., *c. Ctésiphón*.

gites, les membres du conseil des cinq cents, y étaient tenus comme les archontes et les stratèges. Le fonctionnaire, quel qu'il fût, ne pouvait avant d'avoir satisfait à cette loi ni s'absenter, ni adopter, ni disposer d'une partie quelconque de sa fortune, pas même offrir aux dieux un *anathéma* ¹; sa personne et ses biens étaient les gages de l'État. Le compte se rendait devant des magistrats appelés les uns *euthynes*, les autres *logistes*, qui se partageaient l'examen de sa conduite politique et de son administration financière. Les uns et les autres étaient au nombre de dix, un par tribu, assistés de parèdres ou assesseurs et d'un greffier ². Celui qui sortait de charge devait dans les trente-cinq jours aller s'inscrire et prendre jour chez le greffier. Au jour dit, lorsque les deux collèges avaient chacun en ce qui le concernait examiné les comptes rendus qui leur étaient remis, leurs membres en faisaient rapport à l'Assemblée, puis leur céryce criait : *Qui veut accuser* ³? et alors pouvait qui voulait formuler son accusation, soit pour son compte s'il avait éprouvé quelques lésions, soit pour le compte de l'État. Si les *euthynes* et les *logistes* ne trouvaient rien à reprendre, s'il ne se présentait aucun accusateur, l'*hypeuthynos* ⁴ (ainsi était désigné le fonctionnaire jugé) était définitivement déchargé de sa gestion. S'il se trouvait des irrégularités ou s'il s'élevait des accusations, les *euthynes*

¹ Un ex-voto. Eschin., c. *Ctésiphôn*.

² Εὐθυνοί, λογισταί, Pollux, l. VIII. Harpocraton. Esch., c. *Ctésiph.* et Scholies. — Antiphon, *pro Choreuta* (§ 43). Andocide, *de Myst.*, § 78. Lysias, *Kataluseos*, § 11. — Γραμματεὺς.

³ Τίς βούλεται κατηγορεῖν;

⁴ Ὑπεύθυνος.

et les logistes tiraient au sort les membres d'un dicastère dont ils prenaient la présidence. Suivant les temps et suivant la gravité de l'affaire, tantôt l'assemblée, c'est-à-dire le corps entier des citoyens aptes à faire partie de ce jury, tantôt des dicastères plus ou moins nombreux, pouvaient être saisis. Dans certains cas le peuple nommait des *synegori*¹, ou avocats chargés de soutenir l'accusation. La multitude, quand les événements passionnaient les esprits, pesait de sa présence sur le tribunal, et, dans le courant des révolutions athéniennes, un grand nombre d'hypeuthyni furent condamnés à mort, dépouillés de leurs biens, frappés d'amende ou interdits de leurs droits civils, les uns justement, les autres non.

Miltiadès paraît avoir été jugé par l'assemblée. La fracture de sa jambe était de telle nature que la gangrène s'y était mise; il était hors d'état de se défendre et ses amis durent parler pour lui. Xanthippos l'accusa d'avoir entrepris l'expédition de Paros par inimitié personnelle contre un habitant de cette ville, de l'avoir mal conduite et d'avoir reçu de l'argent des Perses pour y renoncer². Telle fut à ce moment l'exaspération de la populace contre le héros mourant que le prytane épistate, ou président, eut peine à l'empêcher d'être jeté dans le barathron avant que lui-même eût procédé à l'interrogatoire³. Cependant les amis de Miltiadès par leurs efforts et en rappelant les souvenirs de Lemnos et de Marathon réussirent à le faire acquitter sur le chef de trahison

¹ Συγγροποι.

² C. *Nepos*.

³ Platon, *Gorgias*, in fine. Schol. d'Aristide.

et de *dorodokia* ¹ qui entraînait la mort. Il fut seulement condamné à cinquante talents d'amende, comme plus tard Périklès, *pour avoir mal conseillé le peuple*. Il paraît constant que Miltiadès mourut avant d'avoir payé l'amende ; mais mourut-il en prison ? la plupart des auteurs l'affirment ². Son contemporain Hérodote n'en parle pas, et son silence seul rend suspecte l'assertion des écrivains postérieurs.

Après Miltiadès, le champion de l'oligarchie fut Aristeidès, fils de Lysimakos, et son principal adversaire Thémistoklès, fils de Néoklès. Tous deux étaient arrivés au pouvoir par le talent avec lequel ils représentaient les opinions de leur parti à l'assemblée du peuple. Dès cette époque il n'y avait d'influence politique que devant elle et par elle. Elle n'était pas encore absolument tout ; mais elle était sur le point de le devenir. Voyons donc comment fonctionnait ce grand ressort du gouvernement athénien, et commençons par étudier la constitution du *conseil des cinq cents* qui préparait et dirigeait ses délibérations.

Le conseil des cinq cents était annuel ; il se composait, ainsi que son nom l'indique, de cinq cents citoyens âgés de plus de trente ans ³, pris dans les dix tribus, chacune en fournissant cinquante, et liés par un serment solennel de bien et fidèlement remplir les fonctions religieuses et civiles qui leur étaient confiées. Plusieurs de ces fonctions lui assuraient une influence très-grande sur les affaires.

¹ Δωροδοκία, action de se laisser corrompre par des présents.

² Diod. Sic., *Plut.*, *Nepos*.

³ Xénophon, *Mémorab.*, l. I, ch. II.

A lui seul appartenait de dresser ce que nous appelons *l'ordre du jour* de l'assemblée, c'est-à-dire de déterminer les questions qui devaient être mises en délibération et dans quel ordre; en sorte que nulle proposition ne pouvait être soumise à l'assemblée avant d'avoir été préalablement soumise au conseil et déclarée par lui conforme à la constitution. D'où résultait pour lui l'immense prérogative de pouvoir empêcher toute discussion qu'il jugeait inopportune. En outre la *dokimasia* de tous les fonctionnaires publics avait lieu devant lui.

Non-seulement tous les fonctionnaires devaient subir un jugement en sortant de charge; mais ils en devaient subir un avant d'entrer en fonctions ¹. Cet examen préalable s'appelait *dokimasia* ². Il leur fallait d'abord prouver qu'ils étaient bien citoyens depuis au moins trois générations du côté paternel et du côté maternel, qu'ils étaient membres d'une phratrie et avaient des autels de Zeus Herkeios et d'Apollo Patrôos, qu'ils avaient des ἡρία πατρῶα. En d'autres termes qu'ils descendaient de Zeus par Apollo et qu'ils avaient d'anciennes sépultures de famille ². Puis on recherchait quelle avait été la vie du candidat, et s'il était prouvé qu'il fût homme de mauvaises mœurs, de vie honteuse, s'il était connu pour avoir frappé son père ou sa mère, pour ne pas leur fournir le logement et les aliments, s'il n'avait pas répondu à l'appel pour partir

¹ Eschine, *c. Timarch.*, § 27 et seq. Dinarch., *c. Aristog.*, § 17. Lysias, *Evandri dokim. Id.*, *c. Philon.* Dinarch., *c. Aristog.*, § 10. Eschine, *c. Ctésiphon.*, § 29, 31.

² Pollux, l. VIII, LXXXV. — Dinarch., *c. Aristogiton*, § 14. — Hippocraton citant Dinarch., *c. Moschion*, au mot ἔγκλειο; Ζεύς.

avec l'armée, s'il avait quitté son rang dans la bataille et jeté son bouclier, il était éliminé; un malhonnête homme et un lâche, disaient les Grecs, ne peut pas être un bon magistrat. On éliminait encore celui qui avait dissipé l'héritage paternel ou un héritage venu d'autre part : « Celui qui n'avait pas su administrer ses affaires ferait mal celles de l'État. » Plus tard on rechercha aussi les opinions politiques et on raya ceux qui n'étaient pas classés comme « amis du peuple ¹ ».

Le conseil des cinq cents surveillait aussi l'administration des finances, de la police, les relations étrangères, les travaux publics, la vente et la location des biens de l'État, les trésors des temples. Il avait l'administration des armées et des flottes; c'est lui qui déterminait ceux qui devaient servir dans la cavalerie, parmi les hoplites ou dans l'infanterie légère; c'est lui qui ordonnait la construction des navires. Les conseillers recevaient une paye d'une drachme par séance ¹.

Le conseil des cinq cents déléguait la plupart de ses fonctions aux *prytanes*. C'est le nom que prenaient les cinquante conseillers d'une même tribu auxquels était dévolue l'administration de la république pendant chacune des dix périodes successives de trente-cinq ou de trente-six jours qui composaient l'année politique. Cette période s'appelait prytanie. Chaque tribu exerçait la prytanie à son tour, en sorte qu'à la fin de l'année les conseillers de chacune avaient fonctionné pendant un temps

¹ Ευνού; τῶ πλῆθει. Lysias, c. *Agorat.*, § 10.

² Hétychius au mot βουλή; λαχέιν.

égal¹. Nous connaissons déjà la principale des fonctions religieuses des prytanes. Prêtres temporaires de l'Hestia Prytanitis, c'est à eux qu'il appartenait pendant la durée de leur prytanie d'honorer le foyer national par des libations et des offrandes, de lui adresser les prières sacramentelles pour la cité et la démocratie². C'est eux qui représentaient, au repas sacré pris auprès de ce foyer, la grande famille athénienne; être admis à partager cet honneur avec eux était la plus glorieuse des récompenses décernées aux citoyens qui avaient rendu ou étaient censés avoir rendu de grands services à la patrie. Là ne se bornaient pas leurs fonctions religieuses : ils avaient aussi la surveillance des cérémonies sacrées, ils veillaient à ce que tous les devoirs envers les dieux fussent accomplis suivant les rites. Ainsi, le lendemain des jours où avaient été célébrées les fêtes d'Éleusis et les Dionysiaques, ils assemblaient le conseil³ dans l'Éleusion et le Dionysion pour lui rendre compte de la manière dont les choses s'étaient passées. Si un sacrilège avait été commis, c'étaient les prytanes qui intervenaient et faisaient arrêter le coupable⁴.

Leurs autres fonctions étaient municipales, administratives et politiques. Ils étaient chargés de l'assistance publique. Car les Grecs avaient comme nous des établissements hospitaliers dont les lits étaient consacrés aux

¹ Harpocrat., βόλος. Servius, in *Eneid.*, l. IX. Athénée, l. V, § 187. *Id.*, l. IV, § 150. Pollux, IX, 40.

² Antiphon, *pro Choreuta*, § 45.

³ Andocides, *de Myst.*, § 111. Démosthène.

⁴ Aristophane, *Thesmophor.*

dieux ¹ ; ils avaient des médecins nommés pour soigner gratuitement les indigents ² ; et tout citoyen pauvre, lorsqu'une *dokimasia* sévère avait établi qu'il était invalide et sans enfants pour le soutenir, recevait de l'État par la main des prytanes une pension d'une drachme ou deux par jour ³.

Sous la présidence d'un *épistate* qu'ils tiraient au sort parmi eux chaque jour et auquel étaient remis pour ce jour-là les clefs du trésor, des archives et le sceau de l'État ⁴, les Prytanes préparaient les délibérations du conseil, le convoquaient, étudiaient les affaires et lui en faisaient rapport ⁵. Les ambassadeurs en pays étrangers leur remettaient les comptes rendus de leurs ambassades avant de les soumettre au peuple ⁶ ; les ambassadeurs étrangers leur communiquaient l'objet de leur mission ; ils recevaient signés de leurs auteurs les libellés des projets de loi et des amendements. Enfin ils étaient chargés de maintenir l'ordre et de veiller au salut de l'État. En temps de crise ils passaient la nuit au Tholos ⁷.

Ils convoquaient l'assemblée du peuple et y siégeaient ⁸, mais ne la présidaient pas. Cette tâche était celle des *proèdres*. Les proèdres étaient dix autres membres du conseil, un de chaque tribu, qui, assis sur le

¹ Thucyd., l. III, § 68.

² Xénophon, *Memorab.*, l. IV, ch. II.

³ Aristoph., *Acharn.*, v. 1.30. — Lysias, *pro Invalido*. — Aristoph. *Id.*, v. 54.

⁴ Suidas, au mot Ἐπιστάτης.

⁵ Lysias, *Fruvent.*, § 2.

⁶ Eschine, *Παραπρεσβ.* *Schol.*, 61. *Id.*, c. *Ctésiphón*, § 39.

⁷ Andocide, *de Mysteriis*, § 45.

⁸ Eschine, c. *Ctésiphón*, § 4.

premier banc, d'où leur nom, dirigeaient la délibération. L'un d'eux prenait le titre d'épistate, ou président, et portait la parole. Ils ouvraient et fermaient la discussion, donnaient ou ôtaient la parole, faisaient voter, comptaient les votes. La police de l'assemblée leur appartenait. Si un orateur parlait de sujets non à l'ordre du jour, revenait sur une chose jugée, calomniait ou insultait; si un membre de l'assemblée frappait des pieds, criait, tirait l'épistate par ses vêtements, les proèdres pouvaient le condamner à l'amende jusqu'à concurrence de cinquante drachmes¹. S'il y avait lieu à une amende plus considérable, le coupable était renvoyé devant le conseil ou à la première assemblée.

Cette organisation du conseil des cinq cents resta toujours constante dans sa forme extérieure, sauf pendant un court espace de temps; mais de nombreuses modifications furent successivement apportées à son mode de recrutement; c'est par là qu'il s'harmonisa avec les diverses phases de la politique contemporaine. De là vient le fréquent désaccord des auteurs qui peuvent nous fournir des renseignements sur cette assemblée, comme Harpocraton et les scholiastes d'Eschine et de Démosthène²; on sent que chacun d'eux a eu sous les yeux des récits rédigés à des époques différentes. Au temps d'Eschine et de Démosthène, le sort désignait les cinq cents, l'ordre des prytanies, les proèdres et les épistates; et il en était déjà ainsi, ou à peu près, lors du renversement de

¹ Eschine, *c. Timarque*, § 35.

² Cf. Harpocraton in *v. πρόεδροι*. — Ulpien, *Schol.* 594, 25, in *Dem. c. Androtion*. — Eschines, *c. Ctésiphôn*. *Schol.* 314.

la démocratie par les quatre cents. On tirait avec des fèves et chacun était ou non du conseil suivant qu'il amenait une fève blanche ou noire ; c'est pourquoi le conseil des cinq cents s'appelait aussi conseil de la fève ¹. Je pense que ce conseil fut à son origine électif comme toutes les fonctions publiques, puis tiré au sort seulement parmi les citoyens capables de remplir convenablement ce mandat. Le tirage au sort parmi tous les citoyens indistinctement ne paraît avoir duré que peu de temps. Il est supposable d'ailleurs que même dans ce dernier cas ceux qui se sentaient incapables ou ne pouvaient quitter leurs travaux se récusaient d'eux-mêmes. Quant aux proèdres, ils furent tantôt désignés par le sort ², tantôt élus par les prytanes de leurs tribus qui choisissaient chacune la plus capable (μείζων) de présider une assemblée ; car tout proèdre pouvait devenir épistate.

Elle se réunissait ordinairement en un lieu qu'on nommait le Pnyx, du sanscrit *puga*, tas, réunion. Il y eut deux Pnyx, tous deux situés non loin de l'acropole sur une colline qui en a retenu le nom. On s'est toujours accordé à reconnaître l'ancien Pnyx dans une vaste place longue de 150 mètres, formant hémicycle, pratiquée dans le flanc de la colline et soutenue par les gigantesques assises d'un mur cyclopéen. Au fond de cette place et adossé contre une ligne de rochers s'élève, sur quatre degrés taillés dans le roc, un cube de pierre flanqué de deux petits escaliers. L'ouvrage entier a envi-

¹ Thucydide.

² Λαγχάνειν προεδρεύειν, dit Eschine, Παραπρεσβ., § 22.— Démosth., c. *Androktion.*, Schol. 594, 25.

ron trois mètres de haut. C'est le *bêma*, la tribune du haut de laquelle, depuis les temps les plus anciens jusqu'à celui de Thémistoklès, et depuis le renversement des Trente jusqu'à la chute définitive d'Athènes, les orateurs haranguèrent la foule tumultueuse des « *hommes athéniens* ¹ ». Le second Pnyx, établi, dit-on, par Thémistoklès, est situé sur la même colline au-dessus du premier. La place est plus petite, rectangulaire; au fond on retrouve les restes d'un autre bêma, celui sur lequel parlèrent Kimôn, Périclès, Kléon, Alkibiadès. De ce lieu élevé, la vue s'étendait au loin sur la mer sillonnée par les vaisseaux d'Athènes, la mer, que les Athéniens considéraient comme leur empire et dont le seul aspect leur donnait une confiance illimitée dans le succès de leurs plus folles entreprises ².

Au jour indiqué, dès le matin, mais toujours en retard ³, les prytanes, les proèdres, les magistrats se rangeaient autour du bêma, la foule inondait la place et la cérémonie religieuse commençait, car toute délibération était un acte religieux accompli sous la protection des dieux et en participation avec eux. Pour cette raison le conseil des cinq cents ne délibérait pas sans que tous ses membres eussent une couronne sur la tête ⁴; de même, à

¹ Ἄνδρες Ἀθηναῖοι.

² Πνύξ, qui fait πνύξξ à l'accusatif, vient directement de *puyga*, *puga* réunion, assemblée, plutôt que de πικνός, dru, serré, qui vient d'ailleurs du même *puga*. On a émis l'opinion que ce que l'on prend pour le Pnyx est un ancien Hiéron de Zeus, et on y retrouve en effet une disposition analogue à celle de nombreux hiérons de l'époque dite cyclopéenne. Rien chez les anciens ne s'opposait à ce que des assemblées délibérantes se tinssent dans des lieux sacrés. Les exemples n'en sont pas rares.

³ Aristophane, *Acharniens*.

⁴ Lycurgue, c. *Léocrate*, § 22.

l'assemblée du peuple, tous ceux qui prenaient part à la délibération autrement que par leur vote étaient couronnés : on ne s'approchait des dieux que couronné de la plante affectée à chacun d'eux. De là l'usage des couronnes dans les festins ; les repas aussi étaient des actes religieux.

D'abord un prêtre nommé péristiarchos immolait un jeune porc ou à son défaut un autre animal impur et aspergeait de quelques gouttes de son sang les bancs des prytanes et l'enceinte consacrée ; puis il emportait les débris de l'animal, les *catharsia*, pour aller les jeter à la mer après avoir prononcé des paroles sacramentelles. Ensuite paraissait le kéryx qui brûlait des parfums et adressait aussi des prières aux dieux. L'acte du péristiarchos avait pour but d'entraîner avec les restes impurs de la victime « *les daimônes et les esprits impurs qui troublent* » « *souvent la pensée des hommes au point de leur inspirer* » « *des résolutions mauvaises* », et de les expulser de l'assemblée afin qu'elle délibérât *purement* ¹. Celui du kéryx devait appeler les divinités bienfaisantes, « *car les semblables aiment les semblables* », afin que par leur permission l'assemblée ne prît que de sages décisions ².

La séance ouverte, on commençait par voter à mains levées ³ les choses sur lesquelles il ne paraissait pas pouvoir s'élever de discussion ou celles qui étaient confiées au conseil sauf approbation du peuple ; puis l'épistate

¹ Καθάρσια, Ulp, *Schol. de Démosth.*, 4. *Philipp.*, p. 554 Didot. *Id.*, Eschine, c. *Timarch.*, § 23. Καθαρω̄ς. Cff., Aristophane, *Scholie des Acharniens*.

² Χαίρει τὰ ὅμοια τοῖς ὁμοίοις. Ulp. in Dem.

³ Προχειροτονία, Harpocration citant Lysias.

énonçait le sujet de la délibération et le kéryx criait : « Qui des Athéniens âgés de plus de cinquante ans veut parler ¹ ? » Après que les hommes de plus de cinquante ans avaient parlé, le kéryx criait de nouveau : « Qui des autres Athéniens veut parler ? » Et chacun parlait par rang d'âge. Lorsque tous ceux qui le désiraient avaient parlé, les proèdres fermaient la discussion et faisaient voter, d'abord à mains levées ² et ensuite au scrutin, c'est-à-dire à l'aide de paniers dans lesquels chaque membre de l'assemblée déposait un caillou blanc ou noir suivant qu'il acceptait ou rejetait la proposition sur laquelle on délibérait. On n'avait recours à ce dernier mode de votation que lorsque la majorité n'était pas évidente. Toutes les fois qu'il s'agissait de voter une loi, il fallait une majorité d'au moins six mille voix et le vote devait avoir lieu au scrutin secret (κρυβέδην) ³.

Tout citoyen, quelle que fût sa position, pouvait monter à la tribune pourvu qu'il ne se trouvât notoirement dans aucun des cas d'indignité qui entraînaient l'exclusion des fonctions publiques. Dans la suite, les orateurs furent même astreints comme les magistrats à la dokimasia, et ⁴ des peines sévères furent édictées contre celui qui, étant indigne, aurait osé prendre la parole.

La loi frappait aussi celui qui trafiquait de son talent et acceptait de l'argent pour soutenir l'opinion ou l'intérêt d'un autre. Celui qui en était convaincu était con-

¹ Eschine, *c. Ctésiphôn*, § 2 et seq.

² Χειροτονία.

³ Andocide, *de Myst.*, § 87.

⁴ Eschine, *c. Timarch.*, § 27.

damné à une amende égalant *dix fois* la somme reçue ¹. Si l'orateur n'était pas approuvé de la multitude, on ne l'écoutait pas, on se moquait de lui, on sifflait et on faisait un bruit épouvantable, jusqu'à ce qu'il se retirât ou que les huissiers l'eussent fait descendre par ordre des proèdres ². Mais s'il plaisait au peuple ou seulement à son parti, on l'écoutait, on l'applaudissait et il devenait un homme politique important. C'est ainsi, comme nous le disions, que Thémistocklès et Aristeidès étaient devenus les représentants, l'un de la démocratie, l'autre de l'oligarchie.

† Aristeidès, fils de Lysimakos, *mourut pauvre*; mais Démétrios de Phalères prouvait très-bien qu'il n'était pas né pauvre puisqu'il fut élu archonte éponyme l'année qui suivit la bataille de Marathon, d'où il résulte qu'il appartenait à la classe des pentakosiomedimni. On conçoit d'ailleurs que ceux des membres de cette aristocratie territoriale qui possédaient strictement l'étendue de terre exigée sans biens mobiliers avec, pouvaient être dans une position de fortune très-modeste : une pauvreté relative. C'était probablement le cas d'Aristeidès. Il fut le second de Miltiadès à Marathon; c'est lui qui donna l'exemple et détermina les autres stratèges à lui céder le commandement. A sa mort il lui succéda dans la direction de son parti. La gloire qu'il avait acquise à Marathon à la tête de sa tribu, sa grande réputation de probité et de droiture, chose toujours rare parmi les hommes politiques surtout en Grèce, lui firent obtenir

¹ Dinarch., in *Aristogit.*, § 16.

² Platon, *Protagoras*.

l'archontat où il se distingua par une intégrité et une impartialité telles que l'épithète de Juste devint pour lui comme un surnom. Grâce à cette réputation, il fut pris sans cesse par les plaideurs pour arbitre dans les procès qui, suivant la loi athénienne, devaient toujours être soumis à un jugement arbitral avant de paraître devant les tribunaux; ses décisions acquirent une telle autorité que les parties n'osaient refuser de s'y soumettre et qu'elles pesaient même sur les tribunaux, ce qui le fit accuser par ses adversaires d'acaparier à lui seul toute l'administration de la justice. Cette popularité même prouve qu'il n'usait qu'avec modération de ces privilèges oligarchiques qu'il défendait avec tant d'ardeur parce qu'il ne croyait pas que, sans eux, la direction des affaires du pays pût être conservée dans des mains capables et dignes. Cependant, en voulant repousser les innovations proposées par Thémistoklès, il encourut la haine de la multitude.

Thémistoklès, fils de Néoklès, était par son père d'une naissance obscure; quant à sa mère, elle n'était même pas sûrement Athénienne, on la disait Thrace ou Carienne. On retrouve fréquemment des allégations semblables parmi les reproches adressés aux démagogues par leurs ennemis; en voici le motif. Chez les anciens l'origine maternelle comptait pour autant dans la noblesse (τὸ εὐγενές, la bonne naissance) que l'origine paternelle. Les Étrusques composaient le nom d'un homme des noms juxtaposés de son père et de sa mère. A Athènes chacun était désigné par son nom propre suivi du nom de son père mis au génitif et du nom de son dème; il n'était pas

question du nom de la mère. Cependant celui-là seulement était *bien né* qui descendait en légitime mariage, par les hommes et par les femmes, d'hommes et de femmes *bien nés*. Ainsi Périklès et Alkibiadès étaient considérés comme Alkméonides, bien qu'ils n'appartinssent que par leur mère à cette grande famille. Mais, même à cette époque d'inégalité politique, ces recherches sur l'origine maternelle des hommes publics avaient un but tout autre que d'humilier leur amour-propre; ce n'est point à leur noblesse qu'on en voulait, c'était à leur qualité de citoyens, à leur aptitude à exercer les droits civils. Pour être citoyen athénien, il fallait être enfant légitime d'un père citoyen et d'une mère citoyenne. Si le mariage des père et mère n'était pas régulier, si l'un d'eux n'était pas Athénien, l'enfant était *nothos*. Il était relégué comme les esclaves affranchis et leurs descendants avec les étrangers domiciliés dans la classe des *metæki* ¹.

L'allégation que Thémistoklès n'était pas citoyen paraît avoir été une calomnie, car la *gens* des Lycomédiens le reconnaissait pour un de ses membres, et lors de sa grandeur il rétablit leur *ιερόν* à ses frais. Une vaste intelligence, une merveilleuse compréhension des intérêts d'un pays et d'un parti, l'habileté, l'énergie, l'activité, la prévoyance, telles étaient les qualités de cet homme remarquable. C'est lui qui jeta les fondements de la puissance maritime d'Athènes en persuadant au peuple de consacrer à la création et à l'entretien d'une marine

¹ Μετόικοι.

militaire le revenu des mines du Laurium au lieu de le distribuer entre les citoyens ; c'est lui qui conseilla d'abandonner la ville aux Perses pour monter sur les vaisseaux ; c'est lui qui dirigea entièrement la conduite des Athéniens dans la guerre contre Xerxès et souvent celle des autres Grecs. En un mot c'est à lui surtout que la Grèce dut son salut et Athènes sa grandeur.

Ce qu'il fit pour sa patrie, il avait essayé de le faire pour son parti entre les deux guerres médiques. Il avait demandé l'accession de tous aux charges publiques ; c'est sur ce sujet que s'était surtout engagée la lutte qui se termina par l'exil d'Aristeidès, victime de l'ostracisme. L'ostracisme avait originairement eu pour but d'expulser du pays le citoyen qui paraissait être sur le point de s'emparer de la tyrannie. Suivant les uns, l'ostracisme remontait à la plus haute antiquité et Théséus en aurait été la première victime ; les autres l'attribuaient à Kleisthénès, après l'expulsion des Pisistratides. Je suis porté à croire que Kleisthénès a seulement appliqué le suffrage universel à une ancienne institution oligarchique, ce qui l'a rendue mauvaise de sensée qu'elle était. Il était avantageux en effet pour les membres peu nombreux d'une puissante oligarchie de pouvoir éliminer celui d'entre eux qui paraissait prendre assez d'influence sur la multitude pour être bientôt avec son aide en état d'imposer aux autres sa domination. Dans une démocratie, au contraire, l'ostracisme ne pouvait avoir d'autre utilité que de débarrasser les favoris du jour d'un contradicteur gênant ou de satisfaire les rancunes populaires. Là où vote l'universalité des citoyens, le nom qui sortira de l'urne en pareil

cas ne sera pas le nom de l'homme que la majorité aime assez pour l'élever au-dessus des autres, mais celui de l'homme qu'elle hait le plus et qui est par conséquent le plus éloigné d'obtenir un pouvoir excessif. Les hommes illustres que nous voyons avoir été exostracisés ¹ n'étaient point, quand ils l'ont été, en position d'aspirer à la tyrannie ; le hasard nous en a fait connaître quelques-uns dont le rôle a été fort peu important, et il y en a certainement eu un très-grand nombre dans cette condition dont les noms ne nous sont même pas parvenus.

Voici comment les choses se passaient : au commencement de la huitième prytanie de chaque année, l'assemblée décidait par *procheirotonie*, c'est-à-dire à mains levées sans délibération, s'il y avait lieu de procéder à l'ostracisme. En cas d'affirmative on entourait l'agora d'une enceinte de planches dans lesquelles étaient pratiquées dix portes, une pour l'usage de chaque tribu, afin sans doute que les démarques placés à ces portes pussent reconnaître leurs dévotes et ne pas laisser pénétrer d'intrus. Chaque votant déposait dans un des paniers, aussi au nombre de dix, une coquille ou une plaque de terre cuite sur laquelle était écrit le nom de celui qu'il jugeait devoir être exilé. Celui dont le nom se trouvait réunir le plus de suffrages, pourvu qu'il y en eût au moins six mille, devait s'exiler pour dix ans ou pour cinq. Du reste, ses biens n'étaient pas confisqués, et il avait dix jours pour arranger ses affaires avant de partir.

¹ Ἐξοστρακίζω.

On dit qu'Aristeidès quitta sa patrie en s'écriant : « Plaise aux dieux qu'Athènes n'ait point occasion de me regretter ! » Cette occasion ne tarda pas à se présenter, ce fut l'invasion de Xerxès. Un autre eût cherché là peut-être le moyen de se venger, de traverser les combinaisons de son rival, de faire avorter des plans, de le faire succomber enfin à la tâche que l'estime lui imposait, afin de s'élever de nouveau sur ses ruines. Mais une pensée semblable ne traversa pas le noble cœur d'Aristeidès. Pour lui, devant l'ennemi de la patrie, il ne devait plus y avoir de division entre les citoyens. Il accourut, se jeta dans les bras de Thémistoklès, et, oubliant toute rivalité, seconda de toutes ses forces son ancien ennemi. A la veille de Platée, il rendit à la cause commune l'immense service de dissoudre sans bruit et sans éclat un complot ourdi par un nombre considérable des chefs les plus importants de l'ultra-oligarchie, complot dont les ramifications s'étendaient, disait-on, dans l'armée au point de présenter un danger sérieux. Deux ou trois chefs s'enfuirent¹, les autres furent obligés de combattre d'autant plus vaillamment qu'ils craignaient davantage d'être soupçonnés.

Aristeidès se comporta à Salamine et à Platée comme à Marathon. A part Thémistoklès, nul plus que lui ne contribua au succès. Aussi, lorsqu'il rentra à Athènes avec les autres citoyens, les dispositions de la multitude à son égard se trouvèrent-elles entièrement modifiées. Exilé comme chef du parti ultra-oligarchique que l'on accusait d'être dévoué tantôt aux Lacédémoniens et tantôt aux Perses,

¹ Plutarque, *V. d'Aristide*.

sa conduite dans les derniers événements l'avait franchement séparé des hommes de ce parti qui méritaient cette accusation ; son patriotisme devenait inattaquable et sa valeur ainsi que ses talents militaires l'avaient couvert de gloire. D'ailleurs l'exil avait été une leçon pour lui, et les opinions politiques qu'il laissait voir étaient très-modérées. Le nombre de ceux qui votaient avec lui s'augmenta donc de tous ceux des citoyens des classes moyennes, amis de l'ordre et de la tranquillité, qui s'effrayaient à la fois des nouveautés que voulait établir le parti populaire et des résistances imprudentes du parti oligarchique.

En même temps au contraire un certain mécontentement se manifestait contre Thémistoklès. Après Salamine il avait été envoyé à Sparte en ambassade pour concerter les opérations de la guerre contre Mardonius. Là il avait été comblé d'honneurs et de présents ; on prétendit que les Lacédémoniens l'avaient traité ainsi parce qu'ils le considéraient comme dirigeant entièrement la nation et qu'ils avaient voulu l'engager à supporter patiemment les outrages faits à Athènes dans la répartition des *aristeia*.

Il était d'usage chez les Grecs de donner après chaque bataille un prix de valeur à celui qui s'y était le mieux comporté. Parfois il y avait un second prix. Lorsque plusieurs cités se coalisaient pour une guerre commune, il en était de même, et celle dont les efforts avaient le plus contribué au succès recevait aussi un prix. On appelait ces prix *aristeia*. La désignation des lauréats avait lieu par le vote des chefs qui prenaient

les *psephi*¹ sur l'autel de Poseidôn², sans doute en jurant de n'obéir qu'à leur conscience. Pour une cité le prix paraît avoir été un lot à part et en surplus au partage du butin; pour l'homme c'était une panoplie ou armure complète. Dans certains cas les généraux obtenaient une couronne d'olivier. Après Salamine, le prix avait été donné aux Éginètes, voisins et ennemis des Athéniens. Ceux-ci, mécontents, ne manquèrent pas de s'en prendre aux intrigues des Spartiates. Les historiens sont en désaccord sur ce qui se passa après Platée. Le prix fut-il donné aux Platéens, comme l'affirme Plutarque, pour concilier les Lacédémoniens et les Athéniens prêts à se battre? Fut-il donné à Sparte, comme le prétend Diodore de Sicile? Ne fut-il pas donné du tout, comme on peut l'inférer du silence d'Hérodote? Toujours est-il que les Athéniens se tinrent pour offensés et que la mauvaise humeur de la multitude tomba sur Thémistoklès qui, lui, avait obtenu une couronne d'olivier. Diodore affirme même que, pour ce motif, ses ennemis parvinrent à lui faire retirer le commandement militaire, et il est certain qu'à partir de ce moment nous ne le voyons plus à la tête des armées ni des flottes. Du reste le nuage qui obscurcit alors sa popularité se dissipa promptement, et il est probable qu'il se consacra volontairement aux affaires intérieures et diplomatiques. Dans cet ordre de choses, la faveur du peu-

¹ Ψῆφος, originairement, petit caillou blanc ou noir, percé ou non, qui servait à voter; plus tard on le fit en bronze, suivant Harpocracion citant Aristote.

² Hérodote.

ple bientôt reconquise le rendit maître à peu près absolu. L'administration de la cité avait toujours été l'objet de ses études de prédilection plutôt que l'art militaire, et on citait ce mot de lui à des gens qui vantaient leurs talents futiles : « Pour moi, disait-il, qu'on me confie une cité « si petite et si obscure qu'elle soit, je sais en faire un « État puissant. » En effet c'est grâce à l'habileté et à l'énergie de ses mesures qu'Athènes devint assez puissante pour échapper à la domination de Sparte et lui disputer l'empire de la Grèce.

Il commença par faire voir aux Athéniens que, si leur ville eût été suffisamment fortifiée lors de l'invasion, ils n'auraient pas été réduits à l'abandonner à la destruction, mais qu'ils l'auraient victorieusement défendue contre toutes les armées du roi, et que, retranchés derrière des murailles, ils auraient repoussé bien plus facilement encore des ennemis qu'ils avaient vaincus en rase campagne. Les Athéniens embrassèrent avec ardeur le dessein de fortifier la ville; mais à peine eurent-ils commencé qu'une ambassade de Sparte et de ses alliés péloponnésiens vint déclarer qu'ils s'opposaient à la continuation des travaux. Suivant eux il ne devait pas y avoir de cités fortifiées hors du Péloponnèse où elles étaient toutes couvertes par les fortifications de l'Isthme que les alliés défendraient ensemble, et construire des murs autour d'une ville que les Perses pouvaient prendre, c'était leur fournir une place forte d'où les efforts de tous les Grecs réunis ne pourraient les chasser. En réalité les Spartiates comprenaient que ces murs mettaient Athènes à l'abri de leur propre influence, et qu'il ne leur serait plus

possible d'y intervenir comme dans les villes de leur voisinage, soit pour détruire un tyran populaire, soit pour supprimer une démocratie de mauvais exemple pour leurs sujets.

Ce fut là le premier incident de cette rivalité fameuse qui va remplir toute cette période historique; rivalité de puissance matérielle, inévitable entre deux grandes nations voisines, rivalité surtout d'influence morale résultant naturellement de la différence des races, des institutions, des mœurs, des intérêts. Cherchons donc dans l'étude de ces différences à quels mobiles obéissent les deux peuples-chefs autour desquels se rallièrent d'une part les Ioniens amoureux de la liberté et les Doriens autoritaires et oligarchistes.

CHAPITRE III.

Sparte. — Les Spartiates et les Lacédémoniens. — Les esclaves, les hilotes, les perioeki. — L'oligarchie militaire. — Les *ισοι* et les hypomeiones. — Les *syssitia*. — La gérousia et l'éphorie. — Les élections. — L'instruction publique. — L'amélioration de la race par la sélection et l'éducation des femmes.

La constitution athénienne nous est connue; encore quelques années et quelques modifications, elle va être le type de la démocratie pure, absolue, sans limites et sans frein. La constitution de Sparte, au contraire, est l'expression de l'oligarchie la plus étroite, la plus compacte, la plus sagement combinée; sans frein aussi et sans scrupule devant son but, qui est le maintien de sa cohésion et de ses privilèges.

Héraklès, qui fut primitivement une personnification du soleil, était devenu pour les Spartiates un fils de Zeus qui avait vécu sur cette terre comme fils d'Amphitryôn et d'Alcméné, l'un et l'autre petits-enfants de Perseus. A ce titre, il était héritier de Tirynthe et de Mycènes; mais il fut obligé de subir la suprématie d'un autre petit-fils de Perseus, Eurystheus, qui lui imposa les travaux qu'on sait et après sa mort chassa ses enfants du Péloponnèse. Hyllos, fils d'Héraklès, réfugié en Attique, tenta de reconquérir son héritage. Il périt dans cette guerre ainsi qu'Eurystheus et les enfants de ce dernier, en sorte que les des-

cendants d'Hyllos se trouvèrent les légitimes héritiers de la majeure partie du Péloponnèse. Téménos, Kresphontès et Aristodèmos, ses arrière-petits-fils, le reconquirent avec l'aide des Doriens cinquante ans après la guerre de Troie. On tira au sort les royaumes conquis; Téménos eut Argos, Kresphontès la Messénie, et Sparte échut aux fils d'Aristodèmos, Eurysthénès et Proklès, qui furent les tiges des deux rois de Sparte.

Telle fut la légende grâce à laquelle l'invasion et la conquête du Péloponnèse par les Doriens reçut le nom de *retour des Héraklides*. Son but était d'établir le bon droit des conquérants et leurs bonnes relations avec les dieux chthoniens. Car, si les rois de Sparte succédèrent aux fils d'Héraclès comme rois d'aîné en aîné, tous les autres Spartiates furent aussi censés descendre de ce dieu par branches cadettes collatérales. Tyrtée ¹ ne les appelle pas autrement qu'Héraklides, race d'Héraklès, Ἡρακλῆος γένος; c'est là ce qui distingue les conquérants des vaincus; la noblesse spartiate de la *plebs* lacédémonienne. Car celle-ci aussi descendait de Zeus; mais par un autre de ses fils, Lakédémon, époux de Sparta, fille d'Eurotas, fils lui-même de l'autochthone. Lélex C'est de Lakédémon que descendaient Hyakinthos et Karnos, les héros des principales fêtes laconiennes, et tous les éponymes locaux, Amyclas et autres ancêtres des familles du pays.

Les Spartiates conquirent ensuite et successivement toute la Laconie, puis la Messénie. Jamais, au temps même de leur plus grande puissance, ils ne furent plus de

¹ Tyrtée, *Messéniennes*, ch. II.

neuf mille guerriers auxquels il faut ajouter les femmes et les enfants. La population soumise a été évaluée à plus de trois cent mille habitants. C'est dans cette disproportion numérique de la race dominante et de la race vaincue, race belliqueuse, toujours prête à la révolte et qui, suivant l'expression du conspirateur Kinadôn, « *aurait volontiers mangé ses maîtres tout crus* »¹, qu'il faut chercher l'explication des dispositions bizarres de la constitution dite de Lykourgos. Pour les Lacédémoniens, leur premier législateur fut toujours censé l'auteur de toutes leurs institutions, bien que les plus importantes d'entre elles lui soient manifestement postérieures. Rien de plus difficile du reste que de saisir cette constitution dans ses détails à un moment donné. Elle a subi de nombreuses modifications qui n'ont point été notées par les auteurs, et, si nous connaissons à fond l'histoire guerrière de Sparte, nous ne savons presque rien sur son histoire intérieure. Sur Lykourgos lui-même nous n'avons aucun document certain. La date de son existence, existence qu'on est allé jusqu'à contester, n'est connue qu'à deux siècles près. Elle est placée entre l'an mille et l'an huit cent avant Jésus-Christ. Pour les uns il était oncle du roi Labotas de la ligne Agide, pour les autres du roi de l'autre ligne, Charilas, qui régnait cent cinquante ans après. Suivant Plutarque, Polybe et d'autres, le commencement de son œuvre aurait été le partage des terres entre les différents membres de la société. Neuf mille lots d'une vaste étendue pris dans les meilleures terres du pays, celles de

¹ Xénophon, *Hellenic*.

la vallée de l'Eurotas qui formait la banlieue de Sparte, furent la part des Spartiates, et trente mille lots beaucoup moindres, loin de la capitale, furent distribués aux Péricœki, c'est-à-dire aux citoyens des classes moyennes. La critique moderne a nié ce fait en s'appuyant sur le silence des auteurs plus anciens et sur les vraisemblances. Je pense toutefois que quelque partage de ce genre a dû avoir lieu. Il a toujours été dans les usages des Grecs de partager les terres conquises en lots égaux et de les tirer au sort; il est donc probable qu'il a été fait des partages successifs à la conquête de chacune des cités laconiennes; il ne serait pas étonnant qu'un remaniement définitif eût été fait pour grouper autour de Sparte les terres des Spartiates et repousser au loin celles des péricœki. Ceci eut lieu après des troubles dont nous ne connaissons pas la nature et qui pourraient bien n'avoir été autre chose que des révoltes de la race vaincue à la suite desquels celle-ci, défaite de nouveau, aurait été classée en hilôtes ou en pericœki, suivant le rôle que chacun avait joué dans ces événements.

Tant que dura la nation lacédémonienne, vainqueurs et vaincus restèrent ainsi divisés en classes qui ne se confondirent qu'au moment de sa ruine. Tout au bas de l'échelle étaient les esclaves ¹ (ἀνδράποδα) que rien n'indique avoir différé de ceux des autres États grecs. Immédiatement au-dessus d'eux venaient les hilôtes. Ceux-ci tiraient-ils leur nom de la ville d'Hélos dont les habitants avaient subi les premiers cet état de servitude? ou bien

¹ Platon, *Premier Alcibiade*.

ce nom était-il simplement le mot ἰλωτες qui signifie captifs, prisonniers de guerre? Il s'en fallait de peu en effet qu'ils ne fussent traités en prisonniers, c'est-à-dire en esclaves. Serfs attachés à la glèbe, ils cultivaient les terres de leurs maîtres, auxquels ils payaient une redevance sur laquelle nous n'avons point de documents, non plus que sur l'étendue des droits que les maîtres avaient sur eux. Il est bien probable que chaque maître avait sur les siens les droits qu'avaient les magistrats sur ceux de tous, c'est-à-dire le droit de vie et de mort. Il est inutile de dire que les hilôtes n'avaient aucune espèce de droits civils ni municipaux; cependant ils servaient dans les armées, soit pour accompagner leurs maîtres et combattre avec eux, soit à l'occasion pour former des corps séparés. Lorsque, dans ces cas-là, ils avaient rendu des services importants, ils pouvaient être affranchis. Il paraît aussi que, du moins dans les derniers temps, ils pouvaient se racheter avec le pécule qu'ils avaient économisé sur ce qui leur restait après avoir payé leur maître¹. Alors ils devenaient *néodamodes*. Les *néodamodes* n'étaient plus serfs, voilà tout ce que nous savons sur eux; mais ils n'étaient pas libres de vivre à leur gré. Les magistrats les cantonnaient de façon qu'ils ne pussent pas être dangereux².

Les *pericœki* (περίοικοι) étaient, pour la plupart du moins, les descendants des Achéens qui occupaient le pays avant l'invasion doriennne. C'étaient les habitants, les bour-

¹ Cependant un fragment d'Éphore affirme qu'on ne pouvait ni les vendre au dehors ni les affranchir.

² Thucyd., I V, § 34.

geois, des villes de la Laconie autres que Sparte. Commerçants ou petits propriétaires, ils étaient libres et pouvaient même avoir des hilôtes; car à l'armée, où ils servaient en qualité d'hoplites, ils emmenaient avec eux un hilôte comme valet, tandis que chaque Spartiate en avait sept. Dans l'origine ils n'avaient aucun droit politique, leurs villes étaient administrées par des Spartiates qui prenaient le titre de basileis¹; et, au temps de la guerre du Péloponnèse, il en était encore ainsi. Cela est prouvé pour une d'elles, Cythère²; il devait en être de même pour les autres. A peu près comme les hilôtes, ils étaient soumis au pouvoir dictatorial des éphores, sans pouvoir aspirer à cette dignité, sans être appelés à les nommer; mais, par la suite des temps, ils acquirent tous les droits et tous les pouvoirs; ils devinrent électeurs et éligibles et renversèrent l'autorité des Spartiates. C'est alors sans doute que la capitale cessa d'être appelée Sparte et se nomma Lacédémone³ du nom collectif de la nation. Longtemps après encore, sous l'empereur Hadrien, les hilôtes eux-mêmes et tous les habitants de la Laconie devinrent égaux sous le nom d'éleuthérolacônes. La lutte qui amena ce résultat paraît avoir commencé vers la fin de la guerre du Péloponnèse, et je crois pouvoir affirmer, d'après un passage de Xénophon⁴, que déjà lors de la conjuration de Kinadôn, les périœki n'étaient plus entièrement dépourvus de tous droits et étaient

¹ Éphore, frag. 12. Didot.

² Thucydide.

³ Pausanias.

⁴ Xénophon, *Hellenic*.

admis à prendre part à une assemblée quelconque avec les néodamodes et les *hypomeiones*, Spartiates privés de leurs droits politiques pour plusieurs raisons sans doute, mais dont une seule nous est connue : le manque de fortune.

Les descendants des conquérants, les Spartiates, habitaient seuls avec leurs familles et leurs esclaves la ville de Sparte. * Toutes les terres qui l'entouraient, les meilleures et les mieux cultivées de la Laconie, étaient leur propriété; une multitude d'hilôtes les cultivaient pour eux. La ville elle-même, qui, d'après la description de Pausanias, devint dans la suite assez somptueuse, n'était au temps de Thucydide qu'une réunion de cinq ou six gros bourgs à peine reliés entre eux. Seule peut-être de toutes les villes antiques, elle n'était point fortifiée et n'avait point de citadelle. « Les bras de guerriers comme
« les Spartiates, disaient ceux-ci, valent mieux que
« toutes les murailles du monde; » mais, comme chez eux rien n'était donné à une vaine forfanterie, on devine aisément leur motif : ils craignaient que, si, pendant une expédition inévitable, leurs sujets venaient à s'insurger et à s'emparer de la ville par surprise, il ne fût difficile de les en déloger. Là résidaient tous les pouvoirs de l'État, auxquels les Spartiates seuls pouvaient participer, étant seuls électeurs et éligibles. Sous ce point de vue ils étaient tous, sauf les rois, égaux entre eux; aussi prenaient-ils le titre de ἴσοι qui se traduit exactement par le mot *pairs*. Tout Spartiate naissait pair; mais il ne conservait cette qualité qu'à la condition d'avoir une fortune suffisante pour supporter certaines charges. Les Spartiates

savaient très-bien que les oligarchies ne sont pas renversées spontanément par les multitudes souffrantes, mais ordinairement par des membres ruinés de ces oligarchies qui font des souffrances de la multitude un marchepied pour leur ambition. Aussi avaient-ils soin d'annihiler ceux qui se trouvaient dans cette position en les privant de tout droit politique et en les reléguant sous le nom de hypomeiones parmi les péricœki. Cette mesure comme toutes les mesures politiques des Spartiates était recouverte du manteau de la religion, et on n'éliminait ainsi que ceux qui ne pouvaient pas contribuer pour leur part à la dépense des *συσσίτιαι*, repas sacrés.

Les *syssitia* (de *σύν* et de *σῆτος*), repas communs, communions, étaient en usage chez tous les Grecs; mais ils n'avaient lieu qu'aux jours de fêtes des *gentes* et des *phratries*. Les plus riches y remplissaient chacun à son tour les fonctions dispendieuses d'hestiateurs. Chez les Spartiates, il y avait *syssition* tous les jours dans de vastes salles qui avaient reçu le sobriquet de *φειδίτιαι*¹, par allusion à l'économie avec laquelle les hestiateurs faisaient les choses, sous prétexte que rien n'est plus sain que la sobriété. Quelle qu'ait été cependant celle des convives, on conçoit que les Spartiates, les plus robustes des hommes, devaient absorber une quantité considérable d'aliments grossiers ou non, et que la dépense en était d'autant plus onéreuse aux citoyens que chacun outre cela avait son ménage dans sa maison. Or beaucoup de Spartiates étaient pauvres. Originellement, lors

¹ De *φείδομαι*, épargner.

du premier partage des terres, il avait été défendu à tout Spartiate de vendre son lot¹ et l'action d'acheter le lot de son voisin avait été déclarée honteuse; mais ces prohibitions avaient dû tomber en désuétude aussitôt qu'il y avait eu des dettes contractées. Déjà au commencement du cinquième siècle av. J.-C., les fortunes étaient très-inégalement réparties; beaucoup se trouvaient dans l'impossibilité de pourvoir aux frais des *syssitia* et étaient ainsi privés de leurs droits de Spartiates.

Telles étaient les diverses classes de la société lacédémonienne. Voyons maintenant quel était son gouvernement. A la tête se trouvaient, les premiers en dignité sinon en pouvoir réel, deux rois, l'un descendant d'Eurysthénès, l'autre de Proklès, dont l'un semble avoir eu sur l'autre une certaine prépondérance, quoiqu'il soit difficile de dire dans quelle mesure. Tous deux occupaient leur pouvoir de droit divin et à titre religieux. Comme héritiers d'Héraklès, fils de Zeus, ils sacrifiaient au nom de l'État, l'un à Zeus Olympios, l'autre à Zeus Lakédaimonios. Toutes les choses de la religion dépendaient d'eux; c'étaient eux qui nommaient les deux *Pythiens* chargés d'interroger la Pythie de Delphes, les envoyés aux oracles de Samothrace et d'Ammon, en Égypte. C'étaient eux qui dans toutes les circonstances consultaient les dieux, et c'était là pour eux un puissant moyen d'influence, car les Lacédémoniens ne faisaient jamais rien sans la volonté des dieux; plusieurs fois on a vu des armées lacédémoniennes, déjà réunies et arrivées sur les

¹ Aristote, *Politie*.

frontières de la Laconie, renoncer à des expéditions et rentrer dans leurs foyers parce que le roi déclarait les présages contraires. C'était aux rois qu'il appartenait de déclarer la guerre quand ils le voulaient; nul Spartiate ne pouvait s'y opposer sans être réputé sacrilège. En guerre ils commandaient les armées au nom des dieux. Les *pyrophores* les accompagnaient toujours, portant sur des trépieds le feu sacré pris sur l'autel de Zeus, feu qu'on ne laissait jamais éteindre et que suivaient de nombreuses victimes prêtes au sacrifice. C'étaient les entrailles de ces victimes qui par la bouche des rois faisaient avancer ou reculer l'armée, engager ou refuser le combat. Les Spartiates se fussent tous laissé tuer jusqu'au dernier plutôt que de combattre avant que les présages l'eussent ordonné. Disons toutefois que le pouvoir royal fut très-modifié vers la fin de la guerre du Péloponnèse et que les rois finirent par être accompagnés de dix commissaires sans lesquels ils ne pouvaient rien faire. Comme pères de famille, les rois désignaient les époux des filles héritières que leurs pères n'avaient pas fiancées avant de mourir. Les adoptions se faisaient devant eux. Ils étaient chargés de tout ce qui concernait les voies publiques et désignaient à leur gré les *proxènes*, c'est-à-dire ceux qui devaient donner l'hospitalité aux envoyés des autres États. Leur apanage se composait, outre leur fortune personnelle qui était grande parce que les plus riches héritières étaient heureuses de les épouser, de terres situées dans la péricœkie, des peaux de toutes les victimes sacrifiées aux dieux dont ils étaient prêtres, d'un porc à prendre sur chaque portée née dans le pays. Dans les

syssitia ils avaient double part et la première place. Leurs funérailles étaient un deuil public; il fallait que dans toutes les familles deux personnes libres prissent le deuil comme si elles avaient perdu un parent, et, de tout le territoire soumis aux Spartiates, de nombreuses députations devaient venir assister au service du mort qui recevait presque les honneurs des dieux célestes.

Les rois faisaient de droit partie du sénat et le présidaient. Ce sénat, *γερονσία*, était composé de vingt-huit membres nommés à vie et qui ne pouvaient l'être avant soixante ans. Tous les auteurs s'accordent à lui donner un rôle très-important sans donner à ce sujet des détails bien précis. Sa mission, dit Platon¹, était de contre-balancer le pouvoir des rois. Il fonctionnait ordinairement comme haute cour de justice dans les procès politiques et il préparait les résolutions de l'*ecclesia*. Cette assemblée, composée exclusivement de Spartiates non déchus, se réunissait tous les mois à la pleine lune² et prononçait en dernier ressort sur les affaires de l'État. Si, par exemple, des ambassadeurs étrangers venaient proposer une alliance, ils étaient présentés à l'assemblée en présence des rois, des sénateurs et des éphores. Ils exposaient leur proposition, puis on les congédiait. Alors avait lieu la discussion dans laquelle les rois, les sénateurs et les éphores avaient seuls le droit de parler. Leurs avis étaient toujours donnés brièvement et avec le nombre de mots strictement nécessaires pour en énoncer les raisons. Hommes pratiques surtout, autant ils prisaien

¹ Platon, *Lois*, 3.

² Thucydide, *Scholies*.

sage et habile, autant ils goûtaient peu les charmes de l'éloquence. D'ailleurs ils considéraient toute dissertation sur les lois, les coutumes et la religion comme inutile et dangereuse. Aussi expulsaient-ils soigneusement tous les étrangers professeurs de lettres et de sciences, les rhétoriciens, les philosophes, les savants. Au gouvernement seul appartenait l'éducation : on ne devait apprendre que ce qu'il voulait qu'on sût. Semblables en cela aux sauvages de l'Amérique du Nord, ils laissaient aux femmes les longues paroles. La taciturnité était le mérite des hommes. Les magistrats parlaient comme on commande à l'armée, sans donner les raisons de leurs ordres; les particuliers *laconiquement*, c'est-à-dire d'une façon très-brève, souvent pleine de bon sens et d'originalité, très-ironique et très-dédaigneuse quand ils s'adressaient à des étrangers, ce qui les faisait un peu admirer et beaucoup haïr, car on sentait l'orgueil de la domination dans ce ton qu'il leur fallut quitter après leurs défaites : « Je leur ai bien fait allonger leurs discours, » disait Épaminondas. Lorsque la discussion était épuisée, les éphores soumettaient la résolution à l'assemblée qui votait par *oui* ou par *non* sans y pouvoir rien changer. Si une tentative de modification se produisait, les autorités se retiraient immédiatement et l'assemblée était dissoute. Le vote avait lieu non au scrutin, mais par acclamation. Il en était de même lorsqu'il s'agissait de voter une loi : le projet tout fait par le sénat était présenté à l'assemblée qui l'adoptait par ses cris ou le rejetait par son silence. On conçoit que dans des délibérations où ceux-là seulement pouvaient parler qui, arrivés au faite des honneurs, n'avaient aucun intérêt à

capter la faveur publique, il se produisait peu d'opinions anticonstitutionnelles et démocratiques.

Le mode d'élection des gérontes était fort singulier. Lorsqu'il s'agissait d'en nommer un, chacun de ceux que leur âge rendait éligibles était présenté à tour de rôle à l'assemblée et recevait plus ou moins d'applaudissements suivant le degré de considération dont il jouissait. Enfermés dans une salle attenante à l'agora, placés de façon à ne rien voir et à tout entendre, des scrutateurs notaient l'intensité des acclamations sans savoir qui en était l'objet et celui qui, suivant son numéro d'ordre, se trouvait désigné par leur liste comme ayant obtenu l'approbation la plus bruyante était nommé. Suivant Aristote ¹, l'élection des épheores avait lieu aussi d'une façon *ridicule et trop semblable à un jeu d'enfants*. Peut-être ce procédé était-il le même que celui qui servait à l'élection des gérontes; nous ne pourrions l'affirmer; mais, dans l'un comme dans l'autre cas, l'idée évidente du législateur a été d'échapper aux candidatures annoncées, aux brigues, aux agitations électorales, causes fréquentes de révolutions.

Les attributions des épheores ont subi une série de modifications depuis leur institution qui les faisait les auxiliaires des rois jusqu'au temps de la décadence de Sparte où, pris dans la foule ², ils devinrent de véritables tribuns du peuple. Lors de la guerre du Péloponnèse, ils étaient les élus et les mandataires de l'oligarchie, chargés de la défendre contre les empiétements de l'autorité

¹ Aristote, *Politic.*

² *Id.*, *ibid.*

royale et contre toute tentative de résistance de la multitude asservie. Leur pouvoir présente une frappante analogie avec celui des membres du conseil des Dix à Venise, surtout par l'inflexible sévérité avec lequel ils l'exerçaient et par le sombre mystère qui couvrait le plus souvent l'exécution de leurs ordres impitoyables.

Les éphores étaient au nombre de cinq; ils étaient nommés pour un an et le premier d'entre eux, comme l'archonte d'Athènes, donnait son nom à l'année. Un de leurs principes attribué à Lykourgos était de ne faire usage d'aucune loi écrite : il n'y a pas de code si habilement rédigé qu'il soit qui ne fournisse un abri aux novateurs pour saper les bases d'un système politique. Ils jugeaient donc sans entraves, suivant leur sentiment et conformément à ce qu'ils croyaient être l'intérêt de l'État. Tous étaient égaux devant leur tribunal dictatorial; le seul privilège qu'eussent les rois sur les esclaves était de n'être forcés de comparaître qu'à la deuxième citation. Sur les uns comme sur les autres leur droit était sans limites, car ils étaient irresponsables (*ἀνυπεύθυνοι*), et nul n'avait le droit de leur demander compte de ce qu'ils avaient jugé opportun de faire pendant leur année de charge; à moins cependant qu'il ne s'agit d'un crime étranger à la raison d'État, tel que la concussion et la δωροδοκία. C'est ainsi du moins que je comprends l'anecdote suivante citée dans la *Rhétorique* d'Aristote. Quelqu'un disait à un éphore sortant de charge : « Vous étiez d'accord avec vos collègues, ils ont été condamnés à mort; donc vous aussi méritez la mort. — Non, » répondait l'éphore, car ils ont reçu de l'argent pour

« faire ce qu'ils ont fait, et moi je l'ai fait parce que c'était mon avis. » Nous voyons des généraux et des rois condamnés par les éphores à l'amende, à l'exil, à la mort, et même, s'il y avait nécessité, sans l'avis du sénat. Mais c'était surtout sur les *periœki* et les *hilôtes* que frappaient les décisions de leur redoutable tribunal. Pour eux le moindre soupçon d'aspiration à l'émancipation, ou seulement à un sort un peu meilleur, était un arrêt de mort.

Au nombre des formalités qui précédaient l'entrée en fonctions des éphores figurait une solennelle déclaration de guerre aux *hilôtes*. Ainsi proclamés ennemis, les malheureux pouvaient être tués sans jugement et sans qu'il en résultât aucune souillure religieuse pour personne. Cent jeunes Spartiates, nommés les *hippagrètes*, mis pour cela à la disposition des éphores, poignardaient dans l'ombre la victime désignée, sans aucun scrupule religieux. Ces exécutions mystérieuses, dites *κρυπτεία*, ont été d'ailleurs le sujet de beaucoup de récits exagérés. Sans doute à certaines époques elles ont pu et dû être très-nombreuses, principalement sur les *hilôtes* messéniens; mais je ne crois pas que les Spartiates aient jamais fait la chasse aux *hilôtes* comme si c'eût été un gibier et se soient amusés à les tuer sans autre motif que leur plaisir, comme le prétend Plutarque. Je crois même que le sévère Thucydide se montre crédule quand il rapporte que de son temps deux mille *hilôtes*, s'étant conduits d'une manière remarquable à la guerre, furent mandés à Sparte pour y être affranchis et que là ils furent tous mis à mort sans que personne ait

jamais pu savoir où ni comment. Il est invraisemblable qu'un tel massacre ait pu rester caché même un instant dans une ville aussi peu peuplée que Sparte.

Les secrets d'État, il est vrai, y étaient gardés beaucoup plus strictement que partout ailleurs, la discrétion étant une des qualités distinctives des Spartiates. Elle était le résultat de leur éducation : au phéidition, jeunes et vieux causaient ensemble surtout de politique et des affaires de l'État; mais un vieillard des plus considérés avait pour mission expresse de répéter à chaque jeune homme qui entrait, en lui montrant la porte, ces mots sacramentels : « Souviens-toi que rien ne doit sortir par là de ce que tu entendras ici. » Aussi tous se taisaient, comprenant combien un profond secret était indispensable à un gouvernement comme le leur. Rien ne perçait donc jamais à l'étranger de ce qui se passait à l'intérieur de Sparte; on ne savait même pas après une bataille combien ils avaient eu d'hommes engagés et quels hommes ¹.

Ce sont là à peu près tous les détails qui nous sont parvenus sur la constitution de Lacédémone; ils nous suffisent pour voir qu'elle était habilement combinée pour empêcher la désunion des dominateurs et prévenir la rébellion des dominés. Pour ce dernier cas, qui était ce que les Spartiates craignaient le plus au monde, rien n'avait été négligé. Toute révolte devait toujours trouver devant elle une armée aussi supérieure par l'ensemble de son organisation que par la valeur particulière de chacun des combattants. Au milieu de tant d'ennemis,

¹ Thucydide.

cette poignée d'hommes ne pouvait vivre qu'à la condition d'être invincibles.

Aussi, pour se faire des guerriers, ne se bornaient-ils pas à prendre l'enfant au berceau ; ils préparaient d'avance sa vigueur par l'éducation de la mère.

Contrairement à tous les usages des autres Grecs dont les femmes vivaient dans les gynécées comme les Orientales de nos jours et ne se montraient jamais aux étrangers, les filles des Spartiates étaient élevées en plein air à la vue de tous. Leurs exercices étaient ceux des garçons : c'étaient les sauts, la course, la natation, le jet du disque et du javelot, la lutte, à laquelle elles s'exerçaient en public, n'ayant pour tout vêtement qu'une courte tunique sans manches et entr'ouverte sur la cuisse, costume que les auteurs ioniens leur reprochaient en disant qu'elles étaient nues (*γυμνὰ*). Plutarque prend l'expression à la lettre, et il est certain que, si on le compare à celui des autres femmes grecques enveloppées de manteaux et de voiles qui ne laissaient qu'un œil découvert, le costume des jeunes filles spartiates était bien près de la nudité. C'est celui sous lequel Diane chasseresse est ordinairement représentée, et c'était aussi leur costume de chasse. Car, le temps des exercices passé, elles ne restaient point chez elles à *filer de la laine*, elles laissaient ce soin aux femmes des hilotes ; elles allaient chasser le daim dans les forêts du Taygète. C'est ainsi qu'elles devenaient semblables à Lampito, la Lacédémonienne d'Aristophane. A qui leur disait : « Quel teint vous avez ! quel corps solide et charnu ! quelle gorge ! Vous étrangleriez un taureau ! » Elles pouvaient répondre :

« Je l'espère bien ! il y a assez longtemps que je me
 « frappe le derrière des talons en faisant de la gym-
 « nastique ¹ ! »

De ces femmes devaient naître généralement de robustes enfants ; cependant ils n'étaient pas admis en ce monde sans examen. Dès leur naissance le père courait les présenter à la *Lesché*, sorte de *cercle* où les hommes se réunissaient pour causer. Là, les connaisseurs dissertaient sur sa conformation, et, s'il était décidé qu'il ne ferait pas *un bel homme*, on le jetait dans un gouffre ², comme un animal qu'on ne veut pas élever. Les Spartiates se montraient plus barbares que les autres Grecs en cela seulement qu'ils appliquaient avec plus de rigueur un principe admis et qu'ils l'observèrent plus longtemps ; car chez tous la loi antique permettait d'exposer les enfants qu'on ne voulait pas élever. Plus tard on n'usa de cette cruauté qu'à l'égard de ceux qui étaient contrefaits et estropiés. Pour ceux-ci Platon et Aristote recommandent encore de persister dans l'ancien usage ; mais le mot ³ dont se sert Aristote suppose une infirmité assez grave pour que la vie soit un fardeau à celui qui en est affligé. Pour les contemporains de ce philosophe, il était criminel ⁴ de faire périr l'enfant même dans le sein de la mère dès qu'on pouvait supposer qu'il avait déjà le sentiment et la vie. Avant ce moment l'avortement était permis ⁵. Dans tous les cas les Spartiates détruisaient les

¹ Aristophane, *Lysistrata*.

² Plutarque.

³ Πεπρωμέος ;

⁴ Μὴ ὄσιον.

⁵ Aristote, *Politie.*, l. VII, ch. XIV. Lysias, fragm. de *Abortu*.

enfants, les autres les exposaient avec la chance d'être recueillis. L'honneur de la première loi qui obligea le père à élever ses enfants revient aux Thébains.

Dès sept ans l'enfant spartiate était enlevé à sa mère pour être enrégimenté et commencer ses exercices gymnastiques et militaires sous la direction du paidonomos, un des plus importants personnages de l'État, lequel ne paraissait jamais qu'accompagné des *mastigophores* ou porte-fouets, dont le nom seul indique les fonctions : celles des *pères fouetteurs* des anciennes écoles françaises. Pendant les premières années on les ménageait un peu ; mais à douze ans commençait l'éducation spartiate dans toute sa rigueur. On y donnait fort peu aux études intellectuelles ; ils n'apprenaient « ni l'astronomie, ni la géométrie, ni l'arithmétique, ils savaient à peine compter ¹ ». Des lettres, on ne leur enseignait que l'indispensable, c'est-à-dire à lire, à écrire et à chanter quelques vers dans les fêtes religieuses ². Cependant ils apprenaient soigneusement l'histoire ancienne ³, c'est-à-dire sans doute leurs généalogies et les hauts faits de leurs pères.

Tout était sacrifié à l'éducation corporelle. L'escrime de l'épée et de la lance, l'étude de la manœuvre, faisaient l'occupation de leur journée avec la partie de la gymnastique propre à faire des guerriers et non des athlètes. Leur régime de vie était horriblement dur : vêtus hiver et été d'un unique manteau court sans tunique dessous,

¹ Platon, *Hippias*.

² Isocrate, *Panathen*.

³ Platon.

pieds nus, ils couchaient ensemble dans des casernes sur des roseaux séchés qu'ils devaient aller arracher dans les rivières sans avoir de couteaux pour les couper. Tant que durait cette éducation militaire, aucun soin de toilette n'était permis aux jeunes gens, ni parfums, ni bains, ni ablutions, ni rien de semblable, en sorte qu'ils étaient sales et crasseux. Ils prenaient leurs repas au phédition, où on avait soin de leur donner trop peu à manger. Le reste, il fallait l'aller dérober sur les propriétés des autres Spartiates. Cela était permis en ce sens qu'il n'était pas fait d'informations sur les larcins une fois accomplis; mais celui qui se laissait prendre sur le fait était fouetté à outrance. Cet usage, qui a fait dire qu'à Lacédémone le vol était légitime, avait pour but de former d'avance les enfants à toutes les ruses, à tous les stratagèmes de la guerre, à l'adresse, à l'audace, à la patience.

Après les exercices des enfants, venaient ceux des jeunes gens, puis ceux des hommes. Nous ne savons pas à quel âge finissait cette vie de caserne et quand l'homme rentrait coucher dans sa maison; mais cette existence se prolongeait certainement fort tard, puisqu'il arrivait souvent que des hommes mariés et ayant des enfants couchaient ainsi à la caserne. Il leur était défendu de la quitter et ils ne pouvaient aller voir leurs femmes qu'en cachette.

Par ces procédés, les Spartiates étaient parvenus à former des soldats dont les qualités physiques étaient éminemment supérieures à celles des autres soldats grecs sur lesquels ils ne l'emportaient pas moins par les qualités morales du guerrier. Les autres Grecs combattaient

vaillamment, souvent héroïquement, mais enfin ils cédaient à la force, les Spartiates jamais. Dans une société comme la leur, la première des qualités de l'homme était nécessairement la valeur guerrière; c'est de celle-là qu'il tirait les plus grandes jouissances de l'amour-propre, surtout dans leurs rapports avec les femmes qui, mêlées à la société des hommes, contrairement à l'usage des autres Grecs, avaient à Sparte une influence considérable. Telle était au contraire la réprobation attachée au manque de bravoure que pour le malheureux qui, dans un suprême péril, avait eu seulement un instant de faiblesse, la vie devenait un supplice intolérable. On le chassait des tables communes; partout où il se trouvait on lui faisait céder sa place aux plus jeunes que lui; s'il n'était pas marié, il devait rester dans le célibat; s'il avait des enfants, il ne devait pas les marier; il ne devait ni s'oindre ni se parfumer; s'il avait le malheur de quitter l'air humilié qui convenait à sa faute, celui qui voulait pouvait le frapper. Il n'avait qu'une ressource : chercher la mort à la première bataille, s'il n'aimait mieux se tuer lui-même. A la bataille des Thermopyles, deux Spartiates se trouvent momentanément aveuglés par une ophthalmie. L'un se fait conduire et tuer dans la mêlée; l'autre, ne croyant pas être utile au combat, se retire : on trouve qu'il a eu tort et on le traite en lâche. Outré de douleur, il veut se faire tuer à Platée; il se précipite au plus fort du combat avec une telle rage qu'aucun ennemi n'ose l'attendre, tous fuient devant lui; il n'est pas tué et il fraye aux autres le chemin de la victoire. Cependant ce n'est pas à lui que sont décernés les *aristeia* : le motif de

sa conduite n'a pas été sa valeur naturelle, mais le désir d'échapper à une honte méritée. La famille du guerrier tué sur le champ de bataille ne prenait pas le deuil; elle revêtait des habits de fête comme s'il eût remporté une victoire aux jeux Olympiques. Celui-là seul voyait les siens se couvrir de vêtements noirs qui dans un combat malheureux avait échappé là où les autres avaient péri; ou qui revenait sans son bouclier, énorme disque d'airain avec lequel on ne pouvait fuir. Lui aussi n'avait qu'une chose à faire : se faire tuer au prochain engagement. Aussi, jusqu'au temps de la décadence et de la guerre avec Thèbes, ne vit-on jamais les Spartiates reculer dans une bataille. Aucun des autres Grecs ne remporta contre eux une seule victoire sur terre : l'héroïsme des Athéniens parvint tout au plus à faire considérer une ou deux défaites comme douteuses.

Et cependant ces hommes invincibles ne faisaient la guerre à l'étranger que malgré eux et lorsque le salut de l'État l'exigeait absolument. S'ils attaquèrent Athènes, c'est qu'ils virent avec raison la ruine de leur constitution dans la prépondérance à laquelle fût parvenue sans eux cette cité démocratique. Ce n'était pas contre les étrangers qu'ils s'étaient préparé une telle supériorité militaire, c'était contre l'ennemi intérieur, cette multitude asservie qu'ils ne cessaient d'observer et de redouter même lorsqu'ils l'emmenaient avec eux dans les combats et plus que l'ennemi contre lequel ils la menaient. Leurs camps, circulaires contre l'usage des autres Grecs, présentaient un curieux spectacle : au centre étaient réunies les armes de toute l'armée; un peloton de Spar-

tiates les gardaient, revêtus par-dessus leurs tuniques rouges couleur de sang d'armures complètes brillantes de l'éclat du cuivre neuf et tout prêts au combat ¹. Les autres Spartiates, couverts aussi de leurs armures, tenant à la main leur redoutable pique et portant sur eux l'anneau sans lequel leur bouclier ne pouvait servir, observaient les hilotes désarmés, vêtus de la diphthéra, manteau en peau de chèvre, et portant sur la tête un bonnet de peau nommé kunêé ². Sous aucun prétexte, il n'était permis de s'éloigner de ce camp.

Vers la fin de la guerre du Péloponnèse, quand ils occupèrent à demeure le petit fort de Décélie, quelques Spartiates, ennuyés d'un si long séjour, cédèrent à la tentation de prendre l'air autour des murailles; les éphores en furent informés et le lendemain arrivait au camp une scytale portant ces mots : « Ne vous promenez pas ³. »

Sparte eut comme Rome sa grandeur et sa décadence, son âge d'or et son âge de fer. Semblables aux Fabricius et aux Cincinnatus à cette différence près que pour rien au monde ils n'eussent touché le manche d'une charrue parce qu'ils rangeaient l'agriculture comme le commerce et l'industrie parmi les œuvres serviles, les premiers Spartiates méprisaient le luxe et la richesse mobilière dont ils n'avaient d'autre représentation que d'énormes monnaies de fer, plus incommodes encore que l'*æs rude* et l'*æs grave* de l'ancienne Rome. Leurs descendants, sans que leur valeur militaire en souffrît beaucoup, s'éloigné-

¹ Xénophon, Plutarque.

² Athénée, l. IV, p. 637.

³ Plutarque.

rent peu à peu de l'austérité et du désintéressement de leurs pères; après la guerre du Péloponnèse, ils devinrent les plus riches et les plus cupides des Grecs, et bien avant ce temps leurs magistrats étaient devenus les plus corruptibles de tous les magistrats contemporains. Enfin, dans les derniers temps, il ne resta plus des anciennes institutions que de vains simulacres. Les riches allaient parfois pour la forme s'asseoir sur les lits de bois des *pheiditia*; mais, après avoir fait semblant de toucher à quelque plat, ils allaient chez eux retrouver un repas bien servi, des lits superbement tendus d'étoffes somptueuses, des mets recherchés, une argenterie splendide ¹. La moralité des femmes déclina avec celle des hommes. Jadis un Spartiate de la bonne époque, auquel on demandait quel châtiment attendait à Sparte l'épouse coupable, avait pu répondre : « Je ne sais, on n'en a jamais vu ². » On en vit plus tard cependant et le nombre en augmenta peu à peu. Une fois lancées dans cette voie, ces belles et énergiques créatures se donnèrent au plaisir avec un emportement sans égal. Suivant Aristote ³, le luxe effréné et l'amour de l'or qui perdirent Sparte doivent être attribués à leur influence. Déjà dès les premières années qui suivirent les guerres médiques, certains faits de corruption montrèrent que la décadence morale commençait pour les Spartiates bien avant que leur puissance matérielle eût cessé de grandir.

¹ Athénée, l. IV, p 142.

² Plutarque, *Lycurg*.

³ Aristote, *Politie*.

CHAPITRE IV.

L'éducation athénienne. — Les cérémonies de la naissance, le baptême, le nom, l'état civil, l'école, le gymnase, les éphèbes et leur serment, le service militaire. — Les citoyens, les metœki. — Les nothodiki. — L'esclavage, l'exploitation du travail des hommes et de la beauté des femmes. — Le travail à la maison et l'apophora. — L'enquête par la torture. — Le marché aux esclaves. — L'affranchissement.

Nous venons d'assister à l'éducation d'un Spartiate; prenons maintenant un Athénien à sa naissance pour bien comprendre quelle différence il y avait entre ces deux hommes.

A Athènes, lorsqu'il naissait un enfant, après avoir suspendu une couronne d'olivier à la porte de la maison, si l'enfant était mâle ¹, le père prévenait les proches parents d'avoir à se réunir chez lui le septième ² jour pour y procéder à la réception de l'enfant dans la famille. Cette cérémonie se composait de plusieurs parties. Il y avait d'abord la purification de toutes les personnes qui avaient participé à l'accouchement; puis la lustration de l'enfant ³: on l'arrosait d'eau lustrale; puis l'amphidromie: on le portait trois fois autour de l'hestia pour le présenter aux dieux de la famille; enfin on lui donnait un nom suivant des règles qu'il est difficile de connaître

¹ C'est pourquoi Sophocle appelle l'olivier *παιδοτρόφος*.

² Aristote, *Lysias*.

³ Apostolius, *Prov.*, 2, 89. Macrobe, *Saturn.*, 1, 17.

exactement. Il paraît cependant que l'abandon des noms portés par les ascendants constituait une offense envers eux. En sorte qu'ordinairement le petit-fils recevait de son père le nom de l'aïeul et donnait le nom de son père à son propre fils. Les filles portaient les mêmes noms féminisés. Les Grecs attachaient une grande importance à l'observation de cette coutume. C'est pourquoi ils exprimaient le malheur de mourir sans enfants par ces mots : « Laisser sa maison *anonyme*. » Une fois les noms de la famille placés, les autres enfants recevaient les noms de personnes ou même de nations auxquels le père voulait témoigner beaucoup de considération.

Les parents offraient ensuite au nouveau-né des poulpes et des sépias ¹. Je ne saurais dire si ces animaux qu'on voit représentés au revers de plusieurs médailles grecques avaient une signification mystique, ou si simplement on les choisissait parce qu'ils pouvaient être facilement réduits en bouillie assez légère pour qu'un enfant de sept jours pût en manger un peu sans inconvénient. Point de sacrement sans repas commun. On sait que cette fête était fixée au septième jour après la naissance ; mais si l'enfant tombait malade on avançait la cérémonie, car les anciens croyaient que le salut de l'enfant y était attaché ².

A la fête des Apaturies ³, on faisait inscrire l'enfant sur les registres communs des gennètes et des phratores ⁴. Il suffisait pour cela que le père se présentât à l'autel de

¹ Lysias cité par Harpocraton.

² Ὡς πιστεύοντες ἤδη τῇ σωτηρίᾳ. Aristote cité par Harpocraton, au mot Ἐβδόμηρον.

³ Lysias et Aristophane, freq.

⁴ Γεννηται, φράτορες, κοινὸν γραμματεῖον. Isée.

la gens d'abord et ensuite à celui de la phratrie tenant son enfant à la main et amenant avec lui une victime. Il jurait que l'enfant était bien son fils, né d'une citoyenne. Dans certaines phratries on allait aux voix pour savoir si l'inscription devait avoir lieu ¹; dans d'autres, celle des Kéryces ², par exemple, l'usage était d'accepter le serment du père. Les victimes n'étaient point mangées sur place; chacun emportait sa part qu'il mangeait chez lui, et cette part était abondante parce que tous les nouveaux-nés de l'année étaient présentés le même jour. La victime était une brebis dont le poids était fixé et qu'on pesait. Les phratores qui assistaient au pesage étaient même très-exigeants et criaient si souvent : *μείον, μείον*, trop petit, trop petit, que le nom de *meion* en était resté aux victimes et qu'on disait *meiagogein* pour présenter un enfant à l'inscription ³.

L'enfant inscrit comme futur citoyen, le père dirigeait comme il lui plaisait son éducation intellectuelle et conformément à sa position de fortune. En général on la commençait vers cinq ans ou sept par la lecture et l'écriture. Des maîtres spéciaux enseignaient cette dernière en faisant copier à leurs élèves des exemples sur des papyrus sous lesquels étaient placés des transparents ⁴, afin qu'ils ne s'écartassent pas de la ligne droite. Ensuite venait ce que Platon appelle la *musique* en conservant à ce mot son sens propre et antique qui comprenait toutes

¹ Démosthène, *c. Nééra*; Isée.

² Andocide, *de Mysteriis*.

³ Aristophane et scholies, *Achcrniens*, v. 146, p. 890. *Thesmoph.*, 553, etc., *μιαγωγείν*.

⁴ Platon, *Protagoras*.

les œuvres de l'esprit placées sous la protection des Muses. Ainsi même les fables qu'on apprenait aux enfants étaient de la musique ¹. Du reste, cette partie de la musique ne faisait aucun tort à l'autre. On est même étonné, en lisant Platon et Aristote, de l'importance que les anciens attachaient à son enseignement. Quand les enfants savaient un peu de musique, on leur mettait entre les mains les poésies des lyriques qu'on leur faisait chanter et jouer sur la lyre ². En même temps ils apprenaient par cœur les meilleurs poèmes contenant les belles actions des grands hommes de l'antiquité ³ et les œuvres des poètes dogmatiques comme Théognis et Solon, véritables traités de morale et de droit mis en vers. Cette éducation n'était ni commune, ni obligatoire, ni gratuite ⁴; mais elle avait lieu généralement dans des *didascalieia* très-soigneusement réglementés par l'État, qui avait déterminé les sujets de l'enseignement ainsi que la discipline des écoles, lesquelles ne pouvaient ouvrir avant le lever du soleil et devaient être fermées avant son coucher ⁵. Ces lois passaient pour remonter à Solon et même à Dracon, et effectivement quelques-unes d'entre elles étaient très-draconiennes. Il suffisait, par exemple, qu'un intrus osât pénétrer dans la salle d'étude pour qu'il fût condamné à mort et le maître puni d'une peine infamante. Nous verrons plus loin le motif de cette disposition.

¹ Platon, *République*.

² Platon, *Protagoras*.

³ *Id.*, *ibid.*, *Protagoras*.

⁴ Aristote, *Politique*, διδασκαλειῶν.

⁵ Eschine, *c. Timarch*.

⁶ *Id.*

En sortant de ces écoles, les jeunes gens allaient chez les sophistes apprendre les sciences ou les lettres suivant leur position, leur destination, et le désir de leur famille. La liberté était absolue pour ce second degré d'enseignement. Les maîtres pouvaient enseigner ce qu'ils voulaient pourvu qu'ils n'attaquassent pas trop ostensiblement la religion de l'État, auquel cas ils s'exposaient à une accusation de corrompre la jeunesse, crime puni de mort. D'ailleurs tous les maîtres étrangers qui apportaient une science nouvelle ou un art nouveau étaient les bienvenus.

On voit par là combien l'éducation intellectuelle des Athéniens l'emportait sur celle des Spartiates; mais il ne faudrait pas en conclure que l'éducation militaire fût absolument négligée à Athènes. Quoique la jeunesse n'y fût pas casernée comme à Sparte et que tout son temps ne fût pas consacré à apprendre la guerre, cependant le maniement des armes était une étude prescrite par la loi¹. Lorsque la cité était en guerre avec ses voisins, il n'y avait plus ni cultivateurs, ni artistes, ni savants, ni littérateurs; chacun devenait soldat et il fallait qu'il fût bon soldat. D'ailleurs les Athéniens se portaient volontiers à ces exercices du corps qu'ils aimaient pour eux-mêmes et parce qu'ils conduisaient à la gloire militaire, la première de toutes pour eux aussi, précisément parce que tous étaient soldats et parce que, les armées étant peu nombreuses, la valeur individuelle de chacun pouvait être distinguée. On sait qu'Eschyle, composant son épitaphe, y écrivait seulement qu'il avait combattu à Marathon. Il

¹ Προσταταγμένον, Antiphon, *de Cardis. inv. def.*, 7.

était plus fier de la part qu'il avait prise à cette victoire que d'avoir fait les *Choéphores*. Ajoutons encore à cet amour de gloire personnelle comme stimulant un sincère et ardent amour de la patrie, amour qui faisait partie de la religion des anciens comme de leur morale.

Les législateurs n'avaient pas négligé non plus d'encourager la vertu guerrière par des honneurs et des récompenses, et de punir celui qui manquait à son devoir. Celui qui marchait au combat avec l'espoir d'obtenir les *aristeia*, la couronne et l'armure complète qui devaient le désigner ¹ pour toujours au respect et à l'admiration de ses concitoyens était assuré que, s'il était tué, ses funérailles seraient faites solennellement aux frais de l'État, que des jeux seraient célébrés sur sa tombe, que ses enfants deviendraient ceux de l'État qui se chargerait de de leur entretien, les décorerait d'une panoplie et leur accorderait pour leur vie une place d'honneur dans les spectacles ².

Quant à celui qui avait manqué de courage, il était traité très-sévèrement. D'abord il ne pouvait remplir aucune fonction publique, ni même monter à la tribune où d'ailleurs il aurait été hué; la façon dont les magistrats élus et les orateurs s'étaient acquittés du service militaire étant un des points principaux de la *doximasia* qu'ils avaient à subir avant de pouvoir entrer en fonctions ³; mais, de plus, lorsqu'un citoyen était convaincu d'avoir déserté, de s'être soustrait au service

¹ Isocrate.

² Leshonax, fragm. hortatoria, Didot, *Or. gr.*, t. II, p. 184, 35.

³ Dinarque, c. *Aristogiton*, § 17.

militaire, d'avoir commis un acte de lâcheté, d'avoir quitté son rang dans la bataille, jeté ses armes ou son bouclier, il pouvait être condamné même à mort et il était le plus souvent frappé d'infamie¹. Le traître était assommé à coups de bâtons².

Les jeunes Athéniens s'adonnaient donc ardemment aux exercices du gymnase, et ceux qui y excellaient étaient à certaines époques récompensés par des prix qui étaient un sujet de triomphe pour les familles des vainqueurs comme les prix olympiques l'étaient pour la nation tout entière. Celui qui remportait un de ces prix devait nécessairement être le champion de sa patrie dans les grands concours internationaux pour les luttes de même nature. Aussi tous les hommes de la société suivaient avec un vif intérêt les travaux de la jeunesse, et les gymnases étaient devenus des lieux de réunion où se rencontraient des hommes qui n'avaient point d'occasion de se rencontrer ailleurs. Hommes politiques, savants, artistes, voyageurs, novellistes, causaient ensemble dans l'intervalle des exercices. Les philosophes surtout se trouvaient là en présence et discutaient leurs doctrines au milieu d'un cercle attentif. C'est là l'origine de la dialectique et de la forme dialoguée adoptée par tous les philosophes anciens pour leurs traités.

Dans toutes les villes grecques, les gymnases étaient au nombre des monuments les plus importants. Il y en avait trois à Athènes : le Lycée, le Cynosarge et l'Aca-

¹ Ἀστρατεία, δουλία, διποταξία. Lysias, c. *Alcibiad*. Lysias, fragm. Didot. *Or. gr.*, t. II, p. 158.

² Ἀποτυπανίζω.

démie. Il n'en reste plus rien ; mais, d'après les ruines de ceux d'Éphèse, d'Hiéropolis et d'Alexandria-Troas qui étaient identiques, on a pu reconstituer la forme habituelle des gymnases. C'est celle des thermes des Romains, qui étaient de véritables gymnases comme les gymnases étaient aussi des thermes, car ils renfermaient des bains chauds, froids et de toute espèce : un bâtiment carré divisé en salles d'exercices, entouré de portiques simples ou doubles suivant l'orientation pour arbriter du soleil et de la pluie, placé au milieu d'un vaste quadrilatère ceint lui-même d'une colonnade et planté de lignes d'arbres parallèles.

Les exercices des Athéniens étaient à peu près ceux des Spartiates, seulement ils y consacraient moins de temps. Ils fortifiaient aussi leurs corps par la lutte, la course, la gymnastique, le jeu de paume. Un jeu spécialement destiné à augmenter la vigueur de leurs bras avait lieu dans une salle appelée le Corycéon, où il fallait faire osciller à coups de poing un sac plein de terre suspendu au plafond. Enfin ils étudiaient la manœuvre militaire, le maniement des armes et surtout de l'akontion¹, lance de cinq pieds environ qu'ils lançaient avec tant de force et d'adresse que l'ennemi, dont le bouclier ne parait pas le coup, était inévitablement transpercé².

Les jeunes gens se livraient à ces exercices jusqu'à dix-huit ans. Alors ils devenaient éphèbes et leur père les présentait aux démates qui, après de nouveaux serments de légitimité, l'inscrivaient sur le registre lexiar-

¹ Ἀκόντιον.

² Antiphon, *Cad. invol. def.*

chique comme citoyen du dème ¹. De là il se rendait dans le temple d'Agraulè, revêtu pour la première fois d'une panoplie. Il y avait là un sacrifice pendant lequel tous les éphèbes faisaient bénir leurs armes et prêtaient, la main sur les chairs de la victime, un serment ainsi conçu : « Je ne déshonorerai point ces armes sacrées, je
 « ne quitterai point celui auprès duquel j'aurai été rangé
 « quel qu'il soit ; je combattrai pour les dieux et la pa-
 « trie, et seul et avec une armée ; je ne laisserai pas la
 « patrie moindre que je ne l'aurai trouvée, mais plus
 « grande. Le culte de la patrie sera le mien. J'en atteste
 « Agraulè, Enyalios, Arès, Zeus, Thallo, Auxo et Hé-
 « gémoné. » Ce serment était ensuite complété par un
 autre que chaque soldat prêtait à chaque campagne,
 serment qui pouvait être modifié par les circonstances,
 mais qui contenait toujours les engagements suivants :
 « Je ne préférerai point la vie au devoir. Je n'abandon-
 « nerai mes chefs ni vivants ni morts. Je rendrai les
 « honneurs funèbres à tous ceux de mes compagnons qui
 « auront succombé ². »

Pendant deux ans les éphèbes étaient consacrés à la garde du pays et on les appelait pour cela péripoles ³. A vingt ans ils étaient assimilés aux autres et ils allaient en campagne où ils étaient admirables d'entrain et de bravoure. Cependant les Athéniens n'arrivèrent jamais à l'inexpugnable solidité des Spartiates en rase campagne.

¹ Ulpian, *Scholies de Démosthène*, *παραπρεσθ.*, 438, 17. — Schol. d'Eschine, *c. Ctésiph.*, 122.

² Lycurg., *c. Léocrate*. Je supprime une phrase démocratique ajoutée plus tard.

³ Περύπολος.

En revanche ils furent toujours très-supérieurs sur mer où l'habileté suppléait à la force.

Les Athéniens en Attique n'étaient pas plus que les Spartiates en Laconie les seuls habitants du pays. Au-dessous des citoyens, qui étaient au nombre de vingt mille sans compter les femmes et les enfants, ce qui triple au moins le chiffre, il y avait encore six ou sept mille metœki, peut-être aussi sans compter les femmes et les enfants, et une population d'esclaves qu'on évalue à trois ou quatre cent mille.

Les metœki athéniens différaient surtout des pericœki lacédémoniens en ce qu'ils n'étaient point relégués à distance autour (περι) de la ville. Ils vivaient où ils voulaient mêlés avec (μετὰ) les citoyens. Étrangers ou descendants d'étrangers venus pour commercer, ils restaient étrangers, rien de plus, et à ce titre ils avaient quelques obligations et point de droits. Les metœki n'étaient ni éligibles ni électeurs; ils ne faisaient pas partie de l'assemblée du peuple. Ils ne pouvaient ester en justice que par l'intermédiaire de leurs patrons ¹; car chacun d'eux était tenu d'avoir un patron et pour affaires publiques et pour affaires privées. Ils étaient poursuivis et punis s'ils avaient tenté d'échapper à cette obligation, et dans ce cas il y avait contre eux une action dite ἀπροστασίον ². Outre les contributions payées par les citoyens, ils payaient par an un impôt de douze drachmes pour les hommes et de six pour les femmes, plus trois oboles pour frais

¹ Προστάτης.

² Suidas citant Hypéride.

de perception ¹. Dans les processions les filles et les femmes des métœki suivaient les filles et les femmes citoyennes en portant des parasols ouverts pour les préserver du soleil. Les hommes portaient des vases nécessaires à la cérémonie; c'est pourquoi on appelait aussi les métœki *σκαφηφόροι*.

A cela près leur sort n'avait rien de dur et ils recevaient des lois la même protection que les citoyens, pourvu toutefois qu'ils n'eussent point cherché à usurper ce titre. A Athènes, comme à Rome, comme dans toutes les cités antiques, les idées politiques et religieuses se réunissaient pour faire de cette usurpation un crime sévèrement réprimé. Pour les anciens, nul n'était rien dans la cité qu'il ne fût citoyen; ainsi s'explique la rigueur avec laquelle ils veillaient à ce que personne ne prît ce titre sans en avoir le droit; mais cette rigueur tenait aussi surtout à ce que l'intrusion d'un étranger dans les cérémonies religieuses était un sacrilège. Les dieux irrités de l'approche d'un homme qui n'est pas de leur sang et qui surprend le secret des rites de leur culte se vengent non-seulement sur le coupable, mais sur la cité entière. Les lois athéniennes étaient d'une impitoyable barbarie sur ce point. Des magistrats spéciaux, les *nothodiki*, étaient institués pour juger ceux qui par fraude ou autrement seraient parvenus à se faire inscrire indûment sur les registres d'un dème. Chacun pouvait poursuivre l'usurpateur devant eux, et celui qui était convaincu était condamné à être vendu comme esclave par

¹ (Τῶν τελεῶν) Harpocraton et Élien, *Hist.*, l. VI, ch. 1.

le ministère des polètes ¹, sorte de commissaires-priseurs au nombre de dix, un par tribu, dont les fonctions étaient de mettre en adjudication ce qui se vendait ou se louait au compte de l'État.

Les nothodiki tiraient leur nom de ce que leurs justiciables les plus habituels étaient les enfants de pères citoyens et de mères non citoyennes qui étaient appelés nothi comme les enfants de femmes citoyennes et de métoeki. C'étaient ceux-là qui tentaient de se faire inscrire sur les registres de l'état civil et souvent dans leurs mariages de se faire passer pour citoyens ². Celui qui se donnant indûment pour citoyen avait épousé une citoyenne, et la femme non-citoyenne qui, par un artifice semblable, avait épousé un citoyen, devaient aussi être poursuivis par les nothodiki ou devant eux, sauf appel au tribunal des thesmothètes. Condamnés, ils étaient également vendus comme esclaves au profit de l'État, leurs biens étaient confisqués et le tiers en était alloué au dénonciateur. L'homme qui avait volontairement épousé une femme étrangère payait une amende de mille drachmes ³.

Ces lois n'appartiennent pas seulement à la période aristocratique de l'histoire athénienne. Elles ne font que redoubler de sévérité avec la démocratie. Certains auteurs en attribuaient même l'institution à Périclès qui n'avait fait que les confirmer. L'étranger pouvait cependant devenir citoyen, et, vers la fin de la guerre du

¹ Πολυταί.

² Démosthène, c. Nééra.

³ *Id.*

Péloponnèse, cela eut lieu fréquemment pour des metœki et même pour des esclaves récemment affranchis ; mais plus tard les Athéniens devinrent plus sévères ; au temps de Démosthène , le titre de citoyen ne devait se donner à l'étranger qu'en des cas extraordinaires, quand il avait rendu de grands services à l'État. Il fallait au moins six mille suffrages de l'assemblée votant au scrutin secret, et encore tout citoyen pouvait-il attaquer la décision devant l'héliæa des thesmothètes, la faire casser si les motifs d'admission étaient insuffisants et poursuivre l'auteur de la proposition comme violateur de la loi ¹. Le nouveau citoyen acquérait ainsi pour lui-même les droits politiques du citoyen, non ses droits religieux. Ne descendant pas des dieux-ancêtres, il ne pouvait ni être archonte, ni prendre part aux cérémonies sacrées ; mais ses enfants le pouvaient, pourvu qu'ils fussent issus en légitime mariage d'une femme citoyenne. De ce côté du moins ils avaient du sang athénien dans les veines ².

Le troisième élément de la société athénienne se composait des esclaves. — Un fragment nous est resté d'une phrase prononcée par le rhéteur Alcidamas ³, élève de Gorgias, dans un discours pour les Messéniens : « Dieu a fait libres tous les hommes, personne n'est esclave par nature. » La suite du discours expliquait sans doute comment on pouvait devenir esclave légitimement. En tout cas la phrase n'eut point d'écho, et, à part quelques mots de Platon qui se demande s'il est ou non avanta-

¹ Πασανόμων.

² Démosthène, c. *Néera*.

³ Alkidamas cité par le scholiaste de la *Rhétorique* d'Aristote.

geux pour un peuple d'avoir des esclaves ¹, on doit constater que les Grecs, qui ont poussé si loin les idées de liberté et d'égalité, n'ont jamais eu de doute sur la légitimité de l'esclavage. Les tragiques nous montrent les femmes et les filles des rois pleurant l'horreur de la servitude où la guerre les a réduites; jamais elles n'en contestent le droit. Aristote dit nettement qu'une partie de la race humaine, incapable de la liberté, est née pour l'esclavage ², et un curieux passage de l'*Assemblée des femmes*, d'Aristophane, pièce représentée lors de la première apparition du communisme à Athènes, nous fait savoir quels étaient les sentiments de ses adeptes au sujet des esclaves : « On ne doit plus voir, dit Praxagora, les uns riches, les autres pauvres; les uns cultivant de vastes étendues de terre, les autres n'ayant pas la place de leur sépulture; les uns entourés d'une multitude d'esclaves, les autres n'ayant pas même un valet ³ ». Ils ne se plaignaient pas qu'il y eût des esclaves, ils se plaignaient de ne pas en avoir.

Les plus misérables en effet se trouvaient seuls dans cette position. L'esclave était le placement de la petite épargne du pauvre comme des grosses économies du riche. L'ouvrier laborieux thésaurisait pour en avoir un, comme le paysan de nos villages pour acheter la vache nourricière de sa famille, et il n'y avait pas que cette ressemblance entre l'andrapodon, un pied d'homme, comme

¹ Platon, *Lois*, l. VI.

² Aristote, *Politique*.

³ Aristoph., *Ecclesiaz.*, v. 593 et seq.

⁴ Ἀνδράποδον.

disaient les Grecs, et une *tête de bétail*, comme nous disons. Si par exemple on vendait un troupeau de chèvres, on vendait le berger avec comme en faisant partie¹. Il y avait des esclaves à tout prix : l'un valait deux mines, l'autre n'en valait pas la moitié ; tel autre, cinq ; tel autre, dix² ; on disait même que le directeur des mines de Nikias avait été payé par lui un talent. C'était un véritable ingénieur. Les esclaves n'étaient qu'exceptionnellement des objets de luxe comme nos domestiques, même dans les maisons riches. Il était défendu par les lois démocratiques d'entretenir des esclaves sans travail utile : on disait que chaque esclave improductif absorbait la nourriture nécessaire à un citoyen³. Aussi tous travaillaient ou étaient censés travailler. Il n'y avait point de maison riche qui ne fût un atelier, une fabrique, une usine. Les uns produisaient des instruments de musique, les autres de la coutellerie, d'autres des étoffes. Le riche metœkos Lysias⁴ avait une fabrique de boucliers ; Nikias employait ses esclaves à l'exploitation des mines d'argent et louait ceux des autres pour le même travail. Car beaucoup de gens, faute de pouvoir organiser un atelier de bon rapport, louaient leurs esclaves moyennant un salaire que ceux-ci devaient leur remettre et qu'on appelait *apophora*. D'autres esclaves travaillaient librement pour leur compte, à charge de payer aussi une *apophora*. De ceux-là les uns se livraient au commerce,

¹ Isée, *Philoctémon*, § 33.

² Xénoph., *Memorab.*, II, ch. v.

³ Ulp., in Dem. c. *Meidias*, *schol.*, 565, 27.

⁴ Lysias, c. *Eratosthène*.

les autres à l'industrie et devenaient souvent beaucoup plus riches que leurs maîtres desquels ils achetaient la liberté.

Hommes et femmes étaient exploités sans merci de façon à produire le plus grand revenu possible et par tous les moyens. Ce ne fut que très-tard qu'il fut décidément déclaré honteux de tirer parti de la beauté de ces dernières. Nous trouvons dans un discours d'Antiphon, qui ne blâme l'acte en aucune façon, un homme comme il faut, un *gentleman*¹, dégoûté d'une jeune esclave qui lui servait de maîtresse, prêt à la placer dans un pornéion², — c'est le nom que donnaient les Grecs aux lupanars des Romains, — lorsque celle-ci, croyant ranimer l'amour de son maître, lui fit prendre un aphrodisiaque dont il mourut³. Plus tard, cinquante ans après l'expédition de Sicile, Isée nous présente aussi, sans le blâmer, un riche citoyen faisant administrer par une de ses affranchies un pornéion meubié de jeunes filles, ses esclaves. Une certaine Alcée, qu'il avait achetée pour cela, y fut longtemps prostituée; — beaucoup des juges la connaissaient bien, ajoute Isée, je ne sais dans quel sens. — Elle en sortit pour tenir ensuite, au compte de son maître, une autre maison du même genre, qu'il établit au Céramique près de la porte où se vend le vin. Le plus singulier, c'est qu'après tout cela, le maître finit par s'en éprendre et se ruiner pour elle⁴.

¹ Καλός τε καὶ ἀγαθός.

² Πορνείον.

³ Antiphon., c. Novercam, § 14.

⁴ Isée, *Philoctemon. her.*, § 19.

Du reste les Grecs étaient très-peu délicats sur ce point ; témoin ces deux Athéniens dont parle Lysias, qui avaient acheté une femme en commun pour en jouir chacun à son tour ; d'où une discussion , une rixe , des blessures graves et le procès qui nous fait connaître leur aventure ¹. Encore une fois, ces faits sont racontés par leurs auteurs mêmes, non pas comme des faits exceptionnels et contraires aux mœurs du temps, mais comme choses naturelles et permises ². Démosthène aussi nous donne deux singuliers exemples de ce qu'était l'opinion publique en ces matières ³. Ce sont deux décisions arbitrales sur des contestations pour des femmes non libres. L'une décide qu'une esclave sera possédée par deux individus qui en jouiront chacun à leur tour pendant un nombre égal de jours. L'autre ordonne qu'un individu étranger, qui a eu commerce avec une fille non citoyenne ni même libre sans le consentement de son maître et père, devra donner mille drachmes pour l'aider à se marier ; mais qu'en attendant elle devra lui être livrée toutes les fois qu'il viendra à Athènes. Les droits du maître sur la femme esclave étaient absolus. La loi n'y apportait qu'une restriction pour les hommes mariés : les relations du maître avec une esclave dans le domicile conjugal constituaient une injure grave faite à la femme légitime et un cas de divorce.

On ignore quelle était l'apophora d'une femme esclave placée dans un pornéion. Pour les esclaves travail-

¹ Lysias, plaidoyer c. un inconnu pour blessures.

² Dans des discours faits pour eux et prononcés par eux.

³ Démosthène, c. *Néera*.

leurs elle dut varier suivant les métiers et les temps. Au temps d'Eschine, où les prix de toutes choses étaient bien plus élevés qu'au temps de Périclès, l'apophora d'un esclave cordonnier était d'une obole, celle du chef d'atelier de trois ¹. Nécessairement ceux qui exerçaient un art plus relevé devaient rapporter davantage.

Le châtement ordinaire de l'esclave, si la faute était accidentelle, était le fouet; si la faute était habituelle, si l'esclave était incorrigible, on l'envoyait dans un moulin. Ni l'eau ni le vent n'aidaient les Grecs à moudre leur grain; c'étaient des esclaves qui, du matin au soir, poussant devant eux une pesante barre de bois, mettaient la meule en mouvement en tournant sans cesse autour d'elle comme un cheval dans un manège. Si la fatigue ou le découragement ralentissait leur marche, un surveillant la ranimait à coups de fouet. Le moulin était la terreur de l'esclave, la menace du maître mécontent; c'était là que finissait ordinairement ses jours l'esclave qui avait tenté de fuir. Après lui avoir gravé sur le front avec un fer rouge ces mots : *κἀτεχέ με, φύγω*, « arrête-moi, je fuis, » on l'envoyait tourner la meule pour toujours ².

Au moins la soumission et le travail pouvaient sauver l'esclave de ce supplice; mais il y en avait qu'il ne dépendait pas de lui d'éviter. C'est aux Athéniens que les Romains avaient emprunté la loi par laquelle devaient être mis à mort tous les esclaves d'un maître assassiné si on ne trouvait pas l'auteur du meurtre ³. De plus, si le

¹ Eschine, c. *Timarch.*, § 97.

² Scholies d'Eschine, *παραπρεσθ.*, § 79.

³ Antiphon, 5, § 69.

maître était soupçonné d'un crime, si seulement il était impliqué dans un procès sur les faits duquel il n'était pas d'accord avec son adversaire, les esclaves devaient s'attendre à être mis à la question. Torturer les esclaves était le plus ordinaire des moyens d'enquête : les orateurs, dans leurs discours, nous montrent à chaque page des plaideurs qui demandent à voir torturer les esclaves de leur adversaire ou qui offrent les leurs pour être torturés afin d'établir la véracité de leurs assertions ¹.

« Prends mon esclave, dit un personnage d'Aristophane ², torture-le, et, si je mens, tu peux me mettre à mort ». « La question bien donnée, dit Lysias, amène toujours la découverte de la vérité. » En effet chez les modernes la question était une barbarie le plus souvent inutile ; l'homme sûr d'être roué ou pendu s'il parlait aimait mieux souffrir et mentir ; mais la plupart des esclaves aimaient mieux compromettre leur maître par un aveu que de souffrir des tourments horribles. Car, en fait de tortures, les anciens n'avaient rien à envier à l'ingénieuse férocité de notre moyen âge. Le patient la subissait attaché à une roue ou sur un chevalet ; on le fouettait avec des lanières de peau de truie garnies de leurs soies, on le pendait dans des positions intolérables, on l'écorchait, on le brûlait avec des briques chaudes, on lui versait du vinaigre dans les narines, πάντα τ'ἄλλα, et le reste, dit Aristophane pour terminer son énumération ³. Telle était la violence des supplices que souvent

¹ Isée, Antiphon, Lysias *passim*.

² *Ranæ*, v. 616.

³ *Id.*, et *Scholies*.

l'esclave mourait avant la fin de l'opération ¹. Dans ce cas-là et dans celui où l'esclave restait estropié, celui qui avait provoqué la mise à la torture, s'il perdait son procès, devait payer une indemnité au maître ².

La loi ne permettait pas de mettre un homme libre à la torture; c'est pourquoi les Athéniens avaient des esclaves publics auxquels ils faisaient donner une éducation particulière; ils les attachaient comme secrétaires aux généraux et aux questeurs qui allaient en expédition. S'il se trouvait quelque point qu'on désirât éclaircir dans la conduite de ces chefs, quelque chose de suspect dans le compte du butin et des impositions infligées aux vaincus, on mettait les esclaves publics à la torture ³. L'État avait encore un grand nombre d'esclaves publics pour divers services et notamment pour l'office de bourreau.

Les esclaves se distinguaient par leur costume des autres habitants; leur tunique, dite hétéromaschalée ⁴, n'ayant qu'une manche très-courte, laissait nus une épaule et tout un côté de la poitrine; ils étaient rasés, et il leur était sévèrement défendu de laisser pousser leurs cheveux ⁵. Le premier jour de chaque mois il y avait marché aux esclaves. Ils étaient vendus à la criée par un individu nommé le *πρατήρ*, qui les montrait au public sur une estrade en pierre, le *πρατήρ λίθος* ⁶, où il leur faisait

¹ Antiphon, *de Cæde heredis*, § 31 et seq.

² Démosthène, *c. Nééra*.

³ Ulpien, in Dem., *Schol.*, 2^e *Olynth.*, 23, 19.

⁴ Pollux, I, VII, ch. XIII.

⁵ Aristophane *Aves*, v. 912, *et schol.*

⁶ Harpocrat., citant Ménandre.

exécuter tous les mouvements nécessaires pour faire apprécier aux acheteurs leurs qualités physiques. L'esclave ainsi acheté était amené dans la maison de son nouveau maître où quelques gouttes d'eau jetées sur sa tête devant l'hestia et quelques dragées répandues autour de lui en faisaient un membre de la famille et un participant à son culte ¹. Nous avons vu quel sort l'attendait.

Les Athéniens se vantaient cependant de traiter leurs esclaves beaucoup plus doucement que les peuples leurs voisins, et la cruauté des Spartiates envers leurs hilotes justifie en quelque sorte cette prétention. Au moins les esclaves athéniens étaient-ils protégés par les lois sur beaucoup de points. Nul ne pouvait les mettre à mort de son chef : celui même qui était pris en flagrant délit d'assassinat sur la personne de son maître devait être livré au magistrat pour être jugé ². Le meurtrier d'un esclave était exposé à la même condamnation que celui d'un homme libre ; la souillure religieuse était la même et elle entraînait de même pour le coupable l'exclusion des temples et des lieux publics ³. Non-seulement le maître ne pouvait pas tuer son esclave, mais il ne pouvait même pas le maltraiter abusivement, et, lorsque les mauvais traitements étaient excessifs, l'esclave pouvait se retirer ⁴ dans le Théséum. Si après une enquête il était établi que ses plaintes étaient justes, le maître était obligé de le vendre à un autre. Les sévices et attentats

¹ Pollux, l. III, ch. LXXVII. Aristophane, *Plutus et schol.*, au v. 768 et seq.

² Antiphon, *de Cæde hered.*, § 47, seq.

³ Lycurg., Démosth. et Hypéride cités par Athénée, l. VI.

⁴ Aristophane cité par Pollux, 7, 13.

commis sur l'esclave d'autrui étaient également réprimés par les lois.

Lorsque l'esclave s'attachait à ses maîtres, travaillait et se conduisait bien, il était ordinairement bien traité — comme un animal utile. — Souvent même le maître reconnaissant lui laissait la liberté par testament, et quelquefois de son vivant, en cas de services insignes. Dans les circonstances critiques, l'État armait les esclaves et alors aussi la liberté devenait la récompense de bons services. L'esclave affranchi était inscrit au nombre des métèques et payait le même tribut. Il devait rester sous le patronage de son ancien maître et remplir envers lui certains devoirs déterminés par la loi. S'il prenait un autre patron, s'il manquait à ses devoirs, le maître pouvait lui intenter une action, dite ἀποστασίου; si l'affranchi perdait, il retombait dans la servitude; s'il gagnait, il devenait entièrement libre de toute obligation envers son ancien maître ¹.

¹ Harpocraton, aux mots Μέτοικος et Ἀποστασίου.

CHAPITRE V.

Athènes fortifiée et jointe à la mer malgré Sparte. — Abolition du cens électoral. — Le sort substitué à l'élection. — Le stratégat, l'archontat, Kimon, l'atimia, Elpiniké. — Les Athéniennes, leur vie privée, leur position sociale. — Détails de mœurs. — Le mariage d'Elpiniké.

L'émoi fut grand à Athènes quand on y apprit qu'il fallait ou renoncer à fortifier la ville ou soutenir une guerre contre le Péloponnèse ; mais Thémistoklès déclara qu'il se chargeait d'arranger l'affaire et demanda à être envoyé en ambassade à Lacédémone avec deux collègues, Aristeidès et Abronychos. Le stratagème au moyen duquel il déjoua la jalousie des Spartiates est un des traits les plus connus de l'histoire ancienne : tout le monde sait comment l'astucieux Athénien partit seul, laissant à Athènes ses collègues chargés d'activer par tous les moyens possibles la construction des murs, et comment à Sparte il fit traîner les choses en longueur alléguant qu'il ne pouvait traiter sans eux. Cependant les Spartiates trouvaient que les collègues tardaient beaucoup et le bruit se répandait que les murs montaient toujours : « Envoyez des ambassadeurs, répondait Thémistoklès, vous verrez qu'il n'en est rien. » L'ambassade spartiate arrivant à Athènes trouva les murs suffisamment élevés pour repousser un assaut. Tout le monde s'y était mis, hommes, femmes et enfants, les uns construisant, les

autres apportant les matériaux chacun suivant ses forces. On avait employé tout ce qui pouvait servir : les débris des monuments publics et ceux des maisons particulières, des stèles, des cippes funèbres, des sculptures brisées. Encore aujourd'hui on voit au côté nord de l'Acropole des parties de mur faites de tambours de colonnes entiers et juxtaposés, d'autres de morceaux d'entablements doriques avec leurs triglyphes et leurs métopes. Les Athéniens trouvèrent des prétextes pour garder les ambassadeurs de Sparte, conformément aux instructions de Thémistoklès. Celui-ci se rendit alors à l'assemblée où il prononça un discours très-parlementaire dans la forme, mais dont le fond était : « Athènes est en état de défense, attaquez-la si vous voulez. Ne vous en prenez pas à ma personne, celles de vos ambassadeurs en répondent, et rougissez de votre basse jalousie envers des alliés fidèles. »

Suivant Théopompe ¹ la meilleure des ruses de Thémistoklès consista à donner de l'argent aux éphores. Ce fut celle-là qui fit réussir les autres. Quoi qu'il en soit, Sparte se soumit à la nécessité et Thémistoklès rentra triomphant dans Athènes fortifiée où bientôt il donna encore aux envieux de sa patrie le déplaisir de voir mener à bien une nouvelle entreprise très-importante : la substitution du Pirée au petit port de Phalères, jusquelà suffisant pour la marine athénienne.

Le Pirée renfermait trois ports naturels capables de recevoir ensemble quatre cents navires. Une seule et

¹ Cité par Plutarque, *Thémistoclès*.

même entrée donnait accès dans ces trois ports et elle était d'une facile défense. Déjà, avant l'expédition de Xerxès, Thémistoklès y avait fait exécuter quelques travaux; il porta les Athéniens à les reprendre sur un plan plus grandiose et à créer là le plus formidable port militaire de la Grèce. Leur prétexte était qu'ils voulaient préparer un asile à toutes les flottes du Péloponnèse pour le cas où Xerxès tenterait une nouvelle expédition. Les Lacédémoniens durent encore se résigner. Les trois ports du Pirée furent donc entourés de murs très-élevés du côté de la terre et laissant seulement une étroite entrée du côté de la mer. Ils étaient d'une épaisseur extraordinaire, faits non de pierres de grosseur moyenne liées par de la chaux et du sable, mais de blocs énormes taillés et reliés entre eux par des crampons de fer soudés dans le plomb, afin de pouvoir résister à toutes les machines de guerre alors connues. Thémistoklès voulait que, protégés par leur épaisseur et leur élévation, un petit nombre d'hommes suffît à les défendre contre les armées ennemies, tandis que les autres combattaient sur les vaisseaux qui devaient être la principale force d'Athènes. Si la ville venait à ne pouvoir être défendue, les habitants devaient descendre au Pirée où ils pourraient braver toute attaque de terre et de mer.

Un décret du peuple, rendu aussi sur la proposition de Thémistoklès, pourvut à ce que la marine athénienne répondît à la grandeur de son port, en ordonnant la construction annuelle de soixante navires. Pour suffire à tant de travaux et en même temps pour augmenter la population, un autre décret accorda l'exemption de la

taxe des métèques à tous ceux qui voudraient venir s'établir à Athènes ou au Pirée soit comme ouvriers, soit comme marins, soit comme commerçants.

Tels furent les actes principaux de l'administration de Thémistoklès. Ils étaient aussi habilement conçus dans l'intérêt de la patrie que dans le sien propre. Il préparait en même temps la domination d'Athènes sur la Grèce en lui assurant l'empire des mers, et sa domination personnelle dans son pays en donnant satisfaction aux aspirations nationales et en grossissant le chiffre de la population maritime, appui constant du parti démocratique. Il réussit d'abord au gré de ses désirs. Redevenu l'idole et le champion de la démocratie, il fut pendant quelque temps l'arbitre à peu près absolu des destinées de l'État; mais ce succès trop complet fut précisément la cause de sa perte, parce que ses rivaux, voyant le triomphe du parti populaire désormais assuré, renoncèrent à le combattre au nom de l'oligarchie et cherchèrent à leur tour à le supplanter dans la faveur du peuple. La société athénienne se trouvait alors dans cette trop courte période qu'on pourrait appeler l'âge d'or des gouvernements parlementaires où la multitude, ignorante des intérêts de l'État et des siens propres, n'a encore été excitée que contre des abus réels et ne réclame rien qui ne puisse sembler juste à des esprits honnêtes et droits. Pour le moment, le peuple d'Athènes était assez modéré dans ses prétentions. Il demandait seulement l'admissibilité de tous les citoyens aux fonctions publiques sans distinction de richesse ni de naissance.

Il n'était pas possible de retarder plus longtemps l'abolition demandée du privilège qui les mettait toutes

dans les mains des grands propriétaires fonciers : Aristeidès prit lui-même l'initiative et fut le promoteur de la loi qui le supprimait en motivant son changement d'opinions sur ce que, par leur héroïque conduite dans les guerres médiques, tous les citoyens s'étaient montrés dignes et capables de prendre part aux affaires. Dès lors tout citoyen, quelle que fût sa position de fortune, put parvenir à toutes les charges de l'État aussi bien que le plus riche des pentakosiomedimni. Il n'y eut d'autre restriction que la dokimasia, l'enquête à subir par chacun des magistrats nommés avant son entrée en fonctions, qui paraît avoir été en redoublant de sévérité.

En même temps, et peut-être comme contre-poids à cette admissibilité de tous aux fonctions publiques, une importante modification fut apportée au mode de nomination des fonctionnaires : la substitution du tirage au sort à l'élection par vote aux mains levées. Je dis en même temps, quoique aucun écrivain ne nous donne la date de cet événement, parce qu'il est évident qu'on doit le placer celle où, sur la liste des archontes, on voit une série de noms inconnus succéder aux noms illustres de Thémistoklès, d'Aristeidès, de Kallias, de Xanthippos. Le vainqueur de Mykalé dut être le dernier des archontes élus. Aristote nous apprend, à propos de la république peu célèbre de Héréa, par quel raisonnement dans beaucoup de cités les Grecs furent amenés à ce changement. C'est, disaient-ils, que l'élection par vote donne le pouvoir non aux plus méritants, mais aux *artisans des discordes civiles*¹, à ceux qui ne sauraient souffrir la tranquillité dans l'État

¹ Ἡροῦντο τοὺς ἐπιθευομένους. Arist., *Politic.*, 5, 2.

à moins qu'ils n'y occupent ces positions politiques où la vanité et l'intérêt matériel trouvent également leur compte. Ils avaient voulu supprimer ces agitations stériles et le plus souvent sanglantes qui ruinent les cités et amènent les bons citoyens fatigués à regarder la liberté comme impossible et à demander un maître.

L'idée était juste ; malheureusement le tirage au sort ne peut pas s'appliquer à toutes les fonctions ; il en est qui réclament une aptitude spéciale. Peut-être eût-on pu donner une partie de celles-là au concours et faire ensuite nommer aux autres par ceux que le sort ou le concours avait déjà désignés ; on eût eu quelque chance d'arriver au but qu'on s'était proposé. On laissa à l'élection par l'assemblée du peuple toutes les fonctions auxquelles le sort ne pouvait pourvoir, ce qui annihila l'effet du nouveau système.

Comme il n'était pas possible de demander au sort les hommes les plus capables de conduire les armées, les fonctions militaires restèrent électives et de là il résulta qu'elles devinrent politiques. On parvint au stratégat par la tribune au moins autant que par le champ de bataille ; on quèta les suffrages ¹ pour commander les armées comme on les avait quêtés pour administrer la cité, et les élus du peuple, forts de leur popularité contre les élus du sort, absorbèrent rapidement le pouvoir de ces derniers. Les généraux au nombre de dix dont un primait presque toujours les autres, soit par l'effet de sa valeur personnelle, soit par une disposition de la loi, devinrent les véritables chefs de l'État. C'est sous le nom de stratège

¹ Χειροτονίαν μνηστεύειν. Isocr., de Pace, § 15.

que gouvernèrent Kimôn, Périclès et d'autres moins illustres.

Les archontes, jadis semblables aux rois, furent réduits à de simples fonctions municipales et judiciaires. Depuis lors l'archonte éponyme, tout en continuant à donner son nom à l'année, voit son rôle borné à recevoir les dernières volontés des testateurs, à veiller aux intérêts des veuves et des orphelins, à instruire les procès d'hérédité, à marier à qui de droit les filles héritières dont les pères n'ont pas disposé, à veiller enfin à ce que les familles ne s'éteignent point et à ce que la succession des morts n'aille pas en des mains étrangères, afin que le mécontentement des dieux chthoniens n'attire pas de malheur sur la cité ¹.

L'archonte basileus, comme le *rex sacrorum* des Romains, remplit dans les cérémonies religieuses les fonctions qui avaient été celles des rois. Il fait les sacrifices publics et prononce les paroles solennelles d'invocation dans les cas prescrits par la loi ². Ainsi dans l'Éleusinion ³, dans le temple d'Éleusis, dans celui de Zeus Sôter, c'est celui qui prie les déesses et Zeus pour la prospérité de l'État. Il connaît de toutes les affaires religieuses, poursuit les sacrilèges et comme tel l'assassinat; il veille à ce

¹ Isée, *de Cleonym. hered.*, et passim. Eschine, *c. Timarch.*, § 158. Démosth., *c. Timocrat. schol.*, 706, 12. Lysias, *c. Alcibiad.*, § 3. Isée, *Apollodor. her.*, § 30, *id.*, *Hagnix her.*, § 33.

² Lysias, *c. Andocid.*, § 4. Démosth., *c. Androtion, schol.*, 601, 25. Lysias, *de Evandri dokimasia*, § 6.

³ Éleusinion, temple de Déméter à Athènes, qu'il ne faut pas confondre avec celui d'Éleusis.

que partout les cérémonies sacrées soient accomplies suivant les rites; il en rend compte aux prytanes¹.

Le polémarque, autrefois chargé des affaires militaires, et qui avait même jadis commandé les armées, devient pour les métœki ce qu'était pour les citoyens l'archonte éponyme. Il règle leurs hérédités et leurs mariages. De plus c'est à lui que s'adressent les parents qui ne reçoivent pas de leurs enfants le traitement auquel ils ont droit. C'est lui encore qui veille à ce que les enfants des citoyens morts à la guerre soient nourris aux frais de l'État².

Quant aux six autres archontes, nommés thesmothètes, ils sont surtout chargés de la police civile et politique. Tous les archontes, aidés de *parèdres* ou assesseurs, assemblent et président les dicastères dans lesquels se jugent les affaires dont ils ont l'attribution. La faculté de choisir ces parèdres parmi des hommes qui, par profession, connaissaient parfaitement les lois et les formalités de la procédure, facilitait singulièrement la tâche des archontes. Il fallait cependant qu'ils pussent comprendre et expliquer la loi, interroger les témoins, porter la parole, diriger les débats, formuler l'arrêt, présider en un mot.

L'archonte incapable eût été infailliblement et honteusement destitué par l'assemblée à la première occasion. Lorsque, vers les derniers temps de l'administration de Périclès, les assemblées devinrent périodiques et fréquentes, la première assemblée curiale de chaque mois fut spécialement consacrée à confirmer ou révoquer les fonc-

¹ Andocid., *de Myst.*, § 3.

² Démosth., *c. Timocrat. schol.*, 706, 12.

tionnaires suivant qu'ils remplissaient bien ou mal leurs fonctions. Cette révocation entraînait mêmes diverses pénalités s'il apparaissait qu'il y eût faute de la part du magistrat révoqué.

Aussi ceux qui ne croyaient pas pouvoir exercer les fonctions d'archonte se gardaient-ils bien de donner leur nom pour être mis dans l'urne, lors du tirage au sort qui avait lieu une fois par an dans le temple de Théséus par la main des thesmothètes. Il paraît en revanche que, tant pour l'archontat que pour les autres fonctions, ceux qui se croyaient aptes à les bien remplir se laissaient aller volontiers à donner leur nom deux fois, car on fut obligé de réprimer cette fraude en prononçant contre elle la peine de mort. Outre l'archontat et les hautes fonctions, un grand nombre d'autres charges inférieures se tiraient aussi au sort, et c'étaient surtout celles-là dont le tirage avait pour la multitude le charme d'une loterie. Comme elles étaient toutes payées, c'était pour le pauvre une aubaine que d'en gagner une, et c'est pour cela sans doute que la désignation des fonctionnaires par le sort fut toujours considérée comme très-démocratique. Elle dura aussi longtemps qu'Athènes fut gouvernée par ses propres lois, malgré les défauts du système, défauts assez graves pour avoir mérité non-seulement la réprobation des auteurs comiques qui n'a pas grand poids, mais celle de Sokratès, ce grand et juste esprit, suivant lequel « *il était aussi fou de nommer ainsi les magistrats que de tirer le pilote au sort parmi les passagers d'un navire* »¹. L'opportunité des concessions faites par Aristeidès augmenta encore

¹ Xénophon, *Mémorab.*

le nombre de ses partisans parmi les libéraux modérés. En même temps, par sa liaison avec Kimôn, il s'assurait l'appui du parti aristocratique et de tous ceux qui désiraient la continuation de l'alliance lacédémonienne.

Kimôn, fils de Miltiadès, avait attiré l'attention et les applaudissements publics par la générosité avec laquelle il s'était substitué au lieu et place de son père comme débiteur de l'État, afin d'éviter au vainqueur de Marathon, mort insolvable, l'injure la plus odieuse de toutes aux yeux d'un Grec : la privation des honneurs funèbres. Quelques années plus tard, la loi lui eût imposé ce qu'il fit alors spontanément. Au temps de Démosthène en effet et déjà au temps d'Andokidès, le condamné à l'amende était inscrit comme débiteur public¹ sur un tableau exposé à l'Acropole; il devait avoir payé avant l'expiration de la neuvième prytanie de l'année où avait été prononcée la condamnation, sans quoi son amende était doublée et ses biens saisis pour être vendus à la criée. La plupart du temps le jugement ordonnait que le condamné serait détenu en prison jusqu'au paiement. S'il mourait auparavant, ses enfants héritaient de sa dette et de l'*atimia* qui pesait sur lui depuis le jour de la condamnation jusqu'à celui du paiement².

Toute privation entière ou partielle des droits qui appartiennent à l'homme vivant et mort recevait le nom d'*atimia*. L'*atimia*³ avait ses degrés suivant la nature du crime et la gravité de la condamnation d'où elle résultait.

¹ Ὀφείλων τῶν δημοσίων.

² Démosth., c. Neera. Id., c. Androtion. Id., c. Timocrate.

³ Andocide, de *Mysteriis*, § 76, 77.

Pour les uns c'était la mort civile, la perte de tous les biens, l'expulsion de tous les lieux publics et sacrés, la privation de sépulture et de culte posthume; pour les autres, c'était seulement la privation des droits politiques, de la participation au tirage des fonctions publiques, du droit de paraître à la tribune, d'assister à l'assemblée, de faire partie du conseil des cinq cents et des dicastères, de paraître même en justice pour demander réparation d'une injure. Pour les uns, l'atimia était personnelle, pour les autres elle s'étendait à leur postérité. Une pénalité très-sévère assurait l'exécution des lois sur ce sujet¹ : non-seulement l'atimos qui les enfreignait était immédiatement saisi et livré au tribunal des thesmothètes; mais ceux qui avaient été complices de l'infraction étaient exposés à voir leurs biens confisqués, ce qui entraînait aussi l'atimia. Le fonctionnaire par la négligence duquel le fait s'était produit en était lui-même frappé.

Évidemment la sévérité de ces lois est postérieure au temps de Kimôn, et les enfants n'héritaient point encore de la dette et de l'atimia paternelle; c'est là ce qui explique l'admiration qu'il inspira en se constituant débiteur public et prisonnier à la place de Miltiadès.

Il fût resté longtemps en prison sans l'intervention de sa sœur Elpiniké. Nous rencontrons ici pour la première fois le nom de cette femme singulière et célèbre qui, liant indissolublement sa destinée à celle de Kimôn, consacrant à ce frère bien-aimé sa fortune, son ardeur, son

¹ Démosth., c. *Androtion*. *Id.*, c. *Timocrate*.

intelligence d'élite, donna le spectacle inoui jusque-là d'une Grecque, femme politique ; spectacle étrange et qui ne sera offert qu'une seule fois encore par Aspasia, femme de Périclès. Nous ne saurions comprendre combien ces deux femmes ont dû étonner leurs contemporains sans jeter un coup d'œil sur les mœurs et la vie habituelle des Athéniennes. Aussi bien une histoire serait très-incomplète qui laisserait de côté cette moitié du genre humain et la vie intérieure de la famille.

En Grèce aucune maison ne nous a été conservée sous la lave d'un volcan comme les maisons romaines d'Herculanum et de Pompéi. Quelques débris de fondations, quelques passages d'auteurs, quelques pages de Vitruve, restent seulement pour nous donner une idée des habitations particulières des Grecs : des Grecs riches, bien entendu, car pour les pauvres leurs maisons étaient, comme encore aujourd'hui, d'une simplicité rudimentaire. Ces maisons riches donc paraissent avoir été plus petites proportionnellement que celles des Romains, avec lesquelles elles présentaient quelques différences d'aménagement. Cependant les dispositions principales étaient à peu près les mêmes. Un corridor ouvrant sur la rue et gardé par un esclave portier conduisait à une petite cour carrée entourée des quatre côtés d'appartements destinés aux hommes ; c'était l'andronitis. Au fond une autre porte conduisait à une seconde cour entourée des appartements de la maîtresse de la maison et des autres femmes libres ou esclaves. C'était le gynécée. A Athènes, où le terrain était rare, les maisons avaient souvent deux étages¹.

¹ Antiphon, *Lysias*.

Dans ce cas il n'y avait qu'une cour : l'andronitis occupait un étage et le gynécée l'autre; la construction étant toujours ordonnée de façon que cette dernière partie de l'habitation fût d'un accès difficile.

Là s'élevait dans l'ombre la jeune fille, sans sortir que pour assister à de rares cérémonies religieuses. N'avoir appris presque autre chose que filer la laine et distribuer la tâche aux esclaves travailleuses, avoir été « soumise « à une extrême surveillance afin qu'elle ne vît, n'en- « tendît et ne demandât presque rien ¹ »; enfin avoir été habituée à une excessive sobriété ² : tel était le type d'une jeune fille bien élevée. Souvent on la mariait avant quinze ans ³. C'était son père qui disposait d'elle, s'il vivait encore; à son défaut, c'était le frère aîné ⁴. On la donnait sans la consulter à un parent, à un ami, parfois à un étranger qui l'avait aperçue à une procession ⁵ ou qui l'avait entendu vanter soit par quelque parente ayant accès dans la maison, soit par la *maia*, sorte de femme-médecin à laquelle sa profession donnait l'entrée des gynécées. Il semble même y avoir eu des femmes qui, sous le nom de *promnestrides* ⁶, exerçaient la profession d'entremetteuses de mariages.

Si la jeune fille n'avait point de frère, elle devenait l'héritière de la famille, son seul espoir de continuation, « le salut de l'hestia paternelle ⁷ »; et cela

¹ Xénophon, *Mémorab.*

² *Id.*

³ *Id.*

⁴ Isée et Lysias, passim. Isocrate, *Eginetic.*

⁵ Πομπή.

⁶ Προμηστρίς, Xénophon, *Socr.*, I. II, ch. VI. C. *Aristoph. nub.*, v. 41.

⁷ Eschyle.

rendait sa position très-singulière. Son père pouvait toujours disposer d'elle ; mais il ne pouvait plus la donner qu'à celui qu'il adoptait ¹. Si elle n'avait plus de père et si son père n'avait pas disposé d'elle par testament, elle appartenait à son plus proche parent qui était tenu de l'épouser. S'il y avait contestation sur le degré de parenté, l'archonte éponyme en décidait. Par-devant lui les parents plaidaient à qui épouserait l'héritière si elle était riche et à qui ne l'épouserait pas si elle était pauvre ². La religion défendait de laisser éteindre la famille d'un homme parce qu'il mourait sans fortune ³ ; celui qui négligeait le devoir sacré de la continuer encourait, outre la honte, une amende de mille drachmes, à moins qu'il ne dotât la jeune fille et ne la mariât à un autre ⁴. On se disputait encore l'héritière quand on la savait jolie, et c'était toujours le degré de parenté qui décidait, sans égard à aucune autre considération ni au goût même de la jeune fille. Mais malheur au vieillard trop âgé pour avoir des enfants, s'il avait trop présumé de ses forces ! Une loi de Solon ⁵ donnait à sa femme le droit de lui donner un aide, le plus proche parent possible ; et on le lui imposait même, car il fallait avant tout que la famille fût continuée et qu'il y eût un héritier ayant le moins possible de sang étranger dans les veines. Un des plus bizarres résultats de cette nécessité était qu'une femme déjà mariée

¹ Isée, *de Pyrrhé, her.* (42) (68) et *de Aristarchi, her.* (13).

² Isée, *de Philoctemon, her.*, § 14.

³ Andocides, *de Myst.*

⁴ Démosth, *c. Mc carlatos. Isée, Philoctemonis, her. Id., Clénym. her.*, § 39.

⁵ Plutarque, *Solon.*

et vivant avec son mari, si elle devenait héritière par la mort de son frère, était exposée à se voir réclamée par le plus proche parent du côté de son père et devait quitter son mari pour l'épouser; en sorte que souvent un mari aimant sa femme n'osait pas réclamer l'héritage auquel elle avait droit, dans la crainte de perdre à la fois l'héritage et la femme ¹.

Quand les deux parties étaient d'accord, on passait le contrat devant témoins. Le mari reconnaissait avoir reçu la dot et hypothéquait en garantie une terre ou une maison d'une valeur égale ². La valeur de cette dot avait bien changé depuis Solon, qui permettait seulement aux femmes d'apporter trois manteaux et quelques bijoux de peu de valeur. Au quatrième siècle nous trouvons des dots variant de vingt mines pour une fortune médiocre jusqu'à un talent ³. En cas de séparation ou de mort sans enfants d'un des époux, la dot devait être rendue à la famille. Souvent la femme se faisait reconnaître plus qu'elle n'apportait réellement, surtout quand elle était jolie et pauvre ⁴. Dans ce cas-là même on lui reconnaissait souvent une dot bien qu'elle n'eût rien apporté. On voulait éviter ainsi que le mari ne pût renvoyer sa femme après qu'il aurait été blasé sur sa beauté; car, malgré la solennité religieuse dont était entouré le mariage, le divorce était facile.

La femme maltraitée ou victime d'une injure grave se

¹ Isée, *Pyrrhi her.*, § 73.

² Isée, *Meneclis her.*

³ Hypéride, frag.

⁴ Isée, *Meneclis hered.*, § 28.

présentait devant l'archonte éponyme¹ qui prononçait la séparation. Je prends le mot injure grave à peu près dans le sens qu'il a maintenant. Ainsi l'introduction d'une concubine dans le domicile conjugal était une injure grave, tandis qu'au dehors les Grecs pouvaient sans grand scandale se permettre beaucoup de libertés. Nous le verrons quand nous parlerons des courtisanes. Il suffisait même que la trop grande négligence du mari dans ses rapports conjugaux fût bien constatée pour qu'il y eût injure grave². La mauvaise conduite et même les défauts de la femme étant également des causes de divorce, le mari trouvait facilement des prétextes pour se défaire d'elle quand il le voulait ; cependant il ne pouvait le faire absolument sans motifs qu'avec son consentement et en la mariant à un autre. Si un autre se présentait qui voulût la prendre et si la femme y consentait, le premier mari pouvait la lui donner en rendant la dot et au besoin en l'augmentant³.

Le jour du mariage, à la nuit tombante, la fiancée quittait la maison paternelle assise entre l'époux et le *parochos*, sur un char traîné par des mules, vêtue de blanc⁴, couronnée de fleurs, et entourée d'un nombreux cortège d'amis et de parents tous porteurs de torches en-

¹ Andocid., c. *Alcibiad.*, § 14.

² Plutarque, V. *Solon*.

³ Isée, *Meneclis her.*, § 7 et 8. Plutarque., *Pericl.*

⁴ Hypéride, *frag.* Euripide, *Alceste*, v. 943. Cff. *Aristoph. et Schol.*, *Plutus*, v. 530, et Suidas. *Voc.* βζπτά. Le témoignage d'Euripide est indiscutable. Je pense que les costumes de couleurs variées dont parlent Aristophane, son Scholiaste et Suidas, ne se mettaient qu'après le mariage consommé en τεχμήριον τῆς φθορᾶς. Tout sacrifice (et le mariage en était un) exigeait des vêtements blancs. Macrob., *Saturnales*.

flammées. Les femmes de la famille de l'époux l'attendaient à la maison nuptiale, aussi pourvues de torches. Il serait difficile de coordonner les détails épars dans les auteurs sur les cérémonies du mariage de façon à leur rendre leur place et leur signification. Indubitablement, quoiqu'on ne puisse citer de textes bien précis sur ce sujet, toutes ces torches n'avaient pas seulement pour but d'éclairer la marche; le fameux flambeau de l'hymen n'était pas uniquement l'emblème du feu dont les époux devaient brûler l'un pour l'autre. Quelque chose se passait là qui représentait l'union des feux sacrés des deux familles. Les torches du cortège avaient dû être allumées à l'hestia paternelle de la jeune fille, alors que son père prononçait les paroles sacramentelles : « Je te donne « cette fille mienne, légitimement issue de moi, en mariage. »

Au moment où le cortège passait devant la porte du mari, celui-ci, aidé des siens, saisissait la mariée et l'enlevait malgré un simulacre de résistance jusqu'à l'entrée de l'hercos. Comme le mariage était pour elle une initiation, une admission au culte des dieux-ancêtres de sa nouvelle famille, un baptême préalable était nécessaire pour qu'elle pût se présenter devant eux. A cet effet le *loutrophore*¹, jeune parent du mari, l'attendait à l'entrée portant dans une urne de l'eau de la fontaine Callirhoé. Il est probable qu'en même temps que la fiancée recevait le baptême, les deux époux prononçaient des vœux et des serments; en tout cas c'était un acte impor-

¹ Harpocraton citant Dinarque. V. λουτροφόρος. *Id.*, Suidas.

tant et caractéristique du sacrement du mariage, car il était d'usage de sculpter un loutrophore avec son urne sur la tombe des célibataires. Les foyers particuliers étant des autels de dieux souterrains, quelques gouttes d'eau versées sur la tête des nouveaux venus, épouse, enfant, esclave, suffisaient. L'initiation au culte des dieux supérieurs exigeait le baptême par immersion dans un fleuve¹.

Après cette lustration, la mariée était menée près du foyer où on la faisait asseoir avec l'époux. Là on leur versait sur la tête un flot de dragées (*τραγήματα*), de bonbons, de figes sèches, de dattes, de noix, et même de pièces de monnaies, sur lesquels se jetait l'assistance, enfants et esclaves². Ceci avait lieu pour rendre de bon augure³ l'entrée dans la maison et se faisait pour le nouvel esclave comme pour la nouvelle mariée; à plus forte raison pour l'enfant nouveau-né. C'est là l'origine de nos dragées du baptême. La jeune fille prenait ensuite part au sacrifice, c'est-à-dire au festin de noces. On chantait des hymnes et des invocations à Zeus Téléos et à Héré Téléia, protecteurs du mariage, hymnes dont le refrain : *ὁ hymen, hymenæe*, appartenait à une langue perdue pour les Grecs aussi bien que pour nous. On jugera de la décence avec laquelle avait lieu toute la cérémonie chez les Grecs de bonne maison, par l'attention qu'ils avaient de faire dresser un second lit, le lit paralytos (intrus, supposé), afin que la vue d'un seul lit

¹ Macrob., *Saturnales*. Aristophane, *Lysistr.*, 378.

² Aristophane, *Plutus*, *scholie*, 768.

³ *Id.*, εἰς σημεῖον εὐετηρίας.

dans la chambre nuptiale *ne désespérât pas la jeune fille*¹. Telle était la noce à l'intérieur de la maison. Le mari devait ensuite présenter sa femme aux femmes de la phratricie et à celles du dème, qui décidaient si elle devait être acceptée comme femme légitime. Ces présentations étaient accompagnées de sacrifices et de festins dont les victimes étaient fournies par le mari, si sa fortune le permettait. La présentation au dème avait lieu lors de la fête des Thesmophories.

La vie de la femme dans le gynécée de la maison conjugale était à peu près ce qu'elle avait été dans la maison paternelle. A part l'éducation des enfants, sa seule occupation était de surveiller les travaux de cette petite ruche. — Recevoir et distribuer les provisions, veiller à ce qu'elles fussent de bonne qualité, faire faire les vêtements avec la laine des bestiaux, dresser au travail les femmes esclaves, activer leur paresse, mettre de l'ordre dans la maison, serrer et conserver les bijoux, les riches tapis, les ornements de toilette des femmes dans le thalamos, mettre le reste à sa place, compter, garder, vérifier les objets qui ne servent qu'aux jours de fête et de gala, avoir l'œil sur l'unique porte de communication entre l'andronitis et le gynécée pour éviter les relations intempestives entre les esclaves des deux sexes; voilà, d'après Xénophon², quelles étaient les fonctions d'une femme riche. Elle ne devait pas sortir de là. A-t-elle besoin de distraction ou d'exercice pour sa santé? il

¹ Ὑπὲρ τοῦ τὴν παῖδα μὴ ἀθυμῆσαι. Harpocration et Pollux citant Hypéride, s. v. παράθυστος κλίβη.

² Xénophon, *Économiques*, § 7.

lui conseille de circuler autour des métiers des tisseuses, de plier elle-même le linge et de le monter sur les rayons destinés à le recevoir ; même de « *mettre la main à la pâte* et de pétrir le pain. Ces femmes si fières qui restent continuellement assises ne se portent pas bien et ne pensent qu'à mal¹ ». Il ne croit même pas qu'il y ait lieu de leur chercher des occupations intellectuelles. C'était la manière de voir des Athéniens, et quelques années plus tard un personnage de Ménandre l'exprimait en ces termes : « Donner de l'instruction à une femme, c'est augmenter le venin d'une vipère. »

Mais précisément ce défaut d'éducation, qui n'avait pas d'inconvénients au temps de l'antique simplicité des mœurs grecques, en eut de grands plus tard et amena la désunion dans beaucoup de ménages. Dégoûtés par la nullité de leurs femmes, un grand nombre d'hommes allèrent chercher des plaisirs ailleurs. Les femmes jalouses, blessées de ce délaissement et parfois éclairées sur la valeur de leurs croyances naïves par les propos échappés aux hommes de la famille, devinrent souvent ces créatures malfaisantes contre lesquelles ne tarissaient point les invectives d'Euripide et de Ménandre, invectives applaudies, car elles rendaient bien le sentiment des Grecs pour les femmes qu'ils adoraient et haïssaient en même temps parce qu'ils les craignaient.

En effet, malgré l'infériorité à laquelle ils avaient voulu la condamner, la femme grecque est déjà la maîtresse à la maison du temps d'Aristophane. Pour Ménan-

¹ Xénophon, *Économiques*, § 7.

dre ¹, celui qui se marie se fait esclave pour la vie. Surtout celui qui épouse une femme d'une condition supérieure à la sienne ² se met exactement dans la position de notre Georges Dandin. Or souvent cette maîtresse qui ne sait que faire des facultés de son âme en fait un mauvais usage. Elle devient méchante, trompeuse, dépensière, gourmande, buveuse même, car les vins liquoreux et sucrés de la Grèce ne répugnaient point aux femmes ³. Elle devient surtout coquette. Aussi n'est-il point de précaution que la loi n'ait prise contre elles. D'abord la femme mariée ne reçoit chez elle que ses parents les plus proches ; les autres hommes ne pénètrent point dans le gynécée. Les réceptions et les festins offerts aux étrangers ont lieu dans l'andronitis. Elle peut recevoir ses amies ; mais les moralistes trouvent mauvais qu'elle en reçoive beaucoup. « Un homme sage, dit Euripide, ne doit pas
« laisser sa maison ouverte à toutes ces visites de fem-
« mes qui n'apportent que la corruption ⁴. »

C'est en effet pour exciter l'admiration de ces amies qu'elle se barbouille de céruse et de fucus afin de paraître blanche et rose ⁵ ; qu'elle porte des chaussures à talons énormes afin de se grandir, qu'elle s'adonne à la toilette et se rend esclave de la mode ⁶. Car il ne faut pas croire que les femmes grecques aient été toujours vêtues comme les canéphores de Phidias. On trouve dans les

¹ Ménandre, frag.

² Ménandre, frag.

³ Aristophane, passim, et Ménandre.

⁴ Euripide, *Andromach.*

⁵ Lysias, de *Cæde Eratosthenis.*

⁶ Xénophon, *Économ.*

auteurs un trop grand nombre de noms de vêtements pour douter que la mode n'ait été aussi changeante à Athènes qu'à Paris. La forme changeait, et l'étoffe aussi, qui était tantôt teinte et tantôt brodée de fleurs, tantôt de laine épaisse, tantôt de lin ou de soie si transparente qu'elle inspirait à Aristophane des plaisanteries impossibles à citer, comme toujours. Tout cela était pour les amies, car la femme ne sortait presque jamais, la jeune femme surtout, que pour aller aux enterrements ou aux fêtes religieuses. « La femme, dit Hypéride, ne doit se montrer en public que lorsqu'elle est d'âge à ce qu'on demande d'elle, non de qui elle est la femme, mais de qui elle est la « mère ! ». De plus elle ne sortait qu'enveloppée de longs manteaux épais, et voilée, soit comme Pénélope dans Homère, d'un voile fin qui lui permettait de voir sans être vue, soit d'un voile non transparent qui cachait toute la figure sauf un œil, comme cela se faisait encore au temps des Pères de l'Église². Hypéride cite une loi qui frappait d'une amende de mille drachmes la femme qui eût osé sortir sans son costume de ville et dans sa toilette d'intérieur³. Le manteau (*ιμάτιον*) subissait du reste les lois du luxe et de la mode; il y en avait de très-chers, et nous savons par Aristophane que, de son temps, la couleur jaune safran était la plus à la mode.

Ainsi la loi évite soigneusement toute rencontre entre l'étranger et la femme; mais bien plus : par suite de son

¹ Hypéride, frag. 244. édit. Didot, cité par Stobée, *Florileg.*

² Saint Jérôme, Tertullien, *passim*.

³ Αἱ κατὰ τὰς ὁδοὺς ἀκοσμοῦσαι γυναικες. Hypéride, frag. cité par Harpocrat.

défaut d'éducation, elle est considérée comme n'ayant qu'une notion imparfaite de ses devoirs, et c'est à l'homme que l'opinion interdit son abord. Dans l'*Iphigénie en Aulide* d'Euripide, Achille rompt un colloque avec Clytemnestre et sa fille en disant : « On vient, il ne serait pas convenable qu'on me vît parler à des femmes. » — C'est pour sa réputation qu'il craint et non pour la leur. — Isée veut prouver qu'une femme n'a pas été mariée légitimement; on l'a vue à un repas auquel assistaient des étrangers : « Personne, s'écrie-t-il, n'aurait osé souper « avec une femme mariée ¹. »

Malgré tout, l'adultère n'était point un accident inconnu. Il avait lieu comme encore maintenant en Orient par l'intermédiaire d'esclaves ou de vieilles femmes. Tantôt l'amant avait vu la femme à une procession, tantôt surtout à un enterrement, où elles assistaient la figure découverte. Il la suivait, s'abouchait avec une servante qui allait au marché, et celle-ci, gagnée à prix d'argent, corrompait sa maîtresse et introduisait l'amant dans la maison ². Parfois la négociation se faisait par des amies débauchées; parfois aussi par des entremetteurs, des marchands sans doute, colporteurs d'objets de toilette.

Quoi qu'il en soit, les entremetteurs, mâles ou femelles, étaient mis à mort s'ils étaient découverts, et la femme adultère se trouvait à la merci de son mari. La loi laissait à ce dernier le choix de sa vengeance; mais il devait au moins la chasser de sa maison. Celui qui continuait à vivre avec une femme qu'il savait l'avoir trompé était

¹ Κομάζειν ἂν τοιμήσειεν. *Pyrrhi her.*, § 14. Démosth., c. *Néera*.

² Lysias, de *Cæde Eratosthenis*.

privé de ses droits civils ¹. Si le mari ne voulait pas se venger, la loi elle-même n'imposait à la coupable d'autre peine que l'infamie, peine d'ailleurs très-redoutable. Dès lors en effet il lui était défendu de porter le costume des femmes libres, il lui fallait sortir en tunique et la figure découverte comme une esclave ². Elle ne pouvait entrer dans un temple pour prier, pas même dans ceux où il était permis aux étrangers et aux esclaves de faire leurs dévotions. Si elle contrevenait à ces prescriptions, pouvait qui voulait lui arracher son manteau et ses voiles, la battre, mais non la tuer ni la blesser. « Elle devait vivre d'une vie pire que la mort ³. »

Quant à son complice, bien différente de nos sociétés modernes où la réputation d'homme à bonnes fortunes est presque un titre de gloire aux yeux du vulgaire, la société antique le considérait comme un malfaiteur, et le nom de *mæchus* était une injure comme celui d'escroc. Surpris en flagrant délit par le mari, il pouvait être tué sur place sans que le meurtrier pût être condamné par les tribunaux ⁴. Si le fait était seulement constaté par une condamnation judiciaire, le coupable était abandonné à l'offensé qui pouvait, même devant le tribunal et séance tenante, le traiter comme il voulait, pourvu cependant qu'il n'usât pas d'armes tranchantes ⁵ (*ἀνευ ἐγγειρίδιου*). Enfin, si ce dernier renonçait à user de son droit, le tri-

¹ Démosthène, *c. Nééra*.

² Démosthène, *c. Nééra*.

³ Eschine, *c. Timarch*.

⁴ Lysias, *de Cæd. Eratosthenis*.

⁵ Démosthène, *c. Nééra*.

bunal infligeait ordinairement au coupable le supplice infamant et douloureux de la raphanidosis ¹.

Il ne faudrait pas cependant en conclure que l'adultère ait été très-commun en Grèce ; ce fut au contraire un fait très-exceptionnel au beau temps des mœurs antiques, exceptionnel même dans la décadence. Il en est toujours ainsi d'ailleurs à toutes les époques de l'histoire, même aux époques les plus mauvaises pour les mœurs. A côté des femmes dont l'historien et le poète comique signalent le luxe, la coquetterie, l'inconduite, la dépravation, il y a un nombre infiniment plus grand d'autres femmes qui restent attachées à leurs devoirs, qui s'occupent de leur ménage, de l'éducation de leurs enfants, des pratiques de leur religion. De celles-là, on ne parle pas ; et c'est surtout ce que les anciens aimaient. Périclès, dans son oraison funèbre des guerriers morts pour la patrie ², après avoir loué tous les membres de la société athénienne, s'adresse aux femmes : « Quant à vous, femmes, « leur dit-il, ce qu'il y a de plus honorable pour vous, « c'est qu'il n'en soit rien dit et que les hommes ne sachent pas même si vous avez des vertus ou des « vices. » — C'est toujours à la conduite de cette immense majorité des femmes dont on ne parle pas qu'on rapporte pour la juger la conduite de celles dont on parle.

A Athènes, comparée à ses contemporaines, une femme politique était un être aussi singulier que le serait chez

¹ Ce supplice consistait à enfoncer à coup de marteau dans l'anus du patient un énorme navet. On comprend qu'outre les infirmités qui pouvaient en résulter, le coupable gardait de ce supplice une ignominie et un ridicule inefaçables et ne pouvait plus se présenter en public. Sur ce sujet les plaisanteries des comiques sont innombrables.

² Thucydide.

nous une femme déguisée en homme et servant dans les armées. Elle excitait autant d'étonnement, mais un étonnement désapprouvateur. Négociant avec des chefs de parti politique, aller même les trouver chez eux, cela était contraire à toutes les bienséances. La fille de Miltiadès ne s'en faisait pourtant aucun scrupule. Quant à l'usage qui défendait à la femme de montrer sa figure à un homme étranger, elle en tenait si peu de compte qu'elle posait pour le peintre Polygnote, non pas pour un portrait destiné à rester dans sa famille, mais pour une peinture qui devait orner la stoa poikilé, le monument le plus fréquent de la ville. Aussi ses contemporains ne manquèrent-ils pas de dire qu'elle fut la maîtresse de Polygnote, et l'histoire a enregistré ce bruit qui échappe au contrôle de la critique. Ils allèrent plus loin et ils prétendirent que le sentiment si tendre qui unissait Kimôn et Elpiniké était une passion incestueuse. Lorsqu'un frère et une sœur très-intimement liés jouent un grand rôle politique, cette calomnie leur est rarement épargnée par la plèbe du parti adverse. Mais l'union de Kimôn et d'Elpiniké a duré toute leur vie sans altération. Le long dévouement de la sœur a survécu à la mort du frère : les sentiments honteux ne durèrent pas si longtemps. Nous savons en outre qu'Elpiniké et Kimôn se sont mariés chacun de son côté. Kimôn, après avoir eu plusieurs maîtresses que chantait le poète Mélanthios, aima si tendrement sa femme Isodiké, fille d'Euryptolémos, fils lui-même de Mégacès, qu'il pleura sa mort avec une douleur alors trouvée indigne d'un grand caractère ¹.

¹ Plut., *Vita Cimonis*.

Kimôn ne pouvait pas plus doter sa sœur que payer les dettes de son père; aussi eût-elle été très-difficile à se marier si un très-riche citoyen nommé Callias ne se fût épris de sa beauté. Le personnage athénien le plus connu sous ce nom était Callias, fils de Phœnippos. Il possédait deux cents talents, fortune dont n'approchait aucune autre de ce temps-là ¹. Il était héréditairement chef de la grande famille des Kéryces, ce qui lui donnait la dignité de *dadouchos*. Les fonctions du *dadouchos* ou porte-flambeau étaient analogues à celles des pyrophores spartiates : le *das* qu'il portait était un autel portatif, récipient du feu sacré. Cette dignité religieuse, la première après celle de l'hiérophante éleusinien, Callias en était revêtu lors des guerres médiques; c'est lui qui avait porté le feu sacré à Salamine, lorsqu'il avait fallu abandonner la ville. A Marathon, où il avait combattu en costume pontifical et vêtu de la stola sacrée, il avait obtenu le prix de valeur ². Il paraît que ses contemporains ne se rendaient pas très-bien compte de l'origine de sa fortune. On prétendait qu'à Marathon un Perse prisonnier lui aurait révélé l'endroit où les Perses vaincus avaient caché leur trésor. Callias aurait pris le trésor et tué le Perse.

Histoire invraisemblable : on laisse ses trésors sur ses vaisseaux quand on fait un débarquement sur une côte ennemie. Les mines étaient nécessairement la source de la fortune de Callias, comme elles l'étaient de presque toutes les grandes fortunes de ce temps-là. Son opulence lui

¹ Aristophane, *Aves*, 283. — *Nubes*, 64, *Scholies*. Andocide, *de Mysteriis*.

² Ulpien, *in Demosthene*, c. *Meidias*. Ne pas corriger *δαδουχίστας Σαλαμίνι* qui signifie bien : ayant fait les fonctions de *dadouchos* à Salamine.

permet d'avoir une écurie de chevaux de course qui remportèrent le prix des courses de char sur plusieurs hippodromes et une fois à Olympie, succès en l'honneur duquel il changea l'un des noms alternatifs de sa maison : au lieu d'appeler son fils Phénippos, il l'appela Hipponikos. Il est difficile d'admettre qu'un autre, à cette époque où les grandes fortunes étaient si rares, ait pu payer 50 talents. Cependant Plutarque et C. Népos ne paraissent pas penser que l'époux d'Elpiniké ait été aussi grand seigneur. Ils en parlent comme d'un riche inconnu.

CHAPITRE VI.

Kimôn. — Les proxènes. — Sparte perd l'hégémonie maritime. — L'improbité de Thémistoclès. — Sa chute. — Pausanias veut renverser l'oligarchie spartiate à l'aide des classes inférieures. — Sa ruine. — Les campagnes de Kimôn. — Le temple de Delphes.

Le premier service rendu par Elpiniké à son frère fut aussi le plus grand : l'argent de Kallias en payant la dette de Miltiadès, remit Kimôn en possession de ses droits politiques et le tira de prison. Il en était sorti seulement depuis quelque temps lors de l'expédition de Xerxès, et quand, sur le conseil de Thémistoklès, les Athéniens consternés se décidèrent à livrer la ville aux envahisseurs, on l'avait vu, donnant l'exemple, consacrer dans le temple d'Athéné Polias le mors et la bride de son cheval, s'élançant le premier sur son vaisseau et relever les courages abattus. A Salamine et dans les expéditions qui suivirent, il s'était montré vaillant entre les plus vaillants. « Brave et audacieux comme Miltiadès, sage et habile comme Thémistoklès, on le savait plus honnête que l'un et l'autre. » S'il était peu lettré, s'il n'avait point l'éloquence facile de l'Attique, on admirait dans ses discours la clarté, la précision et le fier courage des Spartiates. D'ailleurs il plaisait au peuple par sa taille majestueuse, sa belle figure, ses beaux cheveux frisés qui ombrageaient ses épaules, et surtout parce qu'il était

fil de Miltiadès dont les Athéniens avaient oublié les fautes pour se souvenir seulement de Marathon, la plus chère de leurs gloires, parce que les Péloponnésiens ne la partageaient pas avec eux.

Son adolescence, paraît-il, avait été assez orageuse, car il était grand ami du bon vin et des belles femmes; mais personne n'y pensait plus quand le grave Aristeidès se l'associa pour combattre le pouvoir exorbitant de Thémistoklès. Il était soutenu par le parti puissant des conservateurs, qui voulaient la tranquillité à l'intérieur et, à l'extérieur, la paix et l'alliance avec Lacédémone. Kimôn était *proxénos* de cette cité, son hôte, c'est-à-dire que les voyageurs lacédémoniens, les ambassadeurs ou plutôt les envoyés de Lacédémone, car les anciens n'avaient point les uns chez les autres d'ambassadeurs à poste fixe, étaient reçus et fêtés chez lui. Entre les cités et les hommes, comme entre un homme et un autre, l'hospitalité créait un lien sacré placé sous la protection de Zeus Xénios, et le titre de *proxénos* était un des plus grands honneurs que pût accorder un État à un étranger. C'était, du reste, un honneur fort dispendieux pour celui qui l'avait obtenu, car il avait souvent un grand nombre d'hôtes à héberger. Cependant cette distinction n'en était pas recherchée avec moins d'ardeur. A Athènes, les décrets de *proxénie* furent pour les orateurs corrompus de la décadence une abondante source de profits illégitimes. Ce titre, qui était héréditaire, avait lié Kimôn avec toute l'aristocratie spartiate et lui avait donné sur elle une grande influence. Les

¹ Plutarque, *Kimôn*.

Spartiates firent beaucoup de concessions pour conserver la paix avec Athènes à sa considération, et Kimôn de son côté leur fut toujours aussi dévoué que le lui permirent ses devoirs envers sa patrie. Pour marquer ce sentiment, il voulut que Lacédémone fût, pour nous servir d'une expression moderne, la marraine d'un de ses fils qui reçut le nom de Lakédaimonios.

Aristeidès et Kimôn se partagèrent le commandement de la flotte athénienne et, à la tête de trente trières, ils allèrent joindre la flotte générale des Grecs, composée de cinquante autres navires, qui, suivant la prérogative de Sparte, se trouvait commandée par Pausanias et avait pour mission de rendre à la liberté les villes grecques soumises aux Perses. La bonne harmonie régna d'abord entre les divers généraux et les divers peuples, animés d'un même zèle contre l'ennemi commun. Les îles de la mer Égée, toutes les villes grecques de l'île de Chypre, furent affranchies; enfin les forces alliées s'emparèrent de Byzance et de son territoire où les Perses avaient un établissement important. La prise de cette ville livra aux vainqueurs un immense butin et une grande quantité de prisonniers parmi lesquels se trouvèrent quelques-uns des plus grands seigneurs de Perse et des parents du roi.

Cette union ne dura pas longtemps : oncle d'un roi de Sparte, prince du sang d'une des familles régnantes, vainqueur de Platée, Pausanias se voyait, comme autrefois Agamemnon devant Troie, à la tête de toutes les forces de la Grèce. L'orgueil qui avait possédé le roi des rois s'empara de lui. Abandonnant l'austère simplicité de Sparte, soit qu'il crût par là augmenter le prestige de son

autorité, soit qu'il aimât naturellement le faste, on le vit s'entourer du luxe des anciens rois grecs, conservé chez les princes asiatiques, et remplacer les vêtements courts et grossiers du guerrier spartiate par la longue robe des Perses; le brouet noir servi dans des écuelles de bois et mangé sur les genoux, par des festins somptueux que servaient de nombreux esclaves. Son commandement devint despotique et odieusement sévère. Les généraux alliés furent traités comme de simples officiers sous ses ordres et il poussa l'insolence jusqu'à tourner un jour le dos à Aristeidès en disant qu'il n'avait pas le temps d'écouter ses observations. A son exemple et encouragés par lui, les Spartiates se considéraient comme au-dessus des autres Grecs et ne les laissaient aller aux fontaines et au fourrage qu'après qu'eux-mêmes avaient pris ce dont ils avaient besoin. Des esclaves de Pausanias faisaient observer cette discipline à coups de fouet; châtement honteux usité chez les Lacédémoniens et qui révoltait les autres Grecs. Pausanias n'en était pas moins prodigue. Il l'était aussi d'un autre supplice qui consistait à faire tenir le patient debout tout un jour en portant sur l'épaule une ancre de vaisseau.

Bientôt l'indignation fut générale, surtout chez les Ioniens récemment délivrés du joug des Perses. Leur asservissement n'avait point effacé en eux le souvenir de leur ancienne liberté. D'ailleurs, issus de la même race que les Athéniens, les manières hautaines de la noblesse dorienne leur étaient antipathiques et ils ne pouvaient supporter d'être traités comme des périoèques ou des hilôtes. L'orgueilleuse domination de Pausanias parais-

sait d'autant plus odieuse qu'elle contrastait étrangement avec la conduite d'Aristeidès et de Kimôn. Habitué aux mœurs démocratiques d'Athènes où le moindre mécontentement de l'armée pouvait leur faire retirer le commandement, où la moindre manifestation de supériorité pouvait être suivie de l'exil, ils exerçaient naturellement leur autorité avec autant de douceur que d'équité. Mais dans cette circonstance, tous deux, d'un commun accord, redoublèrent d'efforts pour charmer les alliés par leur affabilité, leur abord facile, leur simplicité et les égards qu'ils témoignaient à chacun de leurs compagnons d'armes.

Le résultat de cette manière d'être ne se fit point attendre : déjà quelques-uns des chefs méditaient de se soustraire à l'hégémonie de Sparte et de la transporter aux Athéniens ; déjà même Ulliadès et Antagoras, chefs des contingents de Samos et de Chio, s'étaient mis en état de révolte déclarée contre Pausanias et avaient insulté sa galère, lorsque se répandit dans l'armée une histoire diversément et obscurément racontée par les historiens anciens. On apprit que le général s'était rendu coupable d'un meurtre odieux ; qu'une jeune fille de bonne famille et d'une rare beauté, nommée Kléoniké, avait été enlevée à ses parents, emmenée chez lui, et qu'une nuit il l'avait poignardée, croyant qu'elle-même voulait le tuer.

L'armée tout entière se souleva ; Kimôn lui-même voulut arrêter le coupable réfugié dans Byzance ; mais il parvint à s'échapper et à gagner Héraclée, puis Sparte, où le suivirent des lettres de Kimôn demandant aux Spartiates de changer leur général dont la conduite était une

cause de trouble et de désunion entre les Grecs. Les Spartiates envoyèrent à la place de Pausanias Dorkis avec quelques troupes ; mais, à l'exception des Péloponnésiens, les alliés refusèrent de se soumettre à ses ordres. Tous s'étaient rangés sous le commandement d'Aristeidès et de Kimôn.

Depuis la guerre médique, Sparte avait été bien souvent froissée dans son orgueil et sa jalousie par les accroissements successifs de la grandeur d'Athènes ; mais aucun coup ne lui avait été aussi sensible. Le premier mouvement de toute la nation fut de revendiquer par les armes un droit que, depuis la guerre de Troie, huit siècles avaient consacré ; de châtier les peuples qui avaient fait défection et de déclarer la guerre aux Athéniens. Un oracle ancien fréquemment cité dans l'histoire de Sparte avait dit que cette cité périrait lorsque *l'empire y serait boiteux* ; sans nul doute il s'agissait des conjonctures présentes et les Spartiates n'étaient pas moins superstitieux que les Athéniens. L'avis qui prévalut dans l'assemblée fut donc de recourir aux armes, et le sénat se réunit moins pour délibérer si on ferait la guerre que pour décider comment on la ferait. Mais à cette réunion, un des hommes les plus considérés et les plus influents par l'illustration de sa naissance et son mérite personnel, Hoetéméridas, prince du sang royal, s'éleva contre la guerre proposée. On ne dit pas comment il prouva que Sparte pouvait avoir l'hégémonie sur terre et ne pas l'avoir sur mer sans que pour cela son empire fût boiteux ; mais il démontra aux Spartiates qu'ils allaient faire une folie. « On ne pouvait enlever à Athènes l'empire de la

mer qu'en créant une marine supérieure à la sienne, ce qui ne pouvait se faire sans ruiner la constitution de Sparte et son gouvernement aristocratique. Chez tous les peuples de la Grèce les populations maritimes étaient démocratiques et révolutionnaires, ennemies des riches et des nobles. Que serait-ce si l'on réunissait dans les ports et sur les vaisseaux les périécques et les hilôtes qu'on contenait avec peine dispersés dans les campagnes et occupés aux travaux des champs? Le premier usage qu'ils feraient de leurs armes serait d'exterminer les Spartiates. La conduite de Pausanias avait fait perdre l'hégémonie, peut-être temporairement, à Lacédémone; une autre circonstance la lui rendrait. En attendant le commandement était entre les mains de Kimôn, leur hôte et leur ami, qui n'en abuserait pas contre eux. » On ne sait trop, il est vrai, comment ce qu'Hœtéméridas aurait dit dans une assemblée aussi secrète que le sénat de Sparte serait parvenu jusqu'à Diodore de Sicile. Il est évident que l'historien qu'il copie a dû, suivant l'usage des anciens écrivains, rédiger un discours de sa composition d'après les motifs qu'il savait réellement avoir dicté la politique des Spartiates. Quoi qu'il en soit, ceux-ci comprirent combien il serait dangereux de chercher à faire de la Laconie une puissance maritime, et ils se résignèrent à céder à la nécessité. Toutefois ils ne surent pas le faire complètement : ils ne voulurent point consentir à voir leur flotte sous les ordres de généraux étrangers. Ils retirèrent leurs vaisseaux et abandonnèrent aux Athéniens et à leurs alliés la poursuite de la guerre contre les Perses. En quoi ils commirent une faute grave

et qui les aurait perdus plus tard lors de la guerre du Péloponnèse, si d'autres fautes de leurs rivaux ne les eussent sauvés.

Athènes resta donc en possession de l'hégémonie et en même temps un nouvel et éclatant hommage fut rendu à la vertu d'Aristeidès. Depuis le commencement de la guerre contre les Perses, chacun des États alliés contribuait aux frais de la guerre pour une certaine part; mais cette part avait été fixée jusqu'alors assez arbitrairement. Il y avait eu de graves abus et par suite de nombreuses réclamations. Tous les alliés s'accordèrent pour confier à Aristeidès le soin d'une nouvelle répartition exactement proportionnelle aux terres et aux revenus de chaque cité. C'était une tâche difficile : Aristeidès sut l'accomplir avec autant de douceur que d'équité et d'impartialité. Il put, sans léser personne, réunir la contribution nécessaire et revint de cette mission, accomplie à ses frais, plus pauvre encore qu'au départ, suivi de l'admiration générale : enthousiasme qui donne une triste idée de la probité de ses devanciers. La contribution montait à quatre cent soixante talents, et il fut convenu entre tous les alliés que ce trésor commun serait déposé à Délos; mais dans la suite il fut transporté à Athènes, sur la proposition des Samiens appuyée par Aristeidès lui-même, auquel on a reproché à ce sujet d'être moins probe lorsqu'il s'agissait des intérêts de sa patrie que lorsqu'il s'agissait des siens propres. Je ne pense pas qu'Aristeidès soit tombé dans cette erreur de croire qu'il y a deux probités : l'une pour l'homme public, l'autre pour l'homme privé. J'aime mieux croire que le trésor

n'était réellement pas en sûreté à Délos. Il ne pouvait pas savoir qu'un jour viendrait, bien après sa mort, où les Athéniens cesseraient de respecter le dépôt confié à leur loyauté.

Cependant Thémistoklès était resté à Athènes, toujours maître des affaires intérieures de la ville; seulement il avait beaucoup perdu de la faveur du peuple. Il n'avait pas su, comme le fit depuis Périclès, ménager son autorité et faire agir ses amis pour arriver à son but¹. Se mêlant de tout, faisant tout par lui-même, toujours en évidence à la tribune et dans l'assemblée, chacun le rendait responsable de ce qui lui déplaisait dans l'État, et l'esprit changeant des Athéniens était déjà las de lui lorsque les succès d'Aristeidès et de Kimon leur rallièrent l'opinion publique. La lutte continua cependant entre les deux partis; mais tout le désavantage était pour Thémistoklès. On oubliait l'habileté avec laquelle il avait préparé l'hégémonie d'Athènes que la Grèce venait de déferer à la probité d'Aristeidès; et ce grand résultat dû à la probité de l'un faisait ressortir l'avidité connue de l'autre. Car les écrivains mêmes qui ont le plus amèrement reproché aux Athéniens leur ingratitude envers Thémistoklès reconnaissent que le vainqueur de Salamine était d'une honorabilité médiocre. Comme Aristeidès, il avait été chargé de recueillir les cotisations pour la guerre et d'organiser l'administration des cités récemment soustraites à la domination des Perses, et il s'était fait haïr de ces peuples qui l'accusaient de les avoir pillés. Les faits

¹ Plut., *Instruction pour ceux qui manient les affaires d'Etat.*

parlaient contre lui : on savait qu'il n'avait point de patrimoine et on le voyait vivre somptueusement. Aux jeux Isthmiques, il avait voulu rivaliser avec Kimôn par le luxe de ses chars, de ses chevaux et la magnificence de sa table ouverte à tous. Il croyait par là plaire aux Athéniens, parce qu'à ces jeux chaque peuple tenait à voir ses chefs l'emporter en faste sur ceux des autres peuples. La profusion de Kimôn plut ; le désastre des armées persanes l'avait remis en possession des biens de sa famille en Thrace, et l'ancien prisonnier pour dettes était devenu un des plus riches citoyens de la ville. Mais Thémistoklès était né pauvre et on s'indigna de le voir si riche. On comparait son opulence à la pauvreté qu'Aristeidès affichait. Certes le désintéressement de ce dernier n'était pas seulement une machine de guerre politique, et les Athéniens eurent raison, le jour où l'on joua l'*Amphiaraios* d'Eschyle, de se tourner vers lui en lui appliquant ce vers :

« Il tient plus à être homme de bien qu'à le paraître ; »

mais il n'était pas non plus fâché de montrer qu'il était honnête et que son rival ne l'était point. On voyait aussi souvent chez les Grecs qu'on le voit rarement chez nous des parents et même des amis donner à un parent ou à un ami pauvre une part de leur fortune, et maintes fois le riche dadouchos Kallias, cousin d'Aristeidès, lui avait offert d'améliorer sa position pécuniaire ; Aristeidès avait refusé. Sa pauvreté était volontaire, et s'il se présentait sur le Pnyx avec des habits sales et déchirés ¹, c'est qu'il

¹ Plut., *Thémistoclès*.

voulait être une vivante satire du luxe de Thémistoklès.

Ce dernier en était réduit à tourner en ridicule cette probité à laquelle il ne pouvait pas prétendre ; à l'appeler « la vertu d'un coffre qui rend fidèlement ce qu'on « lui a confié ». Cette triste plaisanterie ne faisait rire personne ; mais on riait à ses dépens lorsque, voulant critiquer les généraux qui commandaient la flotte et énumérant les qualités d'un bon général, il s'attirait cette interruption d'Aristeidès : « Il en est une que tu oublies ; « c'est d'avoir les mains pures. » Attaqué sans cesse avec acharnement sur tous les actes de son administration qui n'étaient exempts ni d'arbitraire, ni de concussion, ni même de violences et de sang répandu chez les alliés ¹, faute de pouvoir défendre ces actes, il n'eut bientôt plus d'autre ressource que de parler sans cesse de ses anciens services, et il devint ridicule comme plus tard Cicéron parlant de Catilina. Il voulut en vain réchauffer les souvenirs de Salamine et il dédia un temple à Artémis Aristoboulé ² ; on trouva qu'il s'attribuait à lui seul la gloire commune. La faveur populaire qui l'avait élevé se retirait de lui et chaque pas qu'il faisait était un pas vers sa ruine. Enfin il fut frappé d'ostracisme et exilé pour cinq ans. Sa chute tant reprochée à Athènes fut méritée, parce que ni le talent, ni la valeur, ni le génie, ne dispensent l'homme des règles de la morale commune.

Mais là ne s'arrêtent point ses malheurs, et il est maintenant difficile de juger si la fortune fut ou non trop

¹ Plutarch., *Thémist.*, citant Daris de Samos.

² Artémis de bon conseil.

sévère pour lui en l'enveloppant dans la catastrophe de Pausanias. — Quelques années plus tard, les démagogues abusèrent beaucoup de l'accusation de tyrannie; mais, à l'époque où nous sommes de l'histoire de la Grèce, presque tous les hommes que les événements avaient mis au-dessus des autres cherchaient à s'assurer définitivement le pouvoir et à fonder une *dynastie*. Tous employaient le même moyen qui réussissait à la plupart d'entre eux, tous exploitaient la haine de la plèbe opprimée pour une aristocratie qui avait abusé de ses privilèges.

Ce fut au nom de la plèbe hilôte et laconienne que Pausanias chercha à s'emparer du pouvoir absolu et à renverser l'autorité des éphores. D'une part, le pouvoir du roi son neveu ne devait rester entre ses mains que jusqu'à la majorité de celui-ci; d'autre part les rois de Sparte n'avaient qu'un vain titre, étant soumis à la juridiction des éphores. Excepté lorsqu'ils commandaient des armées hors du territoire de Sparte, les rois, nous l'avons dit plus haut, étaient entièrement à la merci de ces magistrats qui exerçaient sur eux à peu près le même pouvoir qu'avait à Venise le conseil des Dix sur le Doge. Nul n'était plus incapable de subir cette sujétion que l'orgueilleux et dominateur Pausanias. Son but, comme l'explique Aristote¹, fut donc le renversement de l'éphorie, ses moyens furent l'insurrection des hilôtes et l'argent du roi de Perse. Aux hilôtes, il promettait la liberté et le droit de cité; il aurait promis au roi de lui soumettre la Grèce entière. Du moins tous les auteurs

¹ Arist., *Polit.*

l'affirment d'après Thucydide, qui lui-même paraît avoir adopté purement et simplement l'accusation des éphores et des Spartiates. Cette accusation me semble invraisemblable : très-probablement le roi ne pensait plus à soumettre la Grèce, et se repentait amèrement de l'avoir entrepris. La cour de Perse voyait toutes ses provinces de l'Asie Mineure, les plus riches de l'empire, la principale source de sa splendeur, compromises par l'insurrection de tous ses sujets d'origine hellénique et exposées aux incursions des Grecs contre lesquels ses troupes démoralisées n'osaient plus combattre. Ce qu'elle désirait, c'était la paix, et c'est pour l'obtenir que le roi offrait à Pausanias sa fille en mariage et l'argent nécessaire pour qu'il se rendit maître à Sparte.

Remarquons ici que l'orgueil de Pausanias ne l'entraînait pas dans une entreprise insensée : les hilôtes étaient réellement prêts à se soulever et sa mort ne retarda que de peu de temps leur formidable insurrection. Il n'était pas moins sûr de se faire un parti nombreux même parmi les hommes de la race dominante. Nous l'avons vu ; cette race, qui fournissait les plus vaillants guerriers de la Grèce, produisait en même temps des hommes politiques très-avides et très-corrompus ; si l'on en croit Aristote¹, les éphores s'arrangeaient assez habituellement pour sortir riches de leur magistrature annuelle, et déjà, à cette époque, l'histoire de Sparte commence à nous offrir des exemples de leur corruptibilité. En outre, dans tous les gouvernements électifs, tous ceux qui ont

¹ Arist., *Politie.*

le dessous dans les élections sont toujours prêts à appuyer ceux qui veulent étendre le nombre des électeurs.

Les négociations de Pausanias avec le roi avaient commencé dès le siège de Byzance. Tous les alliés connaissaient ses relations avec Artabazos, satrape de Dascylitis. On savait que les prisonniers perses, parents et amis du roi, ne s'étaient point évadés, mais avaient été reconduits par Gongylos d'Érétrie, chargé des messages du général en chef. Aussi, à son retour à Sparte, Pausanias avait été mis en jugement; mais sa grande réputation et l'argent du roi l'avaient fait absoudre des accusations capitales. Toutefois le commandement lui fut retiré pour abus de pouvoir envers les personnes et Dorkis fut nommé pour le remplacer comme nous l'avons vu. Alors, au lieu de rester à Sparte, on le vit reprendre la mer sur la trirème *Hermionide* et retourner à Byzance où les Athéniens refusèrent de le recevoir. De là il se rendit à Colannes dans la Troade, où il se remit à vivre comme un satrape et à traiter avec Artabazos. Sommé de revenir sous peine d'être déclaré ennemi public et condamné à mort, il fut remis en jugement une seconde fois et emprisonné par les éphores. Une seconde fois l'argent du roi fit son effet; les magistrats furent corrompus, et Pausanias remis en liberté put reprendre l'exécution de ses desseins.

Autant les procès des hilotes et des périœki s'instruisaient plus que sommairement, autant les Spartiates agissaient avec circonspection lorsqu'il s'agissait de condamner l'un d'entre eux; dans ce cas leur justice s'entourait de toutes les précautions. L'absence de preuves suffisantes avait servi de prétexte à la partialité des

juges de Pausanias; mais enfin des preuves plus concluantes se présentèrent, ou plutôt le pouvoir se trouva entre les mains d'autres éphores qui, soit qu'ils appartenissent plus résolûment au parti aristocratique, soit qu'ils fussent stipendiés par lui, étaient décidés à étouffer la révolution à sa naissance. Un des messagers de Pausanias, ayant su que d'autres messagers n'étaient point revenus, eut l'idée d'ouvrir la lettre dont il était porteur et découvrit ainsi qu'elle se terminait par l'ordre de le mettre à mort pour assurer le secret. Cet homme alla immédiatement porter sa lettre aux éphores et sur leur conseil se retira sur le Ténare dans le septum du temple de Poseidon où il s'installa en qualité de suppliant sous la protection du dieu. Il s'y construisit une cabane divisée en deux compartiments comme pour séjourner longtemps dans cet asile inviolable.

Apprenant la retraite de son messager et ne sachant pas encore qu'il avait livré sa lettre, Pausanias court au temple, demande au suppliant les motifs de sa résolution, confesse son crime et promet tout pour obtenir le pardon et le silence. Mais des éphores et des Spartiates en nombre suffisant pour servir de témoins étaient cachés dans l'autre compartiment de la tente; rien ne leur avait échappé de ce qui avait été dit. L'arrestation du coupable fut donc préparée; les éphores avaient déjà rassemblé les hommes les plus hostiles à Pausanias et à ses projets pour la mettre à exécution, lorsque celui-ci, s'apercevant d'un mouvement inusité, ou, dit-on, prévenu par un des éphores qui lui était dévoué, se réfugia dans le temple d'Athéné Chalchioikos. Ce temple célèbre, bâti en marbre,

entièrement couvert de plaques d'airain, était le plus inviolable asile de toute la Laconie, et jamais nul n'avait osé y poursuivre un suppliant de la redoutable déesse.

Les ennemis de Pausanias hésitèrent un instant ; mais déjà il y avait « avec le ciel des accommodements ». Les Spartiates ne touchèrent pas au suppliant, ils se contentèrent de murer la porte de la chapelle où il était retiré et en enlevèrent le toit pour qu'il mourût de froid et de faim. On dit même que la mère du conjurateur apporta la première pierre. Peut-être ce fait est-il faux et imaginé postérieurement : Thucydide n'en parle point. Peut-être aussi s'est-il trouvé un cœur comme celui de Brutus parmi ces femmes énergiques et farouches de la noblesse spartiate qui voyaient dans les projets de Pausanias la ruine de la patrie et de la société.

C'est ainsi que Thucydide raconte cette histoire, et les auteurs qui nous restent l'ont copiée : ce qui est certain, c'est que les défenseurs de la constitution lacédémonienne firent périr Pausanias révolutionnairement et sans jugement comme l'aristocratie romaine fit périr les Gracques. D'où il résulte que son parti était assez nombreux pour rendre la condamnation au moins incertaine. Ce coup d'État réussit cependant et la conjuration fut dissipée par la mort de son chef ; mais toute la Grèce cria au sacrilège et tous les alliés de Sparte réclamèrent l'expiation d'un crime qui ne pouvait manquer d'attirer la colère céleste sur l'association entière. L'oracle de Delphes consulté déclara qu'effectivement il y avait sacrilège et que pour l'expiation il fallait élever un tombeau à Pausanias à l'endroit même où il était mort et rendre à la déesse *deux*

corps au lieu d'un. Les Spartiates se crurent quittes envers elle en consacrant dans son temple deux statues du vainqueur de Platée ; mais jamais les Athéniens ne consentirent à regarder cette expiation comme suffisante. Les récriminations à cet égard ne contribuèrent pas peu à augmenter la haine des deux peuples.

On trouva chez Pausanias des lettres par lesquelles il engageait Thémistoklès à s'associer à ses projets. Les Spartiates haïssaient Thémistoklès parce qu'il avait agrandi Athènes et parce qu'il y était le chef du parti démocratique le plus avancé. Vaincu une fois, son parti subsistait toujours ; un incident politique pouvait le rappeler d'Argos où il s'était retiré et d'où il dirigeait encore ses amis. Il avait d'ailleurs laissé bien des ennemis à Athènes dans l'aristocratie triomphante avec Kimôn. Les uns, lésés sous son administration, voulaient se venger ; les autres craignaient son retour et désiraient sa perte. Des ambassadeurs furent donc envoyés de Sparte à Athènes pour accuser Thémistoklès d'avoir trahi la Grèce et conjuré avec Pausanias son asservissement au roi de Perse. Léobotès, fils d'Alcméon, de la plus puissante famille d'Athènes, se porta accusateur et Kimôn le seconda avec un acharnement qui lui a été reproché. Je pense qu'il croyait en cela remplir un devoir filial, et que Thémistoklès, déjà influent dans le parti populaire, avait soutenu Xanthippos lors de la condamnation de Miltiadès. Quant à Aristeidès, il s'abstint complètement ; il eût cru indigne de lui d'accabler son rival malheureux.

Thémistoklès, dans sa défense, reconnaissait que Pausanias lui avait confié son projet ; mais il se défendait d'y

avoir pris aucune part. Il est vrai qu'il ne s'était pas cru obligé de dénoncer son ami ; cependant le sens même des lettres saisies prouvait son refus, et, si Pausanias le pressait aussi vivement d'accéder à sa proposition, c'est parce qu'il l'avait déjà rejetée. Il est impossible d'apprécier la valeur de cette défense sans savoir au juste ce que voulait Pausanias. S'il devait livrer la Grèce au roi, Thémistoklès trahissait évidemment sa patrie en ne le dénonçant point ; mais le peuple d'Athènes ne le crut pas, puisqu'il, l'acquitta. Cependant il ne fut pas sauvé pour cela : de nouveaux ambassadeurs vinrent de Sparte. Ils déclaraient qu'une offense contre la Grèce entière devait être jugée non par les Athéniens particulièrement et chez eux, mais par l'assemblée générale des Grecs. Ils demandaient que la cause fût soumise à ce synèdre. Appuyés par l'aristocratie athénienne qui probablement avait poussé à cette demande, il leur fut facile de l'obtenir. Rien n'était plus juste en apparence. Tous les États de la Grèce étaient représentés dans le conseil, la défense était libre et les choses se passaient régulièrement. Mais Thémistoklès comprit qu'il était perdu s'il se laissait mener devant ce tribunal. L'assemblée en effet se tenait à Sparte et les Spartiates y avaient la prépondérance tant parce qu'ils étaient chez eux que parce que la plupart des envoyés étaient oligarchistes. Il est même probable que les députés athéniens devaient être du parti de Kimôn et par conséquent ennemis de Thémistoklès.

Pour lui, se présenter devant l'assemblée, c'était se mettre entre les mains de ceux qui voulaient sa perte. Il prit le parti de fuir et par sa fuite il leur donna raison,

en semblant reconnaître qu'il était coupable. Ils purent dès lors le poursuivre à outrance. Toutes les villes de l'association hellénique lui fermèrent leurs portes. Il alla demander l'hospitalité à Corcyre ; mais les Corcyréens qu'il avait sauvés, prévoyant peut-être qu'un jour leur marine puissante s'unirait à celle d'Athènes contre Sparte, lui refusèrent un asile, n'osant point s'exposer à une guerre inégale contre les alliés. Partout où il allait, des députés le suivaient ne laissant de choix qu'entre la guerre et l'extradition de Thémistoklès. Enfin, ne sachant où fuir, il fut réduit à gagner la Molosside et à se confier à Admétos, roi de ce pays, qu'il avait offensé jadis en lui refusant le secours d'Athènes dans je ne sais quelles circonstances. Admétos était sorti quand il arriva ; mais Phthia, sa femme, eut pitié des malheurs de l'illustre exilé et lui enseigna les rites de supplication usités dans le pays. Admétos en rentrant chez lui le trouva assis à côté de l'hestia, tenant dans ses bras son fils que la reine lui avait confié : « Je suis Thémistoklès l'Athénien, dit celui-ci ; j'ai pu jadis m'opposer à tes désirs, dans des choses de peu d'importance ; aujourd'hui, il s'agit de ma vie et je me rends ton suppliant. »

L'honneur et la religion ordonnaient au roi de secourir celui qui se mettait ainsi sous sa protection. Il le reçut donc comme un hôte et refusa de le livrer aux Grecs.

Thémistoklès séjourna quelque temps chez Admétos ; mais enfin, les menaces de la confédération devenant plus pressantes, ce roi ne voulut pas lancer son pays dans une guerre qu'il n'était pas capable de soutenir. Il engagea Thémistoklès, en lui fournissant l'argent et les effets né-

cessaires pour un long voyage, à chercher un autre asile. Thémistoklès se décida à aller trouver le roi de Perse. Il traversa donc la Macédoine à travers mille dangers, et alla s'embarquer à Pydna sur un vaisseau marchand, sous un nom supposé. Mais la tempête poussa le vaisseau vers Naxos dont justement les Athéniens faisaient le siège et le capitaine allait jeter l'ancre au milieu de leur flotte, quand Thémistoklès, obligé de se nommer, lui promit une somme d'argent considérable pour le décider à braver de nouveau la tempête ; enfin il aborda à Éphèse et se rendit chez Lysithès avec lequel il avait des relations d'hospitalité et qui était un des hommes les plus riches de l'Asie Mineure.

Il était fort difficile d'arriver jusqu'au roi et de lui parler à lui-même. D'autre part, si Thémistoklès était arrêté et fait prisonnier avant d'avoir vu ce souverain, il se trouvait dans le plus grand péril. Lysithès usa d'un moyen assez singulier pour conduire son ami sans danger jusqu'au roi. C'était la coutume chez les Perses, quand il se trouvait quelque femme d'une beauté extraordinaire, de l'offrir au roi pour orner son sérail. On les conduisait dans une *apéné*, char d'une forme particulière, voilé de tous côtés et destiné au transport des femmes. Nul n'eût osé chercher à voir son contenu. Lysithès fit donc établir une *apéné* splendide et conduisit lui-même Thémistoklès jusqu'à la cour, où, après avoir prévenu le roi et obtenu la promesse qu'il ne lui serait fait aucun mal, il présenta son ami.

Mais là, un nouveau danger attendait celui-ci. Mandane, sœur de Xerxès qui avait perdu ses enfants à

Salamine, vint couverte d'habits de deuil demander la tête du réfugié, suivie de tous les grands dont les proches avaient succombé dans le même désastre. Le peuple entourait le palais, criant vengeance contre le plus grand ennemi du pays.

Artaxerxès résista à toutes ces prières. Il était heureux de posséder « Thémistoklès l'Athénien » et il comptait bien sur lui pour réorganiser ses armées et les mettre en état de résister aux Grecs. Aussi le traita-t-il dès lors comme un de ses satrapes. Après lui avoir donné tout ce qui était nécessaire pour une vie luxueuse, il chargea, suivant un usage persan, trois villes de fournir à ses besoins. Lampsaque devait fournir le vin, Myonte la viande et Magnésie le pain. Thémistoklès s'établit dans cette dernière où ses amis d'Athènes lui firent passer la plus grande partie de sa fortune qu'ils avaient sauvée. Notons en passant que cette fortune montait alors à 80 ou 100 talents et que Thémistoklès n'en avait pas trois lorsqu'il arriva au pouvoir.

Mais enfin il fallut payer le prix de cette splendide hospitalité; les délais qu'il avait demandés pour apprendre la langue et les coutumes du pays expirèrent. Les Athéniens commandés par Kimôn vinrent attaquer les villes de l'Ionie, la nécessité de prendre le commandement des armées perses devint inexorable, il fallut combattre cette patrie qu'il avait tant aimée et couverte de tant de gloire; Thémistoklès aima mieux mourir et prit du poison. Du moins beaucoup le crurent, tant sa mort survint à propos.

Aristeidès disparut à peu près en même temps de la

scène. Il mourut dans sa glorieuse pauvreté, l'État fut obligé de faire les frais de ses funérailles et de doter ses filles. Sous l'administration d'Alkibiadès, son fils reçut, à titre de récompense nationale, de l'argent et des terres; longtemps après, la fille de ce fils fut pourvue de la pension que la ville donnait à ceux de ses citoyens qui avaient été vainqueurs aux jeux Olympiques, et jusqu'au temps de Démétrius de Phalères, le nom d'Aristeidès valut des secours de l'État à ses arrière-neveux, sans que jamais la vénération des Athéniens pour son souvenir se soit démentie, même dans les plus mauvais jours des périodes révolutionnaires : la postérité a fait de lui le type accompli — mais peu imité — de l'homme politique.

La majorité qui portait Kimôn aux affaires se composait des partisans de l'oligarchie, classe peu nombreuse à laquelle Kimôn appartenait et qu'il soutenait; des mécontents qu'avait faits l'administration de Thémistoklès et surtout de ceux qui s'intéressaient plus à la gloire de la patrie qu'au triomphe d'un parti politique. Ceux-là voyaient en Kimôn un général hardi et entreprenant qui avait augmenté déjà la puissance d'Athènes et qui l'augmenterait encore; mais ils le soutenaient seulement à cette condition; ses succès guerriers pouvaient seuls lui assurer leurs votes. De son côté il préférait les luttes sur la mer aux luttes sur le Pnyx. Il chercha donc dans la guerre sa propre grandeur et celle de son pays. De là cette suite d'expéditions énergiquement et habilement conduites, qui en peu d'années firent d'Athènes la souveraine de la mer Égée, établirent sa domination sur tous les rivages qui bordent cette mer, et semblèrent pour un

temps la placer bien au-dessus de Sparte sa rivale.

La première des expéditions de Kimôn fut dirigée contre Éioné, sur le lac Strymon, importante place forte qui maintenait cette riche contrée sous la puissance des Perses et d'où ils inquiétaient les colonies grecques voisines. Vaincu dans un grand combat, Butès, qui commandait pour le roi, fut d'abord contraint de se renfermer dans la ville dont Kimôn intercepta aussitôt les communications avec la Thrace. Butès, réduit à la dernière extrémité, se brûla avec ses amis plutôt que de tomber entre les mains des Grecs. Avec lui, il brûla tout ce dont l'ennemi aurait pu faire du butin; mais la population du pays fut réduite en esclavage et les terres partagées et tirées au sort entre les citoyens d'Athènes. Ces terres fécondes parurent aux habitants de l'infertile Attique une si belle proie que leur enthousiasme l'emporta pour la première fois sur leur jalouse passion pour l'égalité. Trois Hermès de marbre furent élevés en commémoration de cet exploit; et sur l'un des trois on lisait qu'il était élevé à l'honneur des généraux d'Athènes et à leurs services. Chacun savait bien qui était désigné; mais on n'avait pas voulu nommer Kimôn; les vieux combattants de Marathon se fussent écriés avec Euripide¹: « Quelle mauvaise coutume s'établit en Grèce! La victoire n'est plus aux soldats qui ont eu la peine, mais au général qui n'a fait que brandir sa lance au milieu des autres! »

De là Kimôn se dirigea vers l'île de Skyros qui était habitée par des Dolopes et des Pélasges. Ces descendants

¹ *Andromaque*, v. 695.

des anciennes populations à demi civilisées, jadis chassées de la Hellade par l'immigration ionienne, se livraient à la piraterie et infestaient la mer Égée. Des marchands thessaliens qu'ils avaient pillés portèrent plainte au conseil des Amphictyons et les habitants de Skyros furent condamnés à restituer ce qu'ils avaient pris. La guerre civile éclata au sujet de cette restitution entre les auteurs du méfait et ceux qui n'y avaient pas pris part. Ces derniers appelèrent à leur secours Kimôn, qui termina le différend en faisant de l'île entière une colonie athénienne. Les terres furent aussi partagées en lots égaux, tirés au sort, et un fondateur (κτιστὴς) athénien fut mis à la tête du nouvel établissement. — Les résultats de ces expéditions étaient plus avantageux aux Athéniens qu'à leurs alliés des Iles et de l'Ionie qui n'en partageaient que les fatigues, les dangers et les dépenses; aussi ne tardèrent-ils point à s'en dégoûter. D'ailleurs les Athéniens, sûrs que l'hégémonie ne pouvait plus leur être contestée, commençaient à traiter les alliés avec moins d'égards et à commander en maîtres. Beaucoup d'alliés auraient donc volontiers renoncé à la confédération; mais il ne leur était pas possible de le faire sans retomber sous le joug des Perses. Kimôn trouva un moyen terme : les Ioniens furent dispensés de fournir des hommes, à condition de céder aux Athéniens leurs vaisseaux vides et de payer des subsides suffisants pour les garnir de matelots. Les Athéniens restaient seuls chargés de la guerre et de la protection de la Grèce. Par là les alliés se voyaient délivrés des ennuis de la guerre et l'ambitieuse Athènes se trouvait à la tête d'une marine puissante, capable de résister à toutes

les marines réunies du monde antique et dont elle disposait sans contrôle.

Les Ioniens reconnurent trop tard qu'ils s'étaient livrés sans défense et d'alliés rendus sujets. Naxos l'éprouva la première. Cette ville voulut refuser l'impôt : elle fut aussitôt attaquée, conquise et rudement châtiée. Nulle autre n'osa plus résister depuis lors jusqu'au temps où, vers la fin de la guerre du Péloponnèse, la puissance athénienne commença à devenir moins redoutable.

Suivant Diodore, la flotte que commandait Kimôn atteignit alors le chiffre de trois cents trières et il se vit en état d'aller chercher les Perses en Asie. Aussitôt après la bataille de Mycale, la plupart des villes ioniennes, aidées par Xanthippos et Léotychidas, avaient recouvré leur autonomie et s'étaient ralliées à la confédération grecque ; mais les villes doriennes de la Carie, de la Lycie et de la Pamphylie étaient restées soumises aux Perses. Leur délivrance fut le but de l'expédition. Les unes, entièrement grecques, telles qu'Halicarnassos, Mindus, Knides, se soulevèrent à l'arrivée de Kimôn. Les autres, habitées par des indigènes, durent être prises d'assaut. Elles furent par conséquent pillées et leurs habitants réduits en esclavage. Phasélis en Lycie, composée d'une population mi-partie grecque et barbare, se laissa d'abord assiéger et finit par capituler à la condition de payer une contribution de dix talents et de se joindre à la confédération.

La conquête de la Carie et de la Lycie fut facilitée par la guerre civile qui suivit la mort de Xerxès ; mais enfin Artaxercès Longuemain, resté définitivement en possession du trône paternel, tenta de défendre ses provinces.

Une armée, formidable par le nombre comme toutes les armées orientales, fut envoyée à l'embouchure de l'Eurymédon sur les frontières de la Pamphylie, et une flotte composée de tous les vaisseaux qu'avaient pu fournir l'île de Chypre, la Cilicie et la Phénicie fut réunie entre Chypre et la côte de Pamphylie. Là se livrèrent deux batailles qui mirent le comble à la gloire de Kimôn et des Athéniens et détruisirent ce qui pouvait rester d'espoir aux Perses de soutenir la lutte. Le nombre des vaisseaux et des combattants, les détails des combats, varient dans chaque auteur; mais il est constant que la flotte ennemie fut d'abord détruite, une partie de ses vaisseaux coulés, l'autre prise, et que les équipages gagnèrent la côte pour se réunir à l'armée de terre fortement retranchée. Kimôn n'hésita pas à débarquer avec ses Athéniens et à attaquer ces retranchements. Le combat fut long et très-meurtrier; beaucoup des plus braves citoyens d'Athènes y périrent; mais enfin l'armée du roi fut taillée en pièces et une énorme quantité de prisonniers resta entre les mains des vainqueurs.

Les applaudissements de toute la Grèce accueillirent ce succès, mais la joie publique ne connut pas de bornes à Athènes. Non-seulement on y était heureux de la gloire acquise dans cette journée que l'on égalait à celles de Salamine et de Platée réunies; mais on y était charmé en même temps des profits matériels, résultat immédiat de l'expédition. Depuis les côtes de la Thrace et de l'Helléspont jusqu'à Chypre, la mer Égée, devenue un *lac athénien*, promettait au commerce national tous les bénéfices qu'y recueillaient les Phéniciens et les Asiatiques, sujets

du roi. Surtout la flotte victorieuse rapportait avec elle vingt mille esclaves, autant qu'il y avait de citoyens d'Athènes. Énorme accroissement de richesse, si l'on songe que le revenu de tous les citoyens non-commerçants se composait de ce que gagnaient leurs esclaves soit par le travail de la terre, soit par d'autres métiers. Une foule de navires capturés portaient les rançons des Perses assez riches pour se racheter et le butin immense de l'expédition. Suivant l'usage, la dixième partie de ce butin fut réservée pour les dieux. Le temple de Delphes ne fut pas oublié.

Ce temple du dieu delphique, Apollo, Phoibos, Loxias, etc., était construit sur une fissure du sol d'où s'échappaient des vapeurs exerçant une singulière influence sur le cerveau. Les prêtres et leurs dévots voulurent voir dans les paroles entrecoupées, émanées d'une personne presque asphyxiée placée sur cette ouverture, une manifestation de la volonté divine sur les événements de l'avenir. Grâce à l'habile exploitation de cette créance, l'oracle acquit une telle réputation d'infailibilité, son temple une telle renommée, que les autres sanctuaires d'Apollon, dispersés par toute la Grèce, virent la leur entièrement effacée. L'autel de Delphes devint l'hestia centrale¹ des Grecs qui descendaient d'Apollon. Or ils en descendaient tous; car, bien que ce dieu fût une personnification du soleil, tous cependant avaient trouvé moyen de le faire entrer dans leurs généalogies, les uns par des fables allégoriques, les autres en le confondant volontairement avec des héros, leurs aïeux. Le dieu avait en outre plus que

¹ Ἑστία μεσόμυθος.

tout autre la spécialité d'être *akestor*, *alexikakos*, c'est-à-dire de détourner les malheurs et de guérir les maux qui affligent l'humanité. Telle est la source des trésors de Delphes. Ceux qui se considéraient comme sauvés de la mort, de la maladie, de la défaite par son intervention, le remerciaient par des consécration d'objets qu'on appelait *anathémata*. Les particuliers offraient ordinairement leur propre statue, comme on offrait dans les Asclépiéions des représentations des parties du corps guéries par le bienfait du dieu des médecins ; les cités offraient les images de leurs dieux et des héros auteurs de leurs races. Comme les inscriptions rappelaient à quelle occasion la consécration avait eu lieu, l'amour-propre national se mit de la partie. Les anathèmes devenant des trophées, chacun en voulut avoir le plus possible et les plus magnifiques.

Le vaste hercos du temple se peupla de statues, de tableaux, d'œuvres d'art de toutes sortes, de trépieds de tous métaux, de vases. Il y eut des portiques pour abriter les groupes de sculpture, des trésors pour serrer l'argent et les ustensiles d'or qui servaient aux sacrifices des théores de chaque nation. On se fera une idée de ce que contenait cette enceinte sacrée en pensant que Néron a pu en enlever cinq cents statues de bronze pour orner ses palais et que, quelques années après, Pausanias y en trouvait encore une incroyable quantité.

Après les batailles de l'Eurymédon, les Athéniens consacrèrent un énorme groupe composé d'un palmier de bronze au pied duquel était la statue de leur déesse éponyme. Devant cette statue était sans doute posé le grand

trépied sur la base duquel on lisait des vers dont voici le sens :

« Jamais la mer qui sépare l'Asie de l'Europe ne vit un
« tel exploit. Deux fois en un jour, ceux qui ont dédié
« ce trépied ont vaincu sur mer et sur terre. Ils ont tué
« bien des milliers d'hommes, pris bien des centaines de
« vaisseaux. L'Asie gémit deux fois frappée par leurs
« mains puissantes. »

Un instant tout le monde fut d'accord. La joie du triomphe apaisa les luttes politiques, et d'ailleurs qui aurait osé attaquer le grand capitaine soutenu par tous les citoyens qui avaient servi successivement sous ses ordres et qu'il avait conduits à tant de victoires? Il ne s'endormait point cependant sur ses succès et ne négligeait aucun moyen d'assurer la faveur publique; soit par amour pour le pouvoir, soit parce qu'il se croyait seul en état de s'assurer la suprématie du parti auquel il appartenait et de maintenir l'ordre intérieur et la paix de la Grèce. Rentré, comme nous l'avons dit, dans les biens de sa famille en Thrace, il employait sa fortune à se faire des amis par sa libéralité. Il avait fait de ses beaux jardins des promenades publiques où chacun pouvait cueillir les fruits qui lui plaisaient. Distribuant de l'argent et des vêtements aux citoyens qui en manquaient, payant les frais de sépultures de ceux que la pauvreté eût privés de funérailles convenables, on le voyait sur les places, suivi d'esclaves porteurs de bourses ouvertes à tous, causer affablement avec le premier venu et troquer même son manteau neuf contre le manteau usé de son interlocuteur¹.

¹ Plutarch., Athénée citant Théopompe.

Sa table, très-simplement servie, mais chaque jour très-nombreuse, recevait les uns après les autres tous les citoyens qui pouvaient avoir de l'influence et les étrangers distingués. Il les renvoyait tous charmés de son amabilité et de sa bonne humeur. Aimant le bon vin, musicien, il chantait aux libations, nous dirions au dessert, et contait ses campagnes. C'est alors qu'il racontait comment, dans un partage de butin, il avait en faisant les lots mis d'un côté les vêtements et les ornements précieux des prisonniers perses et de l'autre ces prisonniers eux-mêmes, tout nus, faibles de corps et impropres au travail; comment les alliés avaient préféré les riches costumes, les belles armes, les bracelets, les colliers; et comment lui Kimôn avait ensuite échangé ces prisonniers contre des rançons qui valaient bien des fois toutes les belles choses qu'ils avaient sur eux.

Un des actes de Kimôn qui fit le plus de plaisir au peuple, ce fut la translation à Athènes des restes de Théséus pour lequel il avait une singulière vénération, tant pour ses exploits que parce qu'il passait pour le fondateur de la démocratie. Un oracle avait réclamé l'accomplissement de ce devoir envers le héros; mais Théséus avait péri à Skyros, nul ne savait où. On en rapporta des os cependant : un aigle, celui de Zeus, sans doute, avait été vu grattant la terre en un certain endroit; on avait fouillé et on avait trouvé des os qui ne pouvaient être que ceux de Théséus. Ils furent transportés à Athènes en grande pompe et avec des fêtes infinies. On éleva sur le lieu où ils furent déposés le Théséion, le mieux conservé des temples grecs qui nous restent. Le héros y fut l'ob-

jet d'un culte fervent qui dura aussi longtemps que la religion grecque, et le peuple dans son affliction ne manqua jamais de recourir à son intercession vénérée. En commémoration de cet événement furent instituées des fêtes annuelles qui vinrent s'ajouter à l'innombrable série de celles qui surchargeaient le calendrier des Athéniens. Celles-ci étaient accompagnées de jeux scéniques. Des circonstances particulières ajoutèrent encore à la célébrité du Théséion, dont l'hercos devint un lieu de réunion pour certains exercices militaires. Nous avons vu que dans le temple même avait lieu tous les ans le tirage au sort des magistratures et qu'il servait d'asile aux esclaves abusivement maltraités par leurs maîtres.

C'est à cette époque que doivent se rapporter les travaux exécutés sous l'administration de Kimôn pour compléter l'œuvre entreprise par Thémistoklès des fortifications de la cité, et probablement la conception et le commencement d'une œuvre bien autrement grandiose, la jonction de la ville à la mer. Il est certain que Kimôn termina les fortifications précipitées de Thémistoklès en construisant ou peut-être plutôt en reconstruisant le mur méridional de l'Acropole; ce qui est plus vaguement constaté, c'est la part qu'il prit à l'établissement des longs murs. Thémistoklès en élevant les remparts d'Athènes avait voulu la mettre à même de soutenir un siège avec succès : ses successeurs voulurent qu'elle ne pût pas même être assiégée — du moins tant que l'empire de la mer lui appartiendrait. De cette idée naquit un vaste système de défense reliant la ville à ses ports, de façon que les communications entre les habitants et la

flotte et par conséquent l'approvisionnement ne pussent en aucun cas être interceptés par l'ennemi. Le système complet se composait de trois murs : le mur boréal allant de la ville au Pirée ; le mur phalérique, aussi de la ville au port de Phalères ; enfin un troisième mur, dit *noteion*, mur sud-ouest, et aussi *dia meson teichos*, mur intermédiaire. Ce dernier fut exécuté par le conseil et sous la direction de Périclès. Ses deux noms indiquent qu'il reliait les deux autres transversalement et avait été construit après eux. Son but résulte clairement de la configuration du terrain ; il barrait le chemin à l'ennemi qui eût tenté un débarquement entre le Pirée et Phalères. On s'accorde à attribuer la construction des deux premiers à Kimôn. Ils n'ont pas été construits par Thémistoklès et ils existaient lorsque Périclès arriva au pouvoir. Après l'un et avant l'autre de ces administrateurs, Kimôn seul est connu pour s'être occupé des fortifications.

Le mur boréal, long de trente-cinq stades ¹, le mur phalérique, long de quarante ², étaient tous deux formidables par leur hauteur et leur épaisseur. Ils étaient flanqués de tours très-rapprochées entre elles. C'est grâce à cet ensemble de défenses qu'Athènes, rendue invulnérable par terre, put pendant vingt-sept ans que dura la guerre du Péloponnèse braver les efforts de toutes les armées du continent hellénique sans distraire un homme de sa marine et sans même que l'idée de l'assiéger vînt à personne.

¹ Plus de 6 kilomètres.

² Plus de 7 kilomètres.

CHAPITRE VII.

Les arts et les lettres. — Le Théséion et la stoa poikilé. — Mikôn, Polygnote, Phidias. — Les origines du culte dionysiaque. — Le culte secret et féminin. — Culte public, les ithyphalles, les phallophores, les satyres. — Le sacrifice du bouc. — Le kômos, les scommata, l'iambe, la tragédie et la comédie. — Les grands tragiques et les comiques.

La gloire militaire de Kimôn et son influence politique sont ici arrivées à leur apogée. Nous venons de voir quelle fut son action sur les choses de la guerre, suivons-le maintenant dans celles de la paix. L'histoire a coutume d'attribuer au chef de l'État l'honneur de tout ce qui se fait de grand et de beau sous son administration dans les lettres et dans les arts, bien que le plus souvent cette administration y soit pour peu de chose. A de certaines époques, les sociétés humaines se trouvent animées d'un souffle particulier qui tourne les esprits vers la vraie beauté et la vraie grandeur, et alors dans tous les genres surgissent une foule d'hommes de génie. Quiconque observera les faits attentivement et impartialement reconnaîtra que ce phénomène ne dépend pas de la liberté ou du despotisme, de la jeunesse des peuples ou de leur décrépitude, de leur moralité ou de leur corruption, du génie de ceux qui les dirigent ou de leur médiocrité; mais la postérité a su gré à ceux qui, dans la mesure de leurs

forces, ont favorisé ces grands mouvements intellectuels. C'est ce que fit Kimôn.

Les deux œuvres artistiques les plus considérables exécutées sous son influence furent le Théséion et la stoa poikilé, ou au moins sa décoration picturale. Le Théséion, sans égaler le Parthénon par la grandeur, la richesse de l'ornementation, la sublimité de l'art arrivé à la perfection, était cependant un admirable monument et d'un merveilleux effet, alors qu'au temps de sa splendeur il détachait sur la verdure des arbres sacrés de son vaste septum ses trente-quatre colonnes de marbre blanc et son fronton sculpté rehaussé de couleurs harmonieuses. Il était d'ordre dorique, long de trente-deux mètres, large de quatorze. Déjà le calcul des proportions et des lignes architecturales y présentait une partie des combinaisons raffinées que nous aurons lieu d'étudier en décrivant le Parthénon. Les sculptures, maintenant mutilées par le temps et la main des hommes, paraissent avoir été d'une très-grande beauté.

Les Grecs nommaient *stoa*, portique, une galerie couverte, longue et étroite, dont le plafond était supporté d'un côté par un mur, de l'autre par une colonnade, et sous laquelle on pouvait se promener ou s'asseoir à l'abri du vent, de la pluie et des rayons brûlants du soleil de Grèce. Ces édifices étaient indispensables dans des villes où toute la vie politique et la majeure partie de la vie privée des hommes se passaient en plein air et où les places publiques tenaient lieu de *cercles*. Les portiques étaient très-nombreux à Athènes, surtout près de l'agora qu'ils entouraient, mêlés à des temples. Il y en avait de

toute forme et de toute dimension : les uns formant une ligne droite, les autres encadrant des jardins et des gymnases; les uns peu ornés, les autres décorés de peintures et de sculptures. Les plus célèbres étaient la stoa basilea où l'archonte basileus tenait ses assises, le portique des éponymes où se voyaient les dix héros dont les tribus athéniennes tiraient leur nom et où l'on affichait les lois nouvelles; enfin la stoa poikilé.

On croit reconnaître dans un pan de mur ruiné un reste de cet édifice; mais ce débris serait insuffisant à donner l'idée de ce qu'il avait été, si l'on ne possédait beaucoup mieux conservée une copie exécutée par les ordres de l'empereur Hadrien dans les jardins de sa villa. Zénon, le philosophe, réunissant habituellement ses auditeurs sous le Pœcile, en fit ainsi le berceau de cette grande secte des stoïciens qui se partagea le monde romain avec l'épicuréisme, lorsque la décadence et la dégradation des religions païennes eut amené les uns à les répudier, les autres à les épurer et à les ramener à leur origine. C'est là ce qui avait déterminé le caprice du prince, comme aussi peut-être le caractère singulier et la beauté du monument. Il présentait cela de particulier qu'il était double; c'est-à-dire qu'il se composait d'un mur entre deux colonnades, de façon qu'on y trouvait un abri à toutes les heures de la journée. Une porte percée au centre du mur intérieur permettait de passer de l'un à l'autre côté. Ce mur, ainsi partagé en quatre panneaux, était couvert par quatre grandes peintures historiques.

Deux hommes se distinguèrent entre ceux qui sous

l'administration de Kimôn consacrèrent leur génie à la décoration d'Athènes renaissante, Polygnote et Mikôn. Le premier, fils et élève d'Aglaophon de Thasos, riche et travaillant seulement pour l'amour de l'art puisqu'il refusait tout salaire, était l'hôte de Kimôn et admis dans sa maison sur un tel point d'intimité qu'Elpiniké consentit, comme nous l'avons dit, à poser pour lui au grand détriment de sa réputation. Mikôn était Athénien. Tous deux, comme les grands artistes de la renaissance italienne, étaient à la fois architectes, sculpteurs, peintres, chimistes peut-être; du moins l'histoire leur attribue l'invention de couleurs nouvelles. Jusqu'alors Athènes n'avait connu que la peinture monochrome ¹. Un simple trait tracé avec des rouges de plomb et plus tard avec de la terre rouge traçait le contour des personnages roides et sans mouvement. Polygnote le premier peignit des femmes habillées de vêtements de couleurs variées et rendit les divers mouvements et le jeu des physionomies. Mikôn ne resta point en arrière : entre les mains de ces deux grands artistes, la peinture, portée d'un bond de l'enfance à la perfection, représenta avec vérité les effets et les tons de la nature. C'est à l'effet nouveau de ces peintures polychromes que la stoa poikilé dut son nom. Elles retraçaient quelques-unes des traditions chères aux Athéniens : la victoire d'OÉnoé, gagnée sur les Lacédémoniens, le combat de Théséus contre les Amazones, un épisode de la prise de Troie, la bataille de Marathon. Ce quatrième tableau était d'un autre artiste, Pancœnos, fils de Charmidès, Athénien. On y voyait le portrait des plus

¹ Pline.

célèbres combattants de cette grande bataille : Miltiadès, Kynégynos, le polémarque Kallimachos : les premiers portraits ressemblants dont l'histoire fasse mention.

Polygnote et Mikôn peignirent encore concurremment l'Anakéion, temple des Dioscures, Castor et Pollux. Mikôn seul fut l'architecte, le peintre et le sculpteur du Théséon. Les peintures qui couvraient du bas jusqu'en haut l'intérieur du sékos et qui représentaient les exploits d'Hercule et de Thésée étaient encore considérées comme des chefs-d'œuvre au temps de Pausanias.

Mikôn et Polygnote appartiennent exclusivement à l'époque gouvernementale de Kimôn ; ils disparurent de la scène en même temps que lui ; d'autres commencèrent sous Kimôn et continuèrent leurs travaux sous son successeur. Tels furent les trois fils de l'Athénien Charmidès. Charmidès était peintre probablement ; deux de ses fils : Panænos, que nous venons de nommer, et Plistænètes, se distinguèrent dans la peinture. Le troisième commença aussi par peindre. L'antiquité citait quelques tableaux de lui et aussi une œuvre importante qui n'eût pas été confiée à un homme médiocre, les peintures de l'Olympiëon, qu'il s'agisse du fameux temple commencé par Pisistratès et terminé par Hadrien ou seulement d'un sanctuaire de son enceinte servant au culte de Zeus Olympios en attendant une demeure digne du maître des dieux. Cependant la peinture ne tient qu'une place peu importante dans sa vie, et c'est pour son œuvre de sculpteur que la postérité d'un commun accord a proclamé Phidias le prince de l'art antique et moderne.

La date précise de sa naissance est ignorée ; mais on

peut la fixer approximativement vers l'époque de la bataille de Marathon. Son premier maître fut l'Athénien Hippias; son second fut le plus célèbre des maîtres contemporains, Agéladas d'Argos, chez lequel travaillèrent en même temps ses deux grands rivaux : l'Argien Polyclète et l'Athénien Myrôn. Déjà du temps de Pline l'Ancien, on ne savait rien de plus sur l'histoire des premières années de Phidias. La plus ancienne de ses œuvres mentionnées par Pausanias ¹ est l'Athéné de Pellène, en or et en ivoire. Après l'avoir exécutée, il revint à Athènes dans toute la force de l'âge et du talent, et c'est alors qu'il commença cette série de travaux destinée à rappeler la gloire militaire de sa patrie et à la dépasser par sa gloire artistique. C'est d'abord l'Athéné Promachos de la citadelle, colosse de bronze haut de 25 mètres, dont la tête casquée se voyait du cap Sunium et dont huit siècles plus tard l'aspect effrayant fera reculer le Visigoth Alaric. C'est l'Athéné de Platée, autre colosse en bois doré, avec la figure et les mains en marbre blanc. C'est enfin treize figures offertes par les Athéniens au temple de Delphes en l'honneur de leurs victoires. Elles représentent les dieux et les héros du culte athénien; un seul moderne se trouve parmi eux, Miltiadès, le père de Kimôn. Longtemps après les exégètes diront aux voyageurs que tous ces ouvrages furent payés avec la dîme du butin de Marathon, — où il n'y eut pas de butin, — ils l'attesteront même par une inscription placée sur le piédestal d'un cheval de bronze offert par les Argiens ²; mais

¹ Pausanias, *Achaïc*.

² Pausanias, *Delph*.

je suis plus porté à attribuer cette erreur à leur ignorance qu'à la vanité des Athéniens. Malgré leur préférence pour la victoire de Marathon, ils n'eurent point un intérêt suffisant pour sacrifier ainsi leurs victoires en Asie, véritable source de leurs richesses.

En même temps que les arts du dessin, la littérature et surtout la littérature dramatique atteignait la perfection, et les mêmes yeux qui admiraient les premiers chefs-d'œuvre de Phidias purent voir sur le théâtre les drames d'Eschyle et de Sophocle. Le théâtre a occupé et occupe encore une trop large place dans l'histoire de l'esprit humain, pour que nous ne recherchions pas par suite de quelles singulières transformations il est né du culte de Dionysos.

Si l'on rapproche le cri italique *Evohé*, les cris helléniques et phrygiens *Euia! Evan!* — *Euoi! Saboi!* — de l'exclamation invocatoire à l'Être suprême des Aryens : *Swaha!* et du mot épithétique *Sabaoth* accolé par les Hébreux au nom de Dieu ; si l'on rapproche également le nom de *Sémélé* et celui du *Soma*, la liqueur fermentée qui, répandue sur l'autel des Aryens, y brûlait en flamme éclatante ; on entreverra les origines de Dionysos, le dieu de *Nysa*, le *Sabazios* de la Thrace et de la Phrygie. Comme les villes du nom de *Nysa* étaient nombreuses, on ne saurait dire laquelle donna à la Grèce le culte de Dionysos, dieu primitivement suprême, analogue au Zeus hellénique et comme lui d'une nature ignée. Il en différait surtout en ce qu'il était à double nature comme le dieu mâle et femelle, *Aphrodité* de Chypre, c'est-à-dire qu'il était seul créateur sans alliance avec aucun autre principe cosmique,

et qu'outre les fonctions ordinaires de Zeus, ses adorateurs lui attribuaient aussi celles de Dèmèter : la production des fruits de la terre, l'institution des lois sociales, et la direction des choses du monde subterranéen. En dernier lieu, lorsque, par suite de fusions et de transactions théologiques, il se trouva admis au nombre des douze grands dieux, il fut réduit à être le dieu du vin ou le feu enivrant caché dans cette boisson. Cependant son culte conserva une importance beaucoup plus grande que ne le comportent ces modestes attributions, et ses mystères, comme tous les autres grands mystères, continuèrent à attirer les dévots non-seulement parce qu'il leur offrait le bonheur et la richesse en ce monde, mais encore parce qu'ils avaient trait aux destinées humaines après la mort.

Dionysos fut adoré dans beaucoup de cités et sous beaucoup de noms. Les uns sont ceux d'autres dieux qui se sont confondus avec lui comme Zagreus « l'enfant « cornu de l'hymen des serpents éthérés, fils de Zeus » ». Les autres sont des épithètes prises de ses vêtements, de ses attributs, des cris et des exclamations de ses fidèles : Bassareus, Bromios, Evios, Sabazios, Bacchos. Les rites de son culte furent très-variés suivant le temps et les mœurs des peuples chez lesquels ils prirent naissance. Il y en eut de licencieux et, paraît-il même, d'abominables. Celui qu'il recevait sous le nom de Sabazios fut repoussé par des lois spéciales chez tous les peuples civilisés. A Rome, par exemple, où il avait été apporté par

¹ Nonnus, *Dionys.*, X, v. 64.

des Asiatiques corrompus, il fut prohibé sous peine de mort. Il faut cependant remarquer que, d'après les Orphiques, Sabazios n'était pas Bacchos¹, mais son père. Suivant d'autres, il était au contraire son fils². Pour beaucoup de peuples Dionysos et Sabazios étaient l'un et l'autre des personnifications du soleil et leurs légendes avaient été modifiées dans ce sens.

Le culte de Dionysos se répandit tardivement par le nord dans la Hellade et n'y fut reçu qu'avec la plus grande opposition. Suivant des récits légendaires, le roi des Édoïens Lykourgos et le roi de Thèbes Pentheus périrent dans cette lutte. De simples restrictions apportées aux excès des bacchantes coûtèrent la vie à *Orpheus*, nom qui représente plusieurs saints védiques, réformateurs des rites sacrés, ce qui explique comment le même personnage se trouve l'instituteur de toutes les religions grecques d'origine aryenne. Évidemment toutes ces légendes ont trait à des faits antéhistoriques et ne peuvent servir que d'indications; mais d'autres témoignages³ attestent que l'effroi d'une horrible contagion put seul déterminer les Athéniens à accepter une religion qui répugnait à toutes leurs idées traditionnelles.

En effet, dans sa forme primitive, le culte de Dionysos était surtout un culte de femmes. Les rites et les cérémonies s'accomplissaient sur les montagnes, la nuit, par les femmes qui y allaient seules, en troupe et sans être accompagnées d'aucun homme. On conçoit que, comme le

¹ *Hymnes orphiques.*

² Suidas, s. v. *Saboi.*

³ Aristoph., *Scholies.*

dit Euripide dans les *Bacchantes*, les femmes dépravées, les Thébaines par exemple, ajoute malignement le poète athénien, pouvaient trouver là des occasions de désordre, quoique le culte en lui-même exigeât la plus entière chasteté et que la virginité fût la condition indispensable des bacchantes. Les Béotiens cependant adoptèrent le culte en l'entourant de certaines précautions. Ils instituèrent les *trietERICA*, fête qui, comme son nom l'indique, se représentait tous les trois ans en mémoire du prétendu séjour du dieu dans l'Inde pendant trois ans. Pendant cette fête il était censé y avoir *épiphanie* et *présence véritable* (ἐπιφάνεια-παρουσία) du dieu sur l'autel. On s'y rendait des diverses villes grecques. La fête était célébrée par les femmes, qui se rendaient la nuit sur le mont Kithérôn.

« L'usage ordonnait aux jeunes filles de porter le thyrrse, « de s'enthousiasmer¹ en criant Evohé! et en honorant « le dieu. Des troupes de femmes sacrifiaient, *banque-* « *taient*² et chantaient dans leurs hymnes la présence « de Dionysos, *mimant* les ménades que la fable lui « donne pour parèdres³. » Les jeunes bacchantes et les ménades thébaines, qu'il faut bien se garder de confondre avec les bacchantes et les ménades demi-nues de la Fable, étaient vêtues de longues robes violettes et brodées de fleurs. Elles ne rappelaient leurs modèles légendaires et allégoriques que par la *nébride* ou peau de faon, qu'elles portaient comme elles, jetée sur l'épaule. Il résulte clairement de la pièce d'Euripide que cette cérémonie se

¹ Ἐνθουσιάζω.

² Βακχεύω.

³ Diod. Sic., I. IV, § 3.

passait très-convenablement et n'était nullement un sujet de scandales.

A Athènes Dionysos avait aussi un culte confié au soin des femmes. Il était tellement mystérieux que les citoyens athéniens eux-mêmes n'en pouvaient rien connaître même par ouï-dire. Tout ce qu'on savait, c'est que la femme de l'archonte basileus, qui pendant l'année de charge de son époux était censée être l'épouse mystique du dieu, faisait pour le salut et la prospérité du pays des sacrifices nombreux réglés par des rites très-solennels et très-secrets. Elle était aidée dans son ministère par les *gerairæ*, corps de quatorze matrones déléguées à cette fonction. Ce culte paraît avoir été très-austère : la basilissa devait être bien citoyenne et avoir été mariée pour la première fois à l'archonte¹. Elle devait être connue pour la pureté de sa vie. Entre ses mains et avant de toucher aux choses saintes, les *gerairæ* prêtaient sur l'autel le serment qu'elles étaient en état de pureté et n'avaient été souillées par aucune vue ni contact impurs, ni par aucun rapport avec leur mari. Elles s'engageaient de plus à célébrer suivant les rites, aux moments prescrits et sans en rien révéler à qui que ce fût, la *théognia* et la *iobacchia*, c'est-à-dire la venue de Dionysos et son triomphe². Ces mots établissent l'analogie du culte athénien avec le culte thébain ; seulement le premier était célébré à huis clos par un personnel sûr et peu nombreux, dans le « très-antique, très-saint et très-mystérieux »

¹ Démosthène, c. *Néera*.

² *Id.*

temple de Dionysos Limnéen¹, qui s'ouvrait seulement au public une fois l'an, le 12 anthestérion².

Mais, à côté de ce culte caché et féminin, il y avait le culte public, la fête à la célébration de laquelle les hommes concouraient seuls. Ce sont les transformations successives des diverses parties de celle-ci qui donnèrent naissance à la tragédie, à la comédie, au dithyrambe, à la satire. Il est impossible de faire un tableau exact de ces cérémonies. Les fragments mutilés qui pourraient nous servir concernent, sans indications précises, des pays, des temps différents, des classes différentes de la société. Nous voyons seulement qu'il s'agissait d'une procession se rendant à un festin, d'un repas sacré et de réjouissances qui suivaient cet acte pieux. A l'origine, bien antérieure sans doute à l'introduction en Attique, c'est une fête de sauvages, de cannibales même, car, parmi les victimes que l'on déchire et que l'on mange crues, il y a des victimes humaines.

Un personnage habillé en femme d'une robe couleur safran, portant sur l'épaule la peau de chèvre noire qui a fait donner à Dionysos le surnom de *Mélainégide*, et couronné de lierre, représentait le dieu. Ses compagnons les *ithyphalles*, les *phallophores*, les *satyres* presque nus, les *géloioi*, porteurs d'attributs grotesques et obscènes, l'accompagnaient avec des chants lamentables avant le festin, plus que joyeux ensuite. Ils menaient avec eux l'autel, la victime et un *xoanon*, grossier simulacre de bois, sans bras ni jambes, vêtu d'une tunique jaune et

¹ Ἐν λίμναις.

² (Avril). *Id.*

la couronne en tête. Les uns étaient barbouillés de lie ou de vermillon, les autres de blanc ou de noir. D'autres encore avaient des masques faits avec l'écorce de byblos ou des feuilles de figuier ; tous étaient couronnés de lierre et de violettes ¹.

La célébration des Dionysiaques suivit les progrès de la civilisation. Peu à peu les compagnons du dieu modifièrent leurs costumes. Les ithyphalles s'habillèrent d'une *manica*, tunique à manches, brodée de fleurs ; une *chiton*, autre tunique, en étoffe mi-partie blanche et rouge, tombant jusqu'aux pieds, fut passée par-dessus la *manica* ; enfin un manteau tarentin couvrit le tout. Les silènes et les satyres se revêtirent d'habits de pourpre ². Plus tard ithyphalles et phallophores perdirent même leurs noms : on ne les trouve plus que dans les écrivains archéologues et les lexicographes. Ils devinrent des musiciens, des iambistes, des poètes, des comédiens, *des artistes de Dionysos* ³. Depuis lors la *pompe* ⁴ de Bacchus alla toujours en croissant de luxe et de splendeur. Athénée nous donne un curieux exemple de ce qu'était sous les successeurs d'Alexandre cette fête si chère aux populations antiques et dont nous est resté, souvenir effacé et burlesque, le cortège du bœuf gras parisien.

Nous ne fatiguerons pas le lecteur de cette interminable description. Ces bataillons de satyres vêtus de pourpre, ces victoires aux ailes d'or, ces thuribula, brûle-

¹ Suidas, s. *vocibus*.

² Athénée.

³ Διονύσου τεχνίται.

⁴ Πομπή.

parfums gigantesques; ces nombreux et immenses chariots traînés par des centaines d'hommes et portant des groupes représentant les scènes de la vie du dieu, des statues colossales, des simulacres de vendanges faits par quarante satyres, des outres monstrueuses d'où le vin coulait pour tout le monde; ces foules de choristes, de femmes, d'enfants; ces prodigieux amas de vases d'or et d'argent; ces merveilles de l'art et de l'industrie; ces files de chars traînés par des animaux étranges; ces troupeaux d'éléphants, de chiens, de bêtes féroces, feraient suspecter la véracité de l'historien, si l'on ne savait que la richesse de ces princes égalait leur folie. Les Athéniens du siècle de Périclès étaient bien loin de pousser le faste aussi loin; ils se distinguaient déjà cependant entre les autres peuples par la beauté de leurs panégyries, et ils attachaient assez d'importance à la pompe dionysiaque pour que ceux qui devaient y jouer un rôle fussent dispensés par une loi du service militaire pendant sa célébration¹.

La tragédie prit naissance dans la partie de la cérémonie qui précédait le sacrifice. La joyeuse fête commençait par des lamentations et des chants tristes quoique accompagnés de danses; car la danse n'exprimait pas nécessairement la joie. Partie intégrante de tous les cultes anciens, mode usité par tous les peuples primitifs pour exprimer leurs sentiments à l'égard de la divinité, elle s'associe à tous les hymnes, elle rend toutes les sensations, la douleur comme le plaisir. Son véritable nom

¹ Démosthène, première *Philippique*, 400. Ulpian. in *Dem.*, *Olymp.*, 3, § 31.

dans notre langue est pantomime. En effet on mimait la *passion*¹ du dieu, sa mort, sa descente aux enfers. Un des ithyphalles remplissait le rôle du dieu, d'autres représentaient les anciens héros qu'il avait rencontrés sous terre. Car il y a une connexité évidente entre les mots *prosopeion*, *mormo*, *larva*, que nous traduisons par *masque*, et les spectres.

La comédie et toutes les poésies « *hilarantes*² » suivaient ou accompagnaient le repas sacré qu'on appelait le *kômos* et qui fut plus tard personnifié sous le nom de *Comus*. Les phallophores paraissent avoir été originairement les principaux acteurs de ces derniers jeux qui, venant après boire, se ressentaient naturellement de l'excitation causée par le jus divin. Il ne faudrait cependant pas croire que l'ivresse fût commandée par le dogme. Le *kômos* public ne pouvait être qu'un simulacre de festin; excepté peut-être sous les successeurs d'Alexandre ou les empereurs romains, on ne pouvait distribuer des quantités de vin suffisantes pour enivrer tout le monde; mais chacun avait son festin dans sa maison, où cette fête privée n'était une occasion de débauche que pour les débauchés.

« L'ancienne comédie et la tragédie étaient de simples
« poèmes, que le chœur accompagné d'un joueur de
« flûte chantait autour des autels fumants, tantôt s'écar-
« tant, tantôt se resserrant et décrivant des évolutions
« diverses³. » Les Spartiates n'en connurent jamais d'au-

¹ Τὰ πάθηα. Hérodote, 5, 67.

² Δαρφῶδες, poète qui chante ces poésies.

³ Euanthius, de *Tragœdia et Comœdia*, ch. II.

tres ; chez eux les plus grands personnages, les rois même ne se dispensaient point de faire leur partie dans les chœurs. Jamais ils n'acceptèrent les innovations introduites par les Athéniens.

Suivant les étymologistes, la tragédie se serait appelée d'abord trugôdia, chant du mouât¹, puis tragôdia, chant du bouc, parce que la victime immolée sur la *thymélé*, tumulus, autel de gazon autour duquel les chants avaient lieu, était un bouc. Ces chants portaient le nom de dithyrambes, de l'épithète du dieu dithyrambos, deux fois né. La tragédie naquit de ces dithyrambes², sans cependant les supprimer. L'Attique célébrait trois fois l'an des fêtes de Dionysos : les Lénéennes au commencement du printemps, les grandes Dionysiaques urbaines à l'automne, les Dionysiaques champêtres au mois de poseidon. Aux fêtes de la ville chaque tribu était représentée par une députation chargée de chanter et de danser pour elle en l'honneur du dieu. La députation de chaque tribu se nommait chœur. Le chœur du dithyrambe était de cinquante personnes, hommes et enfants, les enfants jouant le rôle de femmes ; le chœur de la tragédie, de quarante-huit, et celui de la comédie, de vingt-quatre. La religion et l'esprit de corps s'unissaient pour exciter l'émulation ; on l'augmenta par l'institution de récompenses offertes aux plus méritants. La tribu dont le chœur l'avait emporté sur les autres par le chant, la beauté du

¹ Nom qui lui fut commun avec la comédie et la satyrique, et tiré soit de ce que les acteurs se barbouillaient de mouât, soit de ce qu'on leur en donnait en récompense. Cf. les stiches de Jean Tzetzes. Sur la comédie et les scholies d'Aristophane, *Nubes*, 296. — Cf. aussi le vers 650 des Guèpes.

² Aristote, *Poetic*.

poëme, le luxe des costumes, recevait un trépied de bronze qui consacrait à la fois les gloires de la tribu, du poëte et du chorége. Ce dernier était un citoyen délégué par la tribu pour surveiller l'exécution des chœurs et dont les pouvoirs s'étendirent successivement en même temps que les obligations. Il acquit le droit de choisir à son gré parmi les citoyens et leurs enfants pour composer son chœur, et la loi l'autorisait à frapper d'une forte amende¹ quiconque eût voulu s'y refuser. En revanche il était tenu de fournir aux choristes une salle de répétition et d'exercices, des drogues pour leur éclaircir la voix, — drogues souvent malfaisantes, témoin l'enfant dont parle Antiphon, qui en mourut, — des aliments, des costumes et tout ce qui était nécessaire à la mise en scène. Il touchait pour cela une indemnité très-anciennement fixée et qui était hors de toute proportion avec la dépense. Aussi le chorégeat était-il une des charges de la richesse et une des plus lourdes. Légalement nul n'était tenu de l'accepter; mais un temps vint où il eût été très-imprudent d'encourir le mécontentement populaire en ne s'en chargeant pas à son tour. Le chorége qui avait mal rempli ses fonctions pouvait être poursuivi comme coupable envers l'État. C'était au chorége victorieux qu'il appartenait aussi de faire construire à ses frais le monument consacré à Dionysos sur lequel était placé le trépied, prix de la victoire. Telle est l'origine du charmant et célèbre monument choragique vulgairement dit Lanterne de Démosthène et élevé par un citoyen nommé Lysikratès. La

¹ Antiphon, *pro Choreuta*.

rue des Trépieds descendant de l'Acropole au théâtre de Dionysos était bordée de monuments analogues d'où elle tirait son nom. Les archontes avaient le privilège de distribuer aux choréges les poèmes qu'ils devaient faire exécuter et dont l'auteur recevait pour récompense anciennement un bœuf et plus tard un salaire. Ils nommèrent aussi d'abord les juges chargés de décerner les prix ; mais, lorsque le gouvernement fut devenu démocratique, ces juges furent tirés au sort. Le peuple les punissait ensuite sévèrement quand il ne trouvait pas leur jugement juste.

Sous l'empire de l'émulation, l'art du chant se perfectionna, le poème et sa mise en musique se compliquèrent ; des poètes et des musiciens spéciaux se formèrent qui consacrèrent leurs talents à la gloire de Dionysos et à ses fêtes, cherchant à gagner le prix par des innovations heureuses. Thespis, le premier, dans l'olympiade soixante et unième, sous l'administration de Pisistratès, sépara les chants du chœur par un récitatif confié à un seul acteur masqué et costumé. Puis cet acteur changea de costume et représenta successivement plusieurs personnages ; mais il resta toujours seul en scène. Les pièces de Phrynichus ¹, le prédécesseur et le contemporain d'Eschyle, ne s'écartèrent point de cet usage. Eschyle ² fit paraître pour la première fois deux acteurs dialoguant. Primitivement, l'acteur de Thespis ne parlait pas d'autre chose que des aventures du dieu ; les premières pièces d'Eschyle eurent aussi son culte pour sujet. Nous savons

¹ Ol. 67^e (152 a. J.-C.) à 78^e, 4 (476).

² Ol. 70^e à ol. 81^e, de 500 a. J.-C., à 456.

qu'une de ses trilogies, la *Lykourgeia*, racontait la mort du roi Lykourgos, conséquence de son opposition à l'introduction de la religion dionysiaque; une autre, les malheurs de Pentheus; une autre, Athamas persécuté par Héré à cause du dieu. Mais bientôt Phrynichus et Eschyle concurremment mirent en scène une foule d'autres personnages à la grande indignation des dévots. Ceux-ci ne cessaient de répéter cette phrase devenue proverbiale pour signifier une chose qui n'a point de raison d'être : « Cela est très-beau; mais qu'est-ce que cela fait à « Dionysos? »

L'acteur de Thespis était élevé au-dessus du chœur près de la thymélé, sur une estrade qui peut très-bien avoir eu pour base le fameux chariot dont parle Horace, que la critique moderne rejette avec tant de mépris et sur lequel le père de la tragédie apportait ses accessoires, lorsqu'aux Dionysiaques champêtres, il se rendait dans un bourg pour y remplir ses fonctions de chorodidascalos ou maître de chœur. La mise en scène se perfectionna comme le reste; bientôt un théâtre en bois à peu près complet remplaça l'estrade, et en 500 av. J. C. la tragédie se joua sur un vaste théâtre construit dans l'hercos de Dionysos à côté de l'Acropole et dont aujourd'hui encore les archéologues étudient les ruines.

Les théâtres grecs ne différaient pas sensiblement des nôtres par leur configuration, à cela près qu'il n'y avait pas de loges, mais seulement des gradins, et qu'au lieu d'être à l'intérieur de bois peint et doré, ils étaient de pierre et de marbre. L'emplacement qu'occupent dans nos théâtres le parterre et l'orchestre était vide de spec-

tateurs et recevait les chœurs de chanteurs dont les allées et venues symétriques remplaçaient les anciennes danses. Ces mouvements s'exécutaient toujours autour de la thymélé. Quoiqu'ayant changé de forme et de matière, l'ancien autel n'en était pas moins resté au milieu de l'orchestre en conservant sa destination religieuse. C'est là que le dadouchos apportait le flambeau où brûlait le feu divin de Dionysos, en prononçant à haute voix les paroles sacramentelles : *Kaleite théon!* « Invoquez le dieu ! » auxquelles l'assemblée entière répondait : *Semeléi' Iacche ploutodota!* « Séméleien Bacchus, dieu qui donne la « richesse ¹. » Peut-être ne brûlait-on plus en public les morceaux sanglants du bouc traditionnel; mais on n'était point sans honorer la flamme sacrée par une effusion d'aromates : de racine de styrax, par exemple, qui paraît avoir été spécialement employée comme offrande à Dionysos ².

A hauteur d'homme environ, était le *logeion* ³, l'endroit où on parle, ce que nous appelons la scène; en sorte que les acteurs avaient les pieds au-dessus de la tête des choristes, à peu près comme encore chez nous ils sont placés au-dessus des musiciens. Ils n'étaient jamais plus de trois sur la scène. Montés sur des cothurnes très-élevés, portant sur les épaules un masque qui par sa conformation les grandissait encore, entourés de coussins et d'étoffes repliées pour se grossir, on conçoit que leurs

¹ Καλεῖτε θεόν. Σεμελήϊ? Ἰαχχε πλουτοδότα. *Scholies d'Aristophane* (Ran., 479).

² *Hymnes orphiques*. Dionysos.

³ Λογεῖον ou ὄκρηθα; estrade.

mouvements devaient être très-difficiles; cependant ils parvenaient à une pantomime très-expressive, puisque nous savons par Plutarque que Démosthène reçut des leçons de l'acteur Satyros comme plus tard Cicéron du célèbre Roscius. Derrière le logeion et l'entourant partiellement, venait ce que les Grecs appelaient la *skéné*. Un palais de marbres précieux avec deux ailes en retour, percé de portes qui s'ouvraient au besoin pour laisser voir l'intérieur où s'accomplissaient les meurtres d'Agamemnon, de Klytaimnèstra, des enfants de Médeia et des autres victimes du drame.

Un grand nombre de pièces pouvaient se jouer sans autres décorations; mais là encore l'esprit athénien porta son ingénieuse activité. On ne tarda pas à orner la *skéné* de décorations mobiles représentant tous les monuments et tous les sites demandés par le sujet de la pièce. Les mécaniciens et les poètes s'entendirent pour produire des *trucs* nouveaux, et en ce genre Euripide fut un des plus zélés. On vit sur le théâtre « le jour et la nuit, la plaine, « les montagnes, les forêts, la mer et ses vagues agitées; « les grottes, les abîmes, les antres souterrains, l'enfer et « ses feux, les nuages, les éclairs, les tonnerres, les dieux « suspendus en l'air dans leur gloire¹ », et à peu près tout ce que les modernes admirent maintenant sur leurs scènes.

Chaque œuvre de poète se composait de trois pièces liées entre elles comme les actes de nos pièces, avec cette différence cependant, que chaque pièce avait par elle-

¹ Περὶ κομωδίας. Ex codice parisino, éd. Cremer, anecdot. — Éd. Aristophane, Didot.

même son existence propre et son sujet fini. Cet ensemble nommé trilogie était suivi d'une quatrième pièce dite *drame satyrique*. Longtemps après que les poètes tragiques eurent abandonné l'histoire de Dionysos, la tragédie continua à avoir pour but un enseignement religieux ou moral. Elle montrait l'origine divine d'un culte ou d'une institution et en même temps le châtement qui attend le criminel. Ceci n'est pas toujours apparent pour nous, parce que nous avons beaucoup de pièces isolées, qui, séparées des autres parties de leur trilogie, perdent leur signification. Mais si nous examinons l'*Orestie* d'Eschyle, la seule trilogie qui nous reste entière, le sens religieux et moral s'en dégage facilement. On voit que la fameuse *Ananké* qui domine toutes les pièces du plus grand des tragiques n'est pas la *fatalité*, l'aveugle destin ; mais la *nécessité* résultant d'un fait antérieur. Atreus a tué les enfants de Thyestès, l'implacable *daimôn qui vit dans l'hestia de Pélops* demande vengeance¹ ; il y a *nécessité* qu'Atreus et sa race maudite périssent. Aigisthos et Klytaimnêstra assassinent Agamemnôn. A son tour le sang de celui-ci doit être expié ; Klytaimnêstra a tué, elle doit être tuée avec son complice, et elle l'est par Orestès que réclament ensuite comme meurtrier le sanguinaire *daimôn* et les Euménides, vieilles et aveugles divinités chthoniennes, chargées de punir les criminels et pour lesquelles le sang veut toujours du sang. Orestès va tomber dans les mains de ces intraitables déesses, lorsqu'interviennent les jeunes divinités de l'intelligence, Apollon et Athéné. La déesse de la raison institue l'Aréopage pour juger si le meurtre

¹ Eschyle, *Agamémnon*.

est ou non légitime : l'Aréopage, cet auguste tribunal dont le poëte ne voudrait pas voir les attributions mutilées par les Athéniens suivant les conseils d'Éphialtès et du parti dont Périklès est le chef.

L'histoire d'Oïdipous offre un sens analogue. Laïos, dans sa jeunesse, poussé par une odieuse passion, a enlevé Chrysippos, fils de Pélops¹, l'hôte qui l'avait accueilli malheureux. Il périt par la main de son fils Oïdipous qui ensuite épouse Jokasté, sa mère. Le meurtre de Laïos, l'inceste d'Oïdipous, doivent être expiés par sa race. La colère divine ne s'apaise qu'au moment où le vieux roi, après que ses enfants se sont entr'égorgés, meurt sur le territoire de l'Attique en révélant au roi d'Athènes les rites secrets de son culte futur et les formules évocatoires qui feront de lui un demi-dieu protecteur d'Athènes dans ses guerres contre Thèbes. Les trilogies sur Iphigénéia sont l'histoire du culte d'Artémis Brauronia, une des religions principales de l'Attique. La déesse enlève Iphigénéia sous le couteau de Kalchas pour en faire sa prêtresse en Tauride. Celle-ci, aidée d'Orestès et de Pyladès, fuit avec l'antique idole miraculeusement tombée du ciel, et ils viennent s'établir en Attique apportant avec la statue d'Artémis le secret de ses mystères.

On procéda ainsi par trilogies presque jusqu'à la fin de la guerre du Péloponnèse. Sophocle le premier produisit au concours des pièces séparées ; Euripide l'imita ; entre ses mains, la tragédie perdit de plus en plus son caractère dogmatique et religieux, pour devenir surtout littéraire et aussi philosophique et politique. Son but ne

¹ Apollod., *Bibl.*, l. 3, ch. v, § 5.

fut plus autant d'inspirer la crainte de la justice divine que la compassion pour le malheur. Le poète ne se borna plus à raconter les actes des dieux et des héros, il les apprécia et souvent avec une grande indépendance. Toute tragédie était suivie d'un drame satyrique, ainsi nommé parce que le chœur y était composé des satyres, compagnons de Dionysos. Le drame satyrique avait pour but de calmer l'âme du spectateur émue par le terrible spectacle qu'il avait eu sous les yeux ¹. Il n'en avait pas d'autre, et cela le séparait nettement de la comédie, dont le but était de *redresser la vie par des railleries* ². Elle attaquait le vice et les vicieux; le drame satyrique n'attaquait personne, c'était un conte plaisant et sans portée dans lequel les dieux et les hommes jouaient un rôle burlesque. Voici l'analyse d'un drame satyrique d'Euripide, conservée par l'auteur anonyme d'un article *περὶ κωμῳδίας* dans un manuscrit de la bibliothèque de Paris : « Un cultivateur a acheté Héraklès pour esclave et l'envoie travailler à sa vigne. Héraklès arrache la vigne, rapporte les troncs sur son dos et s'en sert pour faire cuire des pains gigantesques qu'il a pétris de tout le grain du grenier; il fait rôtir ensuite le meilleur bœuf de l'étable, enfonce le cellier, prend le vin, détache les portes de la maison pour se faire une table, et enfin, après avoir tout bu et tout mangé, létourne la rivière qui submerge la ferme. » Le *Cyclope* du même Euripide nous est resté tout entier et donne un exemple complet de ce genre de pièces.

La véritable source de la comédie ne me paraît pas

¹ Περὶ κωμῳδίας. Codex Bibl. parisin., 2677.

² Id., σκώματα.

avoir encore été indiquée. Je la vois dans les *scômmata* qu'on retrouve dans la plupart des mystères et qui sont l'application d'une idée entièrement étrangère à nos mœurs modernes. C'était comme une contre-partie de la confession, dont l'usage est constaté dans les mystères de Samothrace et qui existait nécessairement dans les autres mystères dont ils avaient été le prototype. La confession est l'aveu des fautes faites par le pécheur lui-même ; le *scômma* est le reproche, la raillerie qui lui en est faite publiquement afin qu'il s'en corrige. Il joue un rôle important dans les Éleusines : la multitude y attend les initiés au pont du Céphise pour les assaillir de plaisanteries piquantes, de brocards auxquels on donnait le nom de *géphyrismes* (γέφυρα, pont). Cette cérémonie avait lieu en commémoration des scômmata de Iambé, femme de la maison de Kéléos, qui avaient charmé Déméter et lui avaient fait oublier sa résolution de ne plus boire ni manger avant d'avoir retrouvé sa fille. Dans les Thesmophories, les dames athéniennes devaient se reprocher les unes aux autres publiquement leurs défauts ; ce qu'elles faisaient d'ailleurs avec tant de ménagement, quittes sans doute à se rattraper en particulier, qu'on disait proverbialement pour désigner des attaques sans portée : propos de femmes aux Thesmophories. Aux repas sacrés des Spartiates, les jeunes gens doivent supporter sans se fâcher les scômmata les plus acérés. Il résulte clairement du chant des initiés dans les *Grenouilles*¹ d'Aristophane que cette raillerie du prochain constituait un devoir religieux, le scômma devant être à la fois plaisant

¹ Aristoph., *Ranæ*, v. 325 à 400.

et sérieux ¹, et même qu'un prix était décerné à celui qui s'en acquittait le mieux, comme pour la comédie, dont l'office s'exprime aussi par les mots *σκόμματα*, *σκόπτω*.

Le *kômos*, nous venons de le voir, était le festin qui suivait le sacrifice à Dionysos; c'était aussi le groupe des convives qui en sortaient en chantant. *Kômôdia*, c'était le chant du *kômos*. Les chanteurs, montés sur des chariots ², s'accablaient les uns les autres de *scômmata* et n'épargnaient pas les assistants. Ils s'arrêtaient aux carrefours, entourés d'une foule de curieux, se travestissaient, contrefaisaient des personnages connus. Surtout ils chantaient des chansons satyriques, des *iambes*, ce qui les fit appeler *iambistes*, et ces deux mots suffirent à établir l'identité des *scômmata* dionysiaques avec les géphyrismes éleusiniens, car ils sont dérivés du nom de *Iambé*.

L'*iambe* se transforma comme le chant du bouc; des récitatifs prononcés par des masques grotesques se glissèrent entre ses strophes. Les tragiques avaient mis en scène les héros dont jadis ils racontaient l'histoire; les comiques mirent en scène ceux qu'ils voulaient railler. La comédie fut créée. Elle ne tarda pas à s'installer sur le théâtre à côté de la tragédie qu'elle suivit parallèlement, se perfectionnant comme elle, en sorte qu'elle arriva en même temps à son développement complet, et cela sans cesser d'être considérée comme un acte religieux et comme un intermède du repas sacré. Car on mangeait au théâtre; nous apprenons par Ulpien, le scholiaste de Démos-

¹ Γέλοια καὶ σπουδαῖα, *id.* 390.

² Ἐξ ἀμάξης. Schol. d'Aristoph., citant Démosth., *Equites*, v. 547.

thène, que lorsqu'on distribua au peuple deux oboles par tête pour aller au théâtre, on donna pour prétexte que la pauvreté ne devait pas empêcher un citoyen d'honorer le dieu. Des deux oboles, l'une était pour l'architecte décorateur de l'édifice; l'autre pour payer la nourriture ¹ (τὴν τροφήν). Suivant Philochore, cité par Athénée ² et citant lui-même le comique Phérécrate, on versait du vin et on distribuait des friandises aux spectateurs et aux acteurs.

Tout dégénère : dans les mains du vulgaire qui en perdit bientôt le sens, les scômmata devinrent, en Sicile et en bien d'autres lieux, l'*aischrologie* qui a traversé les siècles et sous le nom d'*engueulement* ³ joue un rôle important dans le carnaval des modernes. On sait que le carnaval est un reste des Lénéennes qui a survécu au culte de Bacchus malgré tous les efforts de l'Église. Dans ce qui nous reste de la comédie ancienne, il est difficile de voir qu'elle eut jadis un but religieux. Le poète s'occupe beaucoup moins d'honorer les dieux que de déshonorer les hommes et de rendre méprisables aux yeux du peuple ceux que sa faveur a fait maîtres de l'État. Chose singulière ! les dieux ne sont pas plus épargnés que les humains. Héraklès paraît sur la scène comme un brutal et un glouton; Dionysos, le dieu même de la fête, comme un imbécile et un lâche; son prêtre, présent à la représenta-

¹ Ulp., in Dem.

Athénée, *Deipnos.*, 464, in fine.

³ Engueulement vient de gueule; mais n'a-t-il pas remplacé un autre mot ancien qui venait des γέλοιοι du cortège bachique et de ἐγγελάω, qui signifie railler?

tion, est insulté et traité d'ivrogne¹. Pourtant le poète est un zélé défenseur de la religion; mais il veut affirmer les droits de la comédie, bien établir qu'il ne s'agit que d'une agréable plaisanterie dont les dieux eux-mêmes ne s'irritent point. Déméter a été un instant consolée de la perte de sa fille par les scômmata d'Iambé, Dionysos est charmé d'être comédié²; il faudrait qu'un simple mortel eût le caractère bien mal fait pour se fâcher parce qu'on l'appelle voleur, coquin, crapuleux débauché, lâche, plat flatteur de la multitude! Aussi le peuple prenait-il toujours parti pour le poète contre son propre favori, lui le peuple souverain qui se laissait railler lui-même sans se plaindre. La comédie usa largement de cette licence qui lui était faite.

Elle ne respecte ni la vie publique, ni la vie privée. Aucune calomnie, si abominable qu'elle soit, ne la fait reculer. Le citoyen qui assiste au spectacle s'entend tout à coup appeler par son nom, accuser d'actions honteuses, de vices infâmes; il se voit désigné aux huées de la foule. S'il joue un rôle important dans la cité, la pièce sera faite exprès pour le mettre en scène. Un acteur le représentera portant un masque fait à sa ressemblance, vêtu de son costume et contrefaisant ses mouvements habituels. Tout est permis au poète comique; pour lui il n'y a pas d'outrage aux mœurs ni à la pudeur publique. Les femmes, qui assistent à la tragédie, ne vont point à la comédie³; aussi, sans que personne y

¹ Aristophane, *Ranæ*, v. 297.

² Κωμωδῆω.

³ Ceci a été contesté; mais, après avoir comparé les nombreux passages

trouve à redire, en vient-on à un degré d'obscénité dont rien dans nos littératures modernes ne peut donner une idée. En politique, et c'est surtout de cela qu'il parle, le poète comique jouit des mêmes immunités. Nul ne lui reproche une opinion antidémocratique qui partout ailleurs coûterait la vie à son auteur¹. Car, remarquons-le, tous les poètes comiques sont ennemis jurés de la démocratie. Pourquoi? est-ce que leur esprit éclairé ne peut s'accommoder des folies de la démagogie? Non; ils avaient commencé dès l'aurore du pouvoir de Périclès, avant les excès de la démocratie. Ils sont oligarchistes et religieux parce que sans cela leurs pièces ne seraient pas jouées. C'est l'archonte qui choisit les poèmes et les distribue aux choréges, probablement d'accord avec ceux-ci. Or le premier de ces personnages appartient au moins aux classes moyennes; le second est pris parmi les riches.

La tragédie atteint son apogée au moment même où l'autorité de Kimôn était la mieux assise et la moins contestée. Depuis longtemps, aux beaux monologues du vieux Phrynichos, fils de Polyphradmôn, aux drames à peu près semblables de Chionès et de Pratinas, poètes illustres alors, mais dont il n'est resté que les noms, avaient succédé les drames dialogués d'Eschyle, fils de l'eupatride Euphoriôn du dème d'Éleusis, né la quatrième année de la soixantième olympiade², frère de Ky-

cités pour et contre, je persiste dans cette affirmation, sans entrer dans une dissertation qui tiendrait trop de place.

¹ Isocrate, *de Pace*, § 14.

² 525 av. J.-C.

négyros, ce guerrier de Marathon que la tradition fait combattre avec les dents après qu'il a perdu les bras, et d'Ameinias qui remporta le prix de la valeur à Salamine. Il s'était comme eux fait remarquer par son courage dans ces deux journées. Dionysos lui apparut dans un songe, dit la légende, pour lui ordonner de consacrer son génie à la célébration de ses fêtes, et jamais dieu ne choisit mieux pour sa gloire¹. Eschyle apporta à la mise en scène des perfectionnements inattendus. Outre l'introduction du second acteur, ce fut lui qui le premier donna à ses personnages des masques peints représentant la figure des héros. Il les revêtit de costumes convenables à leur position et conformes à ceux qu'ils avaient dû porter; il les monta sur des cothurnes; il remplaça les chœurs confus et mal exercés de quarante-huit chanteurs par des chœurs de douze ou quinze choristes seulement, sachant bien leur partie et capables de l'exécuter². Mais que sont ces améliorations matérielles auprès de la hauteur intellectuelle à laquelle il éleva l'art d'un coup et qui fit de lui le premier des tragiques? Ainsi du moins en jugèrent les Athéniens eux-mêmes, car il fut le seul auxquels ils accordèrent d'être joué après sa mort et avec une faveur telle qu'un *chorodidascalos* était toujours sûr d'obtenir un chœur, en offrant de lui faire répéter une pièce d'Eschyle. Les spectateurs ne se lassaient pas de cette poésie jeune et puissante, de cette grandeur singulière mêlée de naïveté et de sauvagerie, si bien adaptées aux héros des âges antéhistoriques, qu'elles

¹ Pausanias, *Attic.*

² Suidas, s. v. Philostrate, *Vit. Apollon.*, I. VI (Eschyle).

donnent un caractère d'étrange vérité à ces personnages invraisemblables.

La 4^e année de la 73^e olympiade, l'année même de la bataille de Salamine, Eschyle remporta sa première victoire tragique, et beaucoup de pièces dont nous ne savons pas les dates la suivirent. Une d'elles parut au théâtre la 4^e année de la 77^e olympiade, l'année où Kimôn rapporta triomphant les cendres de Thésée. L'archonte, suivant son privilège, et pour faire honneur au général victorieux, le nomma juge du concours avec ses collègues ; mais Kimôn ne donna pas le prix à Eschyle. Ce fut un jeune homme de vingt ans, Sophocle, fils de Sophilos, qui l'obtint. Dans sa pièce, qui ne nous est pas parvenue, l'auteur des *Choéphores* fut-il inférieur à l'auteur d'*OEdipe roi* ? Les juges furent-ils charmés par l'introduction d'un troisième acteur, heureuse innovation du jeune poète qui complétait les scènes et permettait de substituer l'action au récit ? On ne sait ; on a prétendu qu'Eschyle furieux de sa défaite avait sur-le-champ quitté la Grèce : ce fait est invraisemblable. Eschyle a donné de soixante-huit à quatre-vingt-dix pièces, et n'a remporté que treize victoires suivant les uns, vingt-quatre au plus suivant les autres. Il n'y a pas de raison pour qu'il n'ait pas supporté le triomphe de Sophocle comme celui de tant d'autres. D'ailleurs, Eschyle, dix ans après, donna l'*Orestie* et remporta avec elle, à soixante-six ans, une de ses plus belles victoires dans un concours où figuraient très-certainement des pièces de Sophocle. Il s'exila donc au plus tôt après cette représentation. Suidas attribue son départ aux ennuis que lui suscita l'éroule-

ment d'un théâtre de bois construit sous sa direction. Il est possible aussi que le vieil eupatride ait eu à subir quelques persécutions de la part du parti ochlocratique qu'il combattait de toutes ses forces. Nous savons qu'il fut mis en accusation pour quelques vers d'une de ses pièces où ses ennemis voulurent voir une révélation partielle des mystères. Il s'en tira en prouvant qu'il n'était pas initié et que la coïncidence était due au hasard. Il se retira en Sicile, à la cour de Hiéron, où il dut rencontrer son contemporain, le Thébain Pindare, qui fut parmi les lyriques ce que lui-même fut parmi les tragiques. Il mourut deux ans après, à Géla, après y avoir fait représenter le drame des *Etnéennes* ¹. Les habitants lui élevèrent un tombeau superbe avec cette épitaphe : « Aischylos, fils d'Euphoriôn, Athénien, est enfermé sous cette tombe dans la terre de Géla, fertile en froment. La plaine de Marathon atteste sa valeur ainsi que le Mède aux longs cheveux. » Nous verrons longtemps encore Sophocle continuer à produire des chefs-d'œuvre. Euripide naîtra trois ans avant la mort de Kimôn.

La plus brillante époque de l'ancienne comédie, celle qui vit ensemble les trois grands comiques Kratinos, Eupolis et Aristophane, fut un peu postérieure à Kimôn, à Périklês même. Cependant les comiques n'étaient point restés en arrière des tragiques. Depuis Susarion, ce Mégarien de Tripodiscus, qui, au temps de Solon, avait produit les premières pièces dignes de ce nom, de nombreux poètes s'étaient succédé. Le plus ancien de ceux qui ont laissé un nom fut Chionidès, qui com-

¹ Vie d'Eschyle, *Anonyme grec*.

mença en 488 avant J. C., huit ans avant la bataille de Salamine. Après lui vinrent Magnès, Ecphantidès, Chœrilos, Tolynas, souvent cités par les auteurs anciens et dont il reste des fragments; puis Kratinos, fils de Kallimédès, de la tribu OEnéide dont il fut taxiarque. Entre ses mains la comédie semble être pour la première fois devenue une œuvre véritable de littérature. Son style était brillant, dit Suidas; et en effet, quoique les nombreux fragments qui nous en restent soient trop frustes pour servir à former un jugement, nous devons supposer qu'il approchait Aristophane de bien près, puisque plusieurs fois il remporta le prix sur lui. Nous aurons occasion d'en parler plus loin. Kratinos, qui mourut excessivement vieux dans la 88^e olympiade, plus de vingt ans après Kimôn, était du temps de ce dernier dans toute la force de son talent et fut protégé par lui, car après sa mort il donna une pièce, les *Archilochoi*, où il disait avoir perdu avec lui son protecteur et l'asile sur lequel il comptait pour sa vieillesse.

CHAPITRE VIII.

Périclès. — L'Aréopage, sénat conservateur. — Les eupatrides. — Périclès, chef des libéraux et Kimôn des conservateurs. — Organisation judiciaire. — Les divers degrés de juridiction. — Les diaitètes et les dicastes. — La procédure. — Les synégori et les logographes. — Les onze, les nomophylaxes. — L'apophasis et l'appel. — Les délits et les peines. — Le conseil et le dicastère de l'Aréopage. — L'Héliæa, tribunal politique substitué à l'Aréopage. — Opposition de Kimôn.

Ainsi se trouvèrent réunis à Athènes, lors de la toute-puissance de Kimôn, presque tous les grands hommes qui illustrèrent le cinquième siècle avant J.-C. Kimôn plus que tout autre avait fait à sa patrie ce milieu de gloire, de splendeur et d'enthousiasme dans lequel ils se manifestèrent; cependant ce ne fut pas lui, qui donna son nom à son siècle. Déconcertés par la ruine de Thémistoklès, interdits un moment devant les succès de Kimôn, mais un moment seulement, ceux qui combattaient dans l'arène politique sous les couleurs de la démocratie reprirent bientôt la lutte qui ne finit jamais. A leur tête, et secondé par une pléiade d'hommes de talent et d'orateurs habiles, était Périclès.

Périclès était d'une famille riche et puissante, fils de ce Xanthippos qui avait renversé le pouvoir de Miltiadès et gagné la bataille de Mykalé. Alcméonide par sa mère Agaristé et petit-neveu de Cleisthènes qui avait expulsé les Pisistratides et établi la constitution alors en vigueur,

ces souvenirs le rendaient cher au peuple. Il était beau, à l'exception de sa tête dont le crâne trop volumineux et difforme présentait la conformation d'un oignon, *σχῆνος*, ce qui fut une source inépuisable de plaisanteries plus ou moins fines pour les poètes comiques et les facétieux du temps qui l'appelaient Zeus schinocéphale. Son air majestueux, froid et légèrement dédaigneux, son imperturbable sérénité dans les orages de l'agora, lui avaient aussi mérité le surnom d'Olympien. C'était un de ces hommes rares auxquels la politique, la guerre, la philosophie, les lettres et les arts sont également familiers; et il le devait à la nature d'abord, à son éducation ensuite. Ses maîtres avaient été Pythocleïdès; Zénon d'Élée; Damôn, poète, musicien, philosophe et homme politique assez marquant pour avoir eu l'honneur de l'ostracisme; Protagoras et Anaxagoras enfin, les savants les plus éminents du siècle. Au jugement de Thucydide, Périclès était « l'homme de son temps qui avait le plus « de talent pour la parole et l'exécution ». Très-brave comme soldat, très-sage et très-prudent comme général, il surpassait par son éloquence tout ce qu'il y eut de plus illustre en ce genre à Athènes, la terre natale de l'éloquence. A ce point de vue, le comique Eupolis, son contemporain, le caractérisait ainsi : « Celui-ci fut le plus « puissant des hommes par la parole. Il paraissait et il « dépassait de dix coudées tous les autres orateurs. Il « parlait brièvement et la persuasion résidait sur ses lèvres. Le trait lancé par lui frappait ; mais, seul des « orateurs, il le laissait dans la plaie ¹. » Ce qui dis-

¹ Eupolis ἐν Δῆμοις; cité par le schol. d'Aristoph., *Acharn.*, v. 530.

tingue bien l'homme dont la pensée éclaire les autres du parleur dont on admire les phrases.

Ambitieux et doué d'une perspicacité politique égale à son ambition, il ne lui fut pas difficile de devancer ses compétiteurs au pouvoir en se faisant le représentant des idées qu'il savait être celles du plus grand nombre des citoyens; mais, ce qui est plus extraordinaire, ce qui est unique dans l'histoire, il sut maintenir pendant près de quarante ans son prestige sur un peuple entièrement libre et se faire redonner autant de fois une dignité renouvelable chaque année, par le corps électoral le plus mobile qui ait jamais été. Homme admirable en tout point, si l'on ne pouvait lui reprocher d'avoir quelquefois manqué de scrupules sur le choix des moyens et d'avoir assez aimé le pouvoir pour s'être laissé entraîner en plusieurs choses à préférer l'intérêt de sa domination à l'intérêt de son pays.

Le parti dont il était le chef attira d'abord l'attention sur lui par des attaques contre l'Aréopage. Depuis la loi d'Aristeïdès qui rendait les fonctions publiques accessibles à tous, une seule barrière s'opposait à l'omnipotence de la multitude : la suprématie de cette assemblée des anciens archontes. Nous n'avons pas de détails sur la manière dont s'exerçait son action politique; mais les titres qu'on lui donne de conseil d'en haut ¹, de réformateur des actes contraires aux lois et à la constitution ², de ré-

¹ Ἡ ἄνω βουλή. Plut., *Solon*.

² Ἐδίκαζον περὶ πάντων τῶν σφαλμάτων καὶ παρανομιῶν. Philochore, frag. 17, Didot.

gulateur du bon ordre ¹, de *surintendant de toutes choses* ² (et on appréciera la valeur de cette expression en remarquant qu'Eschyle l'emploie pour exprimer le souverain pouvoir d'Agamemnon sur sa famille ³), l'émotion causée par son exclusion des affaires politiques, la création simultanée de jurés nouveaux pour juger les crimes et délits contre l'État, prouvent assez que c'était un sénat semblable au sénat romain des premiers temps de la république, qui pouvait par son vote arrêter l'effet de toutes les dispositions populaires, et de plus, par ses jugements, faire justice de tous ceux qui voulaient avancer les progrès de la démocratie par des moyens extralégaux; quelque chose d'analogue à ce qu'eût été l'ancien parlement de France affranchi du pouvoir royal.

Comme l'archontat ne se tirait au sort que depuis quelques années seulement, l'Aréopage était encore presque entièrement composé des anciens archontes élus qui appartenaient généralement aux classes élevées de la société et à la vieille aristocratie des eupatrides. Comme eupatrides, ils n'avaient plus de privilèges politiques à perdre, puisqu'ils leur avaient depuis longtemps été enlevés. Aucun ornement particulier ajouté à leur nom ne les désignait à la considération ou plutôt à l'envie des autres citoyens, et on ne trouve chez les Grecs de cette époque aucune déclamation contre les eupatrides comme on en trouve chez les Romains contre les patriciens et chez les Européens modernes contre les nobles. En réa-

¹ Εὐκοσμίης. Εὐταξίας. Isocrat., *Areopag.*, § 37 et 39.

² Ἐπίσκοπος πάντων. Plut., *Solon*.

³ Ἐπίσκοπος δωμάτων. Eschyle.

lité, il n'y avait plus d'eupatrides parce que tout le monde l'était. Depuis que les anciens thètes étaient devenus citoyens, chacun avait organisé sa généalogie et pouvait dire comment il descendait de Zeus en passant par les éponymes de son génos et de sa phratrie et par Apollon Patrôos. On entendait sans aucun agacement donner aux autres les appellations nobiliaires d'*eugénées* et de *kalocagathi* équivalentes à nos expressions de gentilshommes, gens bien nés, gens comme il faut, parce qu'on pouvait toujours dire : « Moi aussi, j'ai droit à ces titres. » Les descendants des familles illustres n'avaient donc qu'à se faire démocrates pour devenir facilement les élus du peuple ; mais ce qui divisait les citoyens, c'était la pauvreté et la richesse, « cette richesse qu'on blâme quand on ne l'a pas et qu'on cesse de haïr dès qu'on la possède, » comme disait, plusieurs milliers d'années avant notre ère, le Rig-Véda, le plus ancien des livres connus. Les aréopagites étaient riches pour la plupart, et déjà, d'après bien des exemples et notamment celui des colonies grecques de l'Asie Mineure, ils savaient comme Aristote et Polybe que la toute-puissance de la multitude finit fréquemment par la spoliation et le massacre des riches. Ils combattaient donc de tout leur pouvoir les innovations démocratiques et réprimaient sévèrement les auteurs de toutes les tentatives inconstitutionnelles. C'est contre cet obstacle que les hommes du parti de Périclès réunirent leurs efforts. Le premier de tous et au moins alors sur la même ligne que Périclès lui-même fut Éphialtès, fils de Sophonidès. — Malgré le rôle important joué par cet homme politique qui, sui-

vant Platon, « *versa à pleine coupe au peuple athénien la liberté et l'égalité* », nous ne savons que peu de chose sur lui, si ce n'est qu'il était grand orateur et qu'il a l'honneur d'être cité par Plutarque comme étant avec Aristéidès, Kimôn et Périclès, l'un des rares hommes d'État dont la probité fut incontestée dans la gestion des affaires d'Athènes ¹. Élien nous apprend de plus qu'il était pauvre et se complaisait comme Aristéidès dans sa pauvreté. Il refusa dix talents que ses amis lui offraient, sous ce prétexte qu'il ne pourrait plus s'empêcher de faire ce qu'ils lui demanderaient, même injustement, sans passer pour ingrat. Il se fit remarquer d'abord par de nombreuses citations en justice de magistrats accusés d'iniquité envers le peuple ², et il fut ardemment soutenu dans cette voie par la multitude, soit parce que l'homme aime naturellement à voir tomber ce qui est au-dessus de lui, soit parce qu'il y avait eu réellement emploi de moyens de répression excessifs.

Cependant Kimôn parvint à contenir assez longtemps ce flot ascendant de la démocratie; tant qu'il put rester à Athènes, sa grande autorité sauvegarda la constitution établie et la sauva de toute modification; mais la guerre l'appelait souvent au dehors. Il commanda à cette époque une expédition heureuse qui étendit les possessions des Athéniens dans la Thrace. Puis vint la guerre de Thasos. Les Athéniens attachaient la plus grande importance à l'extension de leurs colonies des bords du Strymon, et non sans raison. Outre que le territoire était

¹ Élien, *Hist.*, l. II, 3 et 13.

² Ἀδικεῖν τὸν δῆμον. Plut., *Pericl. vit.*

d'une très-grande fertilité, il renfermait d'abondantes mines d'or et d'argent. Une querelle s'éleva entre les Athéniens d'Éioné et les habitants de Thasos, île située à l'embouchure même du Strymon, qui leur faisaient concurrence et possédaient aussi des terrains sur le continent qu'ils s'efforçaient d'agrandir. L'île de Thasos, l'ancienne Chrysès, entrée dans l'alliance des Grecs à l'époque de la guerre médique, était riche et puissante par l'étendue de son territoire, le chiffre de sa population, son grand commerce, et surtout par ses mines dont une partie était située dans l'île même, l'autre sur le continent, près des possessions athéniennes. Ces mines furent l'objet du différend; la cause, nous ne la savons pas; mais la raison des Athéniens qui étaient les plus forts se trouva naturellement la meilleure. La guerre dura depuis deux ans quand Kimôn la termina en battant les Thasiens dans plusieurs rencontres décisives, malgré les secours qu'ils reçurent du roi de Macédoine. Après avoir perdu trente-trois vaisseaux et vu prendre leur ville, les vaincus furent contraints d'accepter la paix à la condition de détruire leurs murailles, de livrer leurs vaisseaux et de céder aux Athéniens tous leurs terrains et leurs mines situées sur le continent. Depuis lors ces derniers purent, sans être troublés par personne, s'étendre en Thrace autant qu'ils voulurent et développer leur colonie sans concurrents.

Lorsque Kimôn revint de sa campagne, glorieux de ces nouveaux succès, il trouva accomplie la ruine de l'Aréopage comme pouvoir politique. Nous n'avons aucun détail sur la manière dont eut lieu ce grand événe-

ment ; nous ne pouvons qu'en constater les résultats. A partir de cette époque l'assemblée du peuple est véritablement maîtresse exclusive des affaires de l'État ; l'Aréopage y a perdu toute influence. Il n'intervient plus en matière politique que pour assurer le respect de la forme. Il peut réclamer l'exécution de la loi existante, mais il ne peut plus s'opposer ni à son abrogation ni à son remplacement par une loi nouvelle. Sur ce point l'assemblée fait ce qu'elle veut, il n'y a plus de veto. L'Aréopage, il est vrai, ne perd point en considération ce qu'il perd en puissance ; il reste le plus vénéré des corps de l'État, car il conserve ses fonctions religieuses et judiciaires. C'est lui qui garde ces « *livres secrets en lesquels réside le salut de la cité*¹ », sorte de livres sibyllins dont l'usage nous est mal connu ; c'est lui qui veille à ce que chacun des dieux reçoive ce qui lui est dû sans infraction aux lois et rites de son culte ; il a même, dans une certaine limite², le droit de punir sans appel les coupables de lésion des règles religieuses ; sur les mœurs il exerce une juridiction analogue à celle des censeurs romains. Et surtout comme corps judiciaire il acquiert une célébrité qui traversera les siècles. Dégagé de toute préoccupation autre que l'exercice de la justice, il devient le tribunal criminel le plus accompli qu'ait jamais institué la sagesse humaine ; mais là encore il perd la plus importante de ses attributions : le jugement des affaires politiques. De nouveaux juges lui sont substitués pour

¹ Ὁ φυλάττει τὰς ἀπορρήτους διαθήκας, ἐν αἷς τὰ τῆς πόλεως σωτήρια κεῖται. Dinarch., c. *Démosth.*, § 9.

² Ὅσα κυρία ἐστίν. *Démosth.*, c. *Néera*.

les juger, et si plus tard, au temps de Démosthène, nous le voyons connaître de quelques-unes, c'est seulement pour en faire l'enquête et prononcer en premier ressort par délégation spéciale de l'assemblée.

C'est ici le lieu d'étudier l'organisation judiciaire des Athéniens qui a servi de modèle à toutes les nations de l'antiquité et dont il reste encore tant de traces dans nos codes. Lorsqu'en 450 avant J.-C. les Romains voulurent se donner une législation équitable et régulière, ils envoyèrent copier les lois d'Athènes alors proclamées par la renommée comme un modèle de sagesse et de justice. C'étaient toujours les *thesmoi* de Dracon et les *nomoi* de Solon qui étaient en vigueur, mais non sans de nombreuses adjonctions et suppressions, car il se produisait souvent de nouvelles lois, bien que leur adoption fût entourée de nombreuses formalités. En effet, lorsqu'il s'agissait de faire une loi, le conseil des cinq cents nommait pour sa rédaction une commission dont les membres prenaient le nom de *nomothètes*¹. La loi, rédigée et examinée par le conseil, était affichée quelque temps d'avance au portique des éponymes. L'assemblée nommait à son tour une autre commission de cinq cents nomothètes pour l'étudier, et enfin, après avoir entendu leur rapport, elle votait au scrutin secret si elle l'adoptait ou la rejetait. Nulle loi ne pouvait passer à moins de réunir six mille suffrages. Chaque année les thesmothètes faisaient² *en assemblée*³ une revue des lois existantes, et celles qui se

¹ Ulp., *Schol. in Dem., Olynth.*, 13, 8 et 13, 10.

² Andocide, *de Myst.*, § 83, 84, 87.

³ (Ἐν τῷ δῆμῳ) Eschine, *c. Ctésiphon*, § 38, 39.

trouvaient faire double emploi ou contrarier des lois nouvelles étaient supprimées après exposition préalable au portique des éponymes et audition, en assemblée, d'orateurs nommés *syndics*, spécialement chargés de les défendre. Ainsi disparaissaient les vieilles lois qui n'étaient plus d'accord avec les institutions nouvelles, et déjà, au temps de Kratinos, beaucoup des *axônes* soloniens *avaient servi à cuire des pains d'orge* ¹. Bien d'autres furent remplacés par la suite, ce qui n'empêchait pas les lois athéniennes d'être toujours toutes réputées lois de Solon.

Nous ne voulons pas faire un cours de droit grec; nous nous bornerons à constater que cette législation était très-complète et réglementait tous les intérêts qui naissent d'un état de civilisation avancée. On trouve des lois sur les rapports entre voisins, la distance qui doit être laissée entre la propriété d'autrui et les plantations d'arbres, l'établissement des puits, des fossés, des ruches d'abeilles, l'usage des puits communs ²; — la vente, la promesse de vente avec ou sans arrhes, les autres contrats; — les successions, les règles suivant lesquelles l'héritier direct pouvait prendre possession des biens de son ascendant, tandis que les autres devaient être envoyés en possession par le tribunal; — l'ordre dans lequel venaient les héritiers collatéraux; — les testaments, la manière et la capacité de tester attribuée, comme celle

¹ Frag. de Cratinus cité par Plut., *Vit. Solon*. Axones, cylindres ou prismes triangulaires, encadrés et tournant sur des axes. Les lois étaient aussi gravées sur les plaques d'airain dites *κύρβεις* et plus souvent encore sur les tables de pierre. Les unes étaient exposées dans la *stoa basileia*, les autres dans le *métrôon*.

² Plutarque, *Solon. vita*.

de contracter, à ceux-là seulement qui sont suffisamment sains de corps et d'esprit et non mus par la captation ¹ ; — l'interdiction pour le père d'enfants légitimes d'ins-tituer un héritier étranger ; — l'adoption permise seu-lement à celui qui n'a pas de fils, et avec cette restriction que, s'il a une fille, il ne peut adopter que son gendre ; l'adopté, d'ailleurs, ne pouvant plus rentrer dans sa fa-mille naturelle, à moins qu'il ne survienne des enfants lé-gitimes à son père adoptif ; — les mariages, les garanties pour la conservation de la dot des femmes, les aliments qui leur sont dus après la dissolution ; — la tutelle et les obligations qui incombent au tuteur pour sauvegar-der les biens du mineur, et malgré lesquelles les orateurs grecs sont remplis des plaintes de pupilles dépouillés ; — les hypothèques, — les gages, — la prescription qui était ordinairement de cinq ans ; — la police des marchés, les peines prononcées contre ceux qui trompent sur la qua-lité et la quantité de la chose vendue ; — le commerce, la banque, le fret maritime ; — les torts des particuliers les uns envers les autres, qui suivant leur nature entraînent une condamnation à des dommages-intérêts envers la partie lésée, ou des peines afflictives s'il y a intérêt pu-blic.

Les circonstances qui donnent au fait son caractère sont prévues avec le plus grand soin. Ainsi, dans la loi sur la diffamation, chacune des allégations qui consti-tuent une injure est minutieusement indiquée et décrite. Les plaidoyers roulaient souvent sur la question de sa-

¹ Isée et Démosthène, *passim*.

voir si les mots employés étaient bien l'équivalent de ceux prohibés par la loi, et Lysias ¹ nous fait voir un plaideur qui, ayant traité son prochain de *parricide*, prétend ne pas tomber sous le coup de la loi qui défend de l'appeler *assassin*. La diffamation était du reste fort sévèrement réprimée : il y avait cinq cents drachmes d'amende pour qui avait accusé un citoyen d'avoir jeté son bouclier ².

Cette rigoureuse exactitude dans les formes est un des caractères de la loi athénienne, surtout en matière criminelle. Chaque délit, chaque crime, est décrit soigneusement, et donne lieu à une action particulière qui doit se juger devant son tribunal particulier, suivant des formalités déterminées et une procédure souvent assez compliquée, à en juger par les termes nombreux qui en sont restés. Toute négligence entraînait la nullité.

On a vu plus haut que la plus remarquable innovation de la législation solonienne était la substitution aux tribunaux d'appel composés de membres de l'aristocratie désignés par l'élection ³, des *dicasteria*, ou, pour me servir du mot anglais que nous employons aujourd'hui, des *jurys*, réunions de citoyens tirés au sort dans toutes les classes indistinctement et engagés par serment à juger en n'écoutant que leur conscience. Conformément à la loi de Solon, chaque tribunal était composé d'un ou de plusieurs magistrats avec des assesseurs (πάρεδροι) et un scribe (γραμματεὺς), et d'un certain nombre de citoyens qui seuls avaient le droit de voter. Pour les affaires

¹ Lysias, c. *Théomnest*.

² *Id.*, Or. I, § 12.

³ Ἀριστίνδην αἰρεθέντας. Pollux, l. VIII, 125 ; voir la note page 49.

graves ce nombre était grand, et plus tard, pour des raisons que nous expliquerons en leur lieu, il augmenta au point que, dans les affaires politiques surtout, les dicastères en vinrent à être composés de 500, 1,000, 1,500 et 6,000 membres ¹. Il y avait un assez grand nombre de tribunaux : un pour chaque sorte de meurtre, un pour le rapt, un pour le vol, et de même pour tous les autres crimes. Chacun d'eux était désigné par son numéro d'ordre ou plutôt par la lettre qui en tenait lieu chez les Grecs. La lettre indicative était peinte en rouge sur la porte de l'enceinte. Pour celui de l'Aréopage, c'était un A; pour l'Héliæa, un H; pour celui du Phréar, un Δ. On les désignait aussi familièrement par une couleur affectée à chacun d'eux : le dicastère *Phoinikion*, pourpre de Phénicie; *Batrakion*, vert grenouille, etc. ; ou bien encore par des noms tirés du lieu de leurs séances ou de circonstances particulières : le dicastère de l'Aréopage, le Palladion, l'Héliæa, le Parabyston, le Meizon ².

Lorsqu'il s'agissait de former les dicastères, tous les membres du corps des dicastes s'assemblaient sur l'agora, et, sous la surveillance des thesmothètes accompagnés de leur greffier, procédaient au tirage. Celui auquel échéait un *deltos* (petite plaquette) marqué d'un A, faisait partie du dicastère Alpha, et de même pour les autres.¹ Alors chacun recevait du kéryx de son dicastère un bâton peint de la couleur propre à ce dicastère et portant sa lettre sur la pomme (βλάκνος). Il recevait aussi une petite tablette enduite de cire (πινάκιον). Notons ici

¹ Aristophanes, *Plutus*, *schol.*, v. 277, 278 et 1166. *Eccles.*, v. 685 seq.

² *Plutus*, *schol.*, 1166.

que tout citoyen n'était pas, par cela même qu'il était citoyen, au nombre de ceux parmi lesquels étaient tirés les dicastes. Au temps d'Aristophane il fallait avoir soixante ans; c'est pourquoi ce poëte plaisante souvent sur la décrépitude des héliastes. Au temps de Démosthène il fallait trente ans. Les membres du corps des dicastes étaient désignés à cet effet, dans leurs tribus, suivant un mode qui a dû subir l'influence des révolutions. Un scholiaste d'Aristophane indique qu'à certaines époques on formait, à peu près comme maintenant en France, la liste du jury des hommes les plus distingués ¹ (ἐπισημοτέρους), c'est-à-dire de ceux qui paraissaient les plus capables de remplir cette fonction; dans d'autres temps, il suffisait au citoyen de se présenter tenant une tablette portant le nom de son père et celui de son dème. Les dicastes devaient jouir de tous leurs droits civils et ne rien devoir au trésor. Ils prêtaient tous ensemble, sur l'autel de l'ancien héros Ardettos, le serment, par Apollon Patrôos, Déméter et Zeus Basileus, de bien et fidèlement juger suivant les lois quand il y en avait, et, à leur défaut, conformément à l'équité, en appelant la ruine sur soi et sa famille si l'on manquait à ce serment, primitivement rédigé par Solon, mais modifié avec le temps et surtout allongé.

A cela près, les précautions les plus minutieuses étaient prises pour que le sort seul nommât les juges de chaque procès, et au fur et à mesure des affaires appelées on tirait encore au sort pour savoir lesquels des dicastes les

¹ Arist., *Plut.*, *schol.*, v. 277.

jugeraient. Ceux qui tombaient au sort écoutaient l'accusation et la défense, à moins qu'ils ne fussent récusés par l'une ou l'autre des parties comme suspects de partialité¹, auquel cas on en nommait d'autres qui présentassent plus de garanties. Les archontes présidaient, couronnés du myrte consacré à Déméter, première légistratrice, et aux dieux chthoniens².

Un coquillage, un galet, une bille de pierre, blancs ou noirs, percés ou non, jetés dans une urne d'airain, exprimaient le vote de chacun, et, suivant que la majorité de ces votes était pour ou contre l'accusé, il était ou non condamné. Au moment du dépouillement, chacun des jurés traçait avec l'ongle une ligne sur ses tablettes, longue s'il y avait condamnation, courte s'il y avait acquittement; ce qui avait pour but d'attester que le résultat du scrutin avait bien été conforme à la déclaration du magistrat président, qui restait chargé de l'exécution du jugement. Après la séance, les dicastes déposaient leurs tablettes, leurs bâtons, et en échange recevaient leur salaire.

Les dicastères ne fonctionnaient jamais que comme tribunaux d'appel et pour juger en dernier ressort des causes qui avaient déjà passé devant une autre juridiction dont les parties n'acceptaient pas la décision³. En matière civile les affaires ne venaient devant eux qu'a-

¹ Eschine, *c. Timarch.*, *schol.*, 89.

² *Ranæ*, *schol.*, v. 330, Aristoph.

³ Lysias, *c. Théomneste*, § 6, 12. — Schol. in Dem., *c. Androtion*, 593, 24; Isée, *Meneclis her.*, § 29. Id., *Dikaiogenis her.*, § 31, seq. Id., *Euphiletus*, § 9, seq. Démosth., *c. Meidias et schol.*, 542, 15.

près avoir été jugées par les *δαιτηταί*¹, arbitres. Il y avait deux sortes de diétètes : les uns, choisis volontairement par les parties, se liaient par serment sur l'autel d'un dieu et prononçaient une sentence que les parties, aussi par serment, s'étaient engagées à exécuter. Les autres étaient de véritables magistrats au nombre de quarante, quatre par tribu, soumis à rendre compte de leur gestion : c'est-à-dire qu'à la fin de leur mandat ils comparaissaient devant les euthynes, et que celui qui le voulait pouvait accuser ceux d'entre eux dont il avait à se plaindre. Ils étaient désignés par le sort parmi les citoyens de plus de soixante ans, et ne pouvaient refuser de juger une affaire dont le jugement leur échait, sans encourir l'*atimia*². Ils touchaient comme paye une drachme de celui qui perdait, et à chaque remise de l'affaire une drachme de celui qui la demandait. Ils entendaient les témoins, transcrivaient leurs dépositions, rendaient leur sentence par écrit, et enfermaient le tout dans un vase de terre cacheté, nommé *éctinos*, pour être présenté aux dicastes dans le cas où il y aurait appel de leur jugement. Dans certains cas, ils prononçaient en dernier ressort, sans doute quand des intérêts peu considérables étaient engagés³.

¹ Une inscription publiée par Boeck, datant de 325 av. J.-C., contient une liste de 104 diétètes pris dans toutes les tribus non en nombre égal. Rien ne prouve que ce soient les diétètes ordinaires, et non une commission de diétètes politiques comme celle dont parle Lysias, *καταλύσεως*, § 16. Les diétètes avaient encore un degré de juridiction au dessous, celle des juges de *dèmes* (*κατὰ δήμους δικαστάς*) au nombre de trente, puis de quarante. Ils se rendaient dans le *dème* et y jugeaient les affaires au-dessous de dix drachmes.

² Pollux et Harpocraton, aux mots.

³ Aristophane, *Vesp.*, 1436, *schol.*; Andocide, *de Myst.*, § 87.

Il en était de même pour les affaires correctionnelles ou criminelles; elles n'arrivaient au dicastère qu'après avoir passé chacune devant le magistrat qu'elle concernait et aussi seulement quand les intéressés protestaient contre l'arrêt qui les condamnait. Le magistrat premier juge présidait lui-même le dicastère qui devait statuer sur sa décision et lui soumettait toutes les pièces du procès. Les faits de guerre et de discipline militaire regardaient les généraux; les crimes contre les lois de succession, les orphelins, les pupilles, les mauvais traitements envers les parents, étaient du ressort de l'archonte éponyme; les affaires analogues entre métèques appartenaient au polémarque; l'archonte basileus était chargé de tout ce qui regardait la religion, les sacrilèges, les actes d'impiété; enfin l'homicide et les autres crimes contre les personnes formaient les attributions de l'aréopage et des onze, sauf quelques cas particuliers qui étaient du domaine des thesmothètes. Ceux-ci étaient surtout chargés des crimes politiques¹.

Les magistrats n'agissaient point d'office, sauf l'archonte éponyme en faveur des orphelins, des héritières, des veuves restées enceintes. Dans ces cas particuliers, il suffisait que le premier venu l'avertît qu'une personne dans cette position était victime de quelque fraude, pour qu'il citât lui-même le coupable à son tribunal et le condamnât dans la limite des peines qu'il avait le droit de prononcer au dernier ressort². S'il jugeait qu'il y avait

¹ Lysias, 2, c. *Alcibiad.*, § 1. Hypéride, frag. Didot, *pro Euxenippo*, § 6. Lysias, frag. 67, Didot. Eschine, c. *Timarch.*, *schol.*, 16.

² Démosthène, c. *Macartatus*.

lieu à une peine plus grave, il le traduisait devant le dicastère en se portant lui-même accusateur. Dans tous les autres cas il fallait que le procès fût provoqué par un plaignant lésé dans sa personne, dans ses biens ou dans la personne et les biens d'un membre de sa famille. On pouvait même prendre fait et cause pour un ami et dans certains cas pour un étranger. Il suffisait, par exemple, d'avoir vu frapper quelqu'un pour avoir le droit d'accuser le battant sans consulter le battu¹. Le plaignant prenait le nom d'appelant, ἐγκαλῶν, ou accusateur, κατήγορος : son rôle n'était point sans péril. Excepté dans le cas où il dénonçait à l'archonte l'injustice dont souffraient les veuves et les orphelins, il devait préalablement consigner entre les mains des magistrats ce qu'on appelait la *paracatabolé*. Cette consignation se composait 1^o des *prytaneia*, c'est-à-dire de la dixième partie de la somme dont il s'agissait au procès, 2^o de l'*épôbélia* ou sixième partie de la même somme. La première servait à payer les dicastes, la seconde était acquise au trésor public ou à l'accusé non condamné². Si le demandeur perdait son procès, il perdait aussi les *prytaneia* et l'*épôbélia* qui s'élevaient ensemble à vingt-six pour cent; s'il gagnait, c'était au défendeur à les payer et cela en sus de sa condamnation³. Au criminel, quiconque avait intenté une accusation et ne la soutenait pas, quiconque en la soute-

¹ Isocrate, *c. Lochitès*, § 2.

² Cff. Harp., au mot Dém., *c. Aphobus*, où l'*épôbélia* va évidemment à l'accusé injustement. Dans Eschine, *c. Timarch. et son schol.*, § 163, qui cite la loi d'Archinus, l'*épôbélia* va à l'État.

³ Eschine, *c. Timarch. schol.*, 163. Lysias cité par Harpocrat., παρακαταβολή. Decem oratores, *passim*. Pollux. Les *prytaneia* auraient été une somme fixe jusqu'à la loi d'Archinus.

nant n'obtenait pas la cinquième partie des votes était condamné à une amende de mille drachmes¹ et à l'*atimia*, emportant privation des droits civils et religieux. Sous l'influence des révolutions ces dernières dispositions furent modifiées diversement suivant qu'on voulut encourager ou décourager les dénonciateurs.

L'action civile s'appelait *diké*; l'action politique, *graphé*; l'action criminelle, *apagogé*². L'appelant déposait entre les mains du magistrat un écrit énonçant le sujet de sa plainte et le montant de sa réclamation ou la peine qu'il croyait être applicable à son adversaire. Cette formalité accomplie, il envoyait pour assigner ses témoins un *kléter*³, sorte d'huissier qui fonctionnait accompagné de deux témoins pour que le fait de l'assignation ne pût être nié. L'appelé, de son côté, remettait un contre-écrit, *antigraphé*, énonçant les moyens de défense au magistrat qui commençait une enquête, entendait les parties, les témoins, faisait les démarches nécessaires pour s'éclairer en s'entourant de précautions souvent bizarres. S'il y avait lieu, par exemple, de faire une perquisition au domicile de l'accusé, les perquisiteurs n'entraient dans sa maison qu'entièrement nus⁴ afin que s'ils venaient à trouver quelque objet dénonciateur, on ne pût les accuser de l'avoir apporté. Le magistrat rendait ensuite son arrêt, souverain dans une certaine limite très-restreinte, sujet à l'appel⁵ pour ce qui excédait cette limite.

¹ Lysias, frag. 19, Didot. Démosth., c. *Théocrin.*, § 6. Oratores, *passim*.

² Δίκη, γραφή, απαγωγή.

³ Isée, cité par Harpocrat., au mot Κλητήρ. Suidas, Hésychius, etc.

⁴ Aristoph., *Nub. et schol.*, v. 499.

⁵ (Ἐφεσις).

Dans ce dernier cas, lorsque le sort avait désigné le jour du débat et les dicastes qui devaient le juger, on leur remettait l'échinos contenant la graphé, l'antigraphé, l'enquête, les dépositions des témoins et la décision du premier juge. Ils examinaient avec soin si toutes ces pièces étaient conformes à la loi. Par là commençait la séance, qui était publique et se tenait dans l'enceinte des dicasteria sous la surveillance d'une foule plus ou moins pressée suivant l'intérêt de l'affaire. Devant le tribunal, sur deux *bémata*, cubes de pierre brute dont l'un avait reçu le surnom populaire de *pierre de l'invective* et l'autre celui de *pierre de l'impudence*¹, se tenaient l'appelant et l'appelé, chacun à son tour assis ou debout sur son *béma* suivant qu'il parlait ou écoutait. Si l'appelé alléguait un cas d'exception², c'est-à-dire s'il prétendait que le tribunal était incompétent, que la poursuite n'était pas légale, que son adversaire était *atimos*, ne jouissait pas des droits civils, et ne pouvait par conséquent ester en justice, qu'il y avait prescription ou loi d'amnistie, il avait la parole le premier; sinon c'était l'accusateur³. Celui-ci parlait lui-même d'abord; mais il pouvait être soutenu par des *synégori*⁴, des co-parlants. Dans les causes politiques le peuple nommait lui-même pour le représenter des *synégori* qui remplissaient alors des fonctions analogues à celles de notre ministère public.

Je traduis mot à mot *συνήγορος* par co-parlant et cela à

¹ Pausanias, *Attic.*

² (Παραγραφή).

³ Isoer., c. *Callimaque*, § 3. Schol. in Dem. c. *Meidias*, 541, 23.

⁴ *Συνήγοροι.*

dessein : je ne veux pas dire *avocat* parce que rien ne ressemble moins à nos avocats que les synégori. Les Athéniens n'admettaient pas qu'on embrassât la cause d'autrui moyennant finance, encore moins qu'on en fit une profession : chez eux la loi assimilait le synégoros qui recevait de l'argent soit pour une affaire privée, soit pour une affaire publique, au faux témoin, au juge qui s'était laissé corrompre, et elle le renvoyait, avec le conspirateur qui avait voulu renverser la démocratie, devant la juridiction terrible de l'héliæa des thesmothètes¹. Il ne devait agir que par conviction, par amitié pour l'un, par haine pour l'autre des plaideurs. Dans presque tous les discours d'accusation on trouve ceci : « Cet homme
 « a toujours été mon ennemi, son père l'a été du mien,
 « nous avons toujours cherché à nous faire l'un à l'autre
 « le plus de mal possible ; je profite de l'occasion pour
 « chercher à le perdre². » Ces paroles, qui dans nos idées eussent été le comble de la maladresse oratoire, signifient seulement : « Je ne suis pas un rhéteur gagé pour vous
 « induire en erreur par mon habileté ; j'ai pris mon en-
 « nemi en défaut, j'ai des témoins, qui vous le diront ;
 « vérifiez et jugez. » Il fallait que l'accusateur *justifiât de sa haine*³, suivant l'expression de Lysias, et même, suivant Démosthène, on exigea plus tard qu'il fût sinon proche parent, du moins membre de la phratricie de la partie lésée. L'accusé parlait à son tour, et après lui ses

¹ Démosth., deuxième disc., c. *Stephanus*, loi citée.

² Cf. les discours des dix or., notamment Lysias, c. *Alcibiade fils et c. Ératosthène*.

³ Ἐδει τὴν ἔχθραν τοὺς κατηγοροῦντας ἐπιδειξάει. Lysias, c. *Ératosthène*, § 2.

synégori. Ceux-ci de leur côté devaient établir qu'ils étaient ses parents ou ses amis et non des défenseurs payés. Accusateurs, accusés et synégori commençaient généralement par déclarer qu'ils n'avaient jamais parlé en public et qu'ils étaient complètement ignorants dans l'art de la parole; après quoi ils récitaient un discours qu'ils savaient par cœur et qu'ils avaient fait faire par Antiphon, Lysias, Isée ou d'autres moins célèbres dont la profession était de faire des discours pour ces occasions. A l'exception de quelques apologies et de quelques accusations prononcées par eux-mêmes et pour eux, ce fut là l'origine des plaidoyers conservés des orateurs que nous venons de citer. On les nommait dicographes, logographes, et, quoiqu'elle ait été illustrée par ces hommes dont le nom brille au premier rang dans l'histoire des lettres grecques, cette profession n'était pas estimée. Platon nous apprend qu'un homme public, Archinos probablement, et nous verrons plus loin à quelle occasion, voulant rendre Lysias méprisable aux yeux de ses auditeurs, se bornait à établir qu'il n'était qu'un logographe¹. Eschine traite de même Démosthène.

La séance était partagée en deux ou trois parties. Dans de certains cas, une part appartenait à l'accusation, l'autre à la défense; dans d'autres, la première à l'accusation, la seconde à la défense, la troisième à la discussion de la peine. Dans ces cas-là, le tribunal prononçait d'abord si l'accusé était oui ou non coupable. S'il l'était, l'accusateur ayant dès l'origine indiqué la peine qu'il réclamait contre lui, celui-ci indiquait à son tour celle

¹ Platon, *Phædr.*

qu'il croyait seulement mériter ; et sur cette seconde question les jurés prononçaient encore par des *pséphi* déposés dans des urnes. Chacun pouvait amener autant de synégori qu'il voulait. Hypéride¹ cite un accusé qui en avait dix de sa tribu et qui invitait encore les assistants à prendre la parole en sa faveur. Mais ni l'accusé, ni l'accusateur, ni leurs synégori, n'avaient le droit d'abuser de la patience du tribunal par des plaidoiries interminables. Le temps de chacun était limité et mesuré à la *clepsydre*. On remplissait d'une quantité d'eau déterminée ce vase de terre percé d'un très-petit trou ; chaque orateur devait avoir fini avant que le vase fût vide. De là peut-être la précision concise et lumineuse des orateurs grecs. Contrairement à nos usages qui font entendre les témoins avant les plaidoiries, l'orateur grec faisait entendre les siens ou seulement lire leurs dépositions reçues par les premiers juges, dans le courant même de son discours, le temps de leur déposition étant défalqué de celui qui lui était accordé. C'est pourquoi nous le voyons s'interrompre toutes les fois qu'il a énoncé un fait exigeant la preuve testimoniale pour dire à celui qui était chargé de cette fonction : « Arrête l'eau², et appelle les témoins. » Les témoins assignés qui ne se trouvaient pas présents encouraient une amende de mille drachmes³. Du reste le tribunal n'était obligé que jusqu'à un certain point d'entendre tous ceux qui voulaient parler dans une affaire. Quand les jurés se croyaient suffisamment éclairés, ils

¹ Hypéride, *pro Euxenipp.*, § 10, fragm. Didot.

² Σὺ δ' ἐπίλαβε τὸ ὕδωρ.

³ Schol. d'Eschine, c. *Timarch.*, 45. Pollux.

faisaient taire l'orateur en criant : « Κατάβα, κατάβα, descends, descends ¹. » Je pense que cela avait lieu surtout dans les causes politiques.

On a vu plus haut que l'administration de la justice criminelle appartenait aux onze et à l'aréopage; c'était aux onze en effet qu'on livrait les malfaiteurs et qu'on remettait l'écrit accusatoire énonçant le crime dont réparation était demandée. L'acte et l'écrit portaient le même nom, *apagogé*. C'étaient eux qui avaient l'administration des prisons et le soin de faire arrêter les criminels à moins qu'ils ne fournissent caution de se représenter au jour du jugement ². Ces cautions étaient pour les citoyens deux autres citoyens qui s'engageaient à subir, si le prévenu ne comparaisait pas, le maximum des peines corporelles et pécuniaires qu'il encourait. Le métèque ne pouvait être laissé en liberté qu'en fournissant trois cautions. C'étaient les onze aussi qui faisaient exécuter par les bourreaux les jugements prononcés par tous les dicastères. Tout cela se faisait sous leur responsabilité personnelle qui les exposait aux plus grands risques en cas d'illégalité, quand ils rendaient ensuite compte de leur gestion devant les euthyni. Lorsque les haines politiques auront habitué les Athéniens à verser le sang facilement, Isée nous montrera un jour les onze mis à mort tous ensemble pour avoir laissé échapper les prisonniers. Enfin ils présidaient les dicastères dans les affaires dont ils avaient la surveillance.

Ici se présentent quelques points obscurs et difficiles

¹ Aristoph., *Vesp.*, 979, *schol.*

² Pollux, l. VIII, § 102. Hypéride, *pro Euxenipp.*, frag. § 6. Démosth., *c. Androtion*, *schol.*, 601, 19.

à élucider. D'abord quels étaient ces onze magistrats auxquels était confiée l'administration de la justice criminelle? Nous ne les trouvons énumérés ni parmi les magistrats élus par le sort, ni parmi les magistrats élus par le peuple. Étaient-ils, comme le dit Pollux, pris un dans chaque tribu? N'étaient-ils pas plutôt une commission choisie parmi les membres de l'Aréopage? N'étaient-ce pas les mêmes, comme le disait Démétrius de Phalères, que les *nomophylaxes*, ces magistrats qui siégeaient dans l'assemblée et dans les conseils pour y exercer la prérogative appartenant à l'Aréopage, de s'opposer à ce que les lois existantes fussent méconnues ou faussées? Enfin n'étaient-ce point eux qui présidaient les dicastères où se jugeaient les meurtres sans préméditation?

Les noms de tous les dicastères ne nous sont pas parvenus. On connaît seulement celui du Palladium, où était jugé le meurtre involontaire; du Delphinium, pour le meurtre légitime d'un adultère ou d'un voleur qui s'introduit dans une maison; du Phréar, où celui qui était condamné à l'exil pour un meurtre avec circonstances atténuantes, répondait de dessus sa barque à une accusation nouvelle; celui du Prytanée, où étaient jugés les auteurs contumaces ou inconnus d'un meurtre et les objets inanimés qui avaient causé la mort d'un homme; enfin le dicastère A qui siégeait sur l'Areios pagos, où était jugé le meurtre avec préméditation, les blessures faites avec l'intention de donner la mort, l'empoisonnement, l'incendie¹. Les dicastes de ces cinq dicastères avaient con-

¹ Pollux, Harpocraton, *Aristoph. et schol. Dém., c. Aristocrat.* Aristote, *Politique.*

tinué à s'appeler les Éphétæ¹, en souvenir des éphétæ draconiens élus ἀριστίνδην qu'ils avaient remplacés par la loi de Solon et qui tiraient leur nom de ce que les causes ne leur venaient qu'en appel (ἔφεσις).

Tous ces tribunaux fonctionnaient en suivant des règles sévères et offraient aux accusés les plus sérieuses garanties ; mais dans aucun les formes n'étaient aussi solennelles qu'au tribunal de l'Aréopage, « ce tribunal, « modèle de la Grèce², tellement au-dessus des autres « dicastères, dit Lykourgos³, que ceux-là même qui y « avaient été condamnés reconnaissaient avoir été bien « jugés. » Là jamais le parti pris, la paresse, l'impatience n'amenaient aucun oubli des règles. « L'homme au caractère le plus indomptable, dit Isocrate, une fois « membre de l'aréopage est obligé d'obéir à ses lois et « de renoncer à sa propre nature. » La présidence et la direction d'une affaire d'homicide avec préméditation étaient partagées : il y avait d'abord *apographé* entre les mains de l'archonte basileus qui commençait par interdire à l'accusé l'entrée des temples et de tous les lieux consacrés et publics, puis, le jour venu, allait siéger avec les aréopagites après avoir ôté la couronne de myrte insigne de ses fonctions⁴. Les onze recevaient l'*apagogé* et même avaient un certain pouvoir sur sa rédaction⁵. Enfin, mais cela seulement, je crois, dans le cas où le meurtre prenait le caractère politique d'ἕβρις,

¹ Pollux, l. VIII, § 125 et 62.

² Παράδειγμα.

³ Lyc., c. Léocrat., § 12.

⁴ Pollux, l. VIII, 90.

⁵ Lysias, c. Agoratus, § 86.

il y avait dénonciation au dicastère des thesmothètes.

Conformément à la loi de Solon, l'Aréopage ne jugeait par lui-même qu'en première instance comme toutes les autres autorités. Son arrêt, qui prenait le nom d'*apophasis* comme celui des diétètes, n'était exécutoire que si l'accusé l'acceptait, l'*homologuait*¹. Dans le cas contraire on réunissait les dicastes du dicastère alpha qui siégeait, comme nous l'avons dit, sur l'Areios pagos à côté des bâtiments du conseil. Là devait s'accomplir l'œuvre la plus terrible de la justice humaine : il s'agissait de retrancher un homme non-seulement du nombre des vivants, mais aussi du nombre des morts, de ruiner ses enfants et de les priver de leurs droits de citoyens. Ainsi l'ordonnait la religion, parce que le lieu était consacré à celles qu'on appelait les vénérables déesses, les Euménides, tant on craignait d'attirer leur attention en prononçant leur nom véritable : les Érinyes, les Furies des Romains ; car nul n'est sans péché, et leur mission était de poursuivre en ce monde et en l'autre le châtiment de toutes les fautes comme de tous les crimes. Pour le meurtrier surtout elles étaient impitoyables : sang pour sang ! Celui qui avait tué devait mourir, et, outre qu'elles le poursuivaient jusqu'à la mort, elles accablaient sous le poids de leur vengeance la cité qui manquait à le punir. La terre y était frappée de stérilité, les arbres ne portaient plus de fruits, les troupeaux ne se multipliaient plus, les femmes n'élevaient plus d'enfants. Par contre les mêmes fléaux vengeaient l'innocent condamné, et nécessairement la meil-

¹ Εὐὶ ὁμολογοῦσεν, Pollux.

leure part en retombait sur les juges et leurs familles¹.

Rien de plus imposant et de plus sinistre que la scène du jugement. Elle a lieu en plein air afin que les juges ne soient pas souillés par la présence d'un assassin sous le même toit qu'eux²; la nuit, afin qu'ils ne voient point l'accusé; que son âge, sa douleur, son repentir ne puisse les intéresser; en un mot, qu'ils ne s'occupent pas de ceux qui parlent, mais de ce qu'ils disent³. La séance commence par les serments⁴: sur l'autel des Euménides où brûlent les morceaux coupés d'un bœuf, d'un porc et d'une brebis noire, la main posée sur les chairs saignantes, l'accusateur jure que l'accusé a tué; ὡς ἔκτεινε; celui-ci qu'il n'a pas tué, ὡς οὐκ ἔκτεινε. Les mots sont sacramentels⁵. Les témoins aussi jurent de dire la vérité; la formule des serments est effrayante⁶, et telle que personne ne l'emploie jamais dans une autre circonstance, ὃν οὐδεὶς ὄμνυσιν ὑπὲρ οὐδενὸς ἄλλου⁷; elle dévoue à la haine des dieux et à l'extermination le parjure, ainsi que sa race entière. Les deux adversaires prennent ensuite la parole successivement. Leurs discours ne doivent avoir ni exorde, ni péroraison, ni aucun mouvement oratoire ayant pour but d'exciter l'indignation ou la pitié; les faits seulement doivent être exposés dans leur froide nudité. L'accusé a tué ou n'a pas tué; là est toute la question, et l'orateur qui tente de

¹ Eschyle, *Euménides*.

² Antiphon, *de Nece Herodis*, § 11.

³ Lucien, *Hermotime*.

⁴ Ἀνωμοσία.

⁵ Lysias, *in Theomnest*.

⁶ Antiphon, *de Cæde Herodis*.

⁷ Démosth., *c. Aristocr.*

s'en écarter est aussitôt interrompu par un kéryx placé à côté de lui.

L'accusé avait la parole deux fois ; la seconde, après que le verdict avait été prononcé contre lui, et vraisemblablement pour établir que le meurtre déclaré constant avait été commis sans préméditation ou en cas de légitime défense. Lorsque les plaidoiries étaient terminées, les jurés, sous l'impression de la terreur religieuse et avec l'émotion naturelle à l'homme qui va disposer de la vie de son semblable, votaient *silencieusement* comme ils avaient siégé¹ avec des psèphi percés ou non percés pour qu'ils pussent se reconnaître dans les ténèbres de la nuit. La condamnation, si l'accusé avait voulu l'attendre, entraînait la mort inévitablement. Il était remis aux onze, qui le livraient au *préposé à la fosse*², sorte de gouffre plein d'eau au fond et garni sur ses parois de pointes de fer. De plus il était privé des honneurs funèbres et de culte posthume ; ses biens étaient confisqués et vendus, ses enfants étaient exclus de l'assemblée du peuple. Mais il n'était pas obligé d'attendre la condamnation ; à moins qu'il n'eût tué son père ou sa mère, il pouvait toujours se condamner lui-même à un exil éternel et sortir du pays. Dans ce cas ses biens étaient également confisqués et ses enfants déchus de l'*isagoria*. Nul n'avait le droit de s'opposer à sa retraite ni de le poursuivre en pays étranger, à moins qu'il ne fût rencontré à des jeux sacrés, à l'assemblée des amphictyons ou dans un temple commun aux Grecs. Celui qui l'aurait tué ou maltraité eût

¹ On disait proverbialement : « Silencieux comme les aréopagites ».

² (Τῶ ἐπὶ ὀρύγματι).

été puni comme s'il se fût agi d'un autre citoyen. S'il tentait de rentrer en Attique, le premier qui l'apercevait devait le dénoncer aux thesmothètes, qui, après avoir seulement constaté son identité, le livraient aux onze pour qu'ils le fissent mettre à mort. « L'humanité et la compassion, dit Démosthènes¹, avaient dicté cette loi aux anciens législateurs en faveur de tous les criminels. » La superstition n'y faisait point obstacle, car les Euménides suivaient leur proie : les fléaux qui les accompagnaient frappaient seulement les cités qui accueillaien le coupable, et le malheureux se voyait chassé de tous les États grecs dès qu'on savait qui il était. Aussi préférait-il presque toujours la mort à l'exil. — Les condamnés par les autres dicastères pour meurtre involontaire étaient seulement exilés jusqu'à ce qu'ils eussent fait leur accommodement avec la famille de la victime et rentraient alors après s'être soumis à diverses cérémonies expiatoires. Si le meurtre était légitime, l'accusé en était quitte moyennant l'expiation religieuse².

Ce respect profond de la vie humaine, cette répugnance manifeste à verser le sang autrement qu'en cas d'absolue nécessité pour la répression du plus grand des crimes, fait paraître plus singulière la barbarie apparente des lois athéniennes sur les crimes d'un degré inférieur. Ainsi le vol emportait la peine de mort lorsqu'il s'élevait à plus de cinquante drachmes et même seulement à plus de dix drachmes dans un lieu public et consacré comme les

¹ Dém., c. *Aristocrat.*

² *Id.*, *ibid.*

gymnases. Les coupeurs de bourses¹, ceux qui avaient favorisé un vol avec escalade ou effraction, les fabricants de fausse monnaie, étaient aussi condamnés à mort, et la même peine frappait celui qui avait prostitué une femme ou un enfant libre. L'explication de cette bizarrerie ne se trouve-t-elle pas dans la faculté laissée à tous ces criminels de s'exiler après le premier verdict qui les déclarait coupables? Et ne peut-on penser que les Grecs, peu soucieux d'entretenir un grand nombre de prisons et de bagnes, n'avaient rien trouvé de mieux pour se débarrasser des malfaiteurs de profession, que de leur donner le choix d'être assommés à coups de bâton² ou de quitter le pays pour aller exercer leur industrie à l'étranger d'où les craintes religieuses ne les faisaient point expulser comme les assassins? Les autres crimes étaient réprimés assez doucement. Ainsi le rapt et le viol étaient punis seulement d'une amende de mille drachmes avec nécessité pour le coupable d'épouser sa victime; si celle-ci était mariée, l'amende était double.

Malgré la célébrité qui est restée attachée au nom de l'Aréopage, ce ne fut pas lui qui tint la plus grande place dans l'histoire des révolutions athéniennes; ce fut le dicastère H, l'héliæa des thesmothètes, ce tribunal politique dont Éphialtès et Périclès composèrent les attributions de celles qu'ils enlevèrent à l'Aréopage. Les traits épars avec lesquels nous pouvons reconstituer partiellement la physionomie de ce tribunal nous sont fournis par des orateurs qui parlaient au moins un demi-siècle

¹ Βαλαντιοτόμοι.

² Αποτυπανίζω.

après son institution et après des événements politiques qui l'avaient modifié profondément. Il est probable que l'héliæa du temps de Périclès était un dicastère réglementé comme les autres et soumis à des formes légales présentant pour les accusés des garanties de bonne justice ; mais, quelques années plus tard, toutes les lois qui régissaient ses opérations furent supprimées et remplacées par une loi unique, l'axiome favori de la démocratie athénienne : κύριος ὁ δῆμος, le peuple est souverain. Tandis que, devant tous les autres tribunaux, chaque degré de culpabilité avait sa peine fixée d'avance par la loi, les juges héliastes condamnaient « *comme ils voulaient* »¹, sans avoir à tenir compte d'autre chose que de leur bon plaisir. Ils étaient présidés par les thesmothètes et siégeaient en plein air sur la place publique, sans qu'il parût y avoir eu pour cela d'autre raison que le nombre des jurés, qui dans les affaires très-graves pouvaient s'élever jusqu'à six mille, et qui étaient ordinairement de quinze cents ou au moins de cinq cents.

On y jugeait les affaires dites publiques, δημόσια πράγματα, c'est-à-dire celles qui intéressaient l'État, les affaires politiques. A ce titre nous lui verrons plus tard déférer les affaires de trahison, de relations avec l'étranger, de *misodémie*, d'attaques contre la démocratie, d'hétairies ou sociétés secrètes. C'est l'héliæa qui fut chargée de juger la *graphé paranomôn*, c'est-à-dire l'accusation contre l'orateur qui avait fait accepter par l'assemblée une proposition contraire aux lois. Le peuple était censé ignorer

¹ Τιμᾶται τὸ δικαστήριον ὅπωςον τι βούλοιο. Eschin., c. *Timarch.*, schol. 1.

la loi; l'orateur devait la connaître et il était responsable. Naturellement toute proposition était conforme aux lois tant qu'elle plaisait au peuple; elle devenait *paranomôn* quand elle ne lui plaisait plus et que l'orateur avait perdu sa popularité. Dans les temps postérieurs, il ne fut même plus nécessaire qu'un orateur eût fait une proposition *paranomôn* pour être poursuivi, il suffisait qu'il eût parlé dans un sens contraire à l'intérêt du peuple¹. Dans ce cas-là il était supposé avoir été gagné à prix d'argent. C'est aussi l'héliæa qui jugea les questions d'ἔβρις. Si quelqu'un battait ou blessait son égal, s'il lui faisait une violence quelconque, il y avait *aikia*²; c'était une affaire particulière qui regardait la partie lésée; si l'auteur des violences était un plus puissant abusant de sa position sociale, il y avait *hybris*, cela devenait une affaire publique, la majesté populaire était lésée et tout citoyen pouvait se porter accusateur³. Dans ce genre le nombre des torts envers le prochain s'étendait à l'infini.

Les causes arrivaient à l'héliæa par deux voies : la graphé, soumise à des règles formelles entraînant pour l'accusateur qui n'obtenait pas la cinquième partie des votes ou pour celui qui abandonnait l'accusation après l'avoir entreprise, une amende de mille drachmes avec l'atimia; et l'*eisanguélia*⁴ qui dispensait de toute règle, qui n'était soumise à aucun délai légal et qui n'entraînait légalement aucune responsabilité pour le dénoncia-

¹ Hypéride, frag. Didot, *pro Euxenipp.*

² Αἰκία.

³ Isocrate, c. *Lochitès*, § 2. Eschine, c. *Timarch.*, § 15.

⁴ Εἰσαγγελία.

teur. Celui-ci était censé rendre un service à l'État en lui dénonçant l'homme « qui détruisait la démocratie, « renversait la république, organisait des conspirations, « trahissait la patrie, ou, gagné par argent, conseillait « mal le peuple¹ ». Mais il arrivait parfois que le tribunal « *faisait ce qu'il voulait* » et condamnait l'accusateur et ses synégori au lieu de l'accusé. Quant aux peines, elles étaient terribles. C'étaient l'exil, la confiscation et la mort appliquée avec une facilité qui contraste étrangement avec les précautions prises par l'Aréopage avant de prononcer ce suprême châtiment.

Mais, je le répète encore, cette héliæa que je peins ici est celle de la décadence, telle que l'ont faite les passions politiques; ce n'est pas celle d'Éphialtès et de Périclès. Très-certainement ces deux hommes éminents n'avaient pas même prévu l'abus qu'on ferait de leur institution; ils n'avaient pas cru établir un tribunal révolutionnaire siégeant en permanence pour punir les prétendus ennemis du peuple. Ils avaient voulu seulement soustraire ceux qui combattaient pour l'établissement des nouveautés démocratiques aux répressions peut-être sévères de l'Aréopage.

Et c'était encore un coup sensible porté au parti du *statu quo*, une arme puissante qui lui était enlevée. Le jury était et est encore la meilleure des institutions judiciaires pour les affaires criminelles, — il en serait de même pour bon nombre des affaires civiles, — mais il ne saurait être un instrument politique; ceux qui le com-

¹ Hypéride, *pr Lycophron*, cité par Pollux, et *id. pr. Euxenipp.*

posent ne sont point d'accord entre eux sur la politique comme sur la morale. Devant eux toute attaque contre les institutions qui n'est pas en même temps un crime contre la morale ordinaire, comme un assassinat, un vol, une trahison, reste impuni. Le jury n'est donc point une défense pour un gouvernement loyal qui le laisse se composer régulièrement et fonctionner sans pression.

Les réformes du genre de celles que nous venons d'exposer passionnent violemment ceux qui font de la politique une profession, parce qu'ils y voient un moyen de parvenir à leur but; et ceux que la fortune a élevés au-dessus des autres, parce qu'ils y voient un acheminement à des révolutions redoutables. Elles laissent indifférente la plus grande partie de la population, ceux-là surtout qui appartiennent aux classes inférieures. Périclès et les siens surent attacher ces derniers à leur œuvre par l'appât de petits profits pécuniaires méprisés des riches mais non des pauvres, et en même temps donner satisfaction à ceux qui considéraient la rétribution des fonctions publiques comme une nécessité de la démocratie. Jusqu'alors en effet elles avaient été gratuites, et par conséquent elles étaient toujours restées entre les mains de ceux qui avaient assez de fortune pour pouvoir supporter les dépenses de temps et d'argent occasionnées par elles. Périclès et ses amis firent décréter que dorénavant elles seraient payées. Les membres du conseil des cinq cents reçurent par séance une indemnité d'une drachme, ainsi que les synégori du peuple. L'indemnité des membres des dicastères fut fixée à deux oboles¹. Jusqu'alors aussi,

¹ Cf. *Schol. Aristop., Plutus*, v. 329. *Vesp.*, 88, 300, et *Plut., Vit. Pericl.*

chacun étant soldat pendant la guerre et rentrant chez lui aussitôt après la campagne, les citoyens avaient sans réclamer défendu à leurs frais leur patrie et leurs foyers : il fut alors décrété qu'à l'avenir les soldats recevraient une paye¹. Enfin, sous le prétexte que la comédie et la tragédie étaient non des divertissements, mais des exercices religieux, et que les pauvres ne devaient pas plus que les riches être privés de faire leurs dévotions à Dionysos, Périclès fit instituer le *diobole théorique*², c'est-à-dire la distribution à chaque citoyen de deux oboles prises sur les revenus de l'État pour assister à chaque représentation théâtrale. Cette distribution plut si fort au peuple que dans la suite, bien longtemps après, au temps d'Eschine et de Démosthène, le démagogue Euboulos fit décréter qu'il y aurait peine de mort pour qui parlerait de la supprimer, quelle que fût la pénurie du trésor.

L'institution du diobole dicastique coïncida nécessairement avec la nouvelle organisation des dicastères; on ne sait à quelle époque furent établis le diobole théorique et la paye de l'armée. On peut seulement constater que, lors des réformes politiques et judiciaires qui nous occupent, l'administration de Périclès était déjà depuis longtemps entrée dans la voie des largesses au peuple; c'était lui qui le premier avait proposé le partage des terres conquises et leur répartition par le sort entre tous les citoyens, ce qui n'avait pas encore eu lieu³. Par là il

¹ Ulp., in *Demosth. prolegomen.*, *peri syntaxeôs*.

² Philinus, cité par Harpocraton, *θεωρικὰ*. Ulp. in *Dem. Olynth*, I.

³ Plut., *Périclès*.

avait fait tourner à son profit les victoires de Kimôn et il avait acquis une popularité égale à celle de l'heureux général.

Celui-ci, à son retour, trouva son parti profondément alarmé de tout ce qui s'était fait pendant son absence. Ceux qui le composaient s'écriaient que désormais le bon plaisir de la multitude allait être la règle absolue du gouvernement. Ils voyaient déjà les dicastéries soumises à la pression de la populace, les fonctions publiques tombées dans les mains les plus viles, la popularité achetée des deniers de l'État. Ils se redisaient, en citant pour exemple les cités grecques de l'Italie méridionale et de l'Asie Mineure, avec quelle rapidité la démagogie peut ruiner la ville la plus florissante, et ils croyaient le danger plus proche qu'il n'était en effet, parce qu'ils ne savaient pas le talent de Périclès capable de suspendre aussi longtemps la marche des événements.

Kimôn se mit aussitôt à la tête de la réaction et n'hésita pas à attaquer les hommes qui avaient proposé ces changements. Fort de la considération et de l'influence dont il avait toujours joui, il espérait arracher le pouvoir à ses adversaires et rétablir les choses dans l'état où il les avait laissées. Mais toutes ces nouveautés étaient faites pour plaire à la multitude : elle commença à considérer Kimôn comme un homme qui s'opposait à ses desirs. Il échoua complètement et sa popularité se trouva un instant compromise, au point que les chefs du parti démocratique crurent dès lors pouvoir s'en débarrasser pour toujours. Dix ans à peine après les victoires de l'Eurymédon, ce vaillant soldat, ce grand capitaine, cet

homme politique si loyal et si patriote, se vit accuser de trahison et de corruption lorsque, suivant l'usage, il rendit compte de son stratégat.

On lui reprochait de s'être borné à la conquête de Thasos et de n'avoir pas porté la guerre dans la Macédoine; on l'accusait de s'être laissé gagner par l'argent du roi Alexandre. A cette époque les opinions politiques n'étaient point encore des crimes et la *misodémie* n'était point encore inventée; c'est pourquoi on fut obligé de recourir à ces accusations invraisemblables. Mais l'odieuse de ces imputations sembla rendre à l'accusé son prestige: pour se défendre il n'eut qu'à rappeler ses grandes actions depuis Salamine jusqu'à Thasos; et tous ceux qui avaient porté les armes, se souvenant des conquêtes qu'ils avaient faites avec lui, prirent parti pour leur général. Il sortit de son procès acquitté et assez puissant encore pour entraîner les Athéniens, malgré tous les efforts des démocrates, au secours des Spartiates qui se trouvaient alors dans le plus grand péril.

CHAPITRE IX.

L'insurrection des Hilôtes. — Athènes, sous l'influence de Kimôn secourt Sparte. — Exil de Kimôn. — Guerres. — Bataille de Tanagra. — Rappel de Kimôn, ses causes. — Ses nouvelles campagnes. — Sa mort.

L'insurrection des Hilôtes, que Pausanias avait préparée et sur laquelle il comptait pour l'exécution de ses projets, s'était dissipée à sa mort. Privés de chefs, les Hilôtes n'avaient point osé remuer; mais la crainte seule les retenait : leur haine n'avait point faibli, et les Spartiates, seulement préoccupés de tirer de leur travail le plus grand produit possible, n'avaient rien fait pour l'adoucir. Un événement imprévu fournit aux Hilôtes l'occasion qu'ils attendaient. La quatrième année du règne d'Archidamos, fils de Zeuxidamos, un tremblement de terre d'une violence jusque-là inconnue en Grèce se fit sentir à Sparte. En plusieurs endroits, dit Plutarque, le pays fut englouti dans des abîmes, le Taygète et les autres montagnes furent ébranlés jusque dans leurs fondements; plusieurs de leurs sommets se détachèrent et croulèrent; toute la ville fut bouleversée et ruinée à l'exception de cinq maisons qui restèrent debout. Une foule d'habitants périrent dans le désastre; Diodore en porte le nombre au chiffre invraisemblable de vingt mille.

A cette nouvelle et en un instant tous les Hilôtes de la banlieue de Sparte se levèrent en masse et marchèrent

sur la ville dans l'espérance d'exterminer le reste de leurs oppresseurs. Ceux-ci étaient déjà prêts. A leur tête était leur roi Archidamos ; au milieu des plus terribles secousses, cet homme de guerre habile et énergique, comprenant qu'un plus grand danger encore pouvait menacer Sparte, s'était élancé hors de la ville, couvert de ses armes, et avait, en vertu de son pouvoir militaire, fait donner par des trompettes un signal qui appelait autour de lui et armés de toutes pièces les guerriers survivants, comme si la ville était attaquée par l'ennemi. Les insurgés, qui voyaient déjà dans leurs mains la liberté et la vengeance, se trouvèrent donc en face de leurs terribles maîtres dont ils ne connaissaient que trop la supériorité militaire. Ils n'osèrent point l'affronter et se dispersèrent par bandes dans toute la Laconie qu'ils mirent à feu et à sang. Une partie des périèques se joignit à eux, notamment les Thuriates et les Éthéens et les habitants de presque toutes les villes de la Messénie. Ithome devint leur quartier général.

Les Spartiates se trouvèrent alors dans une situation critique. Ils n'osaient pas laisser Sparte sans défense pour suivre l'ennemi, craignant que, pendant qu'ils en poursuivraient une partie, les autres n'envahissent la ville et ne massacrent les vieillards, les femmes et les enfants. Ils étaient trop peu nombreux pour se diviser sans s'exposer à être écrasés par détachements et ils voyaient saccager leurs terres, source unique de subsistance pour leur cité sans commerce, qui devait ainsi périr par la famine en peu de temps. Dans cette extrémité, il leur fallut se résigner à implorer le secours de leurs alliés et surtout des

plus puissants d'entre eux : les Athéniens. — Athènes vit donc dans l'agora, assis au pied de l'autel en suppliant, « pâle et défait sous son vêtement rouge », dit l'Athénien Aristophane, le noble Spartiate Péricleidas, ambassadeur de Lacédémone. Il demandait une armée pour secourir Sparte. Peut-être sa patrie n'était-elle pas aussi irrévocablement perdue que veulent bien le dire les historiens athéniens ; mais il devait être fort inquiet du succès de son ambassade. En effet tout le parti démocratique, le parti de Périclès, Éphialtès surtout, s'opposait à ce que l'on secourût les Lacédémoniens. Suivant eux il fallait laisser périr la rivale d'Athènes, l'ennemie de toute liberté, l'appui de toutes les oligarchies et de tous les despotismes. Le parti aristocratique, au contraire, voulait qu'on marchât sans différer au secours de Lacédémone : « La ruine de la seconde ville de la Grèce, disait Kimôn, de celle dont les exploits aux Thermopyles et à Platée avait par-dessus toute autre, Athènes excepté, contribué au salut du pays, aurait été le plus grand malheur qui pût frapper la patrie commune. La puissance de Sparte faisait la grandeur d'Athènes. La Grèce n'avait élevé cette dernière que pour l'opposer à Sparte. Dès que Sparte serait tombée, Athènes verrait toute la Grèce coalisée pour secouer sa domination . » Surtout, et ce fut là ce qui détermina les Athéniens, il y avait entre Sparte et Athènes *symmachia*, alliance offensive et défensive, jurée solennellement suivant l'usage, au commencement de la guerre médique, et avec exécutions contre ceux qui ne rempliraient pas leurs devoirs de symmaques. Refuser aux Spartiates en danger l'armée qu'ils deman-

daient, c'était attirer sur l'Attique la haine des dieux et le mépris des hommes.

Kimôn partit donc avec quatre mille hommes qui, réunis à quelques troupes fournies par les Corinthiens et les autres alliés du Péloponnèse, formèrent une armée suffisante pour rétablir l'ordre dans la Laconie, rendre aux travaux agricoles les populations paisibles des campagnes et chasser les insurgés du pays. Ceux-ci se renfermèrent dans Ithome où l'armée coalisée alla les assiéger. Aussi vaillants que leurs aïeux du temps de Tyrtée pour combattre¹, « les deux pieds fichés en terre, couvrant leur corps de leur bouclier et brandissant de la main droite une épée formidable », les Spartiates d'alors se trouvaient aussi impuissants qu'eux devant les épaisses murailles de la forteresse d'Aristodémos. Les Athéniens, au contraire, et notons encore cette différence du caractère des deux races, les Athéniens, bien plus industriels que leurs rivaux, étaient déjà habiles dans l'art des sièges et dans la construction des machines propres à renverser les remparts. Possesseurs d'un agent terrible de destruction que nous devons à un moine du moyen âge ou peut-être à la vieille Asie, nous sourions à la description d'un siège antique ; et pourtant des deux côtés de ce mur qu'il s'agissait d'abattre ou de défendre, il se dépensait autant d'intelligence, d'art et de courage ; il se versait autant de sang que dans un siège moderne. C'était surtout en vue du siège que les Spartiates avaient appelé les Athéniens ; ils voyaient bien que sans leur habileté il leur

¹ Tyrtée, *Messéniennes*, frag.

faudrait rester de longues années au pied d'Ithome avant de s'en rendre maîtres. Mais là le choc des idées démocratiques et libérales des uns contre le parti pris oligarchiste des autres amena rapidement la rupture de cette alliance que la nécessité seule de la guerre médique avait pu faire.

Dans ces sièges des anciens où l'on se battait de près, les assiégés et les assiégeants n'étaient séparés que par le mur. Les deux partis échangeaient des paroles, le plus souvent des injures et des menaces. Les Ithomates et les soldats athéniens parlementaient. On se demandait pourquoi les Athéniens assiégeaient Ithome : n'avaient-ils pas rempli leurs devoirs de symmaques en mettant Sparte hors de danger? Étaient-ils obligés de rétablir un ordre de choses odieux? Fils des anciens thètes de l'Attique jadis traités comme les Hilôtes, ils avaient reconquis pour eux la liberté et l'égalité; pourquoi venaient-ils replacer leurs voisins dans la servitude et sous la dépendance d'une oligarchie cruelle? Les choses en vinrent à ce point que les Lacédémoniens virent leurs alliés athéniens prêts à prendre parti pour les insurgés; aussi jugèrent-ils à propos de leur déclarer qu'ils ne voulaient pas les retenir plus longtemps hors de chez eux et que leurs alliés péloponnésiens leur suffiraient pour terminer la guerre.

Elle dura dix ans et nous ne savons que peu de choses sur ses diverses péripéties. Comme dans toutes les villes antiques, l'enceinte était assez vaste pour être cultivée et fournir une certaine quantité de vivres. Elle ne pouvait

¹ Thucydide, l. I, § 102.

être entourée complètement et la population de la Messénie soutenait les assiégés de tout son pouvoir. Suivant Diodore, les Messéniens et les Spartiates étaient tantôt vainqueurs, tantôt vaincus. Hérodote cite incidemment l'action d'un Spartiate illustre par ses faits d'armes, Aïmnestos, le même qui avait tué Mardonios à la bataille de Platée, et qui osa, avec trois cents hommes seulement, attaquer toute l'armée messénienne. Il eut le sort des trois cents Fabius contre les Samnites et périt avec tous les siens.

Enfin les uns se lassèrent d'être assiégés et les autres d'assiéger. Le dieu de Delphes intervint pour sauver l'honneur des Spartiates; il déclara que les assiégés étaient sous la protection de Zeus Ithomate et qu'on ne pouvait sans sacrilège les exterminer. Il fut convenu qu'ils pourraient quitter le pays sains et saufs avec leurs femmes et leurs enfants, à condition qu'ils n'y rentreraient jamais et que celui qui y poserait le pied deviendrait par le fait même esclave du premier qui le trouverait. En ce moment les Athéniens venaient d'enlever Naupacte aux Locriens Ozoles, leurs voisins; ils offrirent cette ville aux Messéniens chassés d'Ithome. Nous verrons ceux-ci, servant à la fois leurs hôtes et leurs haines pendant la guerre du Péloponnèse, porter de rudes coups à leurs anciens maîtres. Nous les verrons, après la fin de cette guerre, chassés encore de cette nouvelle patrie, aller chercher un refuge en Sicile et en revenir pour rétablir, avec l'aide d'Épaminondas, sur le mont Ithome même, théâtre des exploits et des malheurs de leur race, la ville de Messène qui, jusqu'à l'heure dernière de la Grèce, restera l'ennemie acharnée de Sparte. Les autres Hilôtes retombèrent

sous la puissance des Lacédémoniens et continuèrent à attendre dans la servitude l'occasion de briser leurs fers pour en frapper leurs tyrans.

Tandis que se poursuivait la guerre de Messénie, un grand mouvement politique s'était encore produit à Athènes. La rentrée de l'armée de Kimôn avait déterminé une explosion de ces sentiments d'animosité que la majeure partie de la population athénienne conservait toujours au fond de son cœur contre les Spartiates. Cette fois pourtant, ceux-ci n'avaient rien à se reprocher. Ils avaient remercié les Athéniens de leurs secours à Ithome; mais ils l'avaient fait avec les plus grands égards et ils avaient assurément le droit de ne pas garder dans leurs rangs des alliés prêts à passer à l'ennemi. Toutefois les rivaux de Kimôn trouvèrent dans cet événement une mine féconde à exploiter contre lui et son parti. A peine la nouvelle en parvint-elle à Athènes que la Pnyx retentit des cris d'indignation des démocrates. Suivant eux la nation avait reçu le plus grand des affronts, son alliance avait été dédaigneusement repoussée; ses soldats après tant de services avaient été ignominieusement chassés, et l'amour antipatriotique de Kimôn pour les Spartiates était cause de tout cela! — Ceux qui criaient le plus fort étaient précisément ceux qui avaient eux-mêmes provoqué la mesure prudente des Spartiates par leur attitude hostile; mais il fut facile de persuader à la multitude que la patrie était insultée et son indignation s'exploita aisément. Entre les deux partis qui depuis quelques années se maintenaient avec des forces à peu près égales, l'équilibre fut rompu et la balance pencha en faveur des dé-

mocrates. L'alliance avec Lacédémone fut solennellement abjurée et une autre alliance fut contractée avec les Argiens, ses voisins et ses ennemis. Enfin, après bien des luttes de tribune, le vainqueur de l'Eurymédon, naguère si cher à la multitude, fut condamné et dut partir pour l'exil, laissant son parti vaincu et les démocrates maîtres du champ de bataille.

Le principal personnage de ce parti se trouvait alors être Périclès. Car Éphialtès, le grand ennemi de l'aristocratie, le grand promoteur des nouvelles mesures libérales, venait de mourir assassiné. « On n'a jamais découvert les assassins d'Éphialtès, » disait un client d'Antiphôn¹ devant des auditeurs dont beaucoup étaient contemporains de l'événement et auraient protesté certainement si son assertion n'eût pas été exacte. Des écrivains cités par Aristote, au dire de Plutarque, accusaient l'aristocratie et un certain Aristodikos de Tanagra qui aurait été soudoyé par elle. Peut-être en effet le crime fut-il commis par des exaltés appartenant à ce parti, sans pour cela qu'on ait droit d'en rendre le parti tout entier responsable. D'autres, ennemis de Périclès, n'ont pas craint de lui appliquer cette maxime si souvent fautive : *Is fecit cui prodest*, « celui-là est coupable auquel le crime profite ». La vie tout entière de Périclès dément cette accusation. Il n'est pas étonnant d'ailleurs qu'Éphialtès, qui s'était signalé souvent par son zèle à poursuivre de ses accusations les magistrats coupables ou prétendus coupables d'iniquité envers le peuple, ce qui les condui-

¹ De Cæde Herodis, § 68.

sait fréquemment à la ruine ou à l'exil, ait rencontré parmi ses victimes un ennemi capable de se venger par un meurtre. L'assassinat politique était fréquent chez les Grecs et ne répugnait pas sensiblement à leurs mœurs. Andokidès cite comme étant gravée sur une stèle devant la porte du Bouleutérion, une loi prétendue de Solon, quoiqu'elle n'ait rien de commun avec le grand législateur et soit évidemment des plus mauvais temps de la démagogie, loi qui non-seulement permet de tuer celui qui cherche à renverser la démocratie, à établir la tyrannie ou seulement participe à cette œuvre, mais impose à tous les citoyens le serment de le tuer s'il est possible ¹.

Quoi qu'il en soit, l'exil de Kimôn et la mort d'Éphialtès laissèrent Périclès à peu près seul possesseur du pouvoir qu'il avait convoité et dont le poids lui parut bien lourd aussitôt que retomba sur lui la responsabilité d'événements qui ne tardèrent point à devenir inquiétants. Les bonnes relations de Kimôn et des siens avec Lacédémone, sa modération vis-à-vis des alliés et des autres Grecs, avaient maintenu la paix de la Grèce. Périclès était aussi habile et aussi sage que le rival auquel il succédait; mais il était obligé de faire des concessions à son parti, car il n'avait pas encore acquis l'ascendant qu'il sut prendre depuis. Les hommes politiques sur lesquels il s'appuyait n'obéissaient pas encore à sa voix comme ils firent plus tard, et il ne pouvait les empêcher de chercher la faveur de la multitude en flattant ses défauts, ses dispositions à l'emportement dans ses désirs, à la jalousie envers les

¹ Andocide, de *Myst.*, § 95 et seq.

peuples voisins, au despotisme envers ses alliés moins puissants. En peu de temps Athènes fut en guerre avec tout le monde. Les Éginètes et les Corinthiens prirent les armes les premiers. Les Éginètes, jadis ennemis et rivaux des Athéniens pour la marine, le commerce et les arts, étaient entrés dans l'alliance de leurs anciens ennemis lors de l'invasion des Mèdes. Le danger commun les avait alors rapprochés et ils avaient mené à Salamine une flotte presque égale à celle d'Athènes. Le vote des alliés leur avait même décerné pour leur conduite dans cette bataille les *aristeia* au détriment des Athéniens, ce qui avait froissé l'orgueil national de ceux-ci. Les Éginètes de leur côté n'avaient accepté l'alliance d'Athènes que dans un intérêt commun, ils ne voulaient pas être traités en sujets et ils n'entendaient point payer des impôts pour subvenir aux fêtes offertes au peuple d'Athènes par ses favoris. Une irritation profonde et prête à éclater en voies de fait régnait par ces motifs entre les deux peuples.

Un incident survint qui attira aux Athéniens un autre ennemi non moins puissant. Les Corinthiens se prirent de querelle pour des terrains de leurs frontières avec les Mégariens qui étaient leurs voisins, leurs alliés et un peu leurs sujets. Les Mégariens, plus faibles et dont le gouvernement venait de tomber dans les mains des démocrates, demandèrent à entrer dans l'alliance d'Athènes en se soumettant à son hégémonie. Ceux-ci acquéraient ainsi un port sur le golfe de Corinthe, Pagæ, et la possession de ce fameux col de Géranie, le seul passage par lequel les Péloponnésiens pussent entrer en Attique. Ils n'hésitèrent donc point à accepter la défense de Mé-

gare où ils envoyèrent une garnison ¹ et firent, à l'imitation de ce qu'ils faisaient en ce moment même à Athènes, construire de longs murs pour joindre la ville à Nisæa, son port, qui en était à 1,600 mètres, afin qu'elle ne pût plus être assiégée efficacement par un ennemi non maître de la mer. Jamais les Corinthiens n'avaient aimé les Athéniens, avec lesquels ils étaient aussi en rivalité commerciale; ils en différaient d'ailleurs par leur gouvernement qui était aristocratique : dans cette circonstance ils furent exaspérés, et de ce jour date la haine acharnée qu'ils portèrent toujours aux Athéniens. Ils joignirent aussitôt leurs armes à celles des Éginètes et entraînèrent avec eux les Épidauriens.

Chaque parti déploya toutes ses ressources. Les Grecs ne s'étaient point mesurés entre eux depuis la guerre médique; l'extension du commerce et de la navigation avait profondément modifié les proportions des forces respectives et chacun pouvait espérer la victoire. Un premier combat naval la donna aux Corinthiens près Halyes; mais dans un second combat près l'île de Kékryphalie, entre Égine et Épidaure, les Péloponnésiens éprouvèrent une défaite sanglante. Enfin un troisième combat naval eut lieu près d'Égine. Dans un suprême effort pour défendre leur liberté, les Éginètes avaient mis sur pied tout ce qu'ils avaient d'hommes et rassemblé tous leurs vaisseaux; ils avaient rétabli ceux qui étaient avariés, en avaient construit de nouveaux; la fortune se prononça contre eux; leur flotte fut écrasée, soixante-dix trières

¹ 461 av. J.-C.

furent prises, et les vainqueurs purent mettre le siège devant la ville.

Obligés de renoncer à vaincre les Athéniens sur mer, les Péloponnésiens voulurent porter la guerre sur le continent, et, tandis que Léokratès, fils de Strœbos, le vainqueur de tous ces combats, assiégeait Égine, ils crurent pouvoir lui faire lâcher prise en assiégeant Mégare. Les Athéniens ne quittèrent point Égine; mais, comme toutes leurs forces de terre et de mer étaient employées, ils rassemblèrent tout ce qu'ils purent trouver d'hommes capables de porter les armes parmi ceux qui en avaient passé l'âge ou ne l'avaient point encore atteint.

Myronidès, fils de Kallias, dont nous verrons bientôt les exploits en Béotie, commandait ces vieillards et ces enfants qui, joints aux Mégariens, allèrent livrer bataille aux alliés devant Mégare. Le premier combat disputé avec acharnement fut presque indécis; cependant les Péloponnésiens se retirèrent et laissèrent les Athéniens élever le trophée, signe de la victoire. Mais, de retour dans leur ville, les Corinthiens se virent traités de lâches par les leurs et considérés comme vaincus. Ils revinrent donc au bout de quelques jours élever un nouveau trophée à côté de celui des Athéniens et des Mégariens. Ceux-ci sortirent de la ville et un nouveau combat s'engagea. Cette fois les Corinthiens furent définitivement vaincus et presque exterminés. Les alliés péloponnésiens furent donc contraints de rentrer chez eux battus sur mer et sur terre. Les Éginiètes n'eurent plus qu'à se soumettre. Ils consentirent à démolir leurs murs, à reconnaître l'hégémonie athénienne et à payer le tribut.

Dans le temps même qu'ils soutenaient cette guerre contre les Péloponnésiens, les Athéniens tentaient de nouvelles conquêtes sur les possessions du roi de Perse et ils envoyaient deux cents trières pour s'emparer de l'île de Chypre. Cette expédition fut détournée de son but par un événement imprévu. Indros, fils, suivant les historiens grecs, d'un Psammétichos et descendant des rois d'Égypte de la vingtième dynastie dite Saïte, sortant du fond de la Libye où sa famille s'était réfugiée lors de la conquête, avait soulevé tous les Égyptiens, qui, après un siècle, regrettaient encore l'indépendance nationale, le gouvernement de leurs rois, leurs lois et leurs usages antiques. Il tentait d'arracher l'Égypte à la domination des Perses et demandait l'aide des Athéniens; il leur offrait en retour d'entrer dans l'alliance d'Athènes et d'en accepter l'hégémonie.

D'anciennes relations d'amitié liaient ceux-ci avec la dynastie saïtique qui tirait son origine de Saïs ainsi que Kékrops, leur ancêtre. Leur intérêt était d'accord avec leur cœur : les alliés étant pour eux des tributaires et des sujets, aider Indros à chasser les Perses, c'était conquérir l'Égypte. Ils acceptèrent les propositions des insurgés Égyptiens.

Les deux cents trières de l'expédition de Chypre reçurent l'ordre d'entrer dans le Nil et d'aller rejoindre ces nouveaux alliés. Les premières opérations de l'armée gréco-égyptienne eurent un plein succès. Achæménès, fils de Xerxès ou de Darius, qui commandait l'Égypte pour le roi, mena contre eux une armée de trois cent mille hommes; il éprouva une défaite sanglante, ses troupes

furent presque détruites entièrement et lui-même périt soit pendant, soit après la bataille. Les débris de son armée s'enfuirent jusque dans Memphis, où ils furent poursuivis par les vainqueurs qui n'hésitèrent point à attaquer l'immense capitale. Deux parties de la ville furent enlevées facilement; mais tous les efforts des Grecs et des Égyptiens échouèrent devant ce que l'on appelait le *mur blanc*, la citadelle, l'enceinte qui protégeait les principaux temples et les palais royaux. La blancheur du beau calcaire de Thora dont il était construit sans doute, comme les monuments de Memphis, lui avait fait donner ce nom. Les autres enceintes étaient en briques crues et séchées au soleil. Là s'étaient réfugiés les Perses et ceux des Égyptiens qui étaient restés de leur parti. A l'abri d'un coup de main derrière ces fortes murailles, ils bravaient facilement le nombre de leurs ennemis et l'élan impétueux des Athéniens. Il fallut donc se résigner à entreprendre un siège en règle et l'armée gréco-égyptienne en commença les travaux avec ardeur.

Ainsi les Athéniens soutenaient à la fois la guerre, en Grèce, contre les deux puissantes républiques d'Égine et de Corinthe; en Égypte, contre le roi de Perse; en Thrace, contre les voisins de leurs établissements. Cette dernière guerre n'était même pas heureuse. Ils venaient d'envoyer dans ce pays, pour étendre les conquêtes de Kimon, une expédition dont l'issue fut un désastre : les dix mille hommes qu'ils avaient envoyés, ayant voulu remonter le Strymon au-dessus de leur colonie d'Amphipolis, furent entourés par les Thraces et exterminés à Drabesque. Cependant les relations entre Athènes et Lacédémone s'ai-

grissaient de plus en plus : les deux grandes cités rivales couraient rapidement à un conflit devenu de plus en plus inévitable. Depuis longtemps les déclamations des orateurs avaient excité les esprits au point que le peuple athénien ne désirait rien tant que la guerre avec Sparte. L'on ne parlait sur l'agora que du complot des Spartiates avec l'aristocratie d'Athènes pour renverser la démocratie, rétablir les anciens eupatrides dans leurs privilèges, détruire les longs murs dont la construction avançait toujours. Et il paraît en effet que certains personnages eussent vu sans déplaisir la venue des Spartiates¹. Si quelque prudent objectait la puissance de Lacédémone, la supériorité de ses soldats, les nombreux alliés qu'elle trouverait dans le Péloponnèse, on lui répondait par l'ancien oracle du célèbre devin Bakis : « Un jour viendra où Athènes dominera sur les autres cités. »

Une guerre entre les habitants de la Phocide et ceux de la Doride fournit aux Athéniens l'occasion qu'ils cherchaient. La cause de cette guerre est ignorée; nous savons que les Phocidiens avaient envahi le pays des Doriens possesseurs de trois villes sur le Parnasse : Cytinium, Boium, Erineum, et s'étaient emparés d'une de ces villes. Les Doriens appelèrent à leur secours les Lacédémoniens qui tiraient d'eux leur origine, et ceux-ci leur envoyèrent une armée sous le commandement de Nikomédès, fils de Kléombrotos, tuteur du jeune roi Plistoanax. Les Phocidiens n'étaient point de force à résister aux Spartiates; ils furent battus, rendirent la ville dorienne et acceptèrent la paix qui leur fut imposée. C'est

¹ Thucyd., l. I, 107.

alors que les Athéniens intervinrent, on ne sait sous quel prétexte. Les Lacédémoniens n'avaient que deux chemins pour rentrer dans leur pays : l'un sur terre, par l'Isthme et la montagne de Géranie, l'autre sur mer, par le golfe de Crissa. Ce dernier fut bloqué par une flotte athénienne ; l'autre était naturellement gardé par les garnisons de Mégare et de Pagæ.

La situation des Lacédémoniens était très-périlleuse. Ils trouvèrent leur salut dans une alliance avec Thèbes. Depuis les guerres médiques, cette cité était comme au ban de la Grèce ; lors de l'invasion de Xerxès, soit que la résistance n'eût pas paru possible à ceux qui dirigeaient les affaires des Thébains, soit qu'ils n'eussent pas eu une répugnance suffisamment prononcée pour la domination du grand roi, loin de concourir à la défense nationale, ils avaient consenti à marcher à la suite des armées persanes. Après le triomphe des armes grecques, la plupart des autres cités béotiennes, soutenues par les Athéniens, s'étaient affranchies de la suprématie de Thèbes, et celle-ci, dans son humiliation et son isolement, n'osait point entreprendre une lutte pour la rétablir. C'est dans ces circonstances que les Spartiates lui offrirent de s'allier pour combattre ensemble la puissance envahissante d'Athènes. En cela ils imitaient les Athéniens qui, de leur côté, ne craignaient point de faire alliance avec les Argiens, autres déserteurs de la cause hellénique. Les Spartiates promettaient en outre aux Thébains de leur rendre leur ancienne autorité sur leurs voisins. Les Thébains acceptèrent avec joie, et l'armée de Sparte entra en Béotie pour soumettre à Thèbes les villes du pays.

Rien ne pouvait être plus alarmant pour les Athéniens que cette alliance dont le résultat devait être pour l'avenir le rétablissement sur leur frontière d'une confédération puissante et hostile, et pour le présent la concentration d'une force militaire prête à la défense et même à l'attaque, car ils se croyaient toujours menacés d'une invasion ayant pour but¹ la destruction de leur démocratie. Ils décrétèrent aussitôt une levée en masse (πικροδημίαι),² ils armèrent tous les citoyens capables de supporter la fatigue d'une campagne, et avec l'aide de leurs alliés ils parvinrent à mettre sur pied une armée suffisante pour pouvoir raisonnablement tenter la fortune des armes. Périclès était le principal des généraux qui la commandaient; il la dirigea aussitôt contre l'armée coalisée qui était à Tanagra, ville béotienne.

C'était pour la Grèce une circonstance solennelle que cette première rencontre des deux grands peuples qui se disputaient l'honneur de la commander; l'événement allait décider auquel des deux appartiendrait la supériorité, sur terre du moins, car la mer était sans conteste aux Athéniens. Les forces étaient à peu près égales. Les Athéniens et leurs symmaques avaient quatorze mille hommes, parmi lesquels figurait un corps nombreux de cavalerie thessalienne. Cette cavalerie avait une grande réputation dans l'antiquité. Les Lacédémoniens avaient avec eux dix mille alliés péloponnésiens et thébains, et quinze cents hoplites de Lacédémone. On ne sait combien parmi eux il y avait de Spartiates accompagnés de leur

¹ Thucyd.

² *Id.*

sept hilôtes. S'il y en avait seulement un tiers, le nombre des combattants était égal des deux côtés; s'il y en avait moitié, comme à Platée, les Lacédémoniens étaient bien plus nombreux.

Dans cette grande occasion, Kimôn crut pouvoir quitter le lieu de son exil pour aller défendre son pays contre ces mêmes Spartiates en faveur desquels il était censé le trahir. Il se rendit à l'armée pour offrir son concours, comme jadis son ancien collègue Aristeidès, exilé aussi, avait offert le sien la veille de Salamine. Mais les chefs athéniens d'alors se montrèrent moins confiants que Thémistoklès; Kimôn fut repoussé sous l'injurieux prétexte qu'il pouvait passer à l'ennemi pendant le combat¹. Il est difficile d'admettre que Périclès et ses collègues aient eu de Kimôn une aussi fausse opinion; ils craignaient bien plutôt que sa présence dans l'armée n'y diminuât leur propre influence et qu'il ne reconquît les armes à la main sa popularité perdue. Sans doute, Thucydide l'affirme, quelques exaltés ridicules du parti ultra-oligarchique, comme il y en a dans tous les pays et à toutes les époques, rêvaient le rétablissement de l'ancien régime par les armes étrangères; mais le reste de l'aristocratie montra dans cette circonstance sa loyauté et son patriotisme, les amis de Kimôn surtout, qui s'illustrèrent par un des plus beaux traits de l'histoire ancienne. Lorsque désespéré, non de retourner en exil, mais d'y retourner sans prendre part à la bataille, Kimôn rassembla ses amis pour leur faire ses adieux et les exhorter à se

¹ Plutarque (*Vit. Cim.*), attribue cette mesure au Conseil des Cinq cents.

conduire de façon à faire retomber sur leurs adversaires tout l'odieux de l'injuste accusation qui les frappait avec lui, ceux-ci lui demandèrent son armure afin de la porter avec eux comme une enseigne autour de laquelle ils se rallieraient pour combattre, commandés sinon par lui, du moins par son souvenir. Ils juraient de vaincre ou de mourir sans la quitter.

La bataille s'engagea avec furie. Périclès, d'un côté, comprenant que sur lui retomberait toute la responsabilité de l'événement, déployait à la tête de ses plus fidèles amis tout ce qu'il avait de talent militaire et de courage; de l'autre, Euthippos d'Anaphlystes, avec les amis de Kimôn, au nombre de cent, la fleur de la noblesse athénienne, accomplissait des prodiges de valeur, sans pouvoir enfoncer les ennemis soutenus par les invincibles guerriers de Lacédémone. On se battit toute la journée et la nuit mit fin au combat. Les pertes énormes des deux parts étaient à peu près égales et nul n'aurait pu dire de quel côté la victoire pencherait le lendemain. Au lever du soleil, le carnage recommença; mais la cavalerie thessalienne avait passé à l'ennemi, on ne sait pourquoi, et cette désertion rompit l'équilibre des forces. Les Athéniens ne lâchèrent pas pied cependant, et continuèrent héroïquement le combat devenu inégal. Les Kimoniens surtout soutinrent tout l'effort des hommes d'armes spartiates et se firent tuer jusqu'au dernier dans une lutte acharnée contre ces terribles adversaires. Lorsque la nuit fit encore cesser le combat, les Athéniens avaient le dessous; du moins une partie des historiens les déclarent vaincus, et les Tanagréens, alliés de Sparte, consacèrent

dans le temple d'Olympie une Victoire et un bouclier de bronze doré, prétendue dîme du butin fait sur le champ de bataille¹. Suivant d'autres, les Athéniens ne confessèrent nullement leur défaite : c'est-à-dire qu'ils ne quittèrent point la place immédiatement et purent enterrer leurs morts sans en demander la permission aux vainqueurs. Ils traitèrent avec les Lacédémoniens sur le champ de bataille et conclurent avec eux une trêve de quatre mois qui permit à ceux-ci de s'en retourner dans leur pays par l'isthme.

Dans tous les cas la trêve fut seulement entre les Lacédémoniens et les Athéniens, ou elle fut bien mal observée, car, soixante-deux jours après la bataille de Tanagra, une nouvelle armée athénienne envahissait la Béotie sous le commandement principal de Myronidès, fils de Kallias, le même qu'avait déjà illustré la défense de Mégare. En rentrant chez eux les Athéniens n'avaient pensé qu'à organiser une expédition pour se venger des Béotiens et des Thessaliens. Au jour fixé pour la réunion des citoyens qui devaient en faire partie, Myronidès s'était mis en marche sans attendre les retardataires, sous ce prétexte que « ceux qui en pareille circonstance n'étaient point exacts au rendez-vous devaient être de mauvais soldats ». Il franchit rapidement les dix lieues environ qui séparent Athènes de Tanagra et offrit là aux Béotiens une grande bataille dans laquelle ils furent vaincus. Les Tanagréens payèrent cher alors le concours

¹ Cf. Pausanias, *Attic.*, 29. Diod. Sic., XI, 30. Plut., *Kimôn*. Aristide, *Panathen.*

qu'ils avaient donné aux Lacédémoniens : leur ville fut prise de vive force, pillée et démantelée. Myronidès parcourut ensuite la Béotie dans tous les sens en pillant les terres des ennemis d'Athènes jusqu'à ce qu'une seconde armée vint à sa rencontre. C'était le dernier effort des Thébains et de leurs alliés qui avaient mis sur pied tout ce qu'ils avaient pu réunir de combattants. Cette seconde armée ne fut pas plus heureuse que la première : après un combat acharné et qui dura un jour entier, les Athéniens furent encore vainqueurs¹.

Tels sont les seuls détails que nous ayons sur ces deux batailles que les Athéniens comptaient au nombre de leurs plus grandes victoires et non sans raison, si l'on considère les succès militaires obtenus dans la suite par les vaincus. On doit remarquer que les Athéniens durent nécessairement être soutenus dans cette guerre par le parti démocratique et antithébain, parce que le pouvoir à Thèbes était alors entre les mains de l'aristocratie. Le résultat de la campagne de Myronidès fut le rétablissement de la démocratie dans toutes les villes de la Béotie et leur entrée dans l'alliance d'Athènes.

La lutte de la démocratie contre l'oligarchie, c'est-à-dire en réalité la guerre des pauvres et des riches dans chaque État, et l'appui donné par les démocraties et les oligarchies triomphantes dans leurs États aux démocraties et aux oligarchies des autres États, expliquent la plupart des événements sans cela incompréhensibles de l'histoire grecque. Ainsi l'on s'étonne de voir Myronidès

¹ Bataille des CEnophytes, 456 av. J.-C.

maître de la Béotie attaquer et soumettre la Phocide qui vient d'être en guerre avec les Lacédémoniens et qui devait par conséquent être du parti d'Athènes. Ce fait doit évidemment se réduire à cela, que Myronidès entra en Phocide, y défit tout ce qu'y avaient fait les Lacédémoniens et y rétablit la démocratie avec l'alliance athénienne. De là il passa chez les Locriens Opontiens qu'il soumit également; puis il marcha contre les Thessaliens pour tirer vengeance de la trahison de Tanagra et imposer le rappel des exilés politiques, car là aussi les deux partis combattaient, et c'est dans les oscillations de leurs forces respectives qu'on doit chercher l'explication de leur conduite sur le champ de bataille de Tanagra. Quoi qu'il en soit, Athènes dut se passer de vengeance pour cette fois : les succès de Myronidès s'arrêtèrent à Pharsale. Il essaya de l'assiéger; mais, rencontrant une résistance vigoureuse, il ne s'opiniâtra pas et rentra à Athènes avec son armée, couvert de gloire et chargé de butin.

Une autre expédition suivit celle de Myronidès : Tolmidès, le plus téméraire des généraux athéniens, osa proposer au peuple d'aller attaquer les Spartiates chez eux et de ravager le sol de la Laconie que jamais encore le pied d'un ennemi n'avait foulé. Son audace lui réussit : parti d'Athènes avec cinquante trières et quatre mille hoplites choisis, il tomba à l'improviste sur Méthone, importante place des Lacédémoniens, qu'il prit d'assaut et saccagea. Les Lacédémoniens accoururent au secours avec une armée; mais Tolmidès se rembarqua et fonda sur Gythium, le port et l'arsenal maritime de Sparte. Gythium fut pris comme Méthone; tous les vaisseaux et le ma-

tériel furent brûlés, toute la contrée fut pillée et ruinée, et encore une fois, lorsque les Lacédémoniens arrivèrent, Tolmidès était déjà parti. Il allait à Zacynthe, principale ville de l'île de Céphalonie. Il prit cette ville et toutes celles de l'île, qu'il soumit à l'alliance d'Athènes; puis, continuant sa course, il alla attaquer et prendre Naupacte aux Locriens Ozoles, autres alliés de Lacédémone. Nous avons vu comment les Athéniens donnèrent cette ville aux Messéniens chassés d'Ithome. Après Tolmidès; Périclès lui-même attaqua à son tour les partisans des Spartiates. Il débarqua dans la Sicyonie avec l'équipage de cinquante trières et mille hoplites. Les Sicyoniens essayèrent en vain de le repousser; ils furent battus, perdirent beaucoup de monde et furent contraints de se renfermer dans leur ville, que Périclès essaya de prendre d'assaut. Son armée n'étant pas suffisante, et apprenant qu'une armée péloponnésienne accourait au secours de la ville, il se rembarqua après avoir ravagé le pays pour se jeter sur l'Acarnanie. Là encore il dévasta le pays, prit Chalcis, sur le golfe de Corinthe, chercha à enlever Æniades, qui résista à ce coup de main, et rentra à Athènes apportant sur ses vaisseaux un butin plus riche encore que celui de ses collègues.

Ainsi, depuis que Kimôn était exilé et que le pouvoir était entre les mains de Périclès et des démocrates, les armes d'Athènes avaient triomphé partout, excepté à Tanagra. Les Corinthiens, les Éginètes, les Béotiens, avaient été vaincus; une foule de villes avaient été rangées sous l'obéissance des Athéniens; des expéditions lucratives avaient rapporté aux citoyens qui y avaient pris

part autant de gloire que d'argent. Et cependant, au milieu de leur succès, Périclès et son parti s'aperçurent tout à coup que jamais l'Attique n'avait couru un plus grand danger et que jamais la réaction contre la démocratie n'avait été plus imminente. En effet, à l'extérieur, tous les vaincus, tous les humiliés, toutes les victimes des dernières expéditions, se coalisaient pour la vengeance. Les Lacédémoniens, exaspérés par l'insulte faite à leur territoire, étaient à la tête de l'association, et sous leur direction le Péloponnèse levait des armées si formidables qu'Athènes ne pouvait pas tenter de soutenir la guerre sur terre. Dans la Béotie, l'Acarnanie, la Locride, la Phocide, la Thessalie, dans tout le nord de l'Hellade en un mot, les ennemis d'Athènes se préparaient à seconder le Péloponnèse. A l'intérieur la bataille de Tanagra avait bien modifié les dispositions des esprits à l'égard du parti aristocratique et de Kimôn. La conduite héroïque de ses amis avait fait voir que les conservateurs aimaient autant leur pays que les démocrates, et qu'en ménageant les Lacédémoniens et les autres Grecs, comme on le leur avait tant reproché, ils s'étaient montrés plus sages que ceux qui avaient amené une coalition générale contre Athènes par leur politique agressive. Le nombre de ceux qui regrettaient Kimôn augmentait donc rapidement surtout parmi les populations rurales. Les propriétaires et les cultivateurs ne pensaient qu'avec terreur à l'invasion qui menaçait l'Attique; car les représailles que pourrait ensuite exercer la marine athénienne sur les terres des ennemis ne les dédommageraient pas du pillage de leurs biens et de ce qu'ils pourraient avoir à souffrir dans leurs

personnes. Ils savaient qu'au temps de Kimôn ils n'eussent point été exposés à de telles calamités, et ils pensaient qu'il pourrait peut-être encore détourner le péril.

L'habile Périclès vit de loin venir l'orage et sut le prévenir. Il n'attendit pas que les mécontents se fussent comptés, et, avant qu'ils fussent assez nombreux pour lui retirer le pouvoir, il s'adressa à son rival lui-même et lui demanda le salut de l'État et le sien propre. Alors lui servit merveilleusement l'adresse qu'il eut toujours de laisser faire les hommes de son parti et de ne paraître lui-même que dans les cas d'absolue nécessité ou lorsqu'il s'agissait d'une mesure susceptible de procurer une grande popularité à son auteur. Par là les derniers événements se trouvaient bien plutôt imputables aux autres qu'à lui ; de plus, quoiqu'il eût plus que tout autre dirigé les manœuvres qui avaient amené l'exil de Kimôn, il s'était fait remarquer par sa modération dans ses attaques et avait laissé à d'autres orateurs le soin d'exciter le peuple contre lui. Une alliance entre Kimôn et Périclès n'avait donc rien de choquant, et avant même que le désir de voir revenir Kimôn, désir qui était au fond de tant d'esprits, eût été formulé, Périclès apportait à la tribune le décret de rappel tout rédigé et le faisait adopter par l'Assemblée ; en sorte qu'en prévenant à propos un désir de la majorité en apparence très-contraire à son intérêt personnel, il sut affermir et augmenter la faveur dont il jouissait.

Toutefois il n'avait pas négligé de prendre ses précautions, et il avait préalablement traité avec Kimôn par l'entremise, dit-on, de son ancienne ennemie Elpiniké. Comme eupatride, comme fille de Miltiadès, Elpiniké

haïssait de tout son cœur le fils de Xanthippos, et elle n'avait jamais cessé de mettre au service de sa haine toute l'influence que lui donnait sa naissance, sa fortune et son esprit. Cependant, lors du procès de Kimôn, sérieusement inquiète pour la vie de son frère contre lequel la multitude paraissait très-irritée, elle avait été trouver Périclès pour le prier de sauver au moins Kimôn d'une condamnation à mort. Sans doute quelqu'un de ses traits avait effleuré le cœur ordinairement impassible de l'Olympien, s'il est vrai, comme le dit Plutarque, qu'il ait manqué de générosité dans son triomphe au point d'accueillir la sœur de son rival implorant le salut de son frère, par cette grossière plaisanterie : « Tes charmes sont trop fanés, Elpiniké, pour payer un tel service ! » Pourtant, suivant son usage, il avait laissé les autres accusateurs charger Kimôn à outrance; lui-même n'avait dit que quelques mots très-modérés et seulement pour accomplir son devoir; car il était de ceux auxquels avaient été confiées les fonctions de synégori.

Ce fut à son tour à rechercher l'intervention d'Elpiniké, et, par son entremise, il fut convenu que les deux grands rivaux se partageraient le pouvoir à l'amiable. Périclès gardait l'administration intérieure, et Kimôn était chargé de tout ce qui concernait la guerre. Peut-être Kimôn, en refusant cette alliance, aurait-il pu quelques mois plus tard se venger et envoyer Périclès le remplacer en exil; mais il jugea que la patrie avait besoin de lui et il accepta immédiatement. Aussitôt après qu'il fut rentré à Athènes, il se rendit en ambassade à Lacédémone. Ses relations d'hospitalité avec les Spartiates et surtout la

confiance qu'inspiraient son caractère et les dispositions bienveillantes dont il avait toujours donné des preuves, les déterminèrent à renoncer à leur vengeance et à consentir à la paix. Toutefois l'ancienne alliance ne fut pas rétablie : on convint seulement d'une trêve de cinq ans. Les autres ennemis d'Athènes avaient appris à leurs dépens que sans Lacédémone ils n'étaient pas capables de faire la guerre. Ils acceptèrent donc aussi la trêve¹.

Ainsi l'Attique échappa à l'invasion, à la grande joie des possesseurs de terre et des cultivateurs toujours partisans de la paix. Au contraire la population maritime préférait de beaucoup la guerre qui, par la destruction des marines capables de soutenir la lutte, était devenue une sorte de piraterie légitime. Pour les Athéniens, maîtres de la mer, les expéditions maritimes n'étaient plus que des *razzias* : on abordait un point du territoire ennemi, on le pillait et on se rembarquait dès qu'on apprenait l'arrivée d'une armée de défense. Il y avait donc beaucoup de profits et peu de coups à recevoir ; d'ailleurs les marins d'Athènes ne les craignaient point, rendons-leur cette justice. Aussi le gouvernement fusionné de Kimôn et de Périclès n'eût-il pu fonctionner longtemps sans avoir contre lui cette partie nombreuse et remuante de la population, s'il n'avait su fournir des aliments à son activité. Suivant le principe de Kimôn : paix aux Grecs, guerre aux barbares ; ce fut le grand roi qui en fit les frais.

Athènes avait justement un grand revers à venger. Nous avons laissé l'armée de l'expédition d'Égypte assié-

¹ 452 av. J.-C.

geant le mur blanc de Memphis. Cette forteresse avait résisté à tous les efforts réunis des Grecs et des Égyptiens d'Inaros et le siège s'était prolongé pendant plus d'un an. Pendant ce temps-là le roi de Perse Artaxerxès avait mis sur pied une nouvelle armée plus puissante que celle qui avait été défaite. Cette armée, forte de trois cent mille hommes, commandée par Artabazos et Mégabyzos, satrapes, s'avança suivie d'une flotte de trois cents vaisseaux tirés de Chypre, de Cilicie et de Phénicie, pays qui fournissaient au roi ses meilleurs marins. Elle remonta le Nil jusqu'à Memphis. Les récits de Diodore et de Thucydide s'accordent mal dans les détails : ce qui est certain, c'est que les Gréco-Égyptiens furent repoussés et confinés dans une île située sur un bras du Nil et nommée l'île de Prosopitides où les Grecs avaient tiré à terre les deux cents vaisseaux qui les avaient amenés. Là ils résistèrent pendant dix-huit mois protégés par l'eau qui les entourait ; mais les Perses leur enlevèrent cette défense en barrant par une digue le bras du fleuve et en détournant les eaux. Alors les Égyptiens terrifiés se soumièrent en abandonnant leurs alliés. Ceux-ci cependant ne s'abandonnèrent pas eux-mêmes ; après avoir brûlé, pour qu'ils ne tombassent pas aux mains des ennemis, leurs vaisseaux désormais inutiles, ils se préparaient à une résistance désespérée en s'exhortant les uns les autres à se souvenir qu'ils étaient fils des héros de Marathon ; lorsque, heureusement pour eux, les généraux perses, qui s'en souvenaient aussi, pensèrent que la défaite de cette petite armée de braves pourrait bien leur coûter cher. Ils offrirent aux Athéniens de les laisser

aller sains et saufs, s'ils voulaient sortir d'Égypte. Ceux-ci acceptèrent et reprirent le chemin de leur pays par la Libye et la Cyrénaïque, non sans laisser en route bien des compagnons, victimes des fatigues, des privations, et de la chaleur du désert. Un second désastre s'ajouta à celui-ci : pendant que l'armée athénienne se retirait, cinquante trières envoyées pour la renforcer, ignorant ce qui se passait, vinrent tomber dans la flotte victorieuse des Perses. Elles abordèrent à un lieu nommé Mendesium, à une embouchure du Nil. L'infanterie les attaqua par terre, la flotte par mer, de sorte qu'elles ne purent résister et furent prises avec leurs équipages, à l'exception de quelques navires qui purent se sauver.

Les Perses triomphaient donc à la faveur de la guerre entre les Grecs, lorsque l'arrivée de Kimôn dans la mer de Chypre changea la face des affaires. Il venait avec deux cents trières dans ces mêmes parages, théâtres de ses anciens succès, avec l'intention d'enlever aux barbares l'île de Chypre en grande partie peuplée de colonies grecques. Artabazos, satrape de Cilicie et Mégabyzos, satrape de Syrie, qui venaient de soumettre l'Égypte, étaient chargés de s'opposer à ses desseins; l'un campé à la côte de Cilicie avec ses trois cent mille hommes, l'autre tenant la mer avec une flotte de trois cents vaisseaux. Kimôn sépara d'abord de sa flotte soixante navires qu'il envoya au secours d'Amyrtæos, parent et successeur d'Inaros, mis à mort par les Perses. Cet Amyrtæos, retiré dans les marais de la Libye depuis la défaite d'Inaros, venait d'en sortir et de renouveler la guerre de l'indépendance égyptienne. Le reste de la flotte athénienne se rendit en

Chypre. L'histoire exacte de cette campagne est impossible à faire. Thucydide, qui l'indique en deux mots, est en désaccord complet avec Plutarque et Diodore qui la racontent longuement. Ces deux derniers ne sont pas non plus d'accord entre eux, quoiqu'ils aient entre les mains les œuvres précieuses d'historiens perdus. Il est certain que les Athéniens assiégèrent d'abord Citium et se rendirent ensuite devant Salamis, autre ville de Chypre et sa capitale. Ce nom fut encore une fois fatal aux Perses qui subirent en mer et à la côte voisine une double et désastreuse défaite où périrent leurs armées de terre et de mer. Mais on ne saurait décider si Kimôn lui-même commanda ce renouvellement de son fameux fait d'armes de l'Eurymédon ; s'il n'était pas mort devant Citium ; s'il est vrai, comme l'écrivait Phanodémos, que ses collègues, gardant son corps sur son vaisseau, aient caché sa mort et commandé en son nom pendant trente jours ; si enfin sa dépouille mortelle fut solennellement rapportée à Athènes, ou s'il fut simplement enterré près de Citium avec tous ceux qui y périrent.

Je n'oserais non plus rien dire d'affirmatif sur le traité qui aurait été la conséquence de cette guerre. Si l'on en croit Diodore, Artaxerxès, comprenant qu'il ne pouvait pas lutter davantage avec les Athéniens, aurait ordonné à Artabazos et à Mégabyzos de faire la paix à tout prix. Ceux-ci envoyèrent des députés à Athènes et leurs propositions étaient si humbles que les Athéniens les acceptèrent avec joie. Ils envoyèrent de leur côté une ambassade dont était chef Callias, fils d'Hipponicos, le beau-frère de Kimôn, et un traité fut juré par lequel : le roi

reconnaissait la liberté et l'autonomie de toutes les villes grecques d'Asie ; les satrapes perses ne devaient point approcher par terre à moins de trois jours de marche de la mer Égée ; aucun vaisseau de guerre ne devait paraître dans cette mer ; les bornes étaient, au nord, les roches Cyanées, au sud, les îles Chélidoniennes. Par contre les Athéniens s'engageaient à ne rien entreprendre sur les possessions du roi.

D'autres, sur l'autorité de Callisthénès, pensent qu'il n'y eut jamais de traité et que la seule terreur des armes athéniennes suffit à tenir les Perses loin de la mer Égée ; d'autres encore pensent que le traité avait eu lieu aussitôt après les batailles de l'Eurymédon. Je ne vois pas de raisons pour croire que le texte du traité inséré dans la collection des décrets de Kratéros soit imaginaire. Je ne crois pas non plus que la stèle vue par Théopompos à Athènes et sur laquelle le traité était gravé, ait été fabriquée à plaisir ; bien que les lettres n'en fussent pas attiques, c'est-à-dire très-anciennes, mais ioniques, c'est-à-dire plus modernes. On conçoit aisément que, dans la restauration d'une stèle usée, les caractères aient pu être rapprochés de la forme en usage ; mais on n'admet pas volontiers la création de toute pièce d'un monument public inutilement mensonger. D'autre part, entre la bataille de l'Eurymédon et celle de Salamis, bien que les hostilités aient été suspendues temporairement par la guerre entre Grecs, il y a cependant des faits de guerre entre les Athéniens et les Perses, suffisants pour prouver qu'il n'y avait pas de paix entre les deux nations. J'incline donc à penser que Diodore dit vrai et qu'il y eut

réellement un traité fait après Salamis, en exécution duquel les Athéniens retirèrent immédiatement toutes leurs forces et même les soixante navires qui étaient en Égypte¹. Depuis lors seulement et pour longtemps les hostilités cessent entre Grecs et barbares.

¹ Thucydide.

CHAPITRE X.

Thoukydidès, fils de Mélélias, réorganise le parti de la réaction et de l'opposition à Périclès. — Guerres. — Invasion. — Paix achetée. — Les lettres, les sciences, les arts. — Sophocle, Euripide. — Anaxagoras et les savants. — Hérodote. — Les origines de la médecine. — Les Asclépiades. — Hippocrate, Euryphôn. — Architectes, Sculpteurs. — Description de l'Acropole.

Le parti des conservateurs dont l'influence renaissante avait nécessité le rappel de Kimôn ne resta pas sans chef à la mort de ce dernier. Depuis son exil de nombreuses occasions s'étaient présentées où ce parti avait dû s'opposer tant sur les affaires intérieures que sur les relations extérieures à la politique de Périclès et de ses lieutenants. Dans ces débats orageux on avait vu se placer au premier rang un homme sur les actes duquel il ne nous est pas resté de documents proportionnés au rôle considérable qu'il joua dans son temps. C'était Thoukydidès, fils de Mélélias, beau-frère de Kimôn. Sans être un grand capitaine comme celui-ci, il était guerrier cependant et nous le verrons chargé de commander une partie de la flotte lors de la guerre de Samos; mais il devait surtout son importance à son talent pour la parole qui le rendait digne de lutter contre Périclès et à son énergie comme homme politique qui lui permit de reconstituer un parti presque dispersé et réduit à ne plus oser se défendre. En effet, effrayés par la chute de Kimôn, bien

des hommes de l'ancienne aristocratie aux cœurs timides, voyant déjà leurs personnes et leurs biens à la merci de la multitude, ne pensaient plus qu'à la désarmer par leur soumission à ses volontés et leur empressement à se conformer à ses désirs, même quand ils étaient contraires à la justice et à l'intérêt de l'État. Thoukydidès sut leur rendre le courage, leur faire voir qu'ils s'avilissaient sans profit et, en appelant à lui tous ceux qu'inquiétaient les tendances du gouvernement, se faire un parti compacte à la tête duquel il put, sinon changer la marche des événements, du moins la retarder de quelques années. Sous sa direction les conservateurs et les novateurs se séparèrent en deux camps nettement tranchés. L'un fut nommé : l'oligarchie ; l'autre : le peuple. Τὸ μὲν δῆμον, τὸ δ' ὀλίγους ἐποίησε καλεῖσθαι¹.

Mais si Thoukydidès pouvait remplacer Kimôn comme chef de parti, il n'était pas comme lui l'hôte de Lacédémone et il ne se trouvait pas par conséquent dans les mêmes conditions pour maintenir la paix entre les deux États. Aussi à peine la trêve de cinq ans fut-elle expirée que leur mé-sintelligence se manifesta de nouveau à l'occasion du temple de Delphes. Les Delphiens prétendaient que le temple appartenait à leur ville seule et qu'à eux seuls revenait la présidence des cérémonies religieuses et des jeux Pythiens. Les Phocidiens soutenaient que les Delphiens usurpaient les droits de la nation entière. Comme les Phocidiens étaient les plus nombreux, ils s'étaient mis en possession du temple ; mais les Lacédémoniens, prenant fait et cause pour les Delphiens, envoyèrent une armée,

¹ Plutarque, *Périclès*.

reprirent le temple, le leur rendirent, et firent graver, sur le côté d'un grand loup de bronze placé près de l'autel, que les Lacédémoniens, après avoir rendu aux Delphiens l'intendance du temple, avaient obtenu d'eux le privilège de passer avant tous autres quand ils voudraient consulter l'oracle. A peine les Lacédémoniens furent-ils retournés chez eux que les Athéniens envoyèrent une expédition commandée par Périclès, reprirent le temple aux Delphiens, le rendirent aux Phocidiens et firent graver une autre inscription sur l'autre côté du loup de bronze, d'après laquelle le droit de passer les premiers leur était donné par les Phocidiens.

Ainsi recommencèrent les hostilités. Plusieurs des alliés-sujets d'Athènes en profitèrent pour se soulever. Les Mégariens commencèrent. Entrés les derniers dans l'alliance, ils s'en étaient lassés les premiers; soit que la domination des Athéniens leur eût paru moins douce qu'ils ne l'avaient cru; soit plutôt que les excès de la démocratie ayant amené le rétablissement de l'oligarchie¹, celle-ci fût naturellement retournée à ses anciennes alliances. En apprenant la défection de Mégare, les Athéniens y coururent, battirent les Mégariens en bataille rangée et les forcèrent à se renfermer dans leur ville. Mais, pendant ce temps, une grande partie des villes de la Béotie, se soulevaient, Orchomène, Coronée et plusieurs autres. L'oligarchie y avait repris le dessus; les exilés et les émigrés avaient été rappelés, et, devenus maîtres du pouvoir, ils étaient rentrés dans l'alliance de Thèbes. Aussitôt s'organisa une expédition pour les réduire. Tolmidès,

¹ Aristote, *Polit.*, l. 5, ch. 2 et 4.

fils de Tolmæos, l'aventureux général qui avait ravagé le Péloponnèse, pillé l'arsenal des Lacédémoniens et battu en diverses circonstances les Péloponnésiens, était à sa tête. Elle se composait de mille hoplites d'élite, appartenant aux premières familles d'Athènes, engagés volontairement, et de contingents alliés dont la force numérique n'est pas connue.

En quoi cette expédition était mal combinée, il est difficile de le juger maintenant; mais elle paraissait telle à Périclès. A cette époque il était déjà le plus influent des hommes politiques sur les délibérations de l'assemblée du peuple; mais il n'y régnait pas encore comme plus tard presque en souverain. Il s'opposa donc à la campagne projetée sans pouvoir parvenir à l'empêcher; il ne réussit pas même à la retarder : « Attends au moins un peu, disait-il à Tolmidès, et si tu ne veux pas écouter Périclès, écoute le temps qui est toujours le meilleur conseiller et le plus sage. » Sa réputation d'habileté s'accrut encore par cette opposition. Les débuts de l'expédition furent heureux : Chéronée, une des villes révoltées, fut prise et ses habitants réduits en servitude. Tolmidès se retira après y avoir mis une garnison; mais les succès furent de courte durée : en continuant sa marche, l'armée athénienne tomba près de Coronée dans une embuscade; elle fut attaquée à l'improviste et entourée par une armée nombreuse composée des troupes d'Orchomène et de quelques autres villes béotiennes auxquelles s'étaient joints des exilés de l'Eubée chassés de leur pays par les Athéniens comme ennemis de leur domination. La vaillance de Tolmidès ne servit qu'à lui assurer

une mort glorieuse : il périt en combattant et, avec lui, un grand nombre d'Athéniens ; tous les autres furent faits prisonniers. Cette sanglante défaite obligea les Athéniens à rendre à la liberté toutes les villes de Béotie. Ce fut la rançon de leurs captifs au salut desquels ils sacrifièrent les résultats de la campagne fameuse de Myronidès et de la journée des OEnophytes.

Le succès de la Béotie entraîna l'insurrection de l'Eubée séparée d'elle seulement par l'étroit canal de l'Euripe. Là comme partout, l'aristocratie était hostile aux Athéniens qui avaient exilé les plus exaltés des riches et des nobles appelés dans le pays hippobotes, nourrisseurs de chevaux, chevaliers. C'était cette partie de l'aristocratie eubéenne qui s'était jointe aux troupes béotiennes à Coronée ; mais il en restait encore un grand nombre dans l'Eubée. Lorsque les exilés vainqueurs de Tolmidès repassèrent l'Euripe, il ne leur fut pas difficile de soulever le peuple contre la domination étrangère. La haine contre les Athéniens était si grande dans certaines villes, qu'un vaisseau d'Athènes ayant été pris par les Histiéens, tout l'équipage fut massacré sans exception ; cruauté que les Histiéens payèrent cher plus tard.

Périclès partit pour l'Eubée avec une armée ; mais à peine y fut-il arrivé qu'il apprit l'invasion de l'Attique par les Péloponnésiens. Les Mégariens avaient organisé une coalition des Lacédémoniens, des Épidauriens, des Sicyoniens et des Corinthiens, et il est probable que les chefs de l'insurrection eubéenne agissaient de concert avec eux. Le secret avait été bien gardé, ce qui était chose facile, une expédition sur le continent n'exigeant

pas de longs préparatifs. A Athènes, les généraux faisaient simplement afficher sur les statues des dix éponymes les *catalogues*¹ des soldats qui devaient faire la campagne. Le kéryx publiait le jour et l'heure du départ, l'ordre de prendre avec soi des vivres pour trois jours; et chacun de ceux qui trouvaient leur nom sur le tableau suspendu à l'éponyme de sa tribu, partait portant sa provision de farine et de fromage dans son γυλιός, sorte de havre-sac en osier. L'on était prompt à partir et l'on arrivait vite parce que les belligérants n'étaient pas loin les uns des autres.

Lorsque Périclès revenu précipitamment de l'Eubée arriva, la population entière de l'Attique était dans un effroi indescriptible; les Péloponnésiens avaient déjà pillé la campagne d'Éleusis et la plaine de Thria. Kimôn et après lui Périclès avaient suivi les errements de Thémistoklès pour le développement des forces militaires d'Athènes, c'est-à-dire qu'ils avaient tout donné à la marine et peu à l'armée de terre. Leurs hoplites valaient tous les soldats du monde; mais ils étaient peu nombreux. Les Péloponnésiens au contraire s'étaient attachés à augmenter leurs forces de terre, et dans cette circonstance ils avaient réuni tous leurs efforts pour mettre sur pied une armée capable de venger tous les échecs, tous les maux et toutes les injures de la dernière guerre. Périclès se trouva donc en face d'une armée tellement supérieure à la sienne qu'il eût été insensé à lui d'accepter le combat offert chaque jour. Il n'y pensait pas : énergique entre tous quand il

¹ Κατάλογοι. Aristoph., *Pax*, 1183; *Acharn.*, 1097, etc., Scholies.

y avait lieu, il était trop habile pour ne pas être prudent, et sa réputation d'intrépidité lui permettait de se glorifier de cette prudence. Il aimait que ses soldats sussent bien que, quand il engageait une bataille, ils devaient la gagner en se battant bien : « Soyez tranquilles, disait-il, vous vivrez longtemps s'il n'y a que moi pour vous mener à la boucherie¹. »

Cette fois il se trouvait dans une situation embarrassante; ne pouvant ni combattre sans se faire tailler en pièces, ni souffrir sans combattre le pillage de l'Attique qui, n'étant pas prévu, devait causer des maux incalculables. La vénalité des chefs spartiates le sauva. L'armée coalisée était commandée par le roi de Sparte Pleistoanax, fils de Pausanias, assisté par le Spartiate Cléandridas que les éphores lui avaient adjoint pour le conseiller et le surveiller, à peu près comme dans la révolution française on attachait des représentants du peuple aux généraux qui commandaient les armées de la république. Le surveillant et le surveillé étaient aussi cupides l'un que l'autre : Périclès entama des négociations avec eux, et, moyennant vingt talents qu'il leur partagea, l'affaire s'arrangea comme il lui plut². Pleistoanax et Cléandridas s'en retournèrent avec leur armée et leurs alliés. Il est probable que l'on arrêta dès lors la trêve de trente ans, jurée quelque temps après, et par laquelle les Athéniens renonçaient aux villes de Pagæ, Nisæe et Trézène et à la partie de l'Achaïe conquise dans la dernière guerre. Sacrifice illusoire; car les Athéniens ne pouvaient pas

¹ Plut., *Vit. Pericl.*

² Éphore, cité par Schol. d'Aristoph., *Nuées*, 859.

défendre ces villes, s'ils les possédaient encore. Je suppose même que les alliés n'avaient pas manqué d'en chasser les garnisons athéniennes dans leur marche sur l'Attique.

Périclès put donc retourner avec cinquante vaisseaux et cinq mille hommes de troupes dans l'Eubée qui, abandonnée à elle-même, fut obligée de se soumettre. Toutes les villes furent reçues à composition, à l'exception d'Histiée dont les habitants furent chassés et les terres partagées par la voie du sort à des colons athéniens, en punition de la cruauté exercée sur l'équipage du vaisseau athénien.

La retraite de l'armée avait été accueillie à Sparte avec indignation : chacun devinait facilement que ses chefs s'étaient laissé corrompre ; mais il n'y eut plus de doute ni sur le fait, ni sur le chiffre, lorsqu'on apprit que, dans sa reddition de comptes, Périclès avait inscrit une somme de vingt talents employés « *pour dépense nécessaire* », εἰς τὸ δέον, et que personne n'avait fait d'observations, tant l'usage de ces fonds secrets était connu et approuvé de tous. L'aristocratie seule alors faisait de l'opposition à Périclès ; elle n'avait garde d'attaquer une mesure qui avait sauvé ses terres et ses maisons de campagne.

Le roi Pleistoanax fut condamné à une amende si forte qu'il ne put la payer et fut obligé de s'exiler ; Cléandrides, qui avait pris les devants, fut condamné à mort par contumace. Cela n'empêcha pas la trêve de trente ans d'être ratifiée et d'être observée pendant neuf ans. Plusieurs auteurs anciens, et parmi eux Théophraste, affirmaient que Périclès usa pour faire accepter la trêve

des mêmes moyens qu'il avait employés pour obtenir la retraite de l'armée et que pendant plusieurs années il continua à faire passer de l'argent aux autorités spartiates, jusqu'à ce qu'il eût mis Athènes en état de résister à toutes les coalitions continentales.

Telle était alors sa position : à l'extérieur il lui fallait acheter la paix ; à l'intérieur il lui fallait acheter la faveur de la multitude et l'acheter par des moyens qui durent souvent répugner à sa sagesse d'administrateur. Mais les riches et ceux bien plus nombreux qui dépendaient d'eux votaient avec Thoukydidès ; il fallait se faire une majorité ou renoncer au pouvoir, et l'on doit dire à son honneur que, si quelques-uns de ses actes sont discutables à certains points de vue, il n'en est point que l'historien doive flétrir de prime abord comme ne pouvant être avoué par aucun parti politique honnête et de bonne foi. Nous l'avons déjà vu faire salarier les diverses fonctions publiques jadis gratuites, partager au peuple les terres conquises sur l'ennemi ou confisquées sur les révoltés ; en même temps il favorisait l'établissement de colonies athéniennes sur divers points par des subventions de toute nature. Sous son administration, la Chersonèse, séparée du continent par une forte muraille construite en travers de l'isthme, reçut mille colons athéniens ; d'autres furent établis à Andros et à Naxos. Thurium s'éleva par ses soins en Italie sur les ruines de l'ancienne Sybaris détruite depuis cinquante-huit ans. Par là il venait en aide à des citoyens pauvres, il se débarrassait de gens que la misère rendait turbulents et dangereux, et en même temps il augmentait la puissance d'Athènes.

La marine lui fournissait aussi un moyen de se faire des partisans. Chaque année soixante vaisseaux parcouraient les mers et longeaient les rivages bordés de villes grecques. Sur ces vaisseaux, une foule de citoyens peuplés gagnaient en quelques mois de l'été de quoi faire vivre leur famille pendant le reste de l'année et en même temps ils devenaient des hommes de mer accomplis. Pour se les mieux attacher, Périclès commandait souvent la flotte, visitant les villes alliées, s'informant de leurs besoins et cherchant à les satisfaire afin que la crainte et la reconnaissance leur ôtassent l'envie de se soulever. C'est ainsi qu'il alla lui-même en Thrace faire commencer les travaux du mur qui fermait l'isthme de Chersonèse. Une autre fois il alla jusqu'au fond de la mer Noire, chassa un tyran qui s'était établi à Sinope et partagea les terres de ce tyran entre six cents de ses hommes qui formèrent ainsi le noyau d'une colonie nouvelle.

Cependant les fêtes, les spectacles, les banquets publics, payés en partie par les riches, en partie par le trésor, ne cessaient point. L'événement a prouvé qu'il y avait là une source de graves abus, et, les démagogues enchérissant les uns sur les autres pour plaire au peuple, les spectacles, les fêtes, les distributions de plaisirs et d'aliments devinrent plus tard la ruine des fortunes particulières et du trésor public. On doit dire à la justification de Périclès que l'usage et l'abus ne sauraient être mis sur la même ligne. De son temps les particuliers qui supportaient les frais des représentations théâtrales et des solennités religieuses agissaient, non pas contraints et forcés comme ils le furent dans la suite, mais volontai-

rement pour se faire eux-mêmes aimer et admirer. Les frais supportés par le trésor n'étaient pas hors de proportion avec les revenus. La meilleure part de ces revenus provenaient, il est vrai, du tribut des alliés; mais nous verrons tout à l'heure comment Périclès établissait que les Athéniens, gagnant bien cet argent, avaient le droit d'en disposer.

Le sentiment qui poussait ce grand homme d'État n'était pas seulement cette mesquine ambition qui convoite les dignités pour le luxe et leur prestige aux yeux du vulgaire; c'était surtout la passion de la gloire pour lui et pour son pays, l'amour sincère de l'art, le désir d'élever le niveau intellectuel du peuple qu'il dirigeait, le besoin de mettre en pleine lumière et de rendre accessibles à tous les chefs-d'œuvre surgissant de toute part avec un ensemble qui ne s'est reproduit à aucune époque historique. Voilà pourquoi les contemporains et la postérité lui ont pardonné les petits moyens à l'aide desquels il acquit et conserva ce pouvoir dont il fit un si bel usage: on n'a pas voulu voir une série de *manœuvres électorales* dans la protection dont il entoura les grands génies de son temps et le zèle avec lequel il multiplia pour eux les occasions de se produire.

Suspendons ici le récit des événements politiques pour considérer un instant le spectacle que présente le mouvement de l'esprit humain à ce plus beau moment du grand siècle.

Depuis l'exil de Kimôn, le vieil Æschyle vaincu en 468 par Sophocle avait pris sa revanche. Vers la soixante-

dix-neuvième olympiade¹, il avait donné la trilogie à laquelle appartenaient les *Suppliantes*. En 458² il donna l'*Orestie*, sa plus belle œuvre, et il est probable qu'il donna encore plus tard la *Prométhéide*. Dans le même moment Sophocle mettait à la scène ses ouvrages les plus parfaits. Fils de Sophilos, Colonéen, il était né en 495³, quinze ans avant la bataille de Salamine, et il avait été du chœur des chanteurs autour du trophée de cette victoire. C'est douze ans plus tard que son *Triptolémus* l'avait, au jugement de Kimôn, emporté sur la trilogie thébaine d'Æschyle dont les *Sept devant Thèbes* faisaient partie. Depuis lors chaque année ses œuvres se succédèrent aussi étonnantes par leur exécution irréprochable que par leur nombre. *Antigoné*, la trente-deuxième de ses cent vingt-trois tragédies, fut jouée en 440. Il remporta vingt-quatre fois le prix.

Comme Æschyle il se distingua par sa valeur militaire, et assez pour être nommé stratège. Nous l'allons voir commander à Samos avec Périclès dont il était alors le collègue et l'ami. On ne peut savoir s'il fit en cette qualité d'autre campagne, parce qu'il y eut un autre général du même nom à la même époque. Iôn de Chio, poète lyrique et tragique qui vint à Athènes au temps de Kimôn dont il fut le commensal, et qui plus tard écrivit un livre d'anecdotes sur les hommes célèbres dont sa patrie reçut la visite, prétendait que Sophocle, très-bon citoyen

¹ 426 à 460.

² (82^e ol., 2).

³ (71^e ol., 2).

d'ailleurs, se montra également médiocre pour la stratégie et la politique. Rien de plus croyable : bien que le génie ne soit pas seulement une longue patience, comme on l'a dit, cependant sa manifestation exige un travail tellement absorbant que les grands hommes ignorent souvent les choses les plus élémentaires des connaissances étrangères à leur art. Faut-il croire de même les assertions relatives aux mœurs des trois tragiques ? Faut-il accepter comme authentiques les épigrammes attribuées par le péripatéticien Hiéronimos de Rhodes à Sophocle et à Euripide, suivant lesquelles Æschyle aurait été un ivrogne n'écrivant que sous l'influence du vin, Sophocle un débauché adonné à des plaisirs infâmes, Euripide un hypocrite qui haïssait seulement les femmes dans ses drames, et se livrait à la débauche, à l'adultère même encore plus réprouvé des Grecs que les vices contraires à la nature ? Non, à mon sens, ces grands esprits devaient être aussi incapables d'une basse jalousie et de hideuses calomnies que d'une vie honteuse.

Sophocle, après avoir perdu une première femme citoyenne et dont il avait un fils, Iophôn, son héritier légitime, épousa une Sicyonienne, nommée Théoris, qui lui donna également un fils : Sophocle le jeune, aussi poète tragique comme Iophôn. Soit que dans son extrême vieillesse, tout entier à son art, il eût négligé l'administration du patrimoine auquel Iophôn devait seul prétendre ; soit que, dans sa tendresse pour Théoris et le fils qu'il avait eu d'elle, il eût paru disposé à leur donner plus que la loi ne le permettait, Iophôn crut pouvoir s'adresser à la phratrie pour le faire interdire. Tout le monde

sait comment le poëte récita à ses phratores le plus beau chœur d'*Œdipe à Colone* qu'il venait de composer à quatre-vingt-neuf ans, et comment ceux-ci, frappés d'admiration à l'audition de cette admirable poésie, repoussèrent la demande d'Iophôn.

Quelle confiance peut-on avoir dans ce que disent les anciens sur la vie privée des hommes célèbres, quand on voit Aristophane reprocher à Euripide d'être fils d'une marchande de légumes, et Philochoros démontrer qu'elle était, au contraire, d'une des meilleures familles de la cité ainsi que Mnésarchos ou Mnésarchidès, son mari, père du poëte? Né en 480, l'année même de la bataille de Platée, il avait d'abord étudié la peinture, puis la rhétorique et la philosophie; enfin il avait donné sa première pièce de théâtre en 455, l'année même où mourut Æschyle. Depuis lors jusqu'à la fin de la guerre du Péloponnèse, il fit représenter soixante-quinze drames, suivant les uns, quatre-vingt-douze, suivant les autres. Il mourut à la cour d'Archélaos, roi de Macédoine, en 407; déchiré par les chiens du roi, dit-on, ou par des femmes comme Orpheus, et cela pour avoir séduit un jeune mignon du roi, ou encore une femme mariée. D'autres, au contraire, affirment qu'il fut de mœurs très-austères, d'un caractère mélancolique. Il eut deux femmes qui se conduisirent mal et le rendirent très-malheureux. Je crois ces derniers, parce qu'il est bien établi qu'Euripide fut l'ami intime de Sokratès, ce qui est la meilleure de toutes les garanties de moralité. Telle fut leur liaison que le sage passait pour le collaborateur

¹ (75° ol., 1).

habituel du poëte. Ces deux hommes avec les mêmes opinions politiques et religieuses durent avoir les mêmes ennemis, et c'est probablement à leurs persécutions qu'il faut attribuer la retraite d'Euripide en Macédoine. Quoiqu'il en soit, sa mémoire resta chère aux Athéniens, et l'annonce de sa mort causa à Athènes d'unanimes regrets. Ce jour-là son prétendu ennemi, le vieux Sophocle, près de mourir aussi et faisant représenter sa dernière pièce, monta sur le théâtre avec ses choristes sans couronnes, contre l'usage et en signe de deuil public.

A cette brillante époque, les grands talents étrangers affluaient en foule vers la capitale intellectuelle, le *Prytanée de la Grèce*¹. Le plus illustre fut sans contredit Anaxagoras. Né à Clazomène en Ionie au commencement du cinquième siècle, il vint s'établir à Athènes en 456, apportant avec lui les fruits, tout nouveaux pour les Athéniens, des travaux de cette grande école ionienne fondée jadis par Thalès de Milet. L'histoire de la philosophie, pour distinguer les hommes de cette école de leurs contemporains et de leurs successeurs, leur a attribué le nom de *physiciens* ou *physiologues*. En effet, adonnés surtout aux sciences naturelles, dans leurs ouvrages ordinairement intitulés *περὶ φύσεως*, *de natura rerum*, après avoir cherché à résoudre le grand problème de l'origine des choses en général, ils les étudiaient ensuite séparément sous tous leurs aspects, de manière à former un ensemble complet de ce que nous appelons les sciences physiques et naturelles. Anaxagoras, le premier, avait osé mettre

¹ Platon, *Protagoras*.

au sommet de son édifice une intelligence suprême, Νοῦς, seul auteur et directeur de l'univers, qui seul avait imprimé à la masse confuse un mouvement de rotation à la faveur duquel les *homéoméries*, les atomes semblables, s'étaient réunis à leurs semblables pour former les corps. De là il passait à l'étude des corps célestes, à l'astronomie, la météorologie, la physique, les mathématiques, l'histoire naturelle.

Sans aucun doute il y a loin de la science d'Anaxagoras à la science moderne ; mais la science est comme un monument auquel chacun apporte sa pierre : ceux qui ont fourni la base ont autant de droits à la reconnaissance de la postérité que ceux qui ont fourni le couronnement. Si les erreurs des philosophes du cinquième siècle sont nombreuses sur les choses qu'il n'est pas donné à l'homme de connaître par lui-même et sur celles qui ne sont pas d'une utilité immédiate comme l'explication des phénomènes célestes et naturels, ils possédaient cependant déjà un nombre de vérités suffisantes pour intéresser les esprits sérieux et un grand nombre de connaissances utiles, principalement dans la partie des sciences applicables aux arts et à l'industrie. Le savant Ionien fut donc, dès son arrivée à Athènes, entouré d'un cercle nombreux d'auditeurs parmi lesquels on comptait la plupart des hommes qui furent célèbres quelques années plus tard : Périklès, Sokratès, Euripide et tant d'autres. Deux autres Ioniens, Diogène d'Apollonie et Archélaüs de Millet, appartenant à peu près à la même école, enseignaient en même temps que lui. D'autres venaient d'Italie, comme Parménidès et Zé-

n on d'Élée, deux chefs d'importantes écoles. Ce n'est point ici le lieu d'expliquer par quelle différence de doctrine philosophique et générale ces derniers s'écartaient des Ioniens, bien que leur enseignement fût également encyclopédique et probablement très-semblable dans ses détails. Ils ne firent que séjourner à Athènes; Prodicus de Céos et Hippias d'Élis y firent de longs et fréquents voyages; Protagoras d'Abdère s'y fixa à demeure. Lui aussi avait sa philosophie particulière et un cours d'éducation analogue à celui de ses contemporains; mais chez lui la rhétorique occupait une place plus considérable que chez les autres. Tous enseignaient la grammaire et l'art de parler; lui le premier à Athènes ouvrit un véritable cours d'éloquence judiciaire et politique. C'est là ce qui lui donna une célébrité particulière.

Anaxagoras avait été le maître de Périclès et son ami, Protagoras fut son ami et le maître de ses enfants. Il lui confia l'éducation de son fils aîné, Xanthippos, qui fut un mauvais sujet, et de son second fils, Paralos, qui mourut trop jeune pour qu'on pût savoir ce qu'il eût été. Périclès se plaisait à rassembler dans sa maison tous ces savants, et les soucis ne l'empêchaient point de prendre à leurs conversations un tel plaisir que son fils Xanthippos en faisait un sujet habituel de plaisanteries.

Parménidès et Zénon d'Élée assistèrent à une fête des grandes Panathénées, celle qui, suivant les évaluations les plus vraisemblables, fut célébrée la première après la 82^e olympiade. A ce compte ils durent entendre la première lecture publique du « père de l'histoire ».

Hérodote, fils de Lyxès, était né en 484¹ à Halicarnasse. Sous le règne de Lygdamis, petit-fils de cette Artémisia dont Xerxès avait dit à Salamine qu'elle seule s'était montrée homme parmi tant de femmes, il avait occupé une place importante dans le parti qui voulait renverser ce tyran pour établir un gouvernement libéral. La non-réussite de ses projets l'avait fait proscrire, et il s'était retiré à Samos d'où il n'avait cessé de travailler à la révolution qu'il désirait. Il était revenu à Halicarnasse lorsqu'elle fut accomplie ; mais il paraît que le tyran avait été remplacé par une oligarchie non moins tyrannique avec laquelle Hérodote se trouva en opposition. Exilé une seconde fois, il avait abandonné définitivement sa patrie, et depuis lors il consacrait sa vie à parcourir le monde antique dont il avait résolu d'écrire l'histoire. On ne peut savoir s'il fit à Athènes un séjour prolongé ou s'il en fit plusieurs ; mais je ne vois aucune raison de contester qu'il ait lu aux grandes Panathénées de 446 un fragment de son œuvre déjà commencée et un autre douze ans plus tard à Olympie. Suivant la tradition, et je ne vois encore aucune raison de la rejeter, à l'une de ces lectures, la première nécessairement, un jeune homme de quinze ans, qui devint plus tard Thucydide l'historien, se serait fait remarquer par un tel enthousiasme qu'Hérodote, flatté, lui aurait prédit à lui-même un brillant avenir littéraire. Il était tout à fait dans les usages des Grecs de faire à ces réunions solennelles des discours, des lectures et des conférences. Privés du secours de l'impri-

¹ (7ⁱe ol., 1).

merie, c'est là seulement que les savants et les littérateurs pouvaient faire connaître leurs œuvres et donner aux auditeurs l'envie d'avoir des copies de l'ouvrage entier. Ce qui serait incroyable, ce serait qu'Hérodote ne se fût pas conformé à cet usage. Il n'eut du reste pas que Thucydide pour admirateur enthousiaste à Athènes ; jusqu'alors on n'y avait connu en fait d'histoire que des généalogies analogues à celles de l'Athénien Phérécydès. Ces ouvrages commençaient invariablement par Zeus, dont ils énuméraient tous les descendants jusqu'aux contemporains en se bornant à mentionner les faits principaux de la biographie de chaque personnage. La manière nouvelle dont Hérodote traitait l'histoire, « la grâce du style, l'harmonie de la phrase, la douceur charmante et naturelle du dialecte ionien, la richesse des idées, cette réunion de mille beautés diverses qui font le désespoir de quiconque se flatte d'y atteindre ¹ », transportèrent d'admiration les Athéniens. Peut-être aussi, l'historien eut-il soin de leur lire un des paysages les plus flatteurs pour leur amour-propre national. Un pséphisma, voté sur la proposition d'Anytos, lui accorda une récompense de dix talents pris sur le trésor public. Depuis lors Hérodote alla finir son ouvrage et ses jours dans la nouvelle colonie de Thurium, où il mourut âgé, dit-on, de soixante et dix-huit ans.

Au nombre des hommes extraordinaires qui purent se rencontrer à la même époque à Athènes, je crois devoir compter aussi Hippocrate, le prince de la médecine.

¹ Lucien.

— La médecine naquit naturellement, à l'origine de la civilisation, du besoin qu'ont les uns d'être délivrés de leurs maux et du désir qu'ont les autres de faire tourner ce besoin à leur profit. Il n'y eut place d'abord que pour la fourberie et la superstition. Dans l'absence des plus simples notions de l'art de guérir, faute de pouvoir recourir aux remèdes naturels, les guérisseurs, les uns crédules, les autres trompeurs, firent appel à la puissance occulte de leurs dieux particuliers. L'art de guérir resta confondu avec la magie ou la sorcellerie, et pour un certain public ne s'en est jamais tout à fait séparé. Il y a encore aujourd'hui en France des provinces où l'on guérit les maladies par « *des paroles* », souvenir des épodes antiques. Ce fut peu à peu que les *philtres* et les *pharmaka*, après avoir été seulement des paroles, prirent un corps et devinrent des breuvages et des aliments. Le mépris étant le seul châtiment des mauvais médecins ¹, la profession était libre; chacun, homme ou femme, pouvait l'exercer à sa guise, pourvu cependant qu'il le fit à peu près innocemment et que les épodes, les philtres et les *pharmaka* ne servissent point à des actes criminels. Démosthène cite une *pharmakeutria* mise à mort avec sa famille pour mauvais emploi de sa science.

Mais de même qu'on vit la *gens* poétique des Homérides conquérir par le génie de ses membres le monopole de la poésie épique et parcourir la Grèce en chantant les ancêtres des rois qui les recevaient dans leurs palais et les enrichissaient de leurs dons; ainsi la *gens* des As-

¹ Hippocrate, νόμος.

clépiades sut élever sa réputation médicale au-dessus de celle des charlatans vulgaires, à ce point que l'exercice de la médecine proprement dite se trouva à peu près concentrée dans ses mains. — Asclépios n'est-il, comme le dit Pausanias, qu'une personnification de l'air sain nécessaire à la santé¹? ou un chef de clan qui prit part à l'expédition des Argonautes? ou encore un sorcier, charmeur de serpents, grandi et déifié par ses descendants? Nous chercherions en vain la solution de cette question. Dès une époque très-reculée, il était classé comme fils d'Apollon et dieu de la médecine. Ses fils prétendus, Machaon et Podaleirios, qu'Homère fit assister au siège de Troie, étaient les ancêtres, l'un des Asclépiades du Péloponnèse, l'autre des Asclépiades de l'Asie Mineure, qui habitaient la Doride et les îles Doriennes. Les uns et les autres pratiquaient dans les Asclépieions, temples d'Asclépios, ne se faisant pas faute de rehausser l'importance de leur médication par l'intervention du dieu. A Épidaure, par exemple, le malade, après avoir subi un jeûne prolongé, couchait dans le temple. Le dieu lui apparaissait et lui donnait une consultation que les Asclépiades lui expliquaient le lendemain matin. Le succès de ces jongleries n'eût point été long si les Asclépiades n'eussent sérieusement cherché les moyens de guérir et n'étaient parvenus à la connaissance d'un certain nombre de remèdes efficaces. Leur procédé d'observation consistait à faire consacrer dans leurs temples par les malades des tableaux retraçant la maladie et son traitement². La suite

¹ Pausan., I. VII, *Achaïe*, 22.

² Strabon.

de ces tableaux formait un ensemble d'expériences dont ils pouvaient tirer d'utiles conclusions. Ils joignaient d'ailleurs la chirurgie à la médecine, raccommodaient les bras et les jambes et exécutaient même habilement des opérations difficiles.

Hippocrate serait né la première année de la 85^e olympiade ¹, d'une des meilleures de maisons de la *gens* des Asclépiades de Cos, si l'on veut en croire ses biographes qui nomment sans lacune les quinze ascendants qui le joignent à Podaleirios. — On voit rarement, dans quelque genre que ce soit, un grand homme apparaître entièrement isolé au milieu de son siècle. Déjà lorsque parut Hippocrate, d'un bout à l'autre du monde grec, les philosophes naturalistes avaient tourné leurs études vers l'observation du corps humain et de ses maladies.

Les pythagoriciens et Empédocle dans la grande Grèce, Diogène d'Apollonie en Crète, Anaxagoras de Clazomène, Démocrite d'Abdère, avaient écrit et écrivaient sur la médecine et l'anatomie. Rien n'indique d'ailleurs que ces philosophes aient joint la pratique à la théorie et aient exercé la médecine. Des écoles médicales s'étaient élevées à Crotone et à Cnide, dont la célébrité ne fut éclipsée que par celle de Cos, dont Hippocrate, encore qu'elle existât avant lui, peut être considéré comme le fondateur véritable.

Il en est de la médecine comme des autres sciences; si on la compare à celle de nos jours, sans doute on trouvera dans celle d'Hippocrate bien des erreurs et

¹ (460 av. J.-C.).

bien des lacunes; mais il faut juger la valeur d'un homme par ce qu'il a enseigné à ses contemporains et non par ce qu'il a appris de ses prédécesseurs. N'ayant pas les œuvres de ses devanciers, nous devons nous en tenir, pour l'apprécier, au sentiment des hommes de son temps et constater qu'il a été regardé par eux comme ayant fait faire à la science un pas immense; qu'ils l'ont tenu pour un grand savant, pour un grand praticien, pour un grand écrivain. Dans l'antiquité son autorité a été longtemps souveraine, et de nos jours une partie de son œuvre est encore l'objet d'une juste admiration. Son caractère nous est connu par ses écrits; celui-là fut un travailleur et un observateur scrupuleux, qui a mis en tête de ses aphorismes cette belle maxime si bien frappée au coin du grand siècle : « La vie est courte, l'art est long, l'expérience trompeuse, le jugement difficile. » Celui-là était un grand ennemi du charlatanisme qui a écrit qu' « entre deux manières de traiter une maladie, il faut toujours choisir celle qui parle le moins aux yeux du vulgaire; l'homme de cœur et le véritable artiste méprisent le vain engouement de la foule ». Celui-là enfin était un cœur généreux et charitable, qui défendait dans ses préceptes au médecin de faire prix avec le malade avant d'entreprendre le traitement de la maladie : « Il vaut mieux rencontrer l'ingratitude que passer pour cupide, » et qui ordonnait de guérir les pauvres gratuitement, car « la philanthropie et l'amour de l'art sont inséparables ».

Nous savons par un passage de Platon qu'Hippocrates enseignait la médecine, qu'il l'enseignait à prix d'argent, et à des étrangers à la *gens* des Asclépiades. Cependant,

quoiqu'il ait plus que tout autre contribué à séparer la science de la religion, quoiqu'il puisse même, d'après divers passages de son livre et le ton dont il parle de la mantiké, être considéré comme un esprit fort, il ne communiquait pas les secrets de la science à ces étrangers, lui ni les autres Asclépiades, sans les avoir préalablement agrégés à leur *gens* par une initiation religieuse et une quasi-adoption. Ceci résulte du texte du *serment* ou *vœu* dont la rédaction appartient à Hippocrates lui-même et qui était prononcé par l'aspirant médecin à cette occasion. Celui-ci, après avoir pris un engagement par écrit pour les conditions pécuniaires du marché, jurait par Apollon médecin et tous les dieux du ciel « de considérer son maître comme un père, de faire vie commune avec lui, de mettre sa fortune à sa disposition « s'il en avait besoin, de considérer ses enfants comme « des frères, de leur transmettre sans salaire ni contrat « l'initiation et l'enseignement scientifique qui ne se doit « vent donner qu'aux disciples ayant prononcé le vœu « et signé le contrat conformément à la loi médicale » : Il s'engageait de plus « à ne mal faire en rien, à toujours « agir dans l'intérêt des malades, à ne pas donner de « poisons ni d'abortifs, à ne pas pratiquer la castration « même sur ceux qui le demanderaient, à ne pas profiter « de la facilité avec laquelle le médecin est reçu dans « les familles pour séduire les femmes, les filles ni les « enfants, enfin à taire ce qu'il a pu apprendre de contraire au prochain dans et hors l'exercice de ses fonctions. »

Hors ces quelques points qui ressortent naturellement

des livres d'Hippocrate, on chercherait en vain un terrain solide pour reconstruire sûrement sa biographie. Ceux de ses historiens dont les livres ont survécu, Soranus, Tzetzes, Suidas, ont vécu cinq cents ans après lui. Ératosthène, le plus ancien des auteurs auxquels ils ont puisé, vivait à Alexandrie en 260 avant Jésus-Christ, c'est-à-dire deux cents ans après Hippocrate. Tous ont puisé à des documents très-anciens, presque contemporains, mais apocryphes, annexés aux livres hippocratiques. La critique sévère est donc en droit de dire qu'il n'y a pas dans tout cela un mot qu'on doive considérer comme vrai. C'est là cependant, je crois, être trop rigoureux. En somme tous ces documents sont émanés d'Asclépiades glorifiant leur héros, mais brodant sur un fond réel. Il est vraisemblable qu'Hippocrate fut comme tous ses confrères *périodeute* et qu'il séjourna en divers pays. On doit admettre que, pendant l'administration de Périclès et les premières années de la guerre du Péloponnèse, il s'arrêta à Athènes et y enseigna la médecine, ainsi qu'à Thasos et finalement en Thessalie où il mourut. Son tombeau se voyait entre Gyrtion et Larisse. Sans doute Hippocrate n'a point délivré les Athéniens de la peste ; mais il a pu se distinguer parmi les médecins qui, au dire de Thucydide, « la combattaient en vain et mouraient comme les autres ». Il est très-possible que les Athéniens, en récompense de ses services, lui aient, comme le disent les biographes, accordé la *sitêsis* au prytanée et l'initiation gratuite aux mystères d'Éleusis. Il est très-possible encore que son fils Thessalos ait ac-

compagné comme médecin l'armée athénienne à l'expédition de Sicile. Sans doute le fameux tableau de Girodet, qui décore la salle du conseil de l'École de médecine de Paris, représente une scène tout à fait imaginaire; jamais l'Asclépiéion d'Athènes n'a vu une ambassade persane répandre des urnes pleines d'or et de pierreries aux pieds du grand médecin; ni celui-ci les repousser dédaigneusement en disant qu'il se devait au salut des Grecs; mais il a très-bien pu refuser à une époque quelconque de sa vie d'aller s'établir à la cour d'Artaxerxès comme le firent plusieurs Asclépiades. Le sort de son compatriote Apollonidès de Cos n'était pas fait pour l'y attirer. Ce médecin avait été enterré vif en Perse après avoir été torturé pendant deux mois. Il avait, il est vrai, fort mal observé le serment iatrique, car il avait séduit une princesse qu'il était chargé de guérir. Ce qui dut surtout retenir Hippocrate, ce fut le fier sentiment national du Grec triomphant des barbares; l'amour de la société grecque, de la science, de l'art, des lettres; l'esprit d'indépendance et le mépris de ces races soumises à un honteux despotisme. « Comment, dit-il, ne seraient-ils
« pas des lâches, ces Asiatiques qui ne s'appartiennent
« pas à eux-mêmes, mais à un maître? qui luttent non
« à qui l'emportera dans les exercices militaires, mais à
« qui paraîtra le plus incapable de porter les armes afin
« d'être dispensé du service; et cela avec raison, parce
« que chacun n'a pas sa part au danger? Les uns font cam-
« pagne, souffrent et meurent pour leur maître, loin de
« leurs femmes, de leurs enfants, de tout ce qu'ils aiment.

« Si le succès couronne leurs efforts , les maîtres voient
 « accroître leur gloire et leur puissance ; eux n'ont pour
 « salaire que le péril et la mort ¹. »

Une autre illustration de l'art médical, Euryphôn , chef de l'école des Asclépiades de Cnide et qui paraît s'être trouvé en rivalité avec Hippocrate, exerça aussi à Athènes, vers cette époque, comme il résulte d'un passage de Platon le comique cité par Gallien. Le même passage nous apprend qu'Euryphôn et ses confrères traitaient volontiers leurs malades par le feu, comme font aujourd'hui nos vétérinaires pour les chevaux. En sorte que l'on rencontrait des phthisiques, par exemple, le corps couvert de brûlures suppurantes, apprenant par ces marques au public qu'ils étaient les clients d'Euryphôn.

Si nous savons peu de choses sur la vie privée des savants, nous en savons encore bien moins sur celle des artistes. Si l'on excepte Phidias, les autres ne sont connus que de nom. Ictinos et Callistratos furent les architectes du Parthénon, Mnésiclès des Propylées : l'histoire n'a rien dit de plus sur eux ; mais les restes de ces monuments disent ce qu'ils furent, et c'est assez pour leur gloire. Corœbos construisit le temple célèbre et maintenant entièrement détruit d'Éleusis. Parmi les sculpteurs on cite Myrôn, Athénien, élève aussi d'Agéladas d'Argos, auteur de chefs-d'œuvre admirés entre tous et dont il ne reste plus rien ; Agoracritos, élève de Phidias, et son principal auxiliaire dans la décoration sculpturale du

¹ Hippocrate, *Des airs, des eaux et des lieux*.

Parthénon ; Alcaménès, autre disciple de Phidias, devenu presque son rival. C'est lui qui avait fait le fronton occidental du Parthénon égal en beauté au fronton, oriental exécuté par Phidias lui-même. Du fronton d'Alcaménès quelques fragments sont restés, dont le plus remarquable est la figure mutilée de l'Ilissus ; du fronton de Phidias, nous avons encore deux figures drapées de Parques sans têtes, ni bras, ni jambes, et une figure couchée représentant Théséus ou Héraklès avec les pieds, les mains et le nez cassés. Le temps a rongé presque entièrement la superficie de ces sculptures, en sorte qu'on ne voit plus le travail matériel de l'artiste ; mais son génie y est si profondément empreint, son idée et son sentiment si fortement accusés, que l'esprit du spectateur, restituant sans peine ce que les siècles ont emporté, demeure frappé d'admiration devant ces restes mutilés supérieurs à tout ce que l'art antique et moderne a créé de plus beau.

En outre de ces grands noms, Athènes renfermait encore dans son sein une foule nombreuse d'artistes, peintres et sculpteurs, ciseleurs, repousseurs, fondeurs, dont les noms même ont disparu. Comment un chef d'État, ami des arts autant que du pouvoir, eût-il résisté au désir de faire servir tous ces hommes à la gloire de la patrie, à la sienne, et en même temps à son ambition, en rattachant à son parti par les liens de l'intérêt personnel la classe nombreuse de ceux qui exercent dans les villes des états et des métiers sédentaires, artistes, marchands, artisans ?

Ce moyen, qui consiste à donner une impulsion extraordinaire à l'activité nationale par la création simultanée

d'une quantité de travaux publics hors de proportion avec les revenus ordinaires de l'État, ne fut pas trouvé alors pour la première fois, et il fut souvent employé depuis, parce qu'il réussit toujours pour le présent tout en créant des dangers pour l'avenir. L'abus en réduisit les Césars romains et les empereurs du bas empire à démolir plusieurs fois Rome et Constantinople pour les reconstruire, épuisant sans cesse le trésor public sans parvenir à satisfaire la foule habituée à vivre de cette prospérité factice. Les princes qui se sont adonnés à des travaux de luxe excessif ont tous préparé de graves embarras pour eux ou leurs successeurs, les uns en acquérant de la gloire, les autres en s'assurant seulement une popularité passagère. Ces derniers sont ceux qui n'ont pas compris la différence qu'il y a entre l'art et le faste. La postérité ne leur a pas tenu compte de leurs constructions immenses et somptueuses, mais de mauvais goût.

Les édifices qui s'élevèrent à la voix de Périclès comme pour offrir aux yeux des modèles éternels du beau dans toutes les branches de l'art, outre qu'ils n'entraînèrent point l'État dans de folles dépenses, étaient rendus nécessaires par la force des choses. Depuis trente-cinq ans les débris des temples renversés par Mardonios couvraient l'Acropole et par leur élévation au-dessus de la ville attireraient d'abord les regards, en sorte que la plus puissante des cités de la Grèce présentait l'aspect d'une ville ruinée. On avait juré, ou on était censé avoir juré, de ne pas relever ces temples afin que leur vue rappelât sans cesse aux citoyens la vengeance qu'ils avaient à tirer des

Perses ; mais il ne fut pas difficile de persuader au peuple qu'il était délié de son serment dès que la vengeance était complète, et elle l'était incontestablement du jour où le roi avait été réduit à subir la paix de Kimôn.

Il y avait une autre difficulté ; c'était le manque d'argent. La première idée de Périclès pour s'en procurer, avait été de s'adresser à la Grèce tout entière. Il avait donc fait rendre un décret qui ordonnait que vingt députés choisis parmi les hommes les plus considérés se rendraient dans les divers pays grecs, du nord au sud, pour les engager à envoyer des ambassadeurs à Athènes assister à une assemblée où l'on devait s'occuper de deux objets importants : rétablir les temples brûlés par les barbares et s'acquitter des vœux faits alors pour le salut de la patrie commune. On devait en outre y créer une sorte de code maritime afin de maintenir la sécurité des mers et de terminer les querelles entre les navigateurs des diverses nations. Périclès comptait bien qu'une fois les députés réunis nul n'oserait refuser de contribuer à la restauration des temples dans la crainte de se brouiller avec les dieux et avec leurs adorateurs. Il avait encore un autre but dont il ne parlait pas : c'était d'habituer les Grecs à faire à Athènes des assemblées générales qui ne s'étaient jamais faites qu'à Lacédémone. Les Spartiates ne s'y trompèrent point ; aussi employèrent-ils toute leur influence et celle de leurs alliés pour empêcher la réunion ; ils y réussirent et personne ne vint à Athènes.

Ne pouvant obtenir le consentement de la Grèce, Périclès prit le parti de s'en passer, et il se mit résolument à l'ouvrage avec l'argent du trésor rassemblé par les alliés

pour faire face aux éventualités d'une nouvelle guerre médique. Comme nous l'avons vu, ce trésor avait été transporté de Délos à Athènes pour y être plus en sûreté. On pense bien qu'une semblable mesure ne passa pas sans opposition. Jamais les adversaires de Périclès n'avaient eu une aussi bonne occasion de combattre les tendances de son administration et jamais ils n'avaient attaqué aucun de ses actes avec autant de violence; suivant eux, on spoliait la Grèce, on se rendait coupable à la fois d'abus de confiance et d'abus de la force en employant aux embellissements de la ville l'argent que les alliés avaient confié aux Athéniens pour faire la guerre aux Perses en commun, tandis qu'on continuait à imposer le tribut à ces mêmes alliés sous le même prétexte; on leur montrait clairement par là qu'ils étaient soumis à une tyrannie dure et sans foi. — Périclès répondait que le trésor commun et les tributs des alliés avaient été réunis et remis aux Athéniens pour défendre la Grèce contre les barbares, mission dont ils s'étaient chargés comme à forfait; qu'ils l'avaient remplie, que si la guerre ne s'était pas prolongée, c'était grâce à leur valeur, et que, pourvu qu'ils maintinssent les alliés en sûreté contre toute attaque des Perses, personne n'avait de comptes à leur demander. Il faisait valoir adroitement les avantages qui résulteraient des travaux projetés pour la beauté et la gloire de la ville; surtout il énumérait tous les arts et toutes les industries qui y prendraient part et tous les artistes, marchands et ouvriers qui en profiteraient directement ou indirectement. Cette énumération était un véritable catalogue de toutes les professions des habitants; aussi

l'espoir du gain faisant taire bien des scrupules et bien des hésitations sur la légitimité de l'acte en lui-même, Périclès parvint à son but appuyé par une forte majorité. Il fut nommé *épistate* ou président des travaux, et Phidias, sous son contrôle, fut chargé de diriger l'exécution.

Peu d'années après l'Acropole était couronnée de ce merveilleux ensemble de monuments qui, suivant Plutarque, dans le moment même qu'ils furent achevés, avaient déjà cet imposant caractère que donne l'antiquité sans rien perdre des grâces de la jeunesse qu'ils conservèrent malgré les siècles. Depuis lors, après avoir subi les outrages du temps et les vicissitudes de la fortune, ils subsistent encore, mutilés mais debout. La sagacité des archéologues, la patience des architectes, ont pu les reconstituer tels à peu près qu'ils étaient lors de leur nouveauté et nous pouvons y conduire le lecteur. Les descriptions, nous le savons, ne décrivent les choses, ne les font voir qu'à ceux qui les ont déjà vues ; mais les règles de l'architecture grecque sont tellement fixes et précises qu'il suffit de savoir les dimensions d'un édifice et l'ordre auquel il appartient pour s'en faire une idée exacte, la position respective de plusieurs pour se bien représenter leur ensemble.

Les seigneurs des premiers temps de notre moyen âge bâtissaient volontiers leurs repaires sur des rocs d'un accès difficile d'où leur œil d'aigle voyait au loin venir leurs ennemis ou leurs victimes. Ainsi faisaient, et par les mêmes raisons, les rois grecs des temps héroïques. Ceux d'Athènes avaient choisi pour demeure une colline de marbre grossier, blanc et rouge, située à sept kilo-

mètres de la mer et élevée de cent cinquante mètres au-dessus de la plaine qui l'entourait. Ce rocher, à pic de trois côtés, avait été, aux époques pélasgiques, revêtu à partir d'une certaine hauteur d'une muraille épaisse, en sorte que l'on ne parvenait à la forteresse que par un chemin tortueux, à l'ouest, intercepté par neuf portes formidables, ce qui lui avait valu le nom d'*ennéapyle*. Le sommet, aplani à diverses époques, était devenu un plateau long de trois cents mètres et large de cent quarante-cinq. C'est là qu'autour de la demeure royale s'était bâti le village qui devint Athènes. Plus tard, par le progrès de la civilisation, les habitants abandonnèrent peu à peu cette demeure incommode pour construire au pied du rocher. Là une ville nouvelle se forma dont les murailles englobèrent celles de l'Acropole où bientôt il ne resta plus une habitation particulière; mais le plateau sur lequel s'élevaient les monuments vénérés du culte national n'en continua pas moins à se nommer la cité, ἌΣΤΥ.

Ce sont ces monuments construits et reconstruits plusieurs fois, ruinés ou du moins saccagés par les armées de Xerxès et réédifiés de nouveau au siècle de Périclès, que nous allons visiter. Afin que le spectacle soit complet, nous les supposerons tous terminés, même ceux qui ne le furent que plus tard.

Aussitôt que le voyageur a franchi le seuil de la porte flanquée¹ de deux tours carrées par laquelle avait été

¹ A défaut des quinze livres écrits par l'Athénien Héliodore sur l'Acropole, et mentionnés par Athénée, j'ai dû recourir pour cette restauration descriptive aux travaux des investigateurs modernes des ruines athéniennes, entre autres

remplacée l'ennéapyle, une des œuvres les plus célèbres de l'art athénien frappe ses yeux; il a devant lui les Propylées. En haut d'un escalier large de vingt-quatre mètres, long de trente-six, s'élève comme la façade d'un temple, en marbre blanc du Pentélique, un fronton triangulaire porté par six colonnes hautes de près de neuf mètres, appartenant à cet ordre dorique athénien si sévère, si simple et si élégant. Aux deux côtés, faisant angle droit avec ce portique, s'avancent en retour sur le spectateur deux autres petits portiques, soutenus chacun par trois colonnes du même style, mais moins hautes d'un tiers que celles du fond.

A droite, beaucoup plus en avant, mais aussi élevé au-dessus de l'escalier, le temple de la Victoire Aptère, charmant petit édifice long de huit mètres, large de cinq, offre au regard les quatre colonnettes de son *pronaos*. Elles sont d'ordre ionique, mais d'un ionique très-différent de l'ionique romain. La terrasse sur laquelle est posée ce temple est bordée d'un garde-fou longeant le grand escalier et richement sculpté, sur lequel courent ces ravissantes figures de Victoires dont les restes mutilés, retrouvés sous les ruines, feront un jour les délices des amateurs de l'art antique.

Le côté du portique de gauche des Propylées est aussi caché derrière un grand piédestal de près de douze mètres portant un groupe qui sera remplacé plus tard par le colosse d'Agrippa. L'ensemble de ces colonnades différentes par leur grandeur et leur style, la beauté des ma-

aux ouvrages excellents de MM. Leake (*Topography of Athens*), Beulé (*l'Acropole d'Athènes*), E. Breton (*Athènes décrite et dessinée*).

tériaux, le fini de l'exécution, les cannelures de tous les fûts, le mélange du marbre noir d'Éleusis avec le marbre d'un blanc doré, les rehauts de couleur des chapiteaux et des frises, produisaient un effet grandiose et charmant à la fois et inspiraient un sentiment d'admiration que les auteurs anciens se sont plu à nous transmettre, même les Romains pour lesquels il ne put être effacé par les splendeurs de leur forum et de leur Capitole.

Jusqu'au premier palier de l'escalier, les marches se poursuivent uniformes dans toute leur longueur; mais à partir de ce point elles forment comme trois zones, dont la zone centrale, large de trois mètres 65 centimètres, présente une conformation toute particulière. Les marches ne sont plus posées horizontalement, elles sont très-inclinées, très-larges et profondément striées afin de faciliter l'ascension des animaux destinés aux sacrifices, qui arrivent jusque-là par un passage latéral débouchant au pied du temple de la Victoire Aptère.

Au faite du grand escalier, après avoir visité la galerie des tableaux, la pinacothèque, dont la porte s'ouvre sous le portique de gauche, le voyageur s'engage dans le vestibule, vaste salle large de dix-huit mètres environ sur une profondeur de dix-sept mètres, et somptueusement ornée. Six colonnes, trois de chaque côté du chemin des victimes, soutiennent à l'intérieur le plafond où des poutres de marbre blanc, longues de six mètres, encadrent des caissons décorés d'étoiles colorées. Les colonnes sont ioniques et cannelées, leurs chapiteaux rehaussés de couleurs. Dans le mur du fond sont percées cinq portes d'inégales grandeurs dont le marbre noir, le bronze naturel

ou doré enrichissent le seuil, les montants et les linteaux.

Du seuil de ces portes l'œil embrasse dans son développement l'esplanade de l'Acropole. Un peuple de statues de toute grandeur et de toute matière remplit tous les espaces non occupés par les édifices, laissant vide seulement le chemin des victimes et des processions, toujours strié. A droite, élevés sur des terrasses, les petits temples d'Artémis Brauronia et d'Athéné Hygiéia, derrière et au-dessus desquels apparaît la façade postérieure du Parthénon, dominant la scène de sa masse imposante. Un peu à gauche se dresse la statue colossale d'Athéné Promachos ; l'aigrette de son casque qui dépasse de beaucoup le sommet du temple le plus haut se voit du cap Sunium, à deux lieues en mer. OEuvre de Phidias, grande par sa taille qu'on peut évaluer à vingt-cinq mètres, piédestal compris, plus grande encore par le caractère que lui a imprimé le prince des sculpteurs, les dimensions de l'œuvre n'ont pas fait négliger la perfection des détails, et Mys, un maître illustre, a ciselé le bouclier de la déesse représentant le combat des Centaures et des Lapithes.

Avançons de quelques pas pour contempler un groupe d'édifices à gauche, en partie masqués par le colosse. Voici près de nous et parallèlement à l'avenue sacrée un petit portique, une tribune. Posées sur un soubassement haut de deux mètres, six figures de femmes d'une merveilleuse beauté, placées quatre de front et deux en retour, portent sur leur tête une architrave et une corniche seulement. Elles sont de grandeur naturelle et sobrement peintes de couleurs diverses ainsi que les ornements de l'édifice dont elles font partie. Cette tribune, dont l'usage

nous est entièrement inconnu, est adossée à un temple beaucoup plus élevé : long de vingt mètres, large de onze et très-richement orné. Le pronaos, faisant face à l'orient et par conséquent perpendiculaire à l'avenue, est supporté par six colonnes ioniques de sept mètres de haut. Au-dessus de ces colonnes cannelées, peintes et portant aux volutes de leurs chapiteaux des guirlandes de bronze doré, court une frise de marbre noir portant fixées en applique des figures de marbre de Paros blanc et rehaussé de tons colorés. L'intérieur du temple est également couvert d'ornements sculptés, peints et dorés. De superbes peintures tapissent la *cella*. Parmi les monuments religieux d'Athènes, celui-là est sacro-saint entre tous les autres, sans excepter le Parthénon : c'est l'Érechtheion. Il est bâti sur la place qu'ont habitée Érechtheus et Kékrops, les rois-ancêtres ; c'est là qu'ils ont été enterrés. Au centre de la *cella* orientale brûle dans un récipient d'or, chef-d'œuvre de Callimachos, la lampe inextinguible dont la mèche est d'amiante et qu'on remplit d'huile une fois l'an. C'est la flamme de cette lampe qui est le feu éternel de la cité athénienne, c'est là qu'en est le véritable Prytanée ; celui de la ville nouvelle, près l'agora, n'en est qu'une succursale. Au fond du *sékos* est la plus auguste et la plus vénérée de toutes les statues d'Athéné ; c'est un simulacre grossier en bois d'olivier qui existe de temps immémorial et qui passe pour être tombé du ciel. C'est pour cet antique *xoanon*, invoqué sous le nom d'Athéné Polias, que se brode le fameux péplos des Panathénées. Devant le pronaos de cette *cella* est l'autel de Zeus Hypatos. D'autres monuments non moins sacrés sont encore renfermés

dans ces murs, car le temple est double : un superbe portique regardant le midi conduit dans une seconde cella adossée à celle d'Athéné Polias. Celle-ci a la forme d'un atrium tétrastyle, dans le compluvium duquel végète un arbre dont la difformité annonce l'extrême vieillesse : c'est l'olivier qu'Athéné fit sortir de terre lors de sa dispute avec Poseidôn. Les trous du trident de ce dernier dieu et la source salée qu'il fit jaillir se voient sous le portique précédent. L'autel de Zeus Herkéos est à l'ombre de l'olivier sacré. Cette seconde cella est censée avoir été la demeure et la sépulture de Pandrosos, fille de Kékrops. Les serpents sacrés de la déesse vivaient dans les corridors qui longeaient les cellas.

Maintenant, de tous les chefs-d'œuvre qui couvrent l'Acropole, il ne nous en reste plus qu'un à admirer, le plus beau de tous : le temple d'Athéné Parthénos. Déjà du seuil des portes qui conduisent à l'esplanade, nous avons remarqué le fronton élevé au-dessus des autres de son posticum, chargé de sculptures et surmontant une large porte. Cette porte n'est point l'entrée du sanctuaire. Le Parthénon est double aussi, c'est l'entrée de l'opisthodomé, vaste salle de 19^m,35 de large sur une profondeur de 14^m,70, qui n'est sacrée que jusqu'à un certain point. C'est là que les *tamiai* conservent le trésor de l'État. Suivons donc comme les processions l'avenue qui mène à l'entrée du sékos, longions la longue colonnade qui la suit à droite parallèlement à l'Érechtheion, et allons nous adosser à l'extrémité de l'esplanade. Nous avons devant nous la façade un peu en avant de laquelle s'élève comme toujours l'autel des sacrifices.

Le Parthénon a soixante-neuf mètres de long, trente et un de large. Élevées sur trois degrés d'une hauteur totale de 1^m,57, quarante-six colonnes doriques, huit sur chaque façade, dix-sept sur chaque côté, soutiennent ses frontons et son entablement. Elles sont hautes de 10^m,30, leur diamètre a 1^m,70, la hauteur totale de l'œuvre est de 18 mètres. L'angle supérieur du fronton est surmonté d'une large palmette; les deux angles, de trépieds, d'autres palmettes, de sphinx ou d'autres ornements du même genre.

Les colonnes sont cannelées, beaucoup de parties du temple coloriées. Sur le fond bleu de chaque fronton profondément enfoncé sous sa corniche, se détachant en couleurs claires avec ornements de bronze doré, vingt figures en ronde bosse représentent la naissance d'Athéné et sa victoire sur Poseidôn. Les triglyphes sont bleus, les mutules aussi avec les séparations rouges, les gouttes sont dorées. Les figures presque en ronde bosse des métopes, représentant des faits de l'histoire héroïque athénienne, s'enlèvent sur un fond rouge. Enfin la frise de la cella, composée de trois cent vingt figures en très-bas relief, peintes, dorées et ornées de bronze représentant la procession des Panathénées, se détache sur fond bleu.

Sur les deux frontons un second rang de colonnes double le péristyle dont le plafond est décoré de caissons et d'étoiles dorées. Le sêkos est long de 30^m,60 sur 19^m,35. Comme celui du Pandroseion, et du reste de tous les temples grecs, il a la forme d'un atrium; un de ceux nommés plus tard *corinthiens* et qui furent l'origine des cloîtres de nos couvents. C'est une area ou compluvium

à ciel ouvert, entourée de quatre larges portiques soutenus par des colonnades à deux ordres superposés. Au fond, à couvert et en face de la porte d'entrée, sur un magnifique piédestal, s'élève la fameuse statue chrysléphantine de Phidias. Haute de douze mètres, quinze mètres avec le piédestal, elle tient dans sa main droite une Victoire ailée qui est elle-même une admirable statue plus grande que nature, appuyant sa gauche sur son bouclier, un serpent dressé à ses pieds; son casque, ses vêtements, son armure sont d'or, ses chairs d'ivoire coloré, ses yeux de pierres précieuses; le casque, le bouclier et jusqu'à la semelle de ses chaussures sont couverts de ciselures.

Tel était le Parthénon; la merveilleuse élégance des proportions, la beauté de ses formes, l'exquise harmonie de ses couleurs, retenaient celui qui le contemplait sous l'empire d'un charme qu'il ne s'expliquait pas et qui n'était ni de l'étonnement ni même une admiration extrême; l'œuvre était si simple et si naturelle dans sa perfection qu'il ne semblait pas qu'elle eût pu être autrement, et, plus le spectateur était étranger à l'art, plus il lui semblait, qu'aidé de bons ouvriers, il aurait pu en faire autant. Mais l'homme de l'art en mesurant le monument découvrait quelle science profonde, quelles observations sagaces, quelles ingénieuses combinaisons avaient été nécessaires pour produire cette apparente simplicité et pour réaliser le projet que l'auteur avait conçu. C'est ainsi que, pour corriger ou compléter les effets de la perspective, bien des lignes qui paraissent droites sont courbes en réalité et même courbes en deux sens différents, comme les lignes horizontales dont une

des courbures dans le plan vertical tourne sa convexité vers le ciel de façon que leur point central est plus élevé que leurs points extrêmes d'une quantité qui atteint douze centimètres aux faces latérales. Sans cette différence de niveau, elles paraîtraient, dit Vitruve, creuser vers le milieu. En même temps les mêmes lignes subissent une seconde courbure dans le plan horizontal et présentent au dehors leur concavité. La plupart des perpendiculaires apparentes sont obliques : ainsi les colonnes s'inclinent toutes vers le centre du temple et pyramident insensiblement ; les murs de la cella suivent la même direction, tandis que l'entablement penche en sens contraire et tombe légèrement sur le spectateur. Les colonnes qui semblent égales ne le sont point ; celles des coins qui se détachent sur le ciel sont plus grosses ; la réfraction des rayons lumineux « les mange, dit Vitruve, et « les rend plus petites, l'art doit remédier à l'erreur de « la vue ». Remarquons encore parmi ces anomalies calculées la diminution proportionnelle et la position sur des lignes convergentes, au centre de l'édifice, des colonnes formant le second rang des péristyles doubles, disposition qui avait pour but de donner pour l'œil de la profondeur aux portiques et de faire que les secondes colonnes ne fussent pas cachées par les premières.

Au Parthénon comme aux Propylées, la perfection du travail matériel égalait la sublimité de l'art. Les anciens ne se lassaient point d'admirer le fini de l'exécution, la beauté des matériaux, la grandeur des pierres, l'adresse avec laquelle elles étaient assemblées et les mille précautions prises pour assurer la conservation de l'édifice. On

n'admirait pas moins la rapidité avec laquelle furent exécutés ces grands travaux. Le Parthénon fut construit entre 448 et 437 av. J.-C. Les Propylées, commencées en 446, furent terminées cinq ans après. On a vainement cherché à déterminer leur prix de revient. Suivant Thucydide, l'encaisse du trésor commun était de neuf mille sept cents talents lorsque Périclès y porta la main. Au commencement de la guerre du Péloponnèse, il n'était plus que de six mille ; les autres trois mille sept cents ayant été employés pour « les Propylées et les autres édifices ainsi que pour le commencement du siège de Potidée¹ ». Mais on doit remarquer qu'il rentrait chaque année six cents talents, produit du tribut des alliés, « sans compter les autres revenus de la ville² ». De plus Périclès a fait exécuter bien d'autres ouvrages vers la même époque : l'Odéon d'abord, vaste théâtre couvert destiné aux solennités musicales. Il était célèbre par sa toiture conique, rappelant la forme de la tente de Xerxès, et soutenue par un grand nombre de colonnes. Il contenait des sièges pour un très-grand nombre de spectateurs. Puis le grand temple d'Éleusis, qui ne fut terminé que plus tard ; le Pirée, qui fut rebâti sur un plan nouveau, dû à l'architecte Hippodamos, avec des rues pour la première fois droites et tirées au cordeau. Le bassin du port recreusé avait lui seul coûté mille talents. Héliodore, l'auteur très-ancien d'une description de l'Acropole citée par Harpocraton et Suidas, évaluait à deux mille douze talents la dépense des

¹ Thucyd., II, 13.

² *Id.*

Propylées. Évidemment il y a là une erreur ; mais peut-être cet auteur parlait-il à la fois du Parthénon et des Propylées, et alors il devait être près de la vérité. On voit en tout cas par ces chiffres que Périclès gardait pour les guerres à venir une somme plus que suffisante.



CHAPITRE XI.

La guerre de Samos. — Les funérailles publiques. — Périclès et Thoukydides. — Les pratiques religieuses. — Sacrifices humains. — Anathema et oscilla, les rites du sacrifice. — Les distributions de viande. — Les processions. — Les Panathénées. — La deisidaimonia. — Les goêtes. — Les oracles. — La mantiké. — Delphes. — La prêtrise. — Le culte des Érynies. — Le miasma.

Tandis que tant de chefs-d'œuvre éclos simultanément assuraient à Athènes la suprématie intellectuelle, la révolte des Samiens, ceux de tous ses alliés qui possédaient la plus puissante marine, vint compromettre sérieusement sa domination sur la mer. Une querelle survenue entre ceux-ci et les Milésiens au sujet de la ville de Priéné en fut plutôt l'occasion que le motif. Malgré la tendance des Athéniens à favoriser chez tous leurs alliés le développement de la démocratie, le gouvernement de Samos était encore entre les mains d'une oligarchie très-hostile à l'administration de Périclès; d'abord parce qu'elle craignait de se voir imposer par lui la forme du gouvernement athénien comme le demandait un certain nombre de démocrates samiens, puis parce que la proposition de transporter à Athènes le trésor commun des Grecs étant primitivement venue d'elle, elle devait plus que les autres s'indigner de voir faire de ce trésor un emploi autre que celui auquel il avait été destiné. Lors donc que les Samiens, après avoir battu les Milésiens, re-

çurent d'Athènes l'ordre de renoncer à la voie des armes et d'envoyer des députés plaider devant le peuple sur leurs différends, ils refusèrent. Périclès se transporta aussitôt à Samos avec une flotte de quarante vaisseaux, enleva le pouvoir aux oligarchistes et établit la démocratie. Il emmena cinquante otages, hommes et enfants, qu'il déposa à Lemnos, et ne se retira qu'en laissant une garnison dans l'île. Les Samiens furent obligés de se résigner, n'étant pas prêts; mais à peine Périclès fut-il parti que les riches samiens, qui avaient émigré, s'allièrent avec Pissouthnès, gouverneur de Sardes pour le roi, et avec les Byzantins. Soutenus par eux, ils rentrèrent à Samos, la soulevèrent, détruisirent tout ce qu'avait fait Périclès, arrachèrent de force leurs otages aux Lemniens, et livrèrent la garnison athénienne à Pissouthnès.

Les Athéniens renvoyèrent alors une nouvelle flotte aussi commandée par Périclès. Celui-ci, avec quarante-quatre vaisseaux, commença par vaincre les Samiens qui en avaient soixante dont vingt navires de guerre. Recevant ensuite un renfort de soixante-cinq vaisseaux tant d'Athènes que de Khio et de Lesbos, il les battit encore sur terre et les força de se renfermer dans leur ville devant laquelle il mit le siège. Déjà elle était entourée de murailles du côté de la terre et bloquée du côté de la mer, lorsqu'il apprit qu'une flotte phénicienne venait apporter du secours aux assiégés. Il crut pouvoir aller au-devant d'elle avec une partie de ses forces; mais les Samiens profitèrent de l'occasion pour sortir du port à l'improviste et, sous le commandement de Mélissos, fils d'Ithagénès, ils tombèrent sur le camp qui n'était pas fortifié, dé-

truisirent les vaisseaux qui faisaient l'avant-garde, coulèrent ceux qui vinrent à leur rencontre et, après avoir tué et fait prisonniers une foule d'Athéniens, ils restèrent maîtres de la mer pendant quatorze jours, ce qui leur permit de ravitailler leur ville pour un long siège.

Suivant Aristote, cité par Plutarque, Périclès lui-même, à son retour, aurait éprouvé un échec devant Samos; mais renforcé, d'abord par quarante vaisseaux athéniens que lui amenèrent Phormiôn, Hagnôn et son adversaire Thoukydidès, ensuite par vingt autres vaisseaux d'Athènes aussi, amenés par Triptolémus et Antiklès, et enfin par trente vaisseaux de Khio et de Lesbos, il se trouva à la tête d'une armée si considérable que les Samiens furent de nouveau battus et obligés de se renfermer dans la ville où ils se défendirent en désespérés pendant neuf mois. Il fallut se rendre cependant devant des forces trop supérieures et devant des machines de guerre nouvelles aux effets imprévus desquelles il n'était pas possible de résister. Ces machines étaient dues à l'ingénieur clazoménien Artémôn ¹. Les murailles de Samos furent rasées, ses vaisseaux livrés aux Athéniens, et la ville fut condamnée à payer pour les frais de la guerre des sommes énormes dont elle acquitta une partie sur-le-champ; des otages furent fournis pour le reste.

Le retour de Périclès à Athènes fut un triomphe. La longueur de la résistance avait profondément effrayé les Athéniens; non qu'ils doutassent de l'issue de la guerre

¹ Suivant Éphore, Pline, Servius *in Æneid.*, cet Artémôn serait l'inventeur de la tortue et du bélier. Héraclide de Pont le fait vivre un siècle avant la guerre de Samos.

s'ils n'avaient affaire qu'aux Samiens et aux Perses, mais parce qu'ils craignaient que les autres alliés et leurs nombreux ennemis ne saisissent l'occasion de prendre les armes, ce qui pouvait mettre la république dans le plus grand péril. Il en avait été très-sérieusement question à l'assemblée des Péloponnésiens à Lacédémone, et les Corinthiens, qui avaient aussi des alliés dans une position analogue à ceux d'Athènes, s'y étaient seuls opposés¹.

Aussi, dans la colère que leur avait causée ce soulèvement, les Athéniens se laissèrent-ils entraîner à des actes d'une révoltante inhumanité. C'est ainsi qu'ils marquèrent au front avec un fer rouge les prisonniers de guerre comme s'ils eussent été des esclaves fugitifs. Les Samiens usèrent de représailles pendant les quelques jours qu'ils eurent le dessus. La marque des uns était une *samine*, sorte de vaisseau particulier aux Samiens; celle des autres une chouette. Ces cruautés ne firent qu'augmenter la fureur de la lutte et la victoire coûta des flots de sang aux Athéniens.

Périclès fut désigné pour prononcer l'oraison funèbre des citoyens tués dans cette campagne. Suivant l'usage, les corps des morts, soigneusement recueillis après chaque engagement, avaient été rapportés pour être ensevelis aux frais de l'État. Après qu'ils furent restés trois jours exposés sous un catafalque pour recevoir les offrandes et les prières des leurs, dix chars portant dix cercueils de cyprès vinrent recevoir les restes mortels des guerriers des dix tribus. Un char vide suivait en l'honneur des morts non retrouvés. Accompagné des parentes des

¹ Thucydide, l. I, 40.

morts, pleurant et gémissant, et d'une foule de citoyens de tout ordre, le cortège se dirigea vers le Céramique, voie des tombeaux, où étaient rangés en longue file les stèles funéraires de ceux qui avaient succombé dans les combats. Lorsque les cendres des victimes de la guerre de Samos eurent été déposées dans le monument destiné à les recevoir, Périclès monta sur une estrade élevée à côté et prit la parole. Le discours qu'il prononça alors fut peut-être celui de tous ses discours qui obtint le plus beau de ses succès oratoires et sa popularité atteignit ce jour-là son apogée. Les Athéniens n'avaient point encore vu l'éloquence s'élever à une telle hauteur; jamais aussi nobles paroles n'avaient célébré la gloire du soldat mort pour la patrie, les victoires et la grandeur d'Athènes; jamais plus touchantes consolations n'avaient été adressées aux familles des morts. Aussi l'enthousiasme fut-il à son comble; les femmes se pressaient autour de l'orateur, l'embrassant et lui jetant sur la tête des couronnes de fleurs et des bandelettes comme à un vainqueur des jeux Olympiques.

Une seule voix discordante troubla ce concert d'applaudissements, celle d'Elpiniké, la vieille ennemie de Périclès: « Au temps de mon frère Kimôn, lui disait-elle, on triomphait ainsi des Perses et des Phéniciens; Athènes n'était pas réduite alors à sacrifier ses meilleurs soldats pour détruire une cité sortie de nous et dont l'alliance faisait notre force. » Cruelle et juste critique à laquelle il était difficile de répondre! Périclès s'en tira par une plaisanterie. La noble dame avait conservé un peu tard l'usage très-fréquent chez ses concitoyennes de ra-

viver la couleur de ses joues avec le suc extrait du fucus et de se blanchir la peau avec de la céruse. Il se borna à lui citer en souriant un vers d'Archiloque qui signifie : « Cesse de te farder au moins sur tes vieux jours. »

La foule rit ; et cependant le reproche adressé par Elpiniké à Périclès était un des plus sérieux que les adversaires de son administration pussent lui adresser. L'historiette rapportée par Plutarque est précieuse en cela ; car il ne nous est resté aucun document sur l'histoire de cette grande lutte des conservateurs dirigés par Thoukydidès, et des démocrates à la tête desquels était Périclès. Nous savons seulement par quelques mots du même auteur que le gaspillage des finances fut un des principaux sujets de discussion. En effet les partisans de l'oligarchie avaient renoncé à empêcher l'égalité politique des citoyens, l'*isagoria* ; ils ne combattaient plus que pour leur fortune, parce qu'ils prévoyaient que les prodigalités des démagogues seraient la cause de nouveaux impôts et de nouvelles charges. Ils craignaient que la nécessité de se procurer de l'argent n'obligeât à pressurer de plus en plus les alliés, ce qui les amènerait tôt ou tard à se révolter tous comme venaient de le faire les Samiens. Or ils n'aimaient point la guerre, parce qu'ils en supportaient presque tous les frais, parce qu'elle finissait toujours par devenir continentale et que dans ce cas leurs propriétés ne pouvaient échapper aux ravages de l'ennemi. Surtout ils haïssaient Périclès personnellement, pour les nouveautés qu'il avait établies et pour celles qu'il pourrait établir. Enfin ils voulaient pousser Thoukydidès aux affaires, non qu'ils espérassent un

retour vers le passé, mais pour éviter un avenir menaçant. Ils trouvaient un prétexte, ils le saisissaient. Quant aux démocrates, c'est-à-dire quant à ceux qui n'étaient point riches, comme les deniers dépensés en travaux leur profitaient particulièrement et que les impôts portaient peu sur eux, ils se souciaient médiocrement du mauvais état des finances, prenaient parti contre les réclamants et trouvaient mauvais qu'on voulût tarir la source de leur travail et de leur gain.

D'ailleurs les plaintes de l'oligarchie étaient exagérées. Évidemment il eût mieux valu ne pas demander aux alliés plus qu'il n'était nécessaire pour atteindre le but de la confédération; mais nous venons de voir que Périclès dirigeait les finances de telle sorte qu'en faisant une bonne part aux dépenses d'art et de luxe, il en réservait encore une large pour toutes les éventualités qui pouvaient survenir. Sans doute des incidents qui nous sont inconnus envenimèrent la lutte et excitèrent les passions au point que la ruine de l'un des rivaux devint nécessaire. Selon Plutarque, un simple vote d'ostracisme, provoqué on ne sait par lequel des deux, aurait envoyé Thoukydidès en exil pour dix ans; mais selon l'historien perdu Idoméneus, dont un des scholiastes d'Aristophane cite le texte¹, il aurait été accusé de trahison et condamné à l'exil perpétuel, lui et sa famille; ses biens auraient été vendus au profit de l'État et il se serait réfugié auprès d'Artaxerxès, roi de Perse. Peut-être l'assertion de Plutarque est-elle exacte; peut-être est-ce à cet événement que s'applique le vers de Cratinos : « Périclès, le Zeus schinocéphale, s'avance

¹ Aristoph., *Vesp.*, *schol.*, v. 947.

portant l'Odéon sur sa tête, il a échappé à l'ostracisme....» Ce qui ferait supposer que le résultat du scrutin n'aurait pas été assuré d'avance et que Périclès aurait été en danger. Peut-être aussi le poète fait-il allusion à une autre circonstance ; celle, par exemple, où fut exostracismé Damon, le maître de Périclès, et où le nom du disciple pouvait tout aussi bien sortir de l'urne. Mais l'ostracisme n'empêche pas que Thoukydidès n'ait pu être ensuite frappé, comme Thémistoklès, d'une plus grave condamnation.

Ces rigueurs contrastent, il est vrai, avec la modération habituelle de Périclès ; mais nous ne savons pas jusqu'à quels actes Thoukydidès se laissait entraîner par son animosité ; nous savons pas non plus si, lorsqu'il se vit décidément impuissant à soutenir l'effort des démocrates, il n'entra pas, lui et quelques hommes de son parti, en relations avec l'étranger, comme il était déjà arrivé plusieurs fois à un certain nombre d'ultra-oligarquistes. Il est même très-possible que sa condamnation soit le fait non de Périclès, mais d'hommes bien plus violents et bien plus avancés que lui en démocratie, dont il n'était le chef qu'en apparence et qui, pour beaucoup de choses, gouvernaient plus que lui la multitude. Et en effet, la dispersion du parti aristocratique ne fut point un bonheur pour Périclès ; elle fut le commencement d'une ruine dont la mort seule put le sauver.

La lutte contre l'oligarchie avait fait sa force et sa puissance : c'est pour cette lutte que les libéraux l'avaient fait leur chef, lui avaient donné ses charges et ses commandements. Le jour où ils eurent avec Périclès renversé

l'aristocratie, ils attaquèrent Périclès lui-même et cherchèrent à le renverser à son tour. Démocrate un peu par principes peut-être et beaucoup par nécessité, il ne l'était cependant que relativement et par comparaison avec les oligarchistes d'une naissance égale à la sienne. Comparé avec la foule des démocrates de bas étage, il devenait par sa naissance, ses mœurs, son caractère et la nature de son talent, un véritable aristocrate. S'il avait été obligé de sacrifier plus qu'il n'eût voulu au bon plaisir de la plèbe, il ne haïssait rien plus que la licence et le désordre. Aussi le vainqueur de Kimôn et de Thoukydidès se trouva-t-il bientôt mis à leur place et chargé de défendre l'ordre et les lois établies contre les assauts des agitateurs. Il réussit dix ans, et c'est peut-être pendant cette période qu'il mérite le plus véritablement d'être admiré. Il est facile à l'ambitieux d'arriver au pouvoir en flattant le goût populaire pour les nouveautés, quitte à tomber ensuite après avoir révélé sa médiocrité; mais il est difficile de s'y maintenir et de réaliser un gouvernement stable, dirigé d'une main habile et vigoureuse, sauvegardant en même temps la tranquillité, les droits de tous et les intérêts de l'État. Périclès sut le faire, et grâce à la considération personnelle qu'il dut à son intégrité probité, grâce à son immense talent pour conduire toutes les affaires intérieures et extérieures, il put se faire une majorité capable de repousser les agressions de ses envieux.

On ne doit pas perdre de vue qu'il ne fut point un souverain absolu, ni même un souverain constitutionnel, mais l'homme le plus influent du parti qui disposait de

la majorité des votes, et voilà tout. Dans ce sens-là seulement Thucydide a dit qu'« en droit le pouvoir était dans les mains du peuple et en effet dans les siennes ». Si la plupart du temps il était stratège et dominant sur ses collègues, cette dignité, renouvelable chaque année, qui lui donnait un pouvoir important à la guerre, lui permettait seulement de convoquer l'assemblée du peuple quand il lui plaisait ; mais devant cette assemblée il redevenait l'égal des autres citoyens et ne pouvait faire prévaloir son avis que par son talent et l'influence de ses amis.

Ce pouvoir qu'il garda si longtemps, il ne le tenait qu'à titre précaire ; un souffle pouvait le renverser, un caprice de l'opinion pouvait le faire succomber tout à coup dans cette guerre de procès, de mises en accusation, d'appels à l'ostracisme, sans cesse renouvelés par les aspirants hommes politiques désireux de se faire connaître. Nous venons de voir son existence politique soumise au résultat incertain d'un vote d'ostracisme ; nous allons trouver à chaque pas la preuve que les redditions de comptes qu'il lui fallait subir chaque année avant de rentrer en charge furent très-orageuses et durent souvent le mettre en péril. Outre ces attaques personnelles directes, c'était encore lui qu'on voulait atteindre par les accusations intentées à ceux de son entourage. La religion était la plupart du temps le prétexte de ces accusations. Nous ne les comprendrions pas avant d'avoir étudié les religions grecques dans leur réalité pratique, comme nous les avons étudiées dans leur théorie au commencement de ce livre.

Nous avons sondé les sources d'où provenait la religion des Grecs ; nous avons vu comment d'abord elle avait été l'unique pivot sur lequel évoluait leur société et comment celle-ci avait pu échapper à l'absolutisme hiératique. Au temps de Périclès, la séparation de la religion et de la politique, de l'autorité sacerdotale et du pouvoir civil, était depuis longtemps consommée ; mais si l'on ne voyait plus l'idée religieuse influencer directement sur la marche des événements, on la voyait sans cesse intervenir incidemment et fournir des armes aux combattants de tous les partis. La religion n'était pas seulement l'affaire d'une partie de la société ; c'était l'affaire de tout le monde. A l'exception de quelques philosophes, engeance détestée, tout le monde croyait et croyait ardemment. Il en fut ainsi dans toutes les cités antiques, où, même après le triomphe définitif du christianisme, une partie de la nation conserva longtemps ses croyances païennes. C'est ainsi qu'après Constantin, l'historien Zosime attribuait encore de bonne foi tous les malheurs de l'empire à l'abandon des dieux paternels pour le dieu nouveau. En effet, indépendamment de la disposition naturelle à l'humanité d'accepter facilement une explication du grand problème de son existence et de son avenir, indépendamment du besoin qu'elle a de croire à une intervention divine dans les choses humaines, tout le monde trouvait son compte dans la religion telle que la suite des temps l'avait faite. Si les classes riches y tenaient parce qu'elle était conforme à leurs intérêts et qu'elle protégeait leurs droits, le peuple y était attaché par ses superstitions qu'elle sanctionnait et s'assimilait, et

aussi par la satisfaction qu'y trouvaient ses goûts et ses besoins, ses appétits matériels. Ici le mot appétit peut d'abord ne pas se prendre au figuré, car la plus ordinaire manifestation des cultes publics consistait en des repas sacrés dont il prenait sa part.

Originellement, dit Porphyre ¹, on honorait la divinité avec tout ce qui était susceptible de brûler et d'alimenter le feu sacré : des broussailles, des herbes sèches jetées sur l'autel suffisaient pour constituer un sacrifice. Voilà pourquoi les mots θύειν, θυσία, θυμέλη, qui signifient tuer, sacrifice, autel, ont la même racine que le verbe θυμιάω, brûler, fumer. Puis on préleva une partie du repas pour l'offrir au dieu-foyer : des grains tels que de l'orge et du blé, de l'huile, du lait, du vin, de la chair des animaux sauvages; on offrit même aux dieux de la chair humaine chez les nations anthropophages, si tant il y a qu'elles ne le furent pas toutes à une certaine époque, comme les Tyrrhéniens.

Les premières lueurs de la civilisation firent disparaître ce cannibalisme, et les sacrifices humains purent de bonne heure être appelés *sacrifices sans repas* ²; mais ils se prolongèrent encore longtemps en certains endroits et presque jusqu'à l'établissement du christianisme. On les nommait sacrifices ἀποτροπαῖοι (détournant le malheur). On supposait que, dans certaines circonstances, les dieux, irrités par des crimes inconnus parce qu'ils étaient restés secrets, envoyaient sur les cités des épidémies, des fa-

¹ Porphyr., *de Abst.*, l. 2, § 5.

² Σπευδομένα θυσίαν ἑτέραν ἀνομον τίν' ἄδαιτον. Æschyl., *Agamemn.*,
142.

mines et des désastres militaires, et on avait imaginé de les satisfaire par des oblations volontaires de victimes humaines choisies qu'on chargeait par diverses formules des iniquités de la nation. Après que cette victime avait fait trois fois le tour de l'autel en marchant de gauche à droite, le sacrificateur la frappait au cœur d'un coup de lance et la jetait ensuite tout entière sur l'autel-bûcher. Les nations les plus éclairées renoncèrent de bonne heure à cette barbarie : d'abord on n'immola plus de citoyens, mais des prisonniers de guerre, puis des condamnés à mort, puis certains animaux, principalement des boucs et des porcs. Le dernier sacrifice humain accompli à Athènes fut l'immolation d'un prisonnier perse par Thémistoklès au moment de livrer la bataille de Salamine.

Chez beaucoup de nations appartenant à la race grecque, les rois et même les particuliers avaient la coutume de dévouer des enfants et des jeunes filles ou des esclaves aux dieux pour leur propre salut. L'usage vint de leur substituer des animaux. Ces sortes de victimes s'appelaient *victimæ animales* : on offrait aux dieux âme pour âme. Pour accomplir un semblable sacrifice, on se purifiait, on mettait des habits blancs, des chaussures sans tache. On laissait sur place la victime immolée en détournant la tête et on s'éloignait sans l'avoir regardée. On ne rentrait ensuite à la ville qu'après s'être baigné et avoir changé de vêtements. On trouva ensuite un autre procédé, ce fut de se dévouer soi-même, mais en effigie : on offrit à sa place son image sculptée, soit en métal, soit en terre cuite, suivant la dépense qu'on voulait ou pouvait y faire. A l'usage des pauvres ou des dévots éco-

nomes, il s'établit des fabriques de figurines estampées toutes dans le même moule, mais qui n'en étaient pas moins censées représenter le donateur. On les suspendait dans les temples et dans les bois sacrés. Lorsqu'on ne voulait que sauver un membre malade, une partie quelconque du corps, on suspendait seulement sa représentation. C'est là l'origine des *ex-voto* de ce genre que nous voyons encore dans certaines églises. Enfin d'autres se contentèrent de brûler un cierge devant l'autel des dieux infernaux. Le même mot, φῶς¹, exprimant également une lumière, un feu et un homme, on supposa que ces dieux accepteraient l'un pour l'autre.

Voilà pour les sacrifices dont le but était de détourner la colère des dieux ; passons à ceux dont le but était d'acquiescer leur bienveillance. Si les dieux eussent tenu à manger les aliments qui leur étaient offerts par les mortels, ils auraient été non moins lésés dans le sacrifice-repas. La légende conte que Prométheus, le grand protecteur du genre humain, donna le choix à Zeus de la part qu'il voulait de la victime. Il lui présentait d'un côté les os bien enveloppés dans la graisse, de l'autre la viande mal parée et peu tentante. Zeus prit les os, et ce ne fut pas là son moindre sujet de haine contre Prométheus. Cette légende, il est vrai, a l'air d'une plaisanterie sur la part que les dévots faisaient aux dieux ; cette part était si mauvaise qu'elle a fait dire à un poète ancien cité par Porphyre et Clément d'Alexandrie : « Qui est assez fou
« pour croire plaire aux dieux en leur offrant des os dé-

¹ Ce ne fut que plus tard qu'on accentua différemment φῶς, homme et φῶς, lumière Macrob., *Saturnales*.

« charnés et du fiel dont les chiens affamés ne voudraient
« pas? »

Du reste, si on ne leur offrait que ce que l'on ne pouvait manger, on l'offrait du moins avec solennité¹, surtout dans les sacrifices qui concernaient la nation ou une de ses divisions et qui recevaient particulièrement le nom de fête (ἑορτή). Chaque dieu avait son culte; chaque culte, ses rites le plus souvent secrets; nous ne pouvons donc donner qu'un tableau approximatif de cette cérémonie. Le nombre des personnages qui entourent l'autel varie à l'infini, suivant qu'il s'agit d'un sacrifice privé ou d'un sacrifice public; suivant qu'il a lieu dans un grand temple ou dans un hiéron de village. Voyons ce dernier. Il y a d'abord le prêtre qui officie, à ses côtés un joueur de flûte, puis le ou la canéphore portant d'une main la corbeille où, sous les bandelettes sacrées, sont cachées les *olas*, petites masses de grains d'orge mêlé de sel², et le couteau; de l'autre la *chernips* ou bassin à eau. L'officiant, prenant un charbon ardent, le plongeait dans cette eau pour la purifier, — le feu purifie tout. — Puis lui-même ou, dans les cérémonies publiques, le kéryx, criait à haute voix : « Qui est là? » — A ces mots ceux qui par diverses raisons ne devaient point assister au sacrifice s'éloignaient, les autres répondaient en *euphémisant* : « Beaucoup de gens de bien. » Le prêtre trempait alors un rameau dans la *chernips* et aspergeait l'assemblée, non sans s'être purifié lui-même ainsi que ses coopérateurs. Il fai-

¹ Pour la description du sacrifice, cf. Aristoph., *Pax*, v. 920 et seq. *Aves*, v. 850 et seq. avec les scholies.

² Servius, in *Æneid.*, l. 2, 237.

sait aussi sur l'assistance une libation d'olas. Après quoi il commençait son hymne qui était chanté et accompagné par la flûte. Cet hymne s'adressait à Hestia d'abord, puis à Zeus, puis à tous les autres dieux en général et à celui auquel on sacrifiait en particulier. On les priait de recevoir favorablement le sacrifice. On posait ensuite de l'ola sur le front de la victime, et le *mageiros* l'égorgeait, puis la coupait par morceaux. Les cuisses, auxquelles tenaient le bas des reins et la queue, étaient posées sur le feu de l'autel pour y rôtir. Toutes ces opérations, qui devaient être fort longues, étaient accompagnées de chants sacrés. Lorsque les cuisses étaient cuites à point, elles étaient mangées par les sacrifiants à une table consacrée, placée à cet usage dans la cella de tous les temples. Les Grecs de la Hellade y mangeaient assis et la tête découverte, à la différence des Grecs d'Italie et des Romains, qui étaient couchés sur des lits et se voilaient la tête.

Chacun des convives en sortant du festin emportait avec lui de quoi y faire participer sa famille¹. Or ces cérémonies se représentaient très-souvent, et celui-là avait fort à faire qui voulait rivaliser avec Kléarchos de Méthydra, déclaré par la Pythie le meilleur serviteur des dieux parce qu'il ne laissait passer aucune fête sans la chômer. Nous ne donnerons pas ici la liste interminable, quoique incomplète, de celles qui se trouvent énoncées dans les auteurs. Outre les fêtes de l'État, il y avait encore celles de la famille, du génos, de la phratrie; celles du dème et de la phylé, dont les membres étaient

¹ Aristoph., *Plutus*, v. 227 et schol.

désignés par la naissance, et celles d'une foule de dieux dans la communion desquels on n'entraît que par sa propre volonté et par initiation, comme dans les thiasés d'Héraklès¹. Toutes ces fêtes étaient pour les moins riches une occasion de se régaler gratuitement, eux et les leurs, les frais étant toujours supportés par l'État ou par de riches *hestiateurs* qui rivalisaient de libéralité, d'abord par vanité et plus tard par prudence. On conçoit en effet que, lorsqu'on immolait une hécatombe, il y avait de quoi faire de nombreuses distributions. Aux Panathénées, toutes les villes issues d'Athènes ou ses sujettes envoyaient chacune un bœuf et une quantité proportionnelle d'autres victimes. Il en résultait une très-grande abondance de viandes que le peuple se partageait et mangeait sous toutes les formes : « *bouillis, rôtis, bouillons, et tripes,* » en telle profusion que les indigestions ; produits habituels de ces réjouissances, sont pour les poètes comiques une mine inépuisable² de facéties. Les distributions de vin accompagnaient les distributions de vivres. Aux Dionysiaques, on portait sur des chars des tonneaux toujours ouverts.

A ces plaisirs trop matériels se mêlaient de plus nobles jouissances. Les Athéniens attachaient un grand prix à être celui des peuples de la Grèce qui savait le mieux honorer la divinité, et leurs orateurs le leur répétaient sans cesse : « Nulle part, dit Démosthène³, aucun « ambassadeur n'a pu voir des fêtes pareilles aux vôtres

¹ Isée, de *Astiphili her.*, § 29.

² Arist., *Nubes* (schol.), 386.

³ *Première Philippique.*

« par la splendeur de la mise en scène et l'affluence des populations. » En effet, de son temps on avait poussé les choses à un tel excès que l'argent qui eût dû être destiné à payer les armées et les flottes y était entièrement dépensé¹. De tout temps on y attacha une telle importance qu'après chaque fête le conseil des cinq cents et les archontes se réunissaient dans les temples pour faire une enquête sur chaque partie de cette fête, décider si elle avait été régulièrement célébrée ou non, et, dans ce dernier cas, punir les coupables ou les renvoyer devant l'Héliæa suivant la gravité du délit. Aussi tout était-il prévu d'avance pour que rien ne manquât à la solennité²; chaque citoyen avait reçu son rôle et savait ce en quoi il devait contribuer et ce qu'il devait recevoir.

Le seul spectacle des processions, des *pompes*³, qui conduisaient les victimes à l'autel, était fait pour charmer les yeux les plus délicats. On ne pouvait, par exemple, aux Panathénées, voir sans admiration monter à l'Acropole le péplos safran d'Athéné sur lequel les prêtresses de la déesse avaient brodé en couleur les dieux protecteurs, les héros ancêtres de la nation et les citoyens que des actes extraordinaires avaient illustrés. Un char en forme de vaisseau, qui, par un mécanisme caché, semblait marcher seul, le portait suspendu à son mât; devant et derrière marchaient, dans un ordre soigneusement combiné pour la beauté de l'effet, les archontes,

¹ Démosth., quatrième Phil.

² Démosth., première Phil.

³ Πομπή.

les nomophylakes, les prytaues, le conseil des cinq cents, l'Aréopage, tous les magistrats; les thallophores, groupe de vieillards choisis parmi les plus beaux, pour précéder le char en tenant à la main des rameaux de feuillages verts; les canéphores, prises parmi les plus nobles et les plus belles jeunes filles, tenant sur leur tête les corbeilles qui contenaient les instruments du sacrifice; derrière elles venaient les filles des métèques, leur portant des parasols et des sièges; puis les hommes et les femmes métèques portant l'eau et les vases sacrés; puis les victimes en longue file menées par les sacrificateurs; les chevaliers montés sur leurs chevaux encadraient le cortège, que suivait la foule aussi vêtue de ses habits de fête et couronnée de myrte; tous, hommes et femmes, tels que les élèves de Phidias les ont sculptés sur la frise du Parthénon. La procession des Dionysiaques et celle des Éleusinies ne le cédaient en rien à celle des Panathénées. A toutes on portait en grande pompe, soit sur des chars, soit autrement quand il s'agissait de monter à l'Acropole, des statues des dieux précieuses sous le rapport de l'art ou de l'antiquité, et une prodigieuse quantité d'admirables vases d'or que l'État conservait pour ces occasions.

A la cérémonie sainte succédaient des jeux de toute sorte, autre passion du peuple grec. Nous avons déjà vu la fête des Dionysiaques donner lieu aux représentations théâtrales : les autres fêtes offraient aussi au public des plaisirs intellectuels. Aux Panathénées, il y avait des concours de poésie et de musique, des récitations des plus belles œuvres des poètes anciens et sur-

tout d'Homère, des lectures historiques. Mais ce qui plaisait probablement beaucoup plus à la multitude, c'étaient les courses de chevaux et de chars, les luttes et les exercices gymniques, les combats d'athlètes; toutes choses dont les frais étaient encore supportés par les riches, qui, sous le non de gymnasiarques, étaient tour à tour chargés de défrayer et de nourrir les champions de leur tribu pendant leurs exercices et de fournir l'huile et toutes les choses nécessaires. Le prix des vainqueurs était une couronne d'oliviers et un vase plein d'huile : un de ces vases élégants qu'on voit dans tous les musées et sur lesquels l'artiste a tracé la figure d'Athéné avec cette inscription : τὸν Ἀθηνῆθεν ἄθλον. Un autre exercice amusait aussi beaucoup les Athéniens : c'étaient les lampadodromies, qui avaient lieu à beaucoup de fêtes et notamment à celles de Prométheus et de Héphaïstos. Il s'y agissait d'arriver le premier à un but sans laisser éteindre une torche, originairement symbole de la vie et du feu sacré. Parfois les coureurs étaient obligés de ralentir leur marche pour laisser se rallumer la flamme à demi étouffée par la résistance de l'air. Les spectateurs les frappaient alors sur les fesses avec le plat de la main pour leur faire reprendre leur course, non sans de longs éclats de rire.

Ce qui attachait le plus le vulgaire à ses religions était la superstition. A mesure qu'elles s'éloignaient de leur origine, les personnifications abstraites, produit du génie métaphorique de l'Orient, s'étaient de plus en plus matérialisées pour s'approprier au génie positif et réaliste des races grecques. Les poètes et les artistes, menant

ou suivant l'opinion de la multitude, leur avaient donné la beauté, la puissance, l'immortalité et tous les pires défauts de la nature humaine. On les supposait malveillants, irritables, vindicatifs; en même temps corruptibles par des offrandes et impitoyables pour ceux qui manquaient à leurs lois. De là un sentiment que les Grecs rendaient par le mot *δεισιδαιμονία* et sur lequel Lucrèce revient souvent en le désignant par les mots « terrores animi, terrores religionum ». Éviter la colère des dieux, les faire vouloir ce qu'on désirait et savoir d'avance leurs desseins sur l'avenir : telles étaient les préoccupations de la majeure partie des dévots. Cette religion populaire a survécu à celle des hiérophantes et des classes éclairées de la société antique; elle s'est perpétuée presque jusqu'à nos jours, car à peine peut-on dire aujourd'hui que la croyance à la magie soit entièrement éteinte, et la magie n'est pas autre chose que le paganisme plus ou moins défiguré. Les Mages étaient des prêtres comme les autres et procédaient comme les autres. Seulement leur origine étrangère faisait attribuer à leurs rites et à leurs formules particulières une puissance supérieure pour arracher aux dieux et aux morts les secrets de l'avenir, les contraindre à accomplir les désirs des hommes ou à renoncer du moins à leur faire du mal. Au fond tout sacrifice était ce que nous appellerions maintenant une opération magique.

Soit qu'on offrit aux dieux de l'encens et des parfums ou la graisse des victimes, on les évoquait et on les interrogeait toujours. Dans le sacrifice que nous décrivions tout à l'heure, le feu avait été fait sur l'autel

avec de petits morceaux de bois d'une forme particulière, et l'on avait observé avec soin comment ils s'allumaient; on avait observé aussi les entrailles de la victime et comment la queue et les reins se comportaient à la cuisson; car de tout cela on concluait comment les dieux prenaient le sacrifice, comment ils étaient disposés pour les sacrifiants, si ceux-ci devaient attendre bonheur ou malheur de ce qu'ils entreprenaient. C'était là la principale base de la *mantiké*; c'est là-dessus que s'appuyaient ceux qui prédisaient l'avenir, depuis les grands oracles que consultaient les chefs des nations jusqu'aux goètes, les sorciers de bas étage qui exploitaient le vulgaire.

Dans tous les temples on rendait des oracles; mais certains d'entre eux avaient pour diverses raisons acquis une célébrité particulière. L'enceinte de plusieurs avait été construite autour de crevasses du sol qui dégageaient des gaz méphitiques. Après avoir considéré comme des émanations divines ces vapeurs mortelles aux petits animaux et à l'homme même, en cas de séjour prolongé, on leur avait attribué le pouvoir de donner des hallucinations prophétiques. A Delphes le prêtre remettait au consultant, transcrites sur une tablette et interprétées, les paroles entrecoupées prononcées sur le trépied par la Pythie à demi suffoquée. A l'autre de Trophônios, on expliquait au patient ce qu'il avait éprouvé lui-même dans un trou où il était entré couché et où il avait perdu connaissance. En d'autres endroits, on buvait des eaux particulières, on regardait dans des miroirs; dans beaucoup d'autres enfin, on s'endormait dans le temple,

et le dieu annonçait sa volonté dans un songe dont les prêtres étaient aussi les interprètes. Les choses se passaient ainsi à Épidaure. Toutes ces consultations d'oracles commençaient toujours par un sacrifice et n'en étaient que le complément.

Aucun de ces oracles ne voyait autant que celui de Delphes affluer les consultants de tous les pays du monde, chargés de présents de toute sorte, et aucune autorité ne pouvait rivaliser avec la sienne sur les questions de religion et de morale. Il en était autrement en matière politique. En matière religieuse et morale, le conseil delphique avait des opinions très-arrêtées, des vues très-hautes et très-pures : il les proclamait fermement et était écouté ; mais il ne pouvait influencer sur la politique qu'en prédisant l'avenir, et, pour ne pas s'exposer à être démenti par l'événement, il était réduit à des phrases incompréhensibles ou à double sens que chacun expliquait comme il voulait. En cela, les autres oracles rivalisaient avec lui ; chacun d'eux parlait suivant ses intérêts nationaux, et il y en avait pour toutes les opinions. On conservait aussi des recueils d'oracles laissés par Mousæos, Bakis et autres devins célèbres. Ces recueils, analogues aux centuries de Nostradamus de notre moyen âge, jouissaient d'un grand crédit, et à chaque assemblée du peuple les orateurs avaient soin d'arriver porteurs d'un arsenal d'oracles, dont ceux de la majorité se trouvaient naturellement les meilleurs.

Respectés par les démocrates comme par les oligarquistes, les prêtres ne prenaient que peu de part à leurs luttes quand leurs autels n'étaient point en cause. Ils res-

taient neutres entre les deux partis qui défrayaient richement eux, leurs dieux et leurs temples. La plupart d'entre eux continuèrent longtemps à se transmettre leurs fonctions héréditairement. De nombreux passages d'auteurs nous en montrent cependant qui plus tard furent désignés par le sort. Cela dut arriver nécessairement lorsque, par l'extinction de la branche directe, plusieurs rameaux collatéraux purent avoir d'égales prétentions; mais ces élections ne purent jamais avoir lieu que parmi les membres d'une même *gens*, les dieux n'admettant volontiers les prières que des descendants de leur sang. Ainsi, à Athènes, les Eumolpides et les Kéryces restèrent en possession des fonctions sacerdotales éleusiennes dévolues aux hommes. Celles des femmes appartenaient à la *gens* des Phyllides qui fournissait toujours l'hiérophantide de Déméter et de Kora¹. Les prêtres de Zeus étaient toujours pris parmi les descendants de Boutès, dont la *gens*, sous le nom d'Étéoboutades, c'est-à-dire vrais enfants de Boutès, sans doute pour se distinguer d'usurpateurs, fournissait aussi de prêtres et de prêtresses les temples d'Athéné et d'Érechtheus. Chaque divinité, chaque héros, avait ainsi sa prêtrise héréditaire.

Les *gentes* étaient ordinairement assez nombreuses pour contenir des riches et des pauvres et par conséquent des hommes appartenant aux divers partis. Les prêtres d'ailleurs étaient justiciables de la multitude comme tous les autres citoyens, et, comme les autres, ils avaient à comparaître devant les euthyni. Considérés comme repré-

¹ Perséphoné.

sentants du peuple auprès des dieux, c'est à lui qu'ils répondaient de la façon dont ils avaient rempli leur mission, et ils étaient jugés avec d'autant plus de sévérité que le succès des opérations théurgiques dépendait non-seulement de leur science et de leur exactitude dans l'accomplissement des rites, mais encore de leur état de pureté corporelle et mentale. Il ne leur fallait pas seulement en effet s'abstenir de tout ce qui était crime, péché, débauche, actes vénériens; le seul contact d'un tombeau, d'un impie, d'une femme menstruée, la seule vue ou l'audition d'une chose *funeste* ou inconvenante, suffisait pour les souiller et les rendre impropres au service divin ¹.

La vie du prêtre n'avait donc rien de bien enviable; c'était une vie d'austérité, d'abstinence et de privations. La plupart des jouissances ordinaires de la vie des autres citoyens leur étaient interdites par la loi sous *peine de mort* ou d'*amendes ruineuses* ². Ici une question se présente naturellement à l'esprit : ces hommes étaient-ils de bonne foi? Je réponds : les uns, oui; les autres, non; et dans une proportion qui varia suivant les époques et les circonstances; mais de telle sorte que le nombre des croyants et même des fanatiques l'emporta de beaucoup sur celui des fourbes. Il est bien entendu que je ne parle pas ici de tous les charlatans et de tous les magiciens qui n'avaient reçu de mission que d'eux-mêmes, mais des prêtres des cultes reconnus par l'État. Même lorsque l'événement démentait le plus cruellement leur hiérosophie,

¹ Porphyr., *Abst. carn.*, l. II, § 50.

² Id., *ibid.*, l. II, § 4.

habiles à se tromper eux-mêmes, ils pouvaient toujours attribuer cette non-réussite à un obstacle venant d'eux ou des assistants. Qui pouvait être sûr de n'avoir pas frôlé de ses vêtements un objet impur, de n'avoir pas eu une pensée mauvaise? Qui pouvait savoir s'il n'y avait pas eu dans l'assistance un coupable ou un impie? Car la seule présence d'un semblable individu viciait les opérations les plus régulièrement accomplies¹. Remarquons d'ailleurs que les tromperies, même les plus effrontées, celles de certains oracles, par exemple, n'excluaient pas toute bonne foi. Beaucoup n'hésitaient pas à attirer les hommes au culte de leur dieu par une fraude pieuse, parce qu'ils étaient bien sûrs de faire en même temps la joie de ce dieu et le bonheur de leurs dupes.

Les prêtres n'avaient besoin que de peu de chose pour eux-mêmes; le traitement (γέρας) qu'ils recevaient de l'État, leur part dans les victimes sacrifiées et quelques autres profits leur suffisaient amplement²; mais ils connaissaient trop l'esprit de la multitude pour ne pas savoir qu'elle juge presque toujours la puissance d'un dieu par la grandeur de son temple et le luxe de son culte. De là une nécessité à laquelle il fallait satisfaire et des démarches que les philosophes et les esprits forts leur reprochaient amèrement, comme le fait voir un curieux passage de Platon : « Les sacrificateurs et les de-
« vins assiègent les maisons des riches, leur persua-
« dent que, s'ils ont commis quelque faute, eux ou leurs
« ancêtres, elle peut être expiée par des sacrifices et

¹ Porphyr., *Abst. carn.*, l. II. § 50.

² Eschin., *c. Clésiph.*, § 18.

« des enchantements, des fêtes et des jeux, en vertu du
« pouvoir que les dieux leur ont donné. Si quelqu'un a
« un ennemi auquel il veuille du mal, ils ont certains
« secrets pour lier le pouvoir des dieux et en disposer à
« leur gré. Quant aux rites des sacrifices, ils produisent
« une foule de livres composés par Musée et par Orphée
« qu'ils font descendre, celui-ci des Muses, celui là de
« la lune, et ils font accroire non-seulement à des parti-
« culiers, mais à des villes entières, qu'au moyen de
« victimes et de jeux on peut expier les fautes des vi-
« vants et des morts. Ils appellent *télètes* les sacrifices
« institués pour nous délivrer des maux de l'autre vie,
« et ils prétendent que ceux qui négligent de sacrifier
« doivent s'attendre aux plus grands tourments dans
« les enfers. »

En réalité, la part des prêtres dans ces sacrifices et dans ces pompes était des jeûnes et des fatigues. Il n'y avait pour eux que des plaisirs intellectuels, la joie de voir glorifier le dieu qu'ils servaient et parer le temple qu'ils aimaient. On sait comment la nation avait en cela épousé leur passion et quelle impulsion en avaient reçue les arts de toute sorte.

Quand la Grèce n'aurait dû que ses arts et ses lettres aux prêtres de ses diverses religions, ils auraient encore droit à l'admiration et à la reconnaissance de la postérité. Ils eurent de plus hautes visées cependant, et, à quelque culte bizarre qu'ils appartenissent, ils ne cessèrent jamais de se regarder comme chargés de fixer d'une manière définitive les vraies lois de la morale, les principes inaltérables du droit et de la civilisation, et de sou-

tenir par l'intervention divine les lois humaines destinées à les faire respecter. Grâce à eux, l'interminable série des dieux grecs fut tout entière occupée à punir le mal et à récompenser le bien en général, chacun d'eux ayant de plus une juridiction plus spéciale sur certaines choses. Ils pouvaient frapper et frappaient souvent le coupable directement; mais les agents les plus ordinaires de leur justice étaient les terribles déesses, filles de la Terre et de la Nuit : les Érinnyes.

Parmi les nombreux bois sacrés qui paraient de leur verdure la terre de Kékrops et où, « sous le feuillage des lauriers, des oliviers et de la vigne, chantaient mélodieusement et en grand nombre les rossignols ailés¹ », il en était devant lesquels on ne passait qu'en tremblant, sans bruit, sans parler, prononçant avec la bouche, mais sans *émettre de son*, une formule *euphémique*². Dans un tel bois on ne devait ni s'arrêter, ni même entrer. Celui qui l'avait fait imprudemment devait une expiation immédiate dont le bois lui-même offrait les instruments. Au centre en effet se trouvaient trois coupes à deux anses que le suppliant, la tête tournée vers l'orient, devait couronner de la laine d'une jeune brebis. Les deux premières coupes remplies d'eau pure devaient être versées à terre en trois fois; la troisième, remplie de lait et de miel, en une fois. Ensuite il plantait en terre trois fois neuf rameaux d'olivier; puis, après avoir prié les déesses d'accueillir sa supplication « *d'un cœur radouci* », il sor-

¹ Sophocl., *Œdipe à Colone*.

² Id., *ibid.*, v. 135, seq.

tait sans se retourner ¹. — Ce lieu était consacré aux Érinnyes, aux saintes déesses, aux Euménides, qui voient tout, comme on les appelait, faute d'oser prononcer leur véritable nom. Les orateurs les désignaient habituellement par le mot de *Alitérioi*. A elles appartenait le châtiment de toute faute petite ou grande ; voilà pourquoi on redoutait tant d'attirer leur attention : bien rares sont ceux qui n'ont aucun reproche à se faire. Cependant, aux temps historiques, elles ne venaient plus poursuivre sur la terre le coupable, armées de torches et coiffées de serpents sifflant sur leur tête ; elles se bornaient à le suivre invisibles et déguisées, et à accumuler les malheurs sur ses pas jusqu'à ce qu'il eût subi une peine proportionnelle à sa faute. En ce sens Callias a été traité par Andokidès d'*alitérios*, envoyé pour renverser la table de *Mégaklès*².

Le dogme était que tout crime, tout péché, entachait son auteur d'une souillure, *miasma*, qui le signalait à la colère des Érinnyes, exécutrices des vengeances divines qu'il ne pouvait éviter en ce monde ou en l'autre, en sorte que celui qui pouvait espérer d'échapper aux hommes ne pouvait se dérober à la vengeance des dieux. En tête des crimes était nécessairement le sacrilège avec ses variétés : incrédule avouée, insulte à la majesté divine, révélation ou surprise de mystères, importation de nouveaux dieux, infractions aux rites sacrés. Pour tous ces sacrilèges, la loi humaine prêtait main-forte aux

¹ Soph., *Œdipe à Col.*, 455 à 480. Στέργων Εὐμενῶν. Cf., Eschyle, *Eumenid.*, passim.

² Andocide, *de Myst.*

lois divines et édictait des peines différentes suivant la gravité, mais toujours terribles : la mort, l'exil, la ruine. Aussitôt qu'il était constaté devant l'archonte basileus qu'un sacrilège avait été commis, les prêtres et les prêtresses assemblés, tournant leurs visages vers l'occident et secouant d'une façon particulière leurs manteaux de pourpre, prononçaient des imprécations sur le coupable, l'ἐναγής, et le dévouaient aux dieux infernaux¹. A partir de ce moment, il ne pouvait plus offrir de victimes sur les autels, ni assister aux sacrifices, ni tremper ses mains dans le *péirirrhantérion*², placé à la porte des temples, ni entrer dans les endroits consacrés tels que l'agora et les tribunaux, même pour obtenir justice de celui qui l'avait insulté, frappé ou volé. L'esclave qui l'avait dénoncé obtenait sa liberté, l'homme libre une récompense pécuniaire. Si le crime emportait la peine capitale, il y avait un talent de récompense déposé sur l'autel dans le métrôon, pour celui qui amenait ou tuait le coupable passé à l'étranger³.

C'est que tout le monde était intéressé à la perte de ce malheureux. Le miasma, cette tache qui désignait leur victime aux alitérii, était contagieux⁴. Le citoyen qui ne le dénonçait pas, celui qui mangeait à la même table, qui séjournait sous le même toit, contractait le miasma. Il devenait *énagès* et se trouvait voué aux Érinyes. La ville elle-même l'était tout entière si le sacri-

¹ Lysias, c. *Andocid.*, § 51.

² *Id.*, § 52. Περίρραντήριον.

³ *Id.*, § 24. *Id.*, pro *Sacrileg. Calliæ*. *Id.*, c. *Andocid.*, 18.

⁴ Cf. Antiphon, *Andocide*, Lysias, *passim*.

lège entrait dans ses temples, dans l'assemblée, dans l'agora ¹. Tous devenaient ses complices et étaient comme lui livrés aux déesses vengeresses, qui ne manquaient jamais alors de déchaîner sur la cité la guerre, la peste, la famine et la révolution : en sorte que le coupable, cause de tous ces malheurs, était lui-même considéré comme un alitérios ².

On voit ici clairement le motif de tous ces procès de sacrilège qu'on rencontre à chaque pas dans l'histoire d'Athènes et qui sont la plupart du temps des procès politiques déguisés. Il n'y avait pas de meilleur moyen pour se débarrasser d'un adversaire que de le faire passer pour un impie ennemi des dieux. Si l'on ne réussissait pas à le faire condamner, il suffisait qu'il restât un doute dans l'opinion publique pour détruire toute son influence, souvent même pour le faire abandonner de ses meilleurs amis.

Pour les autres crimes, c'était la loi divine qui venait en aide à la loi humaine. Souvent la seule crainte des Érinnyes retenait celui qui allait commettre un acte criminel ; mais, si elle ne le retenait pas, elle obligeait à le dénoncer tous ceux qui pouvaient connaître ses intentions. Par contre, elle protégeait l'accusé innocent. Le juge qui le condamnait par une injustice volontaire, ou seulement par une erreur due à la légèreté, encourait le miasma. Quant au dénonciateur calomnieux, la justice divine le menaçait comme celle des hommes de la même

¹ Antiphon, *de Nece Herod.*, § 12. Id., *Accusatio cædis involunt.*, *Tetralog.*, III, 1, § 3. Id., I, 2, § 10.

² Andocid. et Lysias, *de Myst. et pro sacrileg.*

peine qu'il avait voulu attirer sur l'accusé. Nul n'est sans péché, lui ni les siens; nul ne passe beaucoup d'années sans qu'aucun malheur le frappe, lui ou sa famille; les exemples ne manquaient donc pas pour confirmer les anciens dans leur croyance que la justice divine sévit le plus souvent dans ce monde en attendant qu'elle sévisse plus sévèrement encore dans l'autre. Pour la foi en la contagion du miasma, elle était si bien enracinée qu'au moment même de la naissance du Christ, Horace¹ écrivait encore ces paroles : « Jamais je ne souffrirai que
« celui qui a divulgué les mystères de Cérés entre avec
« moi sous le même toit ou monte le même navire. »

Elle était si générale et si vive que, dans les plaidoyers, les orateurs en faisaient un de leurs principaux moyens d'action : « Si vous ne vengez pas mon mort en condamnant son adversaire, dit l'accusateur, son *prostropaios*² déchaînera sur vous la fureur des alitérii. » — « Si vous me condamnez innocent, répond l'accusé, vous tomberez sous la puissance du mien, et vous porterez dans votre maison un miasma qui causera sa ruine³. » — « La preuve, disait Andokidès, que je n'ai point commis de sacrilège, c'est que j'ai fait depuis plusieurs voyages par mer et que je n'ai point fait naufrage. » — « Les dieux,

¹ ... Vetabo qui Cereris sacrum
Vulgarit arcanae, sub isdem
Sit trabibus, fragilemque mecum
Solvat phaselum...

Horace, *Carm.*, III, od. 2.

² Προστρόπαιος par opposition à ἀποτροπαῖος (qui détourne le malheur). La victime laissait un *prostropaios*, un porte-malheur, une érynnie?

³ Antiphon, *Tetralog.*, III, 3, § 10. *Id.*, 3, 4, § 10. *Id.*, § 3. *Id.*, de *Cxede Herod.*, § 62.

répond Lysias, t'ont conservé avec soin pour t'amener ici, devant ce tribunal, y être condamné et périr là où tu as commis le crime, afin que tu serves d'exemple aux impies¹. »

Les législateurs religieux ne s'étaient pas seulement occupés des grands crimes : toute mauvaise action avait son châtiment dans leur code ; chaque détail de la vie était confié particulièrement à un dieu. Zeus Herkeios protégeait le citoyen contre la violation de son domicile. Zeus Xénios punissait celui qui violait les lois de l'hospitalité. A la porte de chaque maison, une colonne finissant en pointe représentait Apollon², auquel sont consacrés les montants des portes et qui les garde contre les voleurs. Le seuil était sous la garde d'Hestia³ ; c'est pourquoi la jeune mariée, entrant pour la première fois dans la maison conjugale, prenait bien garde de le heurter du pied ; la cuisine est consacrée aux Pénates⁴, l'enclos qui entoure la maison à Zeus⁵ ; toute faute commise en ces lieux est punie par chacun de ces dieux. Pan, Priapos, Termôn, gardaient les champs et les jardins et châtiaient les auteurs de délits contre la propriété ; Athéné défendait les oliviers. Celui qui indiquait mal son chemin au voyageur était exposé à la colère d'Hermès, dont le simulacre s'élevait au centre de tous les carrefours. Dans les villes on eût cherché en vain un endroit non consacré à un dieu chargé d'en faire la police ; les murs

¹ Andocid., *de Myst.* ; Lysias, *c. Andocid.*

² Harpocrat., ἀγυιεύς. Suidas, *id.*

³ Servius, *in Æneid.*, l. II, 253, seq.

⁴ *Id.*

⁵ *Id.*

mêmes dont on voulait faire respecter la propreté portaient gravé un trépied entre deux serpents, avec cette inscription : « Soit puni des dieux quiconque osera ici déposer ses ordures, » et il eût été dangereux d'être pris bravant cette imprécation.

CHAPITRE XII.

Les savants détestés. — Procès d'Anaxagoras et des autres philosophes. — Vie privée de Périclès. — Le culte d'Aphrodité. — Les pornées et les hétaires. — Aspasia, sa position sociale. — Elle professe la rhétorique. — Périclès et Sokratès, ses élèves. — Sa vie privée. — Son enseignement. — Les procès de Phidias.

Ainsi tous trouvaient à satisfaire leurs aspirations de façon ou d'autres dans ces cultes variés : les âmes pieuses et élevées qui aiment à se détacher des misères terrestres, qui ont besoin de croire à une vie future réparatrice des iniquités de la fortune, à un bonheur éternel récompense de la vertu ; les esprits prudents et sages aux yeux desquels il est nécessaire qu'une intervention surnaturelle corrobore les lois humaines, règle les points de morale qu'elles ne peuvent atteindre, et soutienne dans le bien les esprits médiocres qui ne le comprennent point et ne l'aiment point pour lui-même ; puis, hélas ! et c'étaient là les plus nombreux, la foule inintelligente, superstitieuse et crédule, qui pense par des rites et des pratiques puériles obtenir du ciel la révélation de l'avenir, le moyen d'acquérir la richesse, la guérison des maladies, la préservation des accidents, en un mot la délivrance de ses craintes et la satisfaction de ses convoitises.

Après d'un tel public, les philosophes ne pouvaient être que mal notés en général ; surtout ceux qui s'occu-

paient plus spécialement de la nature et de l'origine des choses. On trouvait irréligieux qu'ils voulussent savoir ce que les dieux ne voulaient pas qu'on sût. De plus toutes leurs assertions et tous leurs systèmes se trouvaient nécessairement impies : de quelque manière qu'ils expliquassent le monde et ses éléments, le soleil n'était jamais pour eux Phœbus Apollo, ni la lune Artémis, la terre n'était pas Déméter ni Kybélé, les orages se formaient sans Poseidôn et le raisin mûrissait sans Dionysos. Pour les morts, ils les considéraient volontiers comme bien morts et n'avaient pas grande foi en leur puissance posthume. La plupart d'entre eux avaient encouru la qualification d'*athées*. Ils niaient les dieux de l'État et déclaraient ne pas connaître la nature du ou des êtres supérieurs qui gouvernaient le monde. D'autres, élaguant toutes les divinités parasites de leurs contemporains, tendaient à ramener la religion au monothéisme. Anaxagoras était de ces derniers, ce qui ne l'empêchait pas de passer également pour athée.

Lorsqu'au commencement du deuxième siècle avant J.-C. les philosophes grecs voulurent s'établir à Rome, ils en furent expulsés comme destructeurs de la religion et corrupteurs des mœurs, par un sénatus-consulte ; il est probable qu'ils auraient eu le même sort à Athènes si l'administration n'y eût pas été entre les mains de Périclès. Il est invraisemblable que celui-ci, au fond de son cœur, n'ait pas partagé, au moins en partie, les opinions de ces hommes dont il s'entourait avec tant de plaisir, dont il faisait sa société habituelle ; on ne peut admettre qu'il ne leur demandât absolument que des leçons d'é-

loquence en laissant de côté toutes les questions philosophiques. Mais il était bien trop prudent pour laisser même entrevoir des sentiments contraires aux croyances de la majorité; il savait trop qu'aucune popularité ne résisterait au soupçon d'incrédulité. Il avait même soin de crier plus fort que les autres contre les impies : « On « devait, disait-il, user contre eux non-seulement des « lois écrites; mais de celles qui ne le sont pas, qu'en- « seignent et qu'appliquent les Eumolpides; lois dont « personne n'a pu détruire l'autorité, que personne n'ose « attaquer, dont on ignore l'auteur; lois humaines et di- « vines ! »

Il était interdit à ses amis les philosophes par leur profession même d'user de semblables ménagements. Les anciens avaient si bien mis des dieux partout qu'il n'était pas possible de toucher une question scientifique sans heurter en même temps une superstition. Les philosophes passèrent outre en déclarant indigne d'eux toute considération humaine qui eût pu les détourner de la recherche de la vérité. Leurs ennemis et ceux de Périclès ne négligèrent pas l'occasion.

Anaxagoras fut le premier mis en accusation. Nous ne savons rien de certain sur son procès; les quatre témoins cités par Diogène de Laërte et Plutarque ne s'accordent en rien. Les uns le font accuser par Thoukydidès avant sa chute; les autres par Kléon, le nouvel adversaire de Périclès. L'un d'eux, Satyros, prétend qu'il fut accusé non-seulement d'impiété, mais encore de médisme. Cette accusation est invraisemblable : appelé par sa naissance

¹ Lysias, c. *Andocid*, 118 (9).

à prendre part aux affaires de Clazomène, sa patrie, il y avait renoncé volontairement, et il avait abandonné aux siens ses biens et leur gestion pour pouvoir se donner tout à la science. Il n'était pas venu à Athènes pour faire de la politique. Tout ce qu'on sait, c'est que Périclès se fit son synégoros et le défendit de tout son pouvoir, mais sans succès. Soit qu'il ait été seulement exilé, soit qu'il n'ait pas voulu attendre une condamnation à mort, il se retira à Lampsaque, où il finit ses jours entouré d'une très-grande considération.

Diogénès d'Apollonie faillit aussi périr par suite d'un procès dont les détails ne nous sont pas moins inconnus. Diagoras de Mélos fut condamné à mort et sa tête mise à prix d'un talent; on l'accusait d'avoir écrit des choses qui étaient une révélation des mystères. Protagoras fut expulsé de l'Attique, et ordre fut publié par le kéryx que tous les citoyens, possesseurs de copies de ses livres, eussent à les apporter pour qu'ils fussent brûlés sur l'Agora. On disait que, dans la maison d'Euripide, suivant les uns, de Mégacleidès, suivant les autres, il avait fait lecture d'un ouvrage dont le commencement était : « Je ne puis dire s'il y a des dieux; l'obscurité de la question et la brièveté de la vie humaine m'empêchent de me prononcer¹. »

Périclès recevait le contre-coup de toutes ces attaques contre ses amis, comme de celles dont fut victime son ancien maître Damôn; mais une le frappa plus directement — et au cœur : — l'accusation contre sa femme Aspasia.

¹ Diog. Laërt., aux philosoph. cités.

A ce propos, entrons dans quelques détails sur la vie privée de Périclès. Il avait d'abord épousé une de ses parentes qui avait été mariée en premières noces avec Hipponikos, fils de Kallias, le riche dadouchos; mais cette femme, habituée à la fastueuse prodigalité de la maison d'Hipponikos, trouva un bien grand changement dans la maison de Périclès. Celui-ci, qui administrait les affaires de l'État avec la plus incorruptible probité et sans souiller ses mains d'aucun profit illégitime, était économe de son argent comme la plupart des gens très-scrupuleux sur les moyens de le remplacer. Il se faisait un devoir de laisser à ses enfants plutôt augmentée que diminuée la fortune qu'il avait reçue de son père Xanthippos. Chaque année le produit de ses terres était mis en vente en bloc, et, de ce revenu, il vivait toute l'année en faisant acheter au jour le jour, et avec une stricte économie, ce qui était nécessaire pour son état de maison. Par ce procédé dont l'exécution était confiée à son intendant Évangélos, sans que Périclès lui-même entrât dans les détails, tout gaspillage était évité. Mais sa femme se plaignait, comme ses fils, de cette dépense mesquine, taillée jour par jour avec une règle si étroite qu'on ne voyait pas la moindre trace de l'abondance et de la superfluité qui règnent ordinairement dans les grandes maisons, et que la recette et la dépense marchaient d'un pas égal par compte et par mesure avec la dernière rigueur¹. Sans doute d'autres sujets de discorde se joignirent à celui-là; si bien que les époux en vinrent à se

¹ Plut., *Vit. Pericl.*

détester mutuellement. Ils se séparèrent volontairement, bien que deux fils, Xanthippos et Paralos, fussent nés de leur union. Périclès maria sa femme à un autre et épousa lui-même Aspasia.

Une des plus singulières erreurs de l'histoire est celle dont fut victime la femme la plus illustre de la Grèce et dont les premiers auteurs sont, pour nous, Plutarque et Athénée, qui écrivaient plus de cinq cents ans après elle. Les écrivains modernes, renchérissant sur eux, se sont habitués à mettre Aspasia sur le même rang que Phryné et Laïs, au nombre des courtisanes. Une seconde erreur, née de cette première, a fait croire qu'en Grèce les courtisanes jouissaient d'une considération égale à celle des honnêtes femmes. Aspasia n'eut rien de commun avec les courtisanes, et celles-ci furent aussi méprisées alors qu'elles le sont aujourd'hui.

La prostitution s'est jusqu'à présent imposée aux législateurs comme une nécessité. Aucun d'eux n'a cru pouvoir supprimer ce déversoir sans lequel les passions nées de la vie antinaturelle des grandes villes détruiraient une des assises principales de toute société civilisée. On sait que le vieux Caton disait à son fils rougissant d'être surpris par lui au sortir d'un lieu de débauche : « Va, « mon fils, prends là tes plaisirs et n'attende jamais à la « vertu des dames romaines. » Si l'on en croit Philémon, dans sa comédie des *Adelphes*¹, Solon aurait à ce point abondé dans ce sens qu'il aurait lui-même acheté des filles au compte de l'État pour les placer dans des établissements spéciaux où les *jeunes gens* trouvassent

¹ Philémon, fragm. cité par Athénée.

à assouvir leur *ardeur excessive*¹. Ces filles reçurent le nom de *pornées*, l'établissement celui de *porneion*. Les trois poètes comiques Philémon, Euboulos et Xénarchos², louent à l'envi l'institution de Solon. « Comment l'adultère, cette *plaie hideuse*³, est-il encore possible? « Comment peut-on risquer son honneur et sa vie pour « s'introduire chez une femme mariée, soit avec une « échelle, soit enveloppé dans la paille destinée aux bestiaux, pour s'enfuir ensuite par-dessus les toits comme « un voleur, quand au *porneion* on n'a qu'à choisir dans « une file de jeunes filles rangées en bataille⁴, belles et « demi-nues dans leurs tuniques de gaze transparente, « comme les nymphes de l'Éridan ou de l'Ilissus; prêtes « à se donner à vous pour une obole en vous appelant « petit frère, si vous êtes jeune; petit père, si vous êtes « vieux? »

Malgré ces témoignages, je ne crois que médiocrement aux *porneions* administratifs de Solon, parce que je ne vois pas qu'il en soit reparlé dans les orateurs. En revanche, il y est souvent question des *porneions* particuliers. Qui peut penser sans une douloureuse commisération à cette effrayante quantité de créatures jeunes et belles jetées dans nos capitales modernes en pâture aux vices de tous les âges, et auxquelles il eût suffi de naître dans un milieu un peu meilleur pour être le charme et l'orgueil d'une honnête famille? Encore peut-on leur dire

¹ Διὰ τὴν τῶν νέων ἀκμήν. (Athénée.)

² Cités par Athénée. *Id.*

³ Αἰσχίστην νόσον. *Id.*, *Eubul.*, fragm.

⁴ Γυμνάς ἐρεξῆς ἐπὶ κέρως τεταγμένας ἐν λεπτονήτοις ὑμέσιν ἐστώσας.

qu'elles ont accepté leur vie et préféré l'abjection au travail; la pornée antique n'avait pas eu le choix : née esclave, son maître l'avait louée au *pornoboskos* pour un prix stipulé par contrat authentique¹ et plus ou moins élevé suivant sa beauté. Il ne s'en était pas fait plus de scrupule que de louer un esclave mâle pour les travaux des mines, et il la retirait lorsqu'il espérait un meilleur produit de son travail que de ses charmes. C'était une marchandise qui ne différait en rien des autres, et le prix de ses charmes était, comme celui des autres marchandises, fixé par les *agoranomi*, ou inspecteurs du marché.

Souvent aussi l'esclave exerçait son métier librement et pour son compte, à charge de rendre une *apophora* au maître. Dans ce cas la vie était moins triste et moins dégoûtante; elle n'appartenait plus au premier venu, mais à celui qui vivait avec elle pour quelque temps. Elle avait affaire à des amants qui lui prodiguaient les jouissances du luxe, qui souvent s'éprenaient d'elle au point de la racheter et finissaient par lui donner la liberté; liberté que parfois aussi elle-même pouvait acheter de ses économies. Ces sortes de femmes s'appelaient plus spécialement *hétaires*, amies, compagnes. Originellement ce nom, qui n'était pas alors pris en mauvaise part, s'appliquait aux femmes non citoyennes qui, mariées à un citoyen, n'étaient pas cependant considérées comme femmes légitimes, pouvant donner des enfants légitimes. Peu à peu, grâce à la facilité avec laquelle les citoyens pouvaient rompre ces mariages, et d'autre part au con-

¹ Isée, de *Pyrrhi hered.*, § 39

traire à la durée souvent longue de leurs liaisons avec des courtisanes, les deux noms se confondirent; en sorte qu'on donna, par euphémisme, le nom d'hétaïres aux pornées et, par injure, celui de pornées aux hétaires. C'est ce qui arriva à la mère de Thémistoklès et à Aspasia.

Suivant l'usage des anciens, la police de ce monde-là avait été confiée à une divinité : Vénus-Aphrodité. Aditi, Astarti, Aphroditi, la première aryenne, les deux autres phénicienne et syrienne, étaient la personnification d'un même principe : la terre, comme Déméter et Kybélé. La preuve s'en voit encore sur certains vases grecs, où Aphrodité est représentée ayant à côté d'elle pour attribut une sphère; tandis qu'un astre est figuré à côté d'Adonis, comme à côté d'Apollon et d'Artémis. Adon, dans les langues sémitiques, veut dire seigneur; Adonai est un des titres que les Hébreux donnaient à leur Dieu; les Phéniciens le donnaient au soleil qui s'éteint à l'automne victime du *sanglier*; c'est ainsi qu'ils nommaient notre constellation de l'Ourse, symbole du froid septentrional et de l'hiver. Pour les Sémites, la déesse fut à la fois la terre qui produit tout et le génie même de la production, de la génération, et, suivant leur tournure d'esprit aussi érotique que sanguinaire, ils crurent que l'acte même de la génération était à ses yeux le plus agréable des sacrifices. De là les prostitutions religieuses qui se répandirent dans tout l'Orient et dans l'Égypte, et ces *kedeschoth* qui vinrent avec leur déesse s'établir jusqu'à Jérusalem et y exciter l'indignation des monothéistes fidèles.

Le culte asiatique gagna aussi la Grèce, où il se transforma suivant le génie particulier à chaque cité et à chaque classe de citoyens, les dieux y étant toujours faits à l'image de l'homme et non l'homme à l'image de Dieu. A ce point qu'il se fit deux cultes différents : l'un d'Aphrodité Ourania¹, déesse des honnêtes amours, à laquelle les plus respectables mères de famille sacrifiaient dans leur maison en lui demandant de bénir leur chaste union et les enfants qui en étaient nés; l'autre d'Aphrodité Pandémos, la déesse des prostituées, dont les lois, apportant une certaine moralité relative dans les choses qui en semblent le moins susceptibles, commandaient à ses adeptes la fidélité et la loyauté dans l'exercice de leur métier, sous peine de vengeances divines. Comme les autres dieux, Aphrodité, à côté de sa juridiction spéciale, avait une puissance générale sur toutes les choses de ce monde et de l'autre, à laquelle certains peuples avaient une foi illimitée, ceux entre autres de Chypre, de Paphos, de Cythère, de Corinthe. Ceux-là avaient adopté le culte sémitique à peu près tel qu'il était; ils avaient seulement orné ses légendes des gracieuses couleurs de la poésie grecque, et donné à ses horribles idoles des formes dignes de la mère des Amours. Au temple d'Aphrodité de Corinthe, célèbre par toute la Grèce, étaient attachées plus de mille hétaires hiérodoules, qui du produit de leurs charmes défrayaient les splendeurs du culte². Offrir des hétaires au temple d'Aphrodité était une œuvre

¹ Théocrite, *Epigramm.*

² Strabon, éd. Casaubon, 378, confirmé par Théopompe et Timée, dans *Athénée*, l. XIII, 32.

pie infallible pour qui voulait racheter ses péchés ou obtenir la protection de la déesse pour une entreprise quelconque. Un certain Xénophôn de Corinthe, partant pour Olympie, fit vœu de donner cinquante hétaires à Aphrodité s'il remportait le prix; et il paraît que son vœu fut exaucé, car nous trouvons dans Pindare une ode sur sa victoire¹. Dans les circonstances graves, toutes ces hétaires étaient appelées à sacrifier, à faire des vœux et des supplications à la déesse pour le salut de l'État, conjointement avec les magistrats et les plus grands personnages.

Il ne semble pas que le culte d'Aphrodité ait été compris de même à Athènes. Il y avait bien un temple d'Aphrodité Pandémos, qu'on disait construit du gain des pornées; mais il est probable qu'il appartenait aux pornées et que celles-ci ne lui appartenaient pas. Il en était ainsi de celui qui fut élevé à Samos par celles d'entre elles qui avaient suivi l'armée de Périclès². Car leur dévotion était grande, ou plutôt leur superstition et leur crédulité, non-seulement à l'égard de leur déesse, mais à l'égard de tous les dieux et démons dont les cultes prenaient entre leurs mains un étrange caractère et qui se voyaient, à grand renfort de philtres, de charmes et d'opérations magiques, sommés d'intervenir en des affaires très-peu compatibles avec leur majesté.

Malgré tout, les hétaires grecques ne valaient en rien mieux que nos filles de joie. Cupides, trompeuses, affamées de luxe et de jouissances matérielles, elles se hà-

¹ Pindare, *Olymp.*

² Nicandre de Colophon, cité par Athénée.

taient de ruiner le fou qui les avait achetées deux ou trois cents drachmes ¹, pour courir à un autre qu'elles ruinaient aussi. Jeunes, elles avaient vécu dans la splendeur; vieilles, elles mouraient dans la misère après avoir disputé avec acharnement au temps destructeur les restes de leur beauté. Elles se noircissaient les cheveux et les sourcils, se peignaient la figure de rouge et de blanc, corrigeaient leur taille et relevaient leurs seins avec des bandelettes; riaient pour montrer leurs dents si elles en avaient, et pinçaient les lèvres si leur bouche était dégarnie ². Enfin il fallait déchoir comme cette fameuse Laïs, d'abord d'un accès plus difficile que Pharnabaze et dont on n'obtenait pas les faveurs à moins d'un talent, qui finit par se donner pour un triobole ³.

Aussi, en dépit de quelques poètes, leurs amants, d'innombrables passages d'auteurs montrent-ils que les Athéniens les tenaient dans le même mépris que nous. Il leur était interdit de se présenter dans un temple autre que ceux qui leur étaient désignés, de faire partie des processions, et même de porter un nom qui fit penser à quelque chose de sacré, comme celui de Néméa qui rappelait les jeux Néméens. Un scholiaste d'Aristophane nous a conservé le souvenir d'une proposition faite par un citoyen nommé Sphyromachos, de les parler au théâtre dans des places désignées à cet effet afin qu'elles ne se trouvassent plus mêlées avec les honnêtes femmes ⁴. La statue d'or élevée à Phryné dans le

¹ Isocrate, *Antidosis*, § 288.

² Alexis, dans l'*Isostasion*, fragm. cité par Athénée.

³ Fragm. cité par Athénée.

⁴ Aristoph., *Ecclesias*, 22, *schol.*

temple de Delphes ne prouve rien là contre, même pour le temps de décadence où le fait eut lieu et où la corruption avait fait d'effrayants progrès. On sait que les archontes en entrant en charge prêtaient serment de consacrer eux-mêmes dans ce temple leur propre statue d'or de grandeur naturelle s'ils venaient à prévariquer dans l'exercice de leurs fonctions. Une statue d'or au temple de Delphes n'était donc pas une récompense honorifique, c'était un *anathéma* expiatoire pour de grandes fautes. Il est évident que la statue de Phryné dut y être consacrée non par ses contemporains reconnaissants, comme l'ont cru beaucoup d'auteurs, mais par elle-même pour la rédemption de ses péchés. Diogène n'en disait pas moins vrai en considérant cette statue comme « un monument de l'incontinence des Grecs ». Il fallait que les richesses amassées par Phryné fussent bien grandes, ou ses amants bien nombreux et bien prodigues, pour payer un semblable anathéma.

Quels rapports Aspasia eut-elle avec ces femmes? Tous les témoignages anciens sur sa moralité existant encore au temps de Plutarque et d'Athénée, nous les avons comme eux; nous pouvons les peser. — Ce sont d'abord les quelques vers des *Acharniens* dans lesquels Aristophane explique à sa façon l'origine de la guerre du Péloponnèse : « Quelques jeunes Athéniens ivres ayant enlevé la courtisane mégarienne Simétha, des Mégariens par représailles enlevèrent « Ἀσπασίας πόρνᾶς δύο ou ἀσπασίας πόρνᾶς δύο¹ », deux pornées d'Aspasia ou deux

¹ La différence consiste dans le grand A qui ferait d'Ἀσπασίας le génitif
PÉRICLÈS. — T. I.

pornées favorites du public. Adoptant la première leçon, Athénée conclut de là, et non d'ailleurs, il l'avoue, qu'Aspasia avait une quantité de pornées très-belles qu'elle avait amenées d'Asie et qu'elle en inondait les villes de la Grèce.

Plutarque, lisant de même, mais sans se laisser aller à une semblable amplification, se borne à dire qu'elle faisait là un vilain métier. Or à cette époque Aspasia vivait depuis longtemps avec Périclès; elle habitait avec lui; ses esclaves, si elle en avait, étaient devenus ceux de Périclès; c'est donc sur lui que fût retombée la responsabilité de ce commerce, et, quoiqu'il ne fût pas prohibé par les lois, ses ennemis, qui ont si souvent attaqué ses mœurs privées, n'auraient pas manqué de le lui reprocher.

Si l'on veut lire absolument Ἀσπασίας πόρνας, c'est qu'il s'agit de femmes appartenant à Aspasia, lui rendant une apophora et exerçant hors de la maison une profession quelconque. Aristophane leur applique la qualification méritée ou non de pornées, pour appuyer sa thèse, et, en les rabaisant, rendre encore plus futiles les motifs de la guerre qu'il voudrait voir cesser. Aspasia n'est point en cause. D'autres comiques l'appellent l'Héré de Zeus schinocéphale, l'Omphalé de ce nouvel Héraclès, sa Déjaneira. Kratinus, dans un vers des *Chirons*, cité par Plutarque, nomme Périclès le pire des tyrans et Aspasia *pornée aux yeux de chien*. Un vers d'Eupolis, difficile à expliquer¹, et dirigé contre Péri-

d'Ἀσπασία, Aspasia, et le petit α qui en ferait l'accusatif féminin pluriel de ἀσπασίος, aimé, recherché. On lit aussi πόρνα δύο.

¹ Καὶ πάλαι γ' ἂν ἦν ἀνήρ

clès le jeune, reproche à cet homme politique d'être fils d'une *pornée*, et lui rappelle injurieusement que, malgré un décret dont nous parlerons à son temps, il n'était qu'imparfaitement citoyen, étant né d'une femme non citoyenne et par conséquent non légitime. On rencontre à chaque page des poètes comiques, sur la naissance des hommes d'État et sur leur profession primitive, des allégations analogues qui ne méritent aucune créance. Autant ces auteurs sont intéressants à consulter sur les détails de mœurs, de coutume, et même sur les faits dont ils parlent incidemment sans avoir intérêt à les dénaturer ; autant, nous l'avons déjà dit, leurs invectives contre les personnes doivent être considérées comme de grossières plaisanteries de carnaval qui ne doivent jamais être prises au sérieux.

Au contraire Aspasia peut produire devant la postérité un témoignage que je regarde comme décisif : celui de Xénophon, son contemporain, corroboré par deux passages de Cicéron et de Quintilien ¹. Non-seulement ce personnage, considérable par ses talents militaires et littéraires, sa position sociale et sa moralité, parle deux fois d'Aspasia en termes dont il résulte qu'il voit en elle un modèle à suivre et à consulter sur ce qui concerne la conduite de la femme dans son ménage² ; mais il croyait que sa fréquentation était salutaire pour une jeune femme, et il menait la sienne chez elle. Eût-il fait

Εἰ μὴ τὸ τῆς πόρνης ὑπωρῶδεϊ κακόν.

Eupolis, cité par Plut., *Péricl.*

¹ Cicéron, *Rhetoric.*, l. II. *De Inventione*, Quintilien le copie.

² Xénoph., *Memorab.*, ch. II. *Æconomic.*, ch. III.

cela si la moralité d'Aspasia eût été sérieusement contestable?

Platon, autre contemporain, quoique trop jeune pour l'avoir connue personnellement, parle longuement d'elle dans le *Ménéxène* — seulement, il est vrai, au point de vue de l'art; — mais, s'il eût été connu qu'elle avait commencé par être une courtisane, une pornoboské tenant une maison de prostitution, n'eût-il pas indiqué, même d'un mot, le contraste entre une position si abjecte et un talent si extraordinaire?

Venons-en donc à ce que nous savons de certain. Elle était née à Milet, dans cette Ionie où florissaient encore et avec tant d'éclat les arts, les lettres et la philosophie à côté du luxe et de la corruption de la décadence. Le nom de son père était Axiochos. Peut-être il était lui-même un philosophe voué à l'enseignement; nous ne le savons pas, ni comment il se fit que sa fille, ayant reçu une éducation tout à fait inusitée pour une femme, devint l'égale des plus grands maîtres dans la philosophie et la rhétorique. Notons seulement que l'éducation des femmes ioniennes différait beaucoup de celle des Athéniennes, qu'elle était beaucoup plus libérale et que leur vie privée était moins murée. Aspasia ne fut pas la seule Ionienne lettrée. Elle arriva à Athènes plus tard qu'Anaxagoras, mais plus tôt que Protagoras. Nous ne pouvons pas donner de date plus exacte. A cette époque la rhétorique ne constituait pas encore un art. Parmi les hommes politiques, chacun parlait de son mieux en se laissant aller à l'inspiration du moment et à ses dispositions naturelles, sans avoir idée de s'astreindre à aucune

règle. Ils avaient des prétentions à l'habileté militaire et politique, mais non à l'éloquence, et même longtemps après qu'ils eurent étudié l'art oratoire « ils auraient « rougi de composer des discours et de les laisser par « écrit, craignant d'être pris pour des sophistes et des logographes ¹ ». Voilà pourquoi il n'était rien resté de Périclès ni des autres orateurs politiques de ce temps-là.

Lors de l'arrivée d'Aspasia, on commençait cependant à comprendre quelle puissance l'art pouvait ajouter au talent naturel, et elle se vit entourée de tous ceux qui aspiraient à devenir éloquents. « Un grand nombre d'orateurs excellents, dit Platon ², se sont formés à son école; un surtout sans rival parmi les Grecs : Périclès, fils de Xanthippos. » Un autre de ses élèves ne fut pas moins illustre, bien que sa gloire ait été d'une nature tout autre, Sokratès, fils de Sophroniskos. Platon va jusqu'à dire qu'Aspasia faisait les discours de Périclès, et il est vraisemblable que, puisqu'il en recevait des leçons, il devait au moins la consulter sur la forme de ce qu'il avait à dire. Dans ces relations fréquentes entre ces deux grandes intelligences, l'amour intervint. Aspasia était jeune et aussi bien douée des qualités du corps que de celles de l'esprit. Périclès s'en éprit, et, sans tenir compte des inconvénients résultant d'un mariage avec une étrangère, il l'épousa; et ce mariage est encore, suivant moi, une preuve, la meilleure peut-être, de l'honorabilité d'Aspasia. La passion, je le sais, a fait faire des folies à bien des grands hommes; mais je ne saurais croire que Périclès,

¹ Platon, *Phædr.*

² Platon, *Ménéxène.*

l'homme du monde qui se respectait le plus et qui était le plus maître de lui-même, ait été se déconsidérer de parti pris, aux yeux fixés sur lui d'un public dont il dépendait, par une alliance avec une femme tarée; je ne saurais croire qu'une fois sa passion satisfaite, il ait gardé cette femme jusqu'à la fin de ses jours, comme il fit, l'entourant d'amour et de respect et ne sortant jamais ni ne rentrant chez lui sans l'embrasser tendrement¹. Enfin je concevrais encore moins qu'après la mort de Périclès, elle ait aussitôt retrouvé un autre homme d'État, Lysiklès, pour lui offrir encore une position très-éminente, quoique non égale à celle de Périclès.

C'eût été même dans les temps modernes un étonnant spectacle que celui d'une femme resplendissante de beauté et de talent, professant devant un cercle formé des plus graves hommes d'État; alors, et principalement à Athènes, c'était surtout un scandale, tant cela était contraire aux mœurs des dames grecques. Voilà le prétexte des invectives des poètes comiques et des ennemis de Périclès; la cause était l'influence considérable qu'elle eut sur la conduite politique de son mari et des hommes qui l'entouraient. Une autre nouveauté tentée par Aspasia paraît aussi avoir été pour elle une source d'imputations injurieuses. Il semble que, touchée de l'état d'abaissement intellectuel auquel leur éducation condamnait systématiquement les femmes athéniennes, elle ait essayé de les sortir de leur nullité, de modifier leurs usages, d'appeler à la vie leur intelligence². Toujours est-il que son en-

¹ Plutarque, *Périclès*.

² Cf. Xénophon, *Æconomic.*, ch. III.

seignement ne comprenait pas seulement la philosophie, la rhétorique et la politique ; il embrassait aussi , comme celui de son auditeur, Sokratès, la morale pratique et les règles que l'homme doit suivre dans la vie. Les lois du mariage et les devoirs du mari et de la femme l'un envers l'autre y occupaient une place particulièrement importante. On y apprenait comment « les entremetteurs de mariage ne doivent jamais cacher les défauts ni exa-
 « gérer le mérite de chacun des époux aux yeux de
 « l'autre, parce que du choc de ces deux désillusions
 « naît une antipathie aussi longue que leur vie ¹; — et
 « comment le mari ne doit rien épargner pour être tou-
 « jours aux yeux de sa femme le plus aimable des
 « hommes, ni la femme pour être aux yeux de son mari
 « la plus aimable des femmes, afin qu'aucune compa-
 « raison ne vienne refroidir leur mutuelle tendresse ². »
 Il est établi que des maris menaient leurs femmes l'entendre ; et de la calomnie même à laquelle il donna naissance, résulte ce fait qu'Aspasia ne craignait point de mettre ces femmes en rapport avec Périclès et ses glorieux amis, les littérateurs, les savants et les artistes dont se composait sa société. On l'accusa d'attirer chez elle des femmes libres et de les corrompre pour les faire servir aux plaisirs de Périclès ³. Pour nous elle est encore suffisamment défendue contre cette inculpation par le passage de Xénophon déjà cité et par cette circonstance établie et déjà mentionnée que cet homme, d'une dignité et

¹ Xénophon, *Memorab.*, l. II. ch. vi.

² Cicéron, Quintilien.

³ Plut., *Periclis vita*.

d'une honorabilité incontestables, menait lui-même sa femme chez Aspasia. Les deux citations même que nous venons de faire et qui sont tout ce qui reste d'elle témoignent en sa faveur. Ces paroles honnêtes et sensées sont d'une femme qui a dans le cœur le respect de l'union conjugale.

Rien, d'ailleurs, ne nous apprend quel ton régnait chez Périclès dans le cercle présidé par Aspasia et si la galanterie était tout à fait bannie de cette société où le jeune neveu de Périclès, Alkibiadès, presque enfant, se plaisait tant qu'il en oubliait l'école de Sokratès et obligeait ce grand maître à venir le chercher lui-même. Les mœurs de Périclès ne furent point attaquées qu'à cette occasion : ses ennemis prétendaient aussi que Phidias attirait également à son atelier des femmes libres pour les ébats de son tout-puissant ami ¹. Peut-être cette calomnie est-elle inséparable de la première ; peut-être, à l'instigation d'Aspasia, les femmes de sa société s'intéressant aux choses de l'art voulurent-elles aller visiter chez lui-même les travaux du grand artiste qu'elles rencontraient chez Périclès. En même temps le propre fils de ce dernier, l'indigne Xanthippos, l'accusait de relations criminelles avec sa femme, parce que ce père infortuné était réduit à défendre sa belle-fille des mauvais traitements et des outrages de son mari. Ce sont là certainement des calomnies ; mais il est possible qu'elles aient été suggérées par quelques irrégularités de conduite connues, et que, sans mériter précisément le titre de *roi des satyres* ² que lui décernait le poète comique Hermippos, le plus ardent

¹ Plutarch., *Periclis vita*.

² *Id.*, fragm. Hermipp.

de ses insulteurs, il n'ait pas toujours donné l'exemple que les peuples ont droit d'exiger de ceux qui les gouvernent.

Quoi qu'il en soit, après avoir vidé sur la scène tous les traits plus ou moins acérés de son carquois comique contre Périclès et Aspasia, Hermippos finit par traduire cette dernière en justice en se portant son accusateur. C'était une action d'impiété comme celles qui étaient ordinairement dirigées contre les philosophes, la même dont avait été victime Anaxagoras et qui devait un jour servir de prétexte à la mort de Sokratès. Aspasia était accusée de corrompre la jeunesse par un enseignement qui la détournait de la religion et du culte des dieux de l'État. Que ne donnerait-on pas pour posséder les plaidoyers prononcés devant le dicastère, surtout celui d'Aspasia, car elle dut se défendre elle-même suivant l'usage; et le pathétique discours de Périclès, parlant comme synégoros de sa femme, pleurant et suppliant les dicastes, tant l'opposition contre lui était déjà forte, tant le danger était grand et tant il craignait de perdre celle qu'il aimait? Que de renseignements nous donneraient ces morceaux éloquents où l'accusation était ce dont on parlait le moins! Malheureusement rien ne nous est parvenu que le résultat du procès sans aucun détail : Aspasia fut acquittée; rien de plus.

A peu près à la même époque, c'est-à-dire sept ans avant la guerre du Péloponnèse, sous l'archontat de Théodoros, eut lieu le procès de Phidias. Il venait de terminer la statue chrysléphantine d'Athéné Parthénos, lorsqu'un sculpteur nommé Ménôn, son élève, gagné par

les ennemis de Périclès ou poussé par une haine personnelle, se rendit à l'assemblée du peuple, demandant l'*adeia* et déclarant qu'à cette condition il découvrirait un crime intéressant l'État. On appelait *adeia* l'amnistie pleine et entière accordée d'avance au révélateur pour sa part de complicité dans le crime qu'il allait révéler et l'engagement pris par l'État de le protéger contre toute vengeance des dénoncés. L'ayant obtenue, Ménôn accusa Phidias de vol et en même temps d'impiété ou plutôt de lèse-majesté divine ¹.

Il prétendait que son maître avait fraudé sur l'ivoire et l'or employés à la statue d'Athéné. Suivant Philochore, cité par les scholiastes d'Aristophane, il précisait l'accusation en faisant porter la fraude sur « l'ivoire destiné aux écailles et sur l'or ² des serpents ». Je suppose qu'il s'agit ici des écailles de l'égide, des serpents qui la bordaient et de ceux qui servaient de cheveux à la tête de Méduse. De plus, il attirait l'attention sur ce que Phidias avait, sur le bouclier de la déesse où était ciselé le combat des Amazones, mis au milieu des combattants sa propre figure et celle de Périclès. Par là il s'était mis dans un des innombrables cas de sacrilège prévus par le code religieux des Athéniens, soit en associant des mortels à la gloire de la déesse, soit en altérant la vérité des traditions sacrées par l'intrusion de personnages étrangers. Et Phidias n'avait pas péché par ignorance ; car il avait eu soin de faire en sorte que les têtes de ces figures fussent en partie masquées par leur bras

¹ Ἀσέβεια.

² Τὸν εἰς τὰς φολίδας τῶν δρακόντων. *Pax*, v. 605. *Schol.*, Aristoph.

de manière à pouvoir nier l'intention de faire des portraits, bien que la ressemblance frappât les yeux à la première vue. Même, pour être sûr de passer à la postérité avec son chef-d'œuvre, « il avait, dit Aristote, tellement lié et incorporé avec tout l'ouvrage par un artifice imperceptible sa propre figure, qu'il était impossible de l'en ôter sans ruiner et mettre en pièces la statue entière ». Assertion dont l'exagération me paraît évidente.

Une bonne partie de l'accusation retombait nécessairement sur Périclès, l'épistate des travaux. D'ailleurs Phidias était son ami particulier et ses travaux immortalisaient son administration ; il ne s'épargna donc pas à le défendre, et ne craignit point de diminuer sa popularité en cherchant à l'arracher à la colère de la multitude exaspérée par les nombreux ennemis personnels de Phidias. Il lui fut facile de prouver, en faisant démonter la statue faite de pièces rapportées, que les quarante talents d'or qu'elle devait peser y étaient bien, et sans doute il en fut de même pour l'ivoire ; mais tous ses efforts furent impuissants sur la question de sacrilège. Phidias fut condamné à l'exil ou s'exila lui-même après le premier verdict des dicastes. Plutarque se trompe évidemment lorsqu'il affirme qu'il fut jeté dans une prison où il mourut empoisonné. Pour que cela fût possible, il faudrait que la statue de Zeus Olympios eût été faite avant les travaux accomplis à Athènes par Phidias sans interruption probable depuis que Kimôn lui avait confié l'exécution de la colossale Athéné Promachos. Or le temple d'Olympie ne fut commencé qu'après la ruine de Pise et avec

ses dépouilles; la statue qui l'ornait ne dut être faite qu'après le temple.

Ainsi cette patrie à la gloire de laquelle il avait tant contribué, cette ville qu'il avait dotée de la plus belle des sept merveilles du monde et où il eût dû être porté en triomphe, Phidias la quitta honteusement banni et condamné à porter son génie chez des étrangers qu'il trouva plus ingrats encore. Le Zeus Olympios fut aussi placé par les anciens au nombre des sept merveilles. La première avait valu l'exil à son auteur; celle-ci lui valut une mort cruelle et infamante. Les documents que nous avons sur ce sujet sont si brefs que je les transcris ici en entier. « S'é-
« tant rendu en Élide, il y fit la statue de Zeus, et, ayant
« été condamné pour détournement ¹, il fut mis à
« mort. » Ainsi parle le scholiaste d'Aristophane d'après Philochore. Mais voici un passage bien intéressant de la Rhétorique d'Apsinès. Cet auteur, voulant donner un exemple de récapitulation oratoire, prend pour sujet, comme un fait généralement connu, la mort de Phidias et le discours qu'on pourrait prononcer à cette occasion contre les Éléens. « J'ai donc d'abord fait voir, dit-
« il, que Phidias n'a pas pris l'or de l'Olympien ²;
« ensuite, que, s'il l'avait pris, il serait un voleur et non
« un sacrilège; d'ailleurs, quand il serait un sacrilège,
« il fallait le juger et non le supplicier sur-le-champ;
« enfin, s'il fallait le juger, il devait être jugé par les
« Athéniens ³. »

¹ Ὡς νοσφισάμενος.

² Τοῦ ὀλυμπίου.

³ Ces derniers mots sont remarquables; ils nous apprennent que l'auteur d'un crime commis en pays étranger devait être jugé par ses nationaux.

C'est là certainement la vérité. Tous les hommes extraordinaires qui occupent dans les arts, les lettres ou les sciences, une place analogue à celle qu'occupe Phidias, l'ont due non-seulement au génie qu'ils ont reçu de la nature, mais aussi à l'obstination d'un travail incessant. Ne voyant que leur œuvre et la gloire, ils ont fait peu de cas de l'argent et leur vie a presque toujours été très-austère. Phidias n'a pas pu être un voleur plus que Michel-Ange, Léonard de Vinci, Virgile, Dante, Corneille, Racine, Poussin ou Le Sueur. On s'explique facilement les haines sous lesquelles il succomba. Les immenses travaux dont la direction lui fut confiée en firent dans la république des artistes, *irritabile genus*, un dictateur maître de choisir ou de rejeter qui il en jugeait digne et de distribuer à chacun sa part suivant son mérite. De là d'innombrables amours-propres froissés, prêts à exploiter, pour se venger, la crédulité de la multitude. D'autres causes encore ont pu le rendre odieux à la démocratie : peut-être le grand artiste, ennemi du désordre si dommageable aux arts de la paix, ne cachait-il pas son mépris pour la foule ignorante que Périclès était obligé de flatter. Peut-être enfin, partageant les idées des hommes de la société de Périclès, d'Anaxagoras, de Protagoras, d'Aspasia et des autres philosophes, ne croyait-il pas aux dieux de l'État et se montrait-il réellement peu respectueux pour les idoles qu'il faisait lui-même.

A Élis, comme à Athènes, ses ennemis l'attaquèrent par ceux de ses travaux qui prêtaient le plus facilement à la calomnie, par ses ouvrages en matières précieuses. Ceux qui n'ont point l'expérience du métier ne se rendent

point aisément compte du prix de revient de ces œuvres splendides ; ils ne se font point une idée ni de la quantité de matière, ni de la main d'œuvre qu'ils exigent ; et je dis la main d'œuvre, parce que, malgré les quelques mots cités plus haut sur le procès de Phidias, je pense que ce procès pourrait bien avoir roulé sur la dépense des travaux autant et plus que sur la matière. En tout cas, si les Éléens le chargèrent d'un travail qui mettait à sa disposition tant de richesses, c'est qu'ils le considéraient avec toute la Grèce comme une victime politique injustement accusée à Athènes ; et s'il a péri chez eux, il a péri victime d'un autre jugement révolutionnaire, rendu en dehors des règles ordinaires de la justice et, par cela même, infamant seulement pour ceux qui l'ont prononcé.

CHAPITRE XIII.

La guerre du Péloponnèse. — Ses causes. — Les femmes enlevées et le décret contre Mégare. — Premières hostilités. — La peste. — La démagogie. — Kléon. — L'ecclèsia périodique. — Le triobole et le duobole. — Procès et chute de Périclès. — Revers de ses successeurs. — Sa rentrée aux affaires. — Sa mort.

La guerre du Péloponnèse commença peu d'années après. La cause première de cette guerre, à laquelle prirent successivement part tous les États de la Grèce, fut la querelle des Corinthiens et des Corcyréens au sujet d'Épidamne. Cette ville, située au fond du golfe d'Ionie, était une colonie des Corcyréens, et Corcyre elle-même était une colonie corinthienne. C'était l'usage que, lorsqu'une colonie était devenue assez puissante pour en fonder d'autres à son tour, elle demandât à sa métropole un chef ou fondateur (κτιστής, οἰκιστής) pour la colonie qu'elle voulait fonder et qui alors était aussi considérée comme une nouvelle colonie issue directement de cette métropole. A ce titre, elle lui devait certains honneurs : lui donner la préséance dans les assemblées générales et dans les jeux, lui demander des prêtres pour présider aux sacrifices, l'assister d'hommes et d'argent dans ses guerres. Lors de la fondation d'Épidamne, Corcyre se conformait encore à ces usages et l'œkiste de la nouvelle ville avait été un noble Corinthien, Phalios, fils d'Hératocleidès, descendant d'Her-

aklès. Mais dans la suite la richesse et la puissance des Corcyréens s'étaient accrues au point que leur cité était devenue une des plus opulentes de la Grèce et qu'elle pouvait mettre en mer cent vingt trirèmes. Soit qu'elle eût eu ou non à se plaindre de sa métropole, elle avait entièrement rompu avec elle et il en était résulté une haine profonde entre les deux cités. Épidamne, de son côté, était devenue une ville importante; mais, après avoir dominé pendant quelque temps sur ses voisins, elle était entrée dans l'ère des révolutions qui l'avaient jetée dans la guerre civile et la guerre étrangère en même temps. Les pauvres avaient chassé les riches et réuni leurs biens au domaine public. Les émigrés, retirés chez leurs voisins les Taulantiens, nation d'origine illyrienne et par conséquent barbare pour les Grecs, y avaient trouvé des alliés et des troupes avec lesquelles ils faisaient si bonne guerre à leurs adversaires qu'ils les eurent bientôt bloqués dans leur ville et réduits à la dernière extrémité. Alors les Épidamniens envoyèrent à Corcyre des ambassadeurs qui, assis en suppliants dans le temple d'Héré, demandèrent aux Corcyréens de ne pas abandonner la colonie à sa ruine. Mais les Corcyréens, paraît-il, n'étaient pas encore aussi avancés en démocratie que les Épidamniens, car ils les renvoyèrent sans secours. Il est vrai que les émigrés ainsi dépouillés étaient les descendants des premiers colons corcyréens et se trouvaient parents de toutes les familles notables de Corcyre, tandis que la plèbe qui refusait de les recevoir était probablement un mélange de toutes les races grecques et barbares. Désespérés, les Épidamniens s'adressèrent aux Corinthiens, non sans avoir

consulté l'oracle de Delphes, et se donnèrent à eux, eux et leur ville, à la condition que ceux-ci les protégeaient.

Les Corinthiens saisirent avec joie l'occasion d'enlever Épidamne à Corcyre, et, comme la population était considérablement réduite par tous ses malheurs, ils entreprirent de la reconstituer. A cet effet, ils publièrent que quiconque le voudrait n'avait qu'à se réunir à une expédition de nouveaux colons, ou, s'il aimait mieux, à verser cinquante drachmes dans le trésor commun en restant à Corinthe; à ces conditions il ferait partie de la colonie régénérée, ἐπὶ τῇ ἴσῃ καὶ ὁμοίᾳ¹, c'est-à-dire qu'il serait citoyen et aurait une part égale à celle des autres citoyens anciens dans le partage des terres qui allait être effectué. Une foule de colons, répondant à cet appel, furent dirigés sur Épidamne par terre, accompagnés d'une garnison corinthienne qui s'établit dans cette ville. De son côté l'aristocratie épidaïnnienne, chassée de sa patrie, envoyait des ambassadeurs aux Corcyréens pour les supplier de ne pas laisser dépouiller des hommes de leur race, dont les ancêtres reposaient avec les leurs dans les mêmes tombeaux, et de ne pas souffrir qu'on leur enlevât à eux-mêmes leur colonie. Les Corcyréens se décidèrent à signifier aux Épidamniens d'avoir à rétablir les émigrés dans leurs biens et à renvoyer les colons ainsi que la garnison corinthienne. Cette injonction était soutenue par quarante vaisseaux qui mirent le siège par mer devant la ville tandis que les émigrés et les Illyriens l'assiégeaient par terre.

¹ Thucydid., I. I, 27.

A cette nouvelle, les Corinthiens déclarèrent la guerre à Corcyre, levèrent trois mille hoplites et mirent en mer soixante-quinze vaisseaux tant à eux qu'à leurs alliés qui étaient les Mégariens, les Paliens de Céphallénie, les Leucadiens, les Épidauriens, les Trézéniens et les Ampraciotes. Les Thébains et les Phliasiens avaient fourni de l'argent. En vain les Corcyréens cherchèrent-ils à conjurer l'orage en proposant de soumettre l'affaire à un congrès des villes du Péloponnèse ou à l'oracle de Delphes; les Corinthiens, sans entendre à aucune proposition, dirigèrent leur flotte sur Épidaurne. A la hauteur d'Actium, un kéryx corcyréen, montant un vaisseau de transport, vint leur défendre de passer outre et peu de temps après parut la flotte corcyréenne composée de tous les vaisseaux que ceux-ci avaient pu mettre en mer. Il y en avait quatre-vingts. Le combat eut lieu dans les eaux de Corcyre et fut tout à l'avantage des habitants de cette île. Les Corinthiens furent mis en fuite et perdirent quinze vaisseaux. Le même jour Épidaurne se rendit, en sorte que les Corcyréens partout vainqueurs, après avoir élevé un trophée sur le promontoire de Leucimne et fait mourir leurs prisonniers à l'exception des Corinthiens, se virent maîtres de toute cette partie de la mer. Ils en profitèrent pour ravager Leucade, brûler Cyllène et châtier les alliés de Corinthe qui avaient fourni des hommes pour cette guerre. Les Corinthiens ne perdirent point courage, et, attribuant leur désastre à l'insuffisance de leur armement, ils en préparèrent un nouveau, mais conçu sur de telles proportions que les Corcyréens effrayés, car, en fin de compte, leur république était bien

moins puissante que celle de Corinthe , prirent le parti d'envoyer des ambassadeurs à Athènes pour y proposer une alliance offensive et défensive. Les Corinthiens en envoyèrent de leur côté pour prier les Athéniens de ne point écouter les Corcyréens.

Le discours de ces derniers à l'assemblée peut se résumer ainsi : « Nous nous sommes séparés de notre métropole parce qu'elle nous traitait injustement. Maintenant nous sommes après vous et les Corinthiens la troisième puissance maritime de la Grèce. Si vous acceptez notre alliance, notre marine et la vôtre feront la loi à toutes les marines du monde réunies. Si vous nous laissez devenir sujets des Corinthiens, vous permettez aux forces maritimes des Corinthiens de s'accroître de toute notre puissance, vous perdez votre supériorité et la cédez à vos ennemis. » Les Corcyréens s'adressaient à l'intérêt des Athéniens, les Corinthiens s'adressèrent à d'autres sentiments : soutenir la révolte d'une colonie contre sa métropole, c'était une action impie, déloyale, contraire au droit des gens ; dans la circonstance, c'était une noire ingratitude du service rendu par les Corinthiens qui avaient empêché le reste du Péloponnèse d'attaquer Athènes pendant la guerre de Samos ; c'était aussi une violation de la trêve de trente ans existante entre les Athéniens et les Péloponnésiens.

La discussion fut longue et contre l'ordinaire dura deux jours : si les Corcyréens avaient eu originairement quelques torts envers les Corinthiens, ceux-ci en avaient de bien plus grands dans l'affaire présente ; surtout les

Athéniens sentaient bien que la jalousie des Péloponnésiens contre eux n'était point satisfaite par la courte campagne en Attique dont le résultat avait été la trêve de trente ans, et qu'elle amènerait certainement une guerre nouvelle à la première occasion. La politique leur ordonnait donc d'accepter l'offre des Corcyréens; l'équité ne le leur défendait pas. Ils se décidèrent à conclure avec les Corcyréens une alliance non pas offensive et défensive, ce qui les aurait obligés à rompre la trêve si les Corcyréens l'eussent exigé, mais une alliance défensive par laquelle les contractants s'engageaient seulement à se garantir leurs possessions réciproques.

Ils envoyèrent donc un premier secours de dix vaisseaux immédiatement suivi de vingt autres avec ordre de ne combattre que dans le cas où les Corinthiens attaqueraient l'île même de Corcyre. Le premier était sous les ordres de Lakédæmonios, fils de Kimôn, et l'on a même reproché à Périclès d'avoir volontairement exposé à un échec le fils de son ancien rival en lui donnant à commander des forces insuffisantes. Cependant les Corinthiens étaient allés s'établir avec leur flotte à Chimérium en Thesprotide, ville située sur la côte du continent en face de Corcyre, et ils y avaient établi leur camp. Ils avaient avec eux cent cinquante vaisseaux et un grand nombre de barbares auxiliaires sur la terre ferme. Les Corcyréens avaient cent dix vaisseaux à l'île de Sibota et leur infanterie soutenue par mille Zacynthiens au promontoire de Leucimne.

Les deux flottes s'attaquèrent entre Chimérium et Sybota : « Ce fut, dit Thucydide, le plus grand combat

« naval qui eût encore eu lieu entre les Grecs. » On combattait à l'ancienne manière, c'est-à-dire que les vaisseaux s'abordaient et ne cherchaient plus à manœuvrer jusqu'à ce que les hoplites de l'un ou de l'autre côté eussent vaincu ceux du vaisseau ennemi et l'eussent pris ou coulé. D'abord l'aile gauche des Corcyréens mit en fuite l'aile droite des Corinthiens, et vingt de leurs vaisseaux la poursuivirent jusqu'au camp de Chimérium qu'ils pillèrent. Mais pendant ce temps l'aile gauche des Corinthiens mettait en déroute l'aile droite des Corcyréens et y faisait un grand carnage. Les dix vaisseaux athéniens, qui jusque-là étaient restés spectateurs, se trouvèrent engagés et le combat devint général. De ce côté l'avantage fut tout entier pour les Corinthiens qui poussèrent leurs ennemis jusqu'à la côte de Corcyre. Ils suspendirent un instant l'action pour recueillir leurs morts qu'ils transportèrent à la côte de Thesprotide et revinrent immédiatement pour tirer parti de leur victoire. Mais les Athéniens et les Corcyréens s'étaient ralliés et la bataille allait recommencer lorsque parurent les vingt vaisseaux du deuxième secours d'Athènes. A cette vue les Corinthiens regagnèrent leur camp et les Corcyréens retournèrent à Leucimne. Le lendemain matin les Corcyréens et les Athéniens reprirent la mer et se dirigèrent vers le camp des Corinthiens pour voir s'ils voulaient combattre de nouveau; ceux-ci envoyèrent vers les vaisseaux d'Athènes quelques hommes sans caducée, montant une barque légère : « Athéniens, disaient ces hommes, si vous voulez rompre la trêve, déclarez-le en nous traitant en ennemis. » — Les Athéniens répondirent :

« Nous ne voulons pas rompre la trêve , nous ne vous
« attaquons pas ; mais, si vous attaquez nos alliés , nous
« les défendrons. » Comme la présence du contingent
athénien avait changé la proportion des forces , les Corin-
thiens se retirèrent. Ils élevèrent un trophée à la côte
de Thesprotide et les Corcyréens en élevèrent un autre
de leur côté.

Ils s'en fallait bien cependant que l'avantage eût été égal
des deux côtés : les Corcyréens avaient détruit trente
vaisseaux des Corinthiens ; mais ceux-ci leur en avaient
coulé soixante-dix et avaient fait mille prisonniers. Cor-
cyre était certainement vaincue sans l'intervention d'A-
thènes, aussi les Corinthiens ne pensèrent-ils plus qu'à
se venger de cette puissance.

Ils trouvèrent aussitôt un auxiliaire dans le roi de
Macédoine , Perdiccas, fils d'Alexandre. Il avait d'abord
été l'allié des Athéniens ; mais ses deux frères , Philippos
et Derdas, ayant pris les armes contre lui et ayant trouvé
un appui chez les Athéniens, il se trouvait en guerre
avec eux et cherchait à les affaiblir par tous les moyens
possibles et à leur attirer de nouveaux ennemis. Dans ce
but il envoyait des députés à Lacédémone pour faire
prendre les armes aux Péloponnésiens, et il soulevait en
Thrace les peuples de la Chalcidique et les Bottiéens, partie
très-importante des possessions athéniennes. En même
temps il engageait les Corinthiens à faire soulever avec
lui Potidée, ville située sur l'isthme de Pallène, près
d'Olynthe et au sud de la Chalcidique.

La position de cette ville était singulière : c'était une
colonie de Corinthe que les événements avaient faite alliée

et tributaire d'Athènes, bien qu'elle ne cessât pas de dépendre de sa métropole et d'en recevoir tous les ans ses magistrats, les ἐπιδημιουργοί. Pour prévenir ce coup, les Athéniens ordonnèrent aux Potidéates de cesser leurs relations avec Corinthe, de livrer des otages et de raser leurs fortifications. Les Potidéates, après avoir envoyé des députés à Lacédémone, et encouragés par les éphores qui leur firent espérer l'intervention des Péloponnésiens, refusèrent d'obéir.

En ce moment mille hoplites et trente vaisseaux venaient de partir d'Athènes pour la Macédoine; ils furent chargés de faire exécuter en passant les ordres des Athéniens. A cette nouvelle, les Corinthiens envoyèrent deux mille hommes, dont seize cents hoplites, pour se jeter dans Potidée. A leur tour les Athéniens firent partir un renfort de deux mille hoplites et de quarante vaisseaux qui se joignirent aux premiers. Après un commencement d'expédition aussitôt abandonné en Macédoine, ces troupes, au nombre de trois mille hoplites, accompagnés d'un grand nombre d'alliés et de soixante-dix vaisseaux qui les suivaient en côtoyant, se transportèrent à Potidée où Perdiccas les suivit; mais l'action de celui-ci fut neutralisée par Philippos qui de son côté s'était joint à la marche des Athéniens. La bataille s'engagea donc entre l'armée athénienne et l'armée corinthienne et potidéate. D'abord ces derniers eurent un léger avantage à l'aile que commandait Aristeus, le général des Corinthiens; mais bientôt la victoire se déclara pour les Athéniens. Aristeus parvint à grand'peine à se jeter dans la place qu'il se prépara à défendre. Les Athéniens commencè-

rent alors à assiéger la ville en élevant autour une ligne de fortifications, et bientôt, renforcés par seize cents hoplites que commandait Phormion, fils d'Asopios, ils parvinrent à l'entourer complètement du côté de la terre. Du côté de la mer elle était bloquée par la flotte athénienne, et ses chances de résistance diminuèrent encore par la discorde intérieure qui se mit entre les chefs. Aristeus, n'ayant pu s'entendre avec les généraux potidéates, s'embarqua clandestinement pour Corinthe.

Sur ces entrefaites fut rendu le décret contre les Mégariens. Nous l'avons vu attribué par Aristophane à l'enlèvement de *deux pornées d'Aspasie* ou deux *pornées à la mode*, si l'on veut, commis par les Mégariens en représailles du rapt de la courtisane mégarienne, Simætha. Les scholiastes ajoutent, sans doute d'après d'autres poètes comiques, que Simætha fut enlevée pour le compte d'Alkibiadès, neveu de Périclès, et que l'une des femmes athéniennes enlevées était la maîtresse de ce dernier. Il est impossible de distinguer le vrai du faux dans toute cette histoire; cependant on ne peut douter qu'il n'y ait sous ces récits un fait dénaturé, mais réel et connu des auditeurs. Il est donc probable que les deux femmes enlevées, pornées ou non, appartenant ou non à Aspasia et à Périclès, se trouvaient parmi les esclaves fugitifs auxquels, suivant le témoignage de Thucydide, les Mégariens furent accusés de donner asile. Les Athéniens réclamaient la restitution de ces esclaves; ils accusaient de plus les Mégariens d'empiéter sur des terres appartenant aux déesses d'Éléusis et sur des terres non délimitées sur les frontières de la

Mégaride et de l'Attique. Ils avaient envoyé pour présenter leurs réclamations un keryx nommé Anthémocritos qui devait ensuite se rendre à Lacédémone; il mourut entre les deux villes, et, malgré les dénégations des Mégariens se défendant d'un si grand crime, les Athéniens prétendirent qu'il était mort des mauvais traitements qu'il avait éprouvés à Mégare. Tels furent les prétextes du décret. Il défendait à tout Mégarien de mettre le pied dans les ports et marchés d'Athènes et dans tous les ports et marchés des pays qui dépendaient des Athéniens, λιμένων ἐν τῇ Ἀθηναίων ἀρχῇ, j'entends par là les ports des alliés soumis à l'hégémonie d'Athènes; je ne puis expliquer autrement l'effet produit par ce décret.

Il était tout à fait dans les usages des cités grecques de régler comme elles l'entendaient les questions d'importation et d'exportation et d'accorder ou de refuser l'entrée de leurs ports aux autres nations suivant leur intérêt propre. Les Lacédémoniens n'admettaient pas sur leurs marchés les Athéniens ni leurs alliés, et les marchandises mégariennes étaient déjà bannies de l'Attique lorsque fut rendu le décret dont il s'agit; les Mégariens étaient même accusés de faire la contrebande. « On ne
 « pouvait voir un melon, un lièvre, un cochon de lait,
 « de l'ail ou un minot de sel, sans qu'ils fussent dé-
 « noncés comme marchandise mégarienne, saisis et ven-
 « dus à l'encan ¹. » Les Athéniens pouvaient donc fermer leurs propres ports aux Mégariens; mais ce qui fut trouvé exorbitant, ce qui souleva contre eux l'opinion

¹ Aristoph., *Acharn.*, 520 et seq.

publique, bien plus que les affaires de Coreyre et de Potidée, ce fut le droit qu'ils s'arrogeaient d'interdire de leur autorité privée les ports de leurs alliés dont ils proclamaient ainsi l'asservissement, et cela contre le dernier traité, *παρὰ τὰς σπονδάς*¹.

Doit-on rendre Périclès seul responsable de ce décret et de la guerre? Les événements mènent les hommes plus qu'ils n'en sont menés, et tel paraît conduire la multitude qui va où elle le pousse. La vraie cause du décret contre les Mégariens dut être l'irritation du moment jointe au souvenir de l'invasion de l'Attique qu'ils avaient provoquée récemment. On peut y ajouter des intérêts mercantiles et le désir de délivrer les marchands athéniens d'une concurrence nuisible; peut-être aussi une arrière-pensée de ramener Mégare à l'alliance d'Athènes en la prenant par la famine. Cette tentative n'était point sans chances de succès: les Mégariens, qui n'avaient ni ports ni mines, dont le territoire était presque entièrement stérile, vivaient d'industrie et surtout de jardinage, dont les principaux produits étaient de l'ail et des figues², objets de grande consommation chez les Grecs et qui, avec le pain, composaient la nourriture du bas peuple. L'Attique, l'Eubée, Égine, étaient leurs débouchés principaux, et ce commerce fournissait et au delà à leurs acquisitions de blé. L'exécution du décret les réduisit rapidement aux plus dures extrémités.

Pour toutes les autres explications de la conduite de Périclès en cette circonstance, elles ont été évidemment

¹ Thucyd., l. 1, 67.

² Isocrate, *de Pace*, 117.

imaginées après coup par l'esprit de parti. Beaucoup ont écrit que Périclès, compromis dans l'affaire de Phidias et craignant d'être attaqué après lui, aurait fait naître la guerre pour que les Athéniens, embarrassés et ayant besoin de lui, abandonnassent les poursuites. Un scholiaste d'Aristophane détruit cette accusation en donnant la date de l'exil de Phidias et celle du décret de Mégare qui est de sept ans postérieure.

Une certaine historiette très-répandue sur Périclès et Alkibiadès n'est pas moins fausse. On prétendait qu'un jour Alkibiadès, voyant Périclès triste et préoccupé, lui avait demandé ce qu'il avait; et sur la réponse de Périclès qu'il songeait comment il rendrait ses comptes : « Pour moi, aurait dit le fils de Cleinias, je chercherais plutôt à ne pas les rendre. » Et il lui aurait conseillé d'engager les Athéniens dans la guerre du Péloponnèse.

D'abord je me sens très-porté à ne pas croire que des hommes aussi habitués aux grandes affaires que Périclès et Alkibiadès se disent de pareilles choses devant témoins; et s'ils ne les ont pas dites devant témoins, comment a-t-on pu les savoir? Je pense en outre que Périclès, ce modèle de probité, qui, dit Isocrate, quitta l'administration plus pauvre qu'il n'y était entré, ne pouvait tout au plus avoir à se reprocher que d'avoir dépassé quelques allocations du budget, et, lors du décret contre Mégare, il était certainement encore assez maître de la majorité pour faire ratifier ces dépenses supplémentaires comme il l'avait toujours fait. Car il n'avait jamais pu songer à éluder la nécessité de rendre compte tous les ans devant

les euthynes et les logistes comme tous les autres fonctionnaires.

Il nous est même parvenu des anecdotes sur trois de ses règlements de comptes antérieurs à l'époque dont il s'agit. Nous l'avons vu se faire allouer des fonds secrets, εἰς τὸ δέον. Les comptes concernant le Parthénon avaient aussi été rendus. On dit même qu'à cette occasion quelques voix lui ayant reproché une dépense excessive, il s'écria fièrement qu'il prenait le travail à sa charge; mais qu'aussi il en revendiquerait l'honneur par une inscription, ce que le peuple ne voulut pas souffrir¹. Ce fut encore pour se justifier des frais d'établissement de l'Athénéchrysiléphantine et se disculper lui-même en même temps que Phidias qu'il avait fait démonter cette statue et peser séparément l'or et l'ivoire dont elle était faite.

Laissons donc les contes invraisemblables. Si Périclès a proposé le décret contre Mégare pour faire naître la guerre, s'il l'a seulement soutenu pour d'autres motifs et qu'il se soit opposé à son abrogation dont les Spartiates faisaient dépendre le maintien de la paix; dans l'un et l'autre cas, c'est qu'il croyait la guerre profitable à son pays, et cette opinion était si juste qu'elle était aussi celle du roi de Sparte Archidamos, celui qui devait commander comme général en chef les armées de la coalition.

¹ Il s'agit ici certainement non de tous les travaux, mais d'une partie relativement peu importante des Propylées. D'après Harpocracion citant Héliodore, les Propylées avaient coûté 2,012 talents. La fortune de Kallias le porte-flambeau, la plus grande d'Athènes, ne s'élevait qu'à 200 talents. Celle de Nikias, à 100. Comment Périclès eût-il pu payer ces 2,014 talents? Cet Héliodore avait écrit sur l'Acropole un ouvrage en quinze livres.

Une assemblée générale des alliés péloponnésiens, provoquée par les Corinthiens, se réunit à Lacédémone. Les Corinthiens et les Mégariens y dénonçaient les Athéniens comme violateurs de la trêve; ils conjuraient les Spartiates de prendre les armes et de ne pas souffrir plus longtemps les envahissements d'Athènes. Les Éginètes n'osaient pas se plaindre en public; ils se sentaient, par leur position d'insulaires, exposés sans défense à la vengeance de leurs oppresseurs : mais ils sollicitaient secrètement les députés des nations alliées.

Après avoir entendu les plaintes de tous les députés, les Lacédémoniens les congédièrent et restèrent à délibérer entre eux. Archidamos parla le premier : il n'était pas d'avis de s'engager dans une guerre dont on ne verrait pas la fin. Comment, sans marine et sans argent, dompter la souveraine des mers, la cité dont le trésor regorgeait de richesses? Sparte n'avait point de trésor public; on faisait la guerre avec des cotisations volontaires, et les Spartiates aimaient généralement mieux payer de leur personne que de leur bien ¹. Les marines que fourniraient les Corinthiens et les autres alliés étaient d'une infériorité manifeste, comparées à celle d'Athènes. Celle-ci n'était vulnérable que sur un seul point; sans doute avec les soixante mille hommes que le Péloponnèse pouvait mettre sur pied, on ravagerait facilement le territoire de l'Attique; mais les produits de ce territoire étaient sans valeur, les plus riches possessions des Athéniens étaient dans les îles. On ne leur ferait qu'un

¹ Οὔτε ἐτοίμως ἐκ τῶν ἰδίων φέρομεν. Thucyd., I. 1, 80.

tort restreint, tandis que leurs flottes les porteraient sur les côtes du Péloponnèse où ils causeraient des dommages matériels incalculables, quoiqu'ils dussent être loin d'égaliser ceux qui résulteraient pour les villes maritimes de l'interdiction de tout commerce pendant la durée de la guerre. Pour ce qui était de prendre et d'assiéger Athènes on ne pouvait même y songer, puisqu'elle pouvait être sans cesse ravitaillée d'hommes et de vivres par le Pirée; on verrait les assiégés dans l'abondance et les assiégeants dans les privations.

Le sage roi gardait en outre par-devers lui tous les motifs particuliers à l'aristocratie spartiate pour craindre la guerre : la nécessité de créer une armée navale dont l'esprit serait démocratique, la crainte d'être réduit à armer les hilôtes et de verser les dernières gouttes du sang spartiate déjà presque épuisé. Il proposait donc d'accepter les propositions des Athéniens qui consentaient à soumettre à la décision d'un congrès leurs griefs contre les Mégariens. Ceci est à noter et prouve bien que le parti pris de faire la guerre était plutôt du côté des Lacédémoniens que des Athéniens ¹.

L'éphore Sthénélaïdas était d'avis contraire et parla résolument pour la guerre : « Il ne s'agissait pas pour lui d'arbitrage ni de négociations; les Athéniens avaient violé la trêve, maltraité les alliés de Sparte; il n'y avait qu'à les punir le plus tôt possible et avant qu'ils eussent fait de nouveaux progrès. » — Les distributions d'argent faites par Périclès pour engager les Lacédémoniens

¹ Thucyd., I. I, 78 et 85.

à la paix avaient cessé depuis longtemps, et, si l'on en croit Aristophane, les riches ennemis de la démocratie dans les villes soumises aux Athéniens faisaient passer des fonds à Sparte pour susciter la guerre. Parmi les Lacédémoniens, la masse haïssait et jalousait les Athéniens d'instinct, les autres redoutaient pour leurs pays la prépondérance sans cesse croissante de leurs rivaux. Toutefois, lorsqu'on vint au vote par acclamation suivant l'usage de Sparte, le parti de la guerre ne l'emporta pas assez clairement sur celui de la paix pour qu'on pût ne pas recourir à une seconde épreuve. Cette fois Sthénélaïdas modifia la question et recourut à un autre genre de vote : « Que ceux, dit-il, qui pensent que les Athéniens ont violé la trêve et lésé les alliés du Péloponnèse passent de ce côté et les autres de l'autre. » La majorité ayant déclaré que la trêve était violée, on supposa qu'elle voulait la guerre. Les alliés furent ensuite convoqués une seconde fois; chaque ville vota à son tour suivant le rang que lui donnait son importance. La majorité fut aussi pour la guerre.

Mais on n'était pas prêt; il fallait donner à chacun des alliés le temps de préparer son contingent. On commença donc par parlementer, et, soit pour obtenir la bienveillance d'Athéné, soit pour nuire à Périclès, la première ambassade lacédémonienne se borna à demander aux Athéniens d'expier la souillure qu'ils avaient contractée envers la déesse lors de l'affaire de Kylôn et de chasser de nouveau les descendants de ceux qui avaient été bannis à cette occasion, dont un certain nombre étaient rentrés à Athènes; mesure qui eût atteint Périclès,

tort restreint, tandis que leurs flottes les porteraient sur les côtes du Péloponnèse où ils causeraient des dommages matériels incalculables, quoiqu'ils dussent être loin d'égaliser ceux qui résulteraient pour les villes maritimes de l'interdiction de tout commerce pendant la durée de la guerre. Pour ce qui était de prendre et d'assiéger Athènes on ne pouvait même y songer, puisqu'elle pouvait être sans cesse ravitaillée d'hommes et de vivres par le Pirée; on verrait les assiégés dans l'abondance et les assiégeants dans les privations.

Le sage roi gardait en outre par-devers lui tous les motifs particuliers à l'aristocratie spartiate pour craindre la guerre : la nécessité de créer une armée navale dont l'esprit serait démocratique, la crainte d'être réduit à armer les hilôtes et de verser les dernières gouttes du sang spartiate déjà presque épuisé. Il proposait donc d'accepter les propositions des Athéniens qui consentaient à soumettre à la décision d'un congrès leurs griefs contre les Mégariens. Ceci est à noter et prouve bien que le parti pris de faire la guerre était plutôt du côté des Lacédémoniens que des Athéniens ¹.

L'éphore Sthénélaïdas était d'avis contraire et parla résolument pour la guerre : « Il ne s'agissait pas pour lui d'arbitrage ni de négociations; les Athéniens avaient violé la trêve, maltraité les alliés de Sparte; il n'y avait qu'à les punir le plus tôt possible et avant qu'ils eussent fait de nouveaux progrès. » — Les distributions d'argent faites par Périclès pour engager les Lacédémoniens

¹ Thucyd., l. I, 78 et 85.

à la paix avaient cessé depuis longtemps, et, si l'on en croit Aristophane, les riches ennemis de la démocratie dans les villes soumises aux Athéniens faisaient passer des fonds à Sparte pour susciter la guerre. Parmi les Lacédémoniens, la masse haïssait et jalousait les Athéniens d'instinct, les autres redoutaient pour leurs pays la prépondérance sans cesse croissante de leurs rivaux. Toutefois, lorsqu'on vint au vote par acclamation suivant l'usage de Sparte, le parti de la guerre ne l'emporta pas assez clairement sur celui de la paix pour qu'on pût ne pas recourir à une seconde épreuve. Cette fois Sthénélaïdas modifia la question et recourut à un autre genre de vote : « Que ceux, dit-il, qui pensent que les Athéniens ont violé la trêve et lésé les alliés du Péloponnèse passent de ce côté et les autres de l'autre. » La majorité ayant déclaré que la trêve était violée, on supposa qu'elle voulait la guerre. Les alliés furent ensuite convoqués une seconde fois; chaque ville vota à son tour suivant le rang que lui donnait son importance. La majorité fut aussi pour la guerre.

Mais on n'était pas prêt; il fallait donner à chacun des alliés le temps de préparer son contingent. On commença donc par parlementer, et, soit pour obtenir la bienveillance d'Athéné, soit pour nuire à Périclès, la première ambassade lacédémonienne se borna à demander aux Athéniens d'expier la souillure qu'ils avaient contractée envers la déesse lors de l'affaire de Kylôn et de chasser de nouveau les descendants de ceux qui avaient été bannis à cette occasion, dont un certain nombre étaient rentrés à Athènes; mesure qui eût atteint Périclès,

Alcméonide par sa mère. Les Athéniens répondirent aux Spartiates d'avoir eux-mêmes à expier le sacrilège qu'ils avaient commis au Ténare en faisant massacrer des hilôtes, suppliants d'Héraclès, et celui dont ils étaient coupables envers la déesse au temple d'airain pour avoir fait périr son suppliant Pausanias.

Quelque temps après parut une seconde ambassade, qui commença à entamer la véritable question ; puis une troisième, qui déclara nettement ce que voulaient les Lacédémoniens et leurs alliés. C'était la levée du siège de Potidée, le rétablissement des Éginètes dans leur autonomie et surtout l'abolition du décret contre Mégare. Ce dernier point seul constituait un *casus belli* : en consentant à renoncer à ce décret, les Athéniens pouvaient encore éviter la guerre.

Ces déclarations jetèrent Athènes dans une grande agitation. A l'assemblée, les uns voulaient la guerre, les autres aimaient mieux céder et abolir le décret ; les deux camps étaient partagés à peu près également, lorsque l'intervention de Périclès détermina la victoire du parti de la résistance. Ce qu'Archidamos avait dit pour détourner les Lacédémoniens de la guerre, Périclès le dit pour y engager les Athéniens. Depuis le jour où il avait été forcé d'acheter la paix, tous ses efforts s'étaient tournés vers un but : mettre Athènes en état de braver et de vaincre une nouvelle coalition. Il était prêt ; des constructions nombreuses de navires et les nouvelles alliances avaient donné à la marine athénienne la supériorité du nombre ; des expéditions fréquentes, des exercices sans cesse répétés, des perfectionnements

de toute sorte avaient encore augmenté la supériorité de science et d'habileté qu'elle avait toujours eue. Il n'avait pas non plus négligé le *nerf de la guerre* sur lequel il avait devancé l'opinion de Turenne¹. Nous avons déjà dit que, tout en prenant pour les embellissements de la ville et les plaisirs de ses habitants sur le trésor de la confédération, Périclès avait soin de garder des ressources pour les événements futurs. A ce trésor, produit des contributions accumulées depuis la guerre médique, venaient chaque année se joindre six cents talents payés par les alliés et environ quatre cents talents, produit des douanes et de diverses autres taxes : en tout six millions de drachmes. Malgré la copieuse saignée faite à l'épargne pour le Parthénon, les Propylées, le Pirée et les autres travaux publics, il restait encore en caisse dans l'Opisthodomé du Parthénon six mille talents ou trente-six millions de drachmes², somme énorme si l'on tient compte du temps, et de ce qu'était en étendue et en population un État grec. Les temples étaient en outre pleins de richesses qu'on pouvait prendre au besoin, à charge de les restituer plus tard, comme l'or des vases sacrés et celui de la statue d'Athéné.

Restait toujours l'impossibilité de résister sur terre à soixante mille ennemis avec les treize mille hoplites et les douze cents cavaliers que l'on pouvait mettre en campagne. Cette invincible difficulté, il y avait un moyen de l'é luder : le même que Thémistoklès avait employé pen-

¹ Τὰ δὲ πολλὰ τοῦ πολέμου γνώμη καὶ χρημάτων περιουσία κρατεῖσθαι. Thucydide, I, II, § 13.

² Cf. Thucyd. et Xénophon, loc. cit.

dant la guerre des Mèdes; avec cet adoucissement cependant qu'il s'agissait seulement d'abandonner à l'ennemi le territoire de l'Attique, mais non sa capitale, et que la population se retirerait non sur la flotte et dans les îles, mais dans une ville inexpugnable à l'abri de la violence et de la famine. Ce que l'on perdrait en Attique serait recouvré dix fois par le butin fait sur les côtes du Péloponnèse, et au bout de peu de temps les coalisés, las de cette guerre bien plus onéreuse pour eux que pour les Athéniens, viendraient implorer cette paix qu'Athènes ne pouvait obtenir qu'au prix de lâches concessions et en se reconnaissant soumise aux ordres de Sparte. — L'avis de Périclès l'emporta, soit grâce au patriotisme intelligent des citoyens, soit parce que la majorité des membres présents à l'assemblée se composait surtout de la population urbaine et maritime qui n'avait ni terres, ni maisons à saccager, et qui était peu sensible à des malheurs privés dont les riches et les cultivateurs devaient seuls être frappés¹.

Telles furent les causes qui hâtèrent l'explosion d'une guerre inévitable entre les Athéniens, toujours ardents à étendre le cercle de leurs alliances en même temps qu'à les transformer de plus en plus en véritables annexions, et les Lacédémoniens effrayés autant que jaloux de cette puissance sans cesse croissante. Derrière ces derniers se rangeaient tous les États à gouvernements oligarchiques et tous ceux qui craignaient pour leur autonomie. C'étaient tous les Péloponnésiens

¹ Cf. Xénophon, *Gouvernement des Athéniens*.

sauf les Argiens et au commencement les Achéens. Hors du Péloponnèse il y avait les Locriens, les Béotiens, les Phocéens, les Ampraciotés, les Leucadiens, les Anactoriens. Toutes ces cités ne donnaient que des soldats; les Corinthiens, les Mégariens et les Sicyoniens fournissaient en outre des vaisseaux.

Les Athéniens avaient avec eux, outre les nombreuses cités de leurs alliés-sujets qu'il serait trop long d'énumérer, les peuples de Khios, de Lesbos, de Platée, les Messéniens de Naupacte, la plus grande partie des Acarnaniens, les Corecyréens, les Zacynthiens, les Cariens, les Doriens de l'Asie Mineure, les villes de l'Hellespont et de la Thrace, toutes les îles situées au levant entre le Péloponnèse et l'île de Crète, toutes les Cyclades excepté Mélos et Théra.

La première opération militaire des alliés fut l'invasion de l'Attique. Les Athéniens s'y étaient préparés; mais ces préparatifs furent cruels et ce fut un triste spectacle, quand on vit arriver dans la ville de longues files de chariots chargés de tout ce qu'on avait pu emporter des habitations rurales. Le pauvre cultivateur pleurant sa vigne ou son champ « qui jamais ne lui avait dit : Achète du charbon, ni de l'huile, ni du vinaigre, mais portait tout de lui-même ¹, » amenait avec lui ses instruments aratoires; le riche, ses objets d'art, son mobilier élégant et jusqu'aux charpentes de sa villa. La plupart avaient démoli ces maisons de campagne si chères aux Athéniens, bâties sur des montagnes et

¹ Aristoph., *Acharn.*, v. 32.

ornées à grand'peine de terrasses en terres rapportées, d'où l'on pouvait contempler les beaux paysages de l'Attique. Les femmes, les enfants, les esclaves, suivaient tristement, ces derniers conduisant les bestiaux qui devaient trouver un asile en Eubée. Dans cette multitude, beaucoup se trouvaient sans logement en ville. Les uns se logèrent comme ils purent dans les temples et les hérôons, partout, excepté dans l'acropole, l'Éleusinion et quelques autres lieux fermés. Un grand nombre s'établirent dans les tours des murailles et même dans le Pélasgicon, lieu jadis voué aux exécérations et à la solitude en souvenir de je ne sais quel forfait des Pélasges qui l'avaient jadis occupé ¹.

Ce lugubre déménagement n'était pas encore terminé que déjà les alliés étaient sur la frontière; même, si Archidamos s'était pressé davantage, il eût pu encore faire des prises importantes; mais il hésita un instant avant de franchir les limites du sol athénien. Il sentait qu'à ce signal un essaim de malheurs allait fondre sur la Grèce. Il perdit quelques jours devant OEnoé, place fortifiée sur la frontière de Béotie, et enfin il se décida à marcher en avant, non sans avoir encore, mais en vain, fait demander aux Athéniens s'ils ne voulaient pas rouvrir les négociations.

Ceux-ci virent avec assez de patience saccager les plaines d'Éleusis et de Thria; ils espéraient encore que les ennemis s'en tiendraient là et se retireraient comme ils avaient fait lors de la dernière invasion; mais toute

¹ Πελασγοὶ ἐπεβούλευσαν τοῖς Ἀθηναίοις οὓς διώξαντες πάλιν οἱ Ἀθηναῖοι κατήρασαν τὸν τόπον μὴ οἰκισθῆναι. Scholie de Thucydide, I, II, 17.

la ville frémit quand Acharnes fut envahie. C'était le dème le plus peuplé de l'Attique; il fournissait trois mille hoplites, les plus belliqueux des Athéniens, et il s'étendait jusqu'aux murs d'Athènes au nord-ouest. De l'acropole, les Acharniens pouvaient voir la fumée des incendies et ils ne pouvaient se résigner à laisser, sans combattre, arracher leurs vignes et leurs figueries qu'ils avaient eu tant de peine à établir, leurs oliviers séculaires qu'il faudrait tant d'années pour remplacer. Chacun joignait ses plaintes à celles des Acharniens à mesure que le pillage gagnait son dème. Périclès parvint cependant à neutraliser toutes ces excitations au combat en évitant le plus possible de réunir l'assemblée, en occupant l'attention par quelques engagements de cavalerie et surtout en répandant le bruit qu'il saurait bien faire lâcher prise à l'ennemi sans risquer d'un seul coup le salut de l'État dans une lutte disproportionnée.

En effet, après avoir ravagé Acharnes et brûlé sur le mont Parnès les bois d'yeuse et d'érable où les montagnards acharniens faisaient le charbon dont ils fournissaient la ville, les alliés portèrent leurs dévastations sur les dèmes situés entre le Parnès et le Britès, puis se retirèrent par la Béotie en passant par Oropé dont ils ruinèrent les environs. La plupart avaient hâte de rentrer chez eux pour défendre leurs foyers menacés.

Périclès avait fait armer cent vaisseaux dont le commandement avait été donné à Karkinós. Celui-ci, tandis que les Péloponnésiens dévastaient l'Attique, portait le fer et la flamme sur toutes les côtes du Péloponnèse. Accompagné de cinquante vaisseaux corcyréens, il débar-

quait en Laconie où il ravageait une grande étendue de pays et tentait de prendre Méthone. Heureusement pour cette ville se trouvait dans les environs Brasidas, fils de Tellis, qui, par un coup de main audacieux, le premier exploit de ce grand guerrier, se jeta dans la place en forçant les lignes ennemies. Alors les Athéniens, reculant devant un siège, se rembarquent et fondent sur l'Élide. Là encore ils dévastent le pays et attaquent une ville ortifiée, Phéia. Un corps de troupes éléennes est battu en voulant la secourir et la ville tombe au pouvoir de Karkinos. De nouvelles troupes éléennes surviennent : les Athéniens reprennent la mer et vont enlever aux Corinthiens l'île de Céphallénie et les villes d'Astakos et de Solion.

D'un autre côté, trente vaisseaux commandés par Kléopompos vont saccager les côtes de la Locride. Ils y prennent la ville de Thronion, battent les Locriens près d'Alopé et élèvent une forteresse à l'entrée de leur territoire sur l'île d'Atalante. Les Athéniens n'oublièrent pas non plus de se venger des Éginètes dont les plaintes avaient contribué à amener la guerre. Hommes, femmes, enfants, tous furent chassés de leur île ; leurs biens furent partagés et tirés au sort entre les citoyens d'Athènes. Enfin à peine les alliés furent-ils partis que Périclès lui-même, à la tête de l'armée de terre, envahit la Mégaride et ne revint à Athènes qu'après l'avoir pillée et ravagée dans tous les sens. Son armée comme celle de Karkinos et de Kléopompos était chargée de butin.

Ainsi, cette première année, les Athéniens rendirent avec usure à leurs ennemis les coups qu'ils en reçurent.

L'année suivante, les alliés firent une nouvelle expédition en Attique. La première fois ils n'avaient envahi que la partie du pays située à l'ouest et au nord d'Athènes; cette fois l'Attique tout entière fut occupée jusqu'au Laurium et à la mer. Ce qui restait d'arbres fut coupé, ce qui restait de maisons fut brûlé, les récoltes préparées pour le cas où la paix se ferait furent détruites. Cette seconde invasion dura quarante jours. Encore une fois les Athéniens mirent en mer cent vaisseaux. Ils étaient commandés par Périclès lui-même; quatre mille hoplites et trois cents cavaliers les montaient; pour la première fois on avait fait avec des navires réformés des transports pour les chevaux. Cinquante vaisseaux de Khios et de Lesbos s'étaient joints à cet armement formidable dont les opérations commencèrent par l'invasion du pays d'Épidaure qui fut ravagé. Périclès essaya même, mais en vain, de prendre la ville. La campagne de Trézène, celles d'Halia et d'Hermioné, furent ruinées. De là il se transporta à Prasies, ville maritime de la Laconie, dévasta les environs, prit la ville et la détruisit.

Mais ici, les opérations sont suspendues tout à coup au milieu de la campagne; Périclès rentre à Athènes et remet le commandement de son armée à Hagnôn, son rival et son successeur. Il est rappelé par la nécessité de se défendre contre les accusations de ses ennemis enfin triomphants. C'est là un des effets les plus fréquents de la constitution athénienne : le chef de parti qui réunit la majorité des voix à l'assemblée est l'arbitre à peu près souverain des destinées de l'État. Le jour où un événe-

ment quelconque fait passer cette majorité de l'autre côté, il devient un coupable, un ennemi public; la mort, l'exil, la confiscation, sont suspendus sur sa tête.

Beaucoup des campagnards réfugiés à Athènes, manquant de tout pendant que l'ennemi pillait leurs champs; beaucoup de citoyens paisibles, las de passer leurs nuits « couchés sur la paille auprès des remparts ¹ », les moins belliqueux en un mot, regardaient Périclès comme l'auteur de la guerre et le maudissaient; tandis qu'au contraire, d'autres, plus belliqueux, lui en voulaient d'abandonner le pays sans combat aux invasions des Péloponnésiens. Tous ces mécontents grossissaient encore le parti des démocrates ardents qui par lui-même avait fait beaucoup de progrès.

Ses chefs étaient nombreux, mais Kléon est le seul dont l'histoire nous ait conservé un peu plus que le nom. Celui-là n'était pas, comme Périclès, un transfuge de la haute noblesse; il était fils d'un Kléonymos ou Kleænétés, maître d'une usine où l'on travaillait le cuir. C'était là un intarissable sujet de plaisanteries pour les poètes comiques et surtout pour Aristophane, son grand ennemi, qui ne manque pas de lui reprocher en outre de n'être pas citoyen, suivant l'invariable usage des comiques quand il s'agit d'hommes dont la généalogie n'est pas connue de tout le monde. Peu nous importe que tous les ascendants de Kléon aient ou non appartenu à la race autochthone des Athéniens; nous ne nous occuperons que de lui-même. Il est déjà bien assez difficile de le

¹ Aristophane, *Acharniens*.

juger équitablement d'après les deux auteurs contemporains qui nous renseignent sur son compte : Aristophane, qu'il a poursuivi en justice, le peint comme un imbécile et un coquin; Thucydide, qu'il a fait exiler, le livre à la postérité comme le plus vil des scélérats. Est-ce bien la vérité? Ne doit-on pas plutôt voir en Kléon un de ces énergomènes qui foisonnent dans tous les pays aux époques révolutionnaires, criminels sans le savoir, et mille fois plus funestes à leur patrie que d'autres bien plus profondément pervers? Esprit borné et violent, dénué d'éducation, de jugement et du calme sans lequel l'expérience ne peut s'acquérir, il avait, avec la grossièreté de la populace, ses manières de voir, ses convoitises, ses haines, sa présomption et son amour des mots à effet. Comme elle il croyait fermement que tous les favorisés de la naissance et de la fortune devaient nécessairement méditer l'établissement de la tyrannie, l'asservissement et la ruine du peuple, la domination de l'étranger. Voilà pourquoi, en voulant servir son pays, il le plongea dans la terreur et la désolation. Avec la populace aussi il croyait qu'aucune armée ennemie n'était capable de soutenir le choc des soldats d'Athènes sans se sauver à toutes jambes, et il précipita sa patrie dans des luttes insensées où elle finit par s'abîmer. Comme tous ses semblables, il se livrait à un grand déploiement de sentiments prétentieux et emphatiques; c'est ainsi qu'au moment de prendre possession du pouvoir, il rassembla ses amis pour leur déclarer qu'il rompait toutes relations avec eux : « L'amitié, disait-il, « était bien souvent cause d'amollir les hommes et de

« les dévoyer de leurs droites intentions en affaire de
« gouvernement ¹. »

Ces façons théâtrales charmaient la plèbe déjà enchantée d'entendre exprimer à la tribune ses propres pensées, rendues sous une forme grossière, facilement compréhensible et avec la voix d'un *torrent*, Κυκλοφόρου φωνὴν ἔχων ². La nouveauté même de l'attitude de Kléon lui plaisait : Périclès, comme les hommes d'État qui l'avaient précédé, affectait le plus grand respect pour l'assemblée; il ne mettait jamais sur sa tête la couronne d'olivier de l'orateur, que soigneusement drapé dans son manteau et après s'être dit, il le prétendait du moins : « Prends garde, Périclès, tu vas parler devant des hommes libres, des Grecs, des Athéniens! » Il avait prié les dieux qu'ils le préservassent de laisser échapper quelque parole peu convenable. La majesté sobre de son geste s'accordait avec l'éloquence et la dignité de sa parole, avec la sagesse et la hauteur de sa pensée. Kléon n'y faisait pas tant de façons. Le premier il monta à la tribune vêtu comme un homme du peuple au travail, d'une courte tunique relevée à la taille par une ceinture ³ et laissant nus ses bras depuis l'épaule et ses cuisses sur lesquelles il frappait en se démenant d'un bout à l'autre du bēma ⁴. Déjà bien des fois les orateurs avaient lancé les uns contre les autres de graves accusations, mais toujours en termes que nous appellerions au-

¹ Plutarque (*Œuvres morales*, trad. Amyot).

² Aristoph., *Equites*, v. 137.

³ Περιζωσάμενος. Eschin., c. *Timarch.*, *Schol.*, 25, p. 493, éd. Didot.

⁴ Plutarque, *Nicias*.

jourd'hui parlementaires : Kléon commença à vociférer des injures auxquelles succédaient des bouffonneries de carrefour. Comme il n'était point grand rhétoricien, il s'emportait en invectives contre l'éloquence et les beaux discours : « A quoi bon toutes ces belles phrases ? disait-il ; il nous faut des actions et non des paroles. »

Effectivement il ne tarda pas à en venir aux faits et à prouver par des actions d'une manière irréfutable son amour du peuple et sa haine de l'oligarchie. Périclès eut alors la douleur de voir exagérer contre lui les moyens dont il avait usé contre Kimôn et Thoukydidès pour conquérir la faveur populaire. Chacune des propositions de Kléon avait pour but d'assurer encore l'omnipotence de la multitude et la distribution à la plèbe des deniers de l'État. Comment n'aurait-il pas réussi auprès d'une foule affamée et privée de ses occupations habituelles par sa concentration entre les murailles de la ville ? C'est lui qui fit porter à trois oboles l'indemnité allouée aux dicastes, mesure d'autant plus onéreuse pour le trésor que le nombre des affaires politiques se multiplia bientôt à l'infini par les soins de Kléon et de ses amis et qu'on ne les fit plus juger que par des tribunaux composés de quinze cents dikastes.

Suidas et les scholiastes d'Aristophane, l'un copiant l'autre comme toujours, affirment que Kléon fit également porter à trois oboles le salaire des assistants à l'assemblée du peuple ; mais, bien que leurs renseignements soient ordinairement pris chez des auteurs dignes de foi, ils paraissent commettre là une erreur et confondre le triobole dicastique et le triobole ecclésiastique. Faut-il croire

cependant que le dernier ne fut institué pour la première fois qu'après la chute des trente tyrans? J'en doute, et je trouve dans les *Grenouilles* d'Aristophane une allusion à un *duobole*¹ qui pourrait bien être autre que le duobole théorique. De plus, lorsque dans les *Ecclesiastuzæ* Aristophane veut parler d'un temps où le salaire ecclésiastique était inconnu, il remonte jusqu'à Myronidès et à la bataille des OEnophytes², ce qui ferait croire que Suidas et les scholiastes, tout en se trompant sur le chiffre, sont exacts en disant qu'il existait avant Kléon et fut augmenté par lui.

Quoi qu'il en soit, s'il n'est pas de ceux qui ont établi le salaire des assemblées, il est de ceux qui les ont multipliées outre mesure. Jusque-là, et cela résulte clairement de divers passages de Thucydide, les stratèges pouvaient convoquer l'assemblée quand ils voulaient et ne la convoquer que quand ils voulaient. Par opposition au parti pris de Périclès de ne point assembler le peuple pendant la guerre, Kléon et ses amis firent voter la loi qui établissait les assemblées périodiques ayant lieu trois fois par mois : le 1^{er}, le 20 et le 30 ; sans préjudice des assemblées convoquées, quand il y avait lieu, pour des objets spéciaux.

Au moyen de ces assemblées si rapprochées que l'agitation n'avait pas le temps de se calmer de l'une à l'autre, les ennemis de Périclès purent saper à leur aise sa popularité, en commentant à leur façon tous les actes de son administration. Il n'est pas possible que, devant une

¹ Aristoph., *Ranæ*, 140.

² Id., *Ecclesiastuzæ*, 302.

multitude insuffisamment éclairée et dépourvue de sens critique, un gouvernement résiste longtemps à une discussion malveillante, à une diffamation systématique, à un travestissement déloyal de ses actes et de ses intentions. Ses défenseurs ne luttent pas à armes égales : « l'opposition, le dénigrement, dit Tacite, sont reçus « par des oreilles avides. L'approbation a un air de « flatterie ; la méchanceté, un faux air de liberté. »

Kléon se distingua entre tous par la violence de ses diatribes. Suivant lui, la guerre était conduite avec la dernière lâcheté. C'était une honte de laisser l'ennemi souiller ainsi le territoire d'Athènes, on devait sortir en masse pour le chasser. D'autres, s'adressant aux plus pacifiques, accusaient Périclès d'être le seul auteur de la guerre ; en sorte qu'il se trouvait à la fois chargé d'avoir provoqué la guerre et de la mal conduire. Toutes ces manœuvres, toutes ces déclamations, commençaient à agir sur les esprits, lorsqu'une nouvelle calamité tomba sur l'Attique.

A ce moment un horrible fléau désolait la cité de Kékrops : la peste, cette fameuse peste d'Athènes si célèbre par la belle description de Thucydide et qui a si souvent inspiré les peintres et les poètes. Elle était venue du fond de l'Éthiopie, avait traversé l'Égypte et la Libye, puis la Perse et l'Asie Mineure. Quelques cas s'étaient montrés pendant l'hiver à Lemnos, dans les îles voisines et enfin au Pirée. La maladie avait gagné la ville où, favorisée par la chaleur de l'été et par l'agglomération des habitants de la campagne dans les murs, elle avait fait des progrès effrayants. A l'apparition de ce fléau

encore inconnu, les démagogues ne tardèrent point à faire tourner l'effroi du peuple en colère contre Périclès. Comme ils le faisaient auteur de la guerre, ils le firent aussi auteur de la peste. « D'où venait-elle, en effet, si ce n'est de l'entassement dans la ville d'une foule inusitée et de la colère des dieux? N'était-ce pas la guerre qui avait causé cette agglomération et la colère des dieux contre la volonté desquels elle avait été entreprise? » Et, comme toujours, on citait des oracles : Bakis avait annoncé que la peste entrerait dans l'Attique avec les Doriens, un autre que Phœbos-Apollo devait combattre avec les Lacédémoniens. Ce dernier oracle, non-seulement Périclès n'en avait tenu aucun compte ; mais, au lieu de chercher à apaiser le dieu, il avait été le braver en attaquant Épidaure, la ville d'Asklépios, son fils bien-aimé.

Ainsi les ennemis de Périclès grossirent leur parti des mécontents de toute sorte, et, lorsqu'ils furent sûrs de la majorité, ils le mirent en accusation. C'est pour répondre à cette accusation que, volontairement ou par ordre, il avait remis le commandement à Hagnôn et était rentré à la ville. L'action fut intitulée de concussion ou d'injustice ¹. Il est certain que Périclès fut condamné et que cette condamnation n'effleura pas même sa réputation d'intégrité. Que lui reprochait-on donc? Peut-être d'avoir établi de nouveaux impôts, peut-être d'avoir augmenté celui des alliés, peut-être surtout d'avoir fait de grandes dépenses pour son expédition et de n'avoir pas obtenu de résultats suffisants.

¹ Plut., *Pericl. vit.* Εἴτε κλοπῆς καὶ δώρων εἴτ' ἀδικίου τις ὀνομάζειν βούλοιο τὴν δίκην.

Du reste ses adversaires n'étaient pas bien convaincus de la valeur de leurs accusations ; on le voit par les manœuvres auxquelles ils recoururent pour assurer la condamnation. Nous ne savons même pas quel fut l'accusateur responsable ; celui qui, dans le cas où il n'obtiendrait pas pour la condamnation la cinquième partie des voix, devait payer une amende de mille drachmes ou subir lui-même la peine qu'il avait voulu attirer sur l'accusé. Divers auteurs cités par Plutarque nommaient Kléon, Dracontidès, Simmias, sans doute parce qu'ils ne tenaient point compte de la distinction à faire entre l'accusateur et les synégori. Il n'est point étonnant que la tradition ait confondu avec l'accusateur ceux des synégori qui se firent remarquer par leur talent ou leur violence. Un premier pséphisma avait ordonné que l'affaire serait jugée devant les prytanes par des dikastes *ayant pris les pséphi sur l'autel* ¹ ; mais Hagnôn, qui était probablement aussi un des synégori, persuada au peuple d'ordonner qu'elle serait jugée par quinze cents.

Bien que nous ne trouvions nulle part expliquée nettement la différence qui existait entre ces deux modes de jugement, on la devine aisément. Le jugement par quinze cents juges avait d'abord l'avantage de faire gagner *sa journée* au quart du corps dikastique ; et ce n'était pas là un point peu important aux yeux des courtisans de la plèbe. Ensuite il laissait certainement aux juges une bien plus grande latitude. Les dikastes ne prenaient pas les pséphi sur l'autel ² sans se lier par un ser-

¹ Plutarque, *Periclis vita*.

² *Id.*, *ibid.*

ment solennel et spécial, sans s'obliger à ne déclarer prouvés que les faits qui l'étaient réellement, à n'appliquer que les peines édictées par la loi. L'honneur, la religion, la superstition bien plus puissante encore, les retenaient en même temps, et celui qui se serait écarté le moins du monde de la lettre stricte de la loi se serait cru non-seulement menacé de la damnation éternelle après sa mort, mais de la vengeance immédiate des dieux sur lui et les siens. Les quinze cents dikastes n'étaient liés que par le serment général des héliastes, serment beaucoup plus vague, mêlé de considérations politiques et qui les autorisait à faire à peu près ce qu'ils voulaient (ὁπόσον τε βούλοιοτο) ¹ sous prétexte de s'opposer à l'établissement de la tyrannie et de l'oligarchie. Il est probable aussi que la disposition qui les faisait juger non dans la ville, mais *hors la ville* ², n'était pas non plus sans motif, et que les dikastes éloignés de leurs maisons devaient être moins tranquilles sur leur retour pour le cas où ils auraient résisté à la pression de la foule. Peut-être alors n'en eussent-ils pas toujours été quittes pour des huées.

Périclès fut condamné à une amende dont le chiffre est diversement rapporté. Les uns disent quinze talents, les autres cinquante, quatre-vingt-dix mille drachmes ou trois cent mille, et cette dernière amende eût été à peu près équivalente à une confiscation générale de ses biens. Les stratèges nommés à sa place à l'élection suivante

¹ Eschine, *c. Timarch.*, *Schol.* déjà cité.

² Plutarq., *Vit. Pericl.*

furent Hagnôn et Kléopompos. C'est ainsi que le pouvoir sortit de ses mains après plus d'un tiers de siècle d'une administration la plus glorieuse qui fut jamais; administration admirable et presque irréprochable sans la tache originelle qui justifie sa fin. Ce pouvoir dont il avait fait un si bel usage, lui aussi se l'était procuré par les mêmes moyens qui servirent à le lui ôter; il subit à son tour ce qu'il avait fait subir à Kimôn et à Thoukydidès.

Il rentra donc dans la vie privée; mais la vie privée n'était pas moins triste pour lui en ce moment que la vie publique. La peste désolait sa famille. Il vit périr ainsi son fils aîné Xanthippos, le mauvais sujet; mais en même temps il perdit sa sœur, plusieurs de ses parents et de ses amis, de ceux-là surtout qui étaient comme ses lieutenants, les compagnons de son œuvre, qui portaient pour lui la parole dans les circonstances ordinaires, afin qu'il ne perdît pas son prestige sur le peuple blasé par de trop fréquentes harangues. Enfin le fléau frappa Paralos, le dernier de ses fils légitimes. Jusque-là tous les malheurs qui l'avaient atteint comme homme politique et comme homme privé n'avaient pu ébranler son courage ni fléchir sa fermeté d'âme. Même en cette suprême douleur il voulut se roidir et il assista aux préparatifs des funérailles en conservant ce masque de dignité sereine et impassible qui ne le quittait point; mais, lorsqu'au moment du départ pour le bûcher, il voulut poser la couronne de fleurs sur la tête de son enfant mort, « la
« douleur le força quand il le vit au visage, de manière
« qu'il se prit soudain à crier tout haut et espandit sur
« l'heure une grande quantité de larmes, ce qu'il n'avoit

« jamais fait en toute sa vie ¹. » Depuis lors il se renferma dans sa maison, abîmé dans son chagrin et ne voulant plus prendre part aux affaires de l'État.

Pendant ce temps Hagnôn, son successeur, désireux de se signaler par un coup d'éclat et de montrer qu'il était capable de mener la guerre plus vigoureusement que Périclès, prenait le commandement de la flotte que celui-ci venait de quitter et l'augmentait de tous les navires disponibles. Il les chargeait de quatre mille hoplites, de blé en quantité et de tout ce que les ingénieurs athéniens avaient pu construire de formidable en machines de siège. Cet appareil, qui ne fut dépassé qu'une fois, lors de l'expédition de Sicile, était dirigé contre Potidée qu'Hagnôn voulait prendre de vive force. Le siège de cette ville durait depuis trois ans et paralysait une importante partie des forces dont Athènes avait tant besoin ; cependant, sans que son propre danger lui fit lâcher prise, elle le poursuivait avec une opiniâtreté qui n'avait d'égale que celle de la défense. Comme les assiégés n'avaient point de quartier à attendre, personne ne faiblissait, et devant cette énergie désespérée, comme aussi devant la hauteur et la force des murs, les machines d'Hagnôn furent impuissantes. Bientôt la peste se mit dans son armée et y exerça d'horribles ravages. Il s'obstina en vain, car il tremblait en pensant qu'au retour il allait avoir à rendre compte de mille talents inutilement dépensés et de mille citoyens tués ou enlevés par la peste ; mais enfin il fallut céder à la nécessité et il rentra à Athènes, ne

¹ Plut., *Péricl.*, trad. Amyot.

laissant autour de la ville que l'ancienne armée envoyée par Périclès, pour continuer le blocus.

Heureusement pour lui, le peuple ne pensait plus ni à la guerre, ni à la politique; il était tout entier au fléau qui le décimait. La peste avait acquis une effrayante intensité et la ville était plongée dans une terreur profonde. Ce n'était partout que scènes horribles : les uns mouraient abandonnés par crainte de la contagion, les autres entraînaient avec eux ceux qui avaient osé les soigner. Les lieux où s'étaient entassés sous des tentes les habitants de la campagne étaient surtout affreux à voir; les morts et les mourants y étaient réellement amoncelés. Enfin, et c'était là pour les Athéniens le signe du bouleversement le plus complet de toutes les idées reçues, les rites ordinaires des sépultures étaient abandonnés; on se débarrassait de ses morts comme on pouvait en les jetant sur des bûchers où brûlaient d'autres morts. Les chiffres mieux que toute autre chose donnent idée de la violence de l'épidémie. Sur les douze cents chevaliers inscrits au rôle, trois cents périrent; et quatre mille cinq cents hoplites sur les treize mille qu'ils étaient. Comme toujours le reste de la population, citoyens pauvres, métèques et esclaves, eurent encore plus à souffrir, et la proportion de leurs morts fut bien plus grande¹. On peut en conclure que beaucoup plus du tiers des habitants furent enlevés.

Les plus fermes étaient démoralisés par cette mortalité inouïe, au point que bientôt la ville entière offrit un sin-

¹ Thucydide.

gulier spectacle. La plupart des citoyens se préparaient à la mort chacun à sa façon : les uns, les croyants, les initiés aux mystères, par la prière et les sacrifices aux dieux ; les autres en faisant leur possible pour employer joyeusement leurs derniers jours. Ceux-ci poussèrent même les choses très-loin et il se produisit de graves désordres. Dans le trouble général et devant le désir de quitter la ville pour fuir la contagion, le sentiment de l'honneur national s'affaiblit. La crainte avait glacé l'éloquence belliqueuse des orateurs ; la fière démocratie s'humilia et envoya à Sparte pour implorer la paix.

Là s'arrêta la faiblesse : la paix demandée fut repoussée ; Sparte pensait sans doute que la détresse allait livrer sa rivale à sa merci ; mais ce refus fit rentrer les Athéniens en eux-mêmes. Ils comprirent qu'il fallait vaincre ou voir Athènes déchoir au rang d'une cité de second ordre, et ils se rappelèrent ces mots du serment des éphebes, serment solennel que chacun d'eux avait prêté en se faisant inscrire au registre lexiarchique des hommes faits : « Je ne laisserai point s'amoindrir ma patrie, mais je l'agrandirai. » Toute terreur indigne fut oubliée et l'on ne pensa plus qu'à combattre. En même temps on se demanda quel chef était capable de diriger cette lutte suprême. Hagnôn, Kléopompos et les autres généraux du parti populaire venaient de prouver devant Potidée qu'ils étaient au moins imprudents sinon incapables. Une même idée, un même repentir, vinrent en même temps à tous : le nom de Périclès sortit de toutes les bouches.

Aussitôt quelques amis vont l'arracher à la retraite d'où il ne voulait plus sortir et il reparaît sur le bēma aux ac-

clamations de la foule qui l'écoute avec avidité exposer de nouveau les ressources d'Athènes et annoncer son triomphe, parce qu'elle sent instinctivement que ce ne sont plus là les déclamations et les vaines bravades des orateurs de la démagogie. L'espoir du patriotisme athénien se confie en lui de nouveau et sa faveur renaît plus grande qu'elle n'avait jamais été avant sa disgrâce.

Nous avons dit qu'il venait de perdre ses enfants légitimes. Indépendamment de la douleur naturelle du père, il y avait là pour l'Athénien, pour l'eupatride surtout, un sujet de profond chagrin. Il lui fallait mourir en laissant sa maison anonyme, οἶκος ἀνόνημος, c'est-à-dire sans héritiers pour porter alternativement le nom de Xanthippos, le vainqueur de Mykalé, et le sien; sa résidence de famille déserte, οἶκος ἐξερήμουσα; et les autels héréditaires, πατρῶοι βῶμοι, confiés à des mains étrangères; mourir sans que personne restât après lui pour prendre soin de ses funérailles, pour accomplir sur sa tombe aux anniversaires les cérémonies prescrites par la religion et la bienséance¹; mourir sans avoir un héritier de sa fortune et de sa gloire.

Il avait bien un fils d'Aspasia; mais ce fils ne pouvait être considéré comme légitime, être citoyen ni hériter d'un citoyen; tous le savaient fils de la Milésienne, il ne pouvait être présenté sous serment aux phratores pour être inscrit au registre de la phratrie comme fils d'un Athénien et d'une citoyenne; il était *nothos*, il ne pouvait recevoir de la succession de Périclès que mille drachmes

¹ Τὰ νομιζόμενα.

au plus ; toute sa vie il devait payer l'impôt des métèques, et si par malheur il tentait de se faire passer pour citoyen, tout Athénien avait le droit de le traduire devant les *nothodiki* à la séance spéciale qu'ils tenaient pour cela le dernier jour de chaque mois. A l'occasion d'une distribution de blé aux citoyens pauvres, Périclès lui-même avait fait exécuter récemment la loi barbare promulguée contre les usurpateurs du nom de citoyen, et plus de 5,000 métèques convaincus avaient été vendus comme esclaves. Cependant, dans cette circonstance, pour marquer son amour à Périclès, le peuple voulut se départir en sa faveur de sa sévérité jalouse : il autorisa spontanément l'inscription du fils d'Aspasia comme fils légitime de Périclès dont il prit le nom, éclatant témoignage de reconnaissance pour les services rendus et attendus, ainsi que de repentir de l'injustice qu'avait subie le grand citoyen.

La guerre reprit donc de part et d'autre avec une nouvelle ardeur et une cruauté qui témoigne de l'exaspération des deux partis ; car les Lacédémoniens mettaient à mort tous les Athéniens et alliés d'Athènes, marchands ou autres, qu'ils prenaient en mer autour du Péloponnèse. Et par contre les Athéniens firent périr une ambassade tout entière composée de cinq ou six personnages de Lacédémone et de Corinthe. Aristeus en faisait partie. Ils s'en allaient, par la Thessalie, la Thrace, l'Hellespont, à la cour du roi de Perse solliciter des secours et avaient cherché chemin faisant à entraîner dans leur parti le roi thrace Sitalkès. Arrêtés au moment de s'embarquer par les ordres de Sadokos, fils de Sitalkès, naturalisé citoyen d'Athènes, ils furent livrés aux Athéniens, mis à

mort, et leurs corps furent jetés dans les pharanges.

Les premiers événements de la guerre furent favorables aux Athéniens et justifiaient les mesures de Périclès. De même que la paix rejetée par les Lacédémoniens avait montré qu'il n'était pas seul auteur de la guerre, la reddition de Potidée prouva qu'en voulant prendre cette ville par la famine, il avait agi très-sagement et Hagnôn très-follement en voulant la prendre d'assaut. Après avoir tenu bon jusqu'à être réduits par la faim à se manger les uns les autres, les assiégés proposèrent de livrer la ville à condition qu'on les laisserait sortir sains et saufs, emportant, les hommes un habit, les femmes deux, et de quoi pourvoir à leurs premiers besoins. Les généraux athéniens, dont la peste continuait à épuiser l'armée, s'estimèrent heureux d'accepter ces conditions. Les Potidéates se retirèrent dans la Chalcidique et une colonie de mille Athéniens fut établie à Potidée.

Cette année les Péloponnésiens ne ravagèrent point l'Attique; ils allèrent, toujours sous le commandement d'Archidamos, mettre le siège devant Platée avec les Thébains. Un premier conflit avait déjà eu lieu deux ans auparavant entre ces derniers et les Platéens. Ceux-ci, les plus voisins et les plus chers alliés des Athéniens, ceux qui avaient partagé avec eux la gloire de Marathon, étaient comme tous les autres États de la Grèce divisés en démocrates et en partisans de l'oligarchie. Ces derniers, les moins nombreux de beaucoup, pensèrent que s'ils étaient soutenus ils pourraient faire passer la ville de l'alliance démocratique d'Athènes à l'alliance aristocratique de Thèbes. Ils s'entendirent donc avec les Bécotarques, et, à l'entrée de la

Le soir, ils ouvrirent une porte à trois cents Thébains qui vinrent se ranger sur l'Agora. Forts de cet appui, ils proclamèrent un changement de gouvernement et d'alliance. Les Platéens, croyant leur ville occupée par des forces supérieures, n'osèrent d'abord pas remuer; mais bientôt, connaissant la vérité, ils prirent les armes, fermèrent les portes de la ville et tombèrent sur les Thébains dont les uns furent tués, les autres pris. Platée n'est qu'à trois lieues de Thèbes. Un renfort était parti quelques heures après le premier détachement pour le soutenir. Lorsque ces derniers furent arrivés, ils voulurent d'abord s'emparer de tous les Platéens qui habitaient hors les murs pour s'en faire des otages; mais ceux de la ville leur firent signifier par un héraut que tous les prisonniers allaient être immédiatement mis à mort si les Thébains ne quittaient pas sur-le-champ le territoire de Platée.

Suivant Thucydide, les Platéens après le départ des Thébains auraient prétendu n'avoir pris aucun engagement et, après avoir fait rentrer tous leurs concitoyens dans la ville, auraient massacré les prisonniers. — Diodore de Sicile, probablement d'après Éphore qu'il cite quelques lignes plus haut, dit simplement que les Thébains s'éloignèrent et que les Platéens leur rendirent leurs prisonniers conformément à la convention. Je le croirais volontiers parce que l'affaire en resta là pour le moment, que le siège de Platée n'eut lieu que deux ans après, et que, dans les pourparlers qui le précédèrent et que Thucydide nous a transmis, il n'est aucunement question de cette odieuse violation du droit des gens qui au-

rait été le principal grief des alliés si elle eût eu lieu.

Quelque ressentiment qu'aient pu conserver les Thébains de cette aventure, les propositions d'accommodement faites aux Platéens par Archidamos furent très-modérées. Les alliés ne demandaient pas même aux Platéens d'entrer dans leur parti, mais seulement de garder la neutralité, et sur leur réponse qu'il leur était impossible de rester neutres et de faire respecter cette neutralité par des voisins aussi puissants que les Thébains et les Athéniens, le roi de Sparte leur fit la singulière proposition de prendre en dépôt, pour toute la durée de la guerre, la ville, les maisons, les terres des Platéens qui se retireraient où ils voudraient. A la paix les Spartiates s'engageaient à les leur rendre en bon état de réparation et de culture. Les Platéens ne voulurent point abandonner leurs alliés; aussi bien ils n'eussent pas pu le faire impunément, car, informés d'avance du danger qui les menaçait, ils avaient mis en sûreté à Athènes leurs femmes, leurs enfants et ce qu'ils avaient de plus précieux. Il n'y avait plus dans Platée que quatre cents guerriers platéens, quatre-vingts hoplites athéniens et cent vingt-cinq femmes esclaves pour faire le pain. Tous étaient prêts à défendre la ville jusqu'à la dernière extrémité.

Il faut lire dans Thucydide la curieuse description des opérations du siège. Les alliés commencèrent par entourer la ville de palissades, afin que personne n'en pût sortir dorénavant; après quoi ils se prirent à construire avec des troncs d'arbre et de la terre un ouvrage qui devait dominer le mur de la ville et leur permettre de descendre dessus. Ils passèrent soixante-dix jours à ce tra-

vail et soixante-dix nuits, car les travailleurs se relayaient. De leur côté les Platéens commencèrent par surélever leur mur avec du bois et des briques aussi haut qu'ils purent le faire sans danger d'éroulement; ensuite ils y pratiquèrent des ouvertures par lesquelles ils soutiraient les terres de l'agger ennemi; mais les alliés obvièrent à cela en renfermant leurs terres dans des paniers de roseau. Alors les Platéens creusèrent des mines par-dessous leurs murs jusque sous le travail de l'ennemi pour y déterminer des éroulements. Ils parvinrent ainsi à retarder les travaux, mais non à les arrêter; l'agger montait toujours. Ils prirent le parti de construire en face un autre mur intérieur en forme de fer à cheval, de façon que, le premier mur pris, les assaillants se trouvassent précisément au même point qu'au commencement du siège. Ceux-ci essayèrent alors des machines et approchèrent les béliers; les Platéens leur opposèrent d'autres machines appelées *lousps*. C'étaient d'énormes madriers suspendus en travers par des chaînes; lorsque le bélier était lancé contre le mur, le loup précipité sur sa tête la brisait. Parfois aussi les assiégés, lançant autour de la tête un lacet de corde, l'enlevaient tout à coup dans leurs murs au grand désappointement des assiégeants. Ceux-ci se lassèrent enfin et tentèrent un dernier moyen, c'était de mettre le feu à la ville, ou plutôt, peut-être, de calciner les pierres, le bois et la terre des murailles pour en détruire la cohésion et la stabilité. Pour cela ils apportèrent du mont Kithérôn une prodigieuse quantité de fagots qu'ils jetèrent entre leur agger et le mur platéen et aussi entre ce mur et le demi-cercle nouvellement construit. L'incendie fut tel que, tant

qu'il dura, ni assiégeants ni assiégés ne purent approcher de cette partie de la ville. — Cependant le résultat cherché ne fut pas obtenu et les alliés prirent le parti de convertir le siège en blocus. La plus grande partie de l'armée rentra dans ses foyers, laissant seulement le nombre d'hommes suffisant pour entourer la ville entière d'une muraille infranchissable.

Les Athéniens cependant faisaient face de tout côté aux nécessités de la guerre. A peine maîtres de Potidée, trois de leurs généraux en étaient partis avec deux mille hoplites pour réduire les Chalcidiens et les Bottiéens qui dans cette région secondaient de tous leurs efforts les ennemis d'Athènes. Cette campagne ne fut pas heureuse ; l'armée fut obligée de se retirer sur Potidée après avoir perdu une bataille, ses trois généraux et quatre cent trente hoplites. Il en fut de même d'une autre expédition envoyée en Lycie et composée de six vaisseaux sous la conduite de Mélésandros. Il était chargé de lever le tribut en Carie et en Lycie, de réprimer les corsaires péloponnésiens et d'inquiéter le commerce des Phéniciens dans ces parages ; mais il périt avec la plus grande partie de son armée dans une descente à la côte de Lycie.

Tels furent les revers qu'éprouvèrent cette année les Athéniens ; ils ne sauraient être comparés à leurs succès. Phormiôn, fils d'Asopios, qui s'était déjà fait connaître dans la guerre de Potidée, tenait la mer avec vingt vaisseaux dans le golfe de Corinthe ; son port de refuge et de ravitaillement était Naupacte où les Athéniens avaient établi les Messéniens chassés de leur pays, race d'hommes intrépides dont les uns, les vieillards, avaient été enfermés

dans Ithome, dont les autres avaient sucé la haine des Spartiates avec le lait de leurs mères. La mission de Phormiôn était de bloquer Corinthe et le golfe de Crissa; et telle était la crainte inspirée par la marine athénienne que nul n'osait tenter d'entrer ou de sortir. Les alliés comprenaient bien cependant que tout le désavantage de la guerre serait pour eux tant qu'ils ne parviendraient point à soutenir la lutte sur mer. Ils se décidèrent donc à entreprendre une expédition moitié maritime, moitié terrestre, contre les Acarnanes alliés des Athéniens. Cette expédition était concertée avec les Ampraciotes, colons de Corinthe, les Chaoniens, les Thesprotes et les Molosses. Il s'agissait de se rendre maîtres de l'Acarnanie, des îles de Zacynthe et de Céphallénie, peut-être même de Naupacte. Les Péloponnésiens devaient fournir la flotte et mille hoplites; les Ampraciotes, les Chaoniens et les Molosses, l'armée de terre. Les mille Lacédémoniens commandés par Knémos joignirent à Leucade leurs alliés grecs et barbares et entrèrent par le nord dans l'Acarnanie. Ils marchèrent sur Stratos; mais, faute d'entente entre les Grecs et les barbares, les Stratiens firent éprouver à ces derniers un tel échec que Knémos, ne se trouvant plus des forces suffisantes pour continuer son expédition, retourna à Leucade.

La flotte péloponnésienne arrivait par le golfe de Corinthe, forte de quarante-sept vaisseaux; elle ne pensait pas que Phormiôn eût l'audace de l'attaquer avec les vingt qu'il commandait; mais à peine celui-ci l'aperçut-il qu'il se dirigea sur elle avec l'intention bien évidente de combattre. Les Péloponnésiens adoptèrent alors un

ordre de bataille assez semblable à celui qu'on attribue aux troupeaux de bœufs attaqués par des loups, car ils se rangèrent en cercle avec les poupes en dedans et les proues en dehors de façon à présenter de tout côté à l'ennemi l'éperon de leurs navires. Pour comble de maladresse ils avaient mis au milieu de leur cercle une quantité de petits navires de transports.

Phormiôn pensa bien qu'un pareil ordre ne se maintiendrait pas longtemps, et, rangeant ses vaisseaux sur une seule ligne, il commença à décrire des cercles autour de la flotte péloponnésienne comme s'il eût cherché en vain un endroit faible. Sa prévision ne tarda pas à se réaliser : un souffle de vent s'éleva qui mit le désordre partout. Les vaisseaux, poussés les uns contre les autres, se heurtèrent, les équipages inexpérimentés se troublèrent; on tâchait de s'éviter, on se repoussait à coups d'avirons, on se disait des injures. La voix des chefs ordonnant les manœuvres ne s'entendait plus, et d'ailleurs les rames enchevêtrées dans celles des vaisseaux voisins ne pouvaient pas les exécuter. A ce moment favorable, Phormiôn donne le signal; du premier choc un des vaisseaux qui portait les généraux est coulé bas, la confusion en est augmentée, et les Athéniens pénètrent de toute part dans le cercle, brisant avec leur proue les navires péloponnésiens. Bientôt douze vaisseaux sont pris, leurs hommes tués ou noyés; la résistance devient impossible et le sauve qui peut général. — Les Péloponnésiens s'enfuirent vers Patras et Dymé, puis à Cyllène où ils furent rejoints par Knémos. Phormiôn retourna à Naupacte après avoir élevé un trophée à Antirrhium et

consacré une prise à Poseidôn. De là il envoya à Athènes annoncer sa victoire et demander des renforts.

On fit partir vingt vaisseaux ; mais, retardés par une descente en Crète et par des tempêtes, ils arrivèrent trop tard pour assister à une deuxième bataille livrée dans les mêmes parages. La flotte vaincue n'avait point tardé à revenir augmentée des vaisseaux de Knémos et d'un renfort conduit par plusieurs généraux, entre lesquels était Brasidas, le plus énergique des hommes de guerre spartiates. Il y avait en tout soixante-dix-sept vaisseaux, quatre contre un vaisseau athénien. Cependant Phormiôn et ses équipages s'en effrayèrent médiocrement, tandis que les Péloponnésiens redoutaient tellement les manœuvres des marins d'Athènes qu'ils restaient comme attachés à la côte d'Achaïe, près Rhium, ville située au milieu du détroit large de sept stades qui sert d'entrée au golfe de Corinthe, presque en face de Naupacte. Phormiôn voulait attirer ses adversaires au large et se tenait en dehors du détroit afin de pouvoir déployer les ressources de son art ; les Péloponnésiens ne bougeaient pas. Les deux flottes restèrent ainsi longtemps à s'observer ; enfin les Péloponnésiens se décidèrent à faire une démonstration contre Naupacte, alors insuffisamment protégée. Phormiôn, contraint de tout risquer pour défendre des alliés aussi précieux que les Messéniens et obligé de traverser le détroit avec sa flotte sur une seule ligne pour se jeter dans la rade de Naupacte, ne put empêcher cette ligne d'être coupée dans ce mouvement hasardeux. Les Athéniens

furent alors en grand danger ; neuf de leurs vaisseaux pris entre la côte et la flotte ennemie furent obligés de s'échouer, les hommes de se sauver à la nage et déjà les Péloponnésiens égorgeaient les trainards et s'emparaient des vaisseaux abandonnés, lorsque les Messéniens vinrent les secourir. Leur infanterie suivait le mouvement de Phormiôn sur le rivage qu'il côtoyait ; à la vue du désastre qui menaçait leurs alliés, ils se jetèrent tout armés dans la mer, montèrent sur quelques-uns des bâtimens déjà pris et les arrachèrent par leur intrépidité à ceux qui les emmenaient.

Les onze autres vaisseaux qui étaient parvenus à franchir le détroit avaient fui vers la rade de Naupacte ; vingt vaisseaux du Péloponnèse les poursuivaient à toute vitesse, lorsque tout à coup, à l'entrée même de la rade, le dernier vaisseau athénien, paraissant près d'être rejoint par un vaisseau lacédémonien, décrit rapidement un cercle autour d'un navire marchand qui se trouvait là par hasard, vient frapper de sa proue par le travers celui qui le poursuivait et le coule à fond avec le général spartiate, Timocratès, qui le montait. Au même instant tous les autres vaisseaux athéniens virent de bord, s'élançant contre les Péloponnésiens que la poursuite avait dispersés, submergent les uns, prennent les autres, taillent en pièces les équipages. Le reste des Péloponnésiens intimidé regagne Rhium d'Achaïe, et, le soir même, l'arrivée du renfort de vingt vaisseaux envoyés d'Athènes les détermine à se séparer et à regagner chacun leur ville.

Toutefois Brasidas, Knémos et les autres Spartiates

ne purent se résoudre à rentrer chez eux sans chercher à rétablir l'honneur de leurs armes par un coup de main audacieux. Ils traversèrent à pied l'isthme de Corinthe suivis de leurs matelots qui portaient chacun leur rame, leur courroie et leur coussin, se rendirent à Nisæe, chantier des Mégariens, et, montant quarante vaisseaux en réparation qu'ils trouvèrent là, ils parurent à l'entrée du Pirée. Confians dans la terreur inspirée par leur marine, les Athéniens ne gardaient même pas leur port. On juge de leur effroi et du tumulte avec lequel tous coururent aux armes pour se porter à l'endroit menacé. Mais les Spartiates ne poussèrent pas jusqu'au bout leur audacieuse entreprise. Soit qu'ils n'aient pu croire à la réussite, soit qu'ils aient redouté le mauvais état de leurs vaisseaux, ils se bornèrent à attaquer Salamine. La ville fut prise et pillée, la garnison emmenée prisonnière. Là se termina la campagne de cette année.

Périclès put encore jouir du bonheur de voir si clairement manifestée la supériorité de cette marine qu'il avait formée et exercée avec tant de soins. Il put mourir avec la confiance que la victoire ne tarderait pas à se déclarer définitivement pour son pays; car c'est à cette époque qu'il disparut de cette scène où depuis quarante ans il jouait le principal personnage. Si l'on considère la longueur du temps qu'il resta à la tête des affaires, ce qu'il lui en fallut pour se faire connaître et acquérir de l'influence dans les assemblées, l'âge exigé pour en faire partie, on jugera qu'à cette époque il devait être très-vieux. Les atteintes de la peste achevèrent de détruire ses forces. Ce fléau, le plus terrible des en-

nemis d'Athènes, n'avait point quitté cette malheureuse ville; parfois il s'apaisait pour reparaître ensuite avec plus de violence. Périclès fut frappé à son tour dans une de ces recrudescences; il ne succomba pas immédiatement; mais son corps et son âme restèrent également épuisés et il dut abandonner les affaires.

Cependant, si l'on en juge par la dernière scène de sa vie à laquelle Plutarque nous fait assister, cette grande intelligence ne s'éteignit point complètement avant l'heure. L'illustre mourant était couché sur son lit, le cou entouré, comme d'un collier, d'une quantité d'amulettes que la superstition des femmes athéniennes avait coutume d'imposer aux malades en danger et qu'il montrait en souriant dans ses derniers jours à ceux qui lui demandaient des nouvelles de sa santé; ses amis l'entouraient, et, dans leur conversation, comme dans une oraison funèbre anticipée, ils se répétaient « les *grandes choses qu'il avait faites avec eux* ». Tout à coup cette voix vénérée, qu'ils ne croyaient plus entendre, frappa encore une fois leurs oreilles : « Vous oubliez, » disait Périclès, « vous oubliez ce qu'il y a de plus glorieux « pour moi; c'est que tout cela, je l'ai fait sans faire « prendre le deuil à un seul citoyen. »

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES CHAPITRES

CONTENUS

DANS LE PREMIER VOLUME.

	Pages.
CHAP. I. PRÉLIMINAIRE. — Formation de la société athénienne. — Origine et théorie des religions helléniques. — Les chefs religieux matres absolus. — Réformes de Solon. — Les propriétaires fonciers seuls électeurs et éligibles. — Le jury institué. — Les redevances seigneuriales (obrock) abolies. + Réformes de Clisthène. — La phylé et le dème, divisions politiques substituées à la phratrie et au génos, divisions religieuses.....	1
CHAP. II. — Les oligarchistes et les démocrates. — Procès de Miltiadès, chef des premiers. — Les euthynes. — Aristeidès et Thémistoklès, chefs des deux partis. — Les cinq cents. — La dokimasia, les prytanes, l'ecclésia, l'épistate, les proèdres, les citoyens, les nothi et les métœki, l'ostracisme.....	59
CHAP. III. — Sparte. — Les Spartiates et les Lacédémoniens. — Les esclaves, les hilôtes, les périœki. — L'oligarchie militaire. — Les τοι et les hypomeiones. — Les syssitia. — La gérousia et l'éphorie. — Les élections. — L'instruction publique. — L'amélioration de la race par la sélection et l'éducation des femmes.....	85
CHAP. IV. — L'éducation athénienne. — Les cérémonies de la naissance, le baptême, le nom, l'état civil, l'école, le gymnase, les épêbes et leur serment, le service militaire. — Les citoyens, les métœki. — Les nothodikî. — L'esclavage, l'exploitation du travail des hommes et de la beauté des femmes. — Le travail à la maison et l'apophora. — L'enquête par la torture. — Le marché aux esclaves. — L'affranchissement.....	109
CHAP. V. — Athènes fortifiée et jointe à la mer malgré Sparte. — Abolition du cens électoral. — Le sort substitué à l'élection. — Le stratégat, l'archontat, Kimôn, l'atimia, Elpiniké. — Les Athéniennes, leur vie privée, leur position sociale. — Détails de mœurs. — Le mariage d'Elpiniké.....	131
CHAP. VI. — Kimôn. — Les proxènes. — Sparte perd l'hégémonie mari-	

452 TAB LE DES CHAPITRES CONTENUS DANS LE PREMIER VOLUME.

	Pages.
time. — L'improbité de Thémistoklès. — Sa chute. — Pausanias veut renverser l'oligarchie spartiate à l'aide des classes inférieures. — Sa ruine. — Les campagnes de Kimôn. — Le temple de Delphes.....	159
CHAP. VII. — Les arts et les lettres. — Le Théséion et la stoa poikilé. — Mikôn, Polygnote, Phidias. — Les origines du culte dionysiaque. — Le culte secret et féminin. — Culte public, les ithyphalles, les phallophores, les satyres. — Le sacrifice du bouc. — Le kômos, les scommata, l'iambe, la tragédie et la comédie. — Les grands tragiques et les comiques.....	191
CHAP. VIII. — Périclès. — L'Aréopage, sénat conservateur. — Les eupa-trides. — Périclès chef des libéraux et Kimôn des conservateurs. — Organisation judiciaire. — Les divers degrés de juridiction. — Les diaitètes et les dicastes. — La procédure. — Les synégori et les logographes. — Les onze, les nomophylaqes. — L'apophasis et l'appel. — Les délits et les peines. — Le conseil et le dicastère de l'Aréopage. — L'Héliæa, tribunal politique substitué à l'Aréopage. — Op- position de Kimôn.....	225
CHAP. IX. — L'insurrection des Hilôtes. — Athènes, sous l'influence de Kimôn, secourt Sparte. — Exil de Kimôn. — Guerres. — Bataille de Tanagra. — Rappel de Kimôn, ses causes. — Ses nouvelles campa- nes. — Sa mort.....	263
CHAP. X. — Thoukydidès, fils de Mélésias, réorganise le parti de la réaction et de l'opposition à Périclès. — Guerres. — Invasion. — Paix achetée. — Les lettres, les sciences, les arts. — Sophocle, Eu- ripide. — Anaxagoras et les savants. — Hérodote. — Les origines de la médecine. — Les Asclépiades. — Hippocrate, Euryphôn. — Archi- tectes, sculpteurs. — Description de l'Acropole.....	295
CHAP. XI. — La guerre de Samos. — Les funérailles publiques. — Périclès et Thoukydidès. — Les pratiques religieuses. — Sacrifices humains. — Anathéma et oscilla, les rites du sacrifice. — Les distributions de viande. — Les processions. — Les Panathénées. — La deisidaimonia. — Les goètes. — Les oracles. — La mantiké. — Delphes. — La pré- trise. — Le culte des Erynies. — Le miasma.....	339
CHAP. XII. — Les savants détestés. — Procès d'Anaxagoras et des autres philosophes. — Vie privée de Périclès. — Le culte d'Aphrodité. — Les pornées et les hétaires. — Aspasia, sa position sociale. — Elle professe la rhétorique. — Périclès et Sokratès, ses élèves. — Sa vie privée. — Son enseignement. — Les procès de Phidias.....	373
CHAP. XIII. — La guerre du Péloponnèse. — Ses causes. — Les femmes enlevées et le décret contre Mégare. — Premières hostilités. — La peste. — La démagogie. — Kléon. — L'ecclésiâ périodique. — Le triobole et le duobole. — Procès et chute de Périclès. — Revers de ses successeurs. — Sa rentrée aux affaires. — Sa mort.....	399

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

BIBLIOTECA
CENTRALĂ
UNIVERSITĂRĂ "CAROL I"
BUCUREȘTI



4107

VERIFICAT
1987

VERIFICAT
2007